TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 626 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — MERCREDI 16 JUIN 1982

A L'ONU

Le chancelier Schmidt souligne la « force morale » du mouvement pacifiste

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 41

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

• MALOUINES

Les Argentins ont capitulé

Et maintenant ?...

Ayant à choisir entre l'écrasement sans gloire de ses dernières unités encerclées dans Port-Stanley et une capitulation, le général Menendez, qui commandait les troupes argentines installées aux Malouines depuis le coup de force du 2 avril, a pris le lundi 14 juin la sage mais difficile décision de se rendre.

Un dernier et bien inutile bain de sang, qui se serait ajouté à la déjà trop longue liste des victimes civiles et militaires de ce conflit, a donc pu être évité. Les jeunes conscrits sans aucune expérience du feu, dépêchés hâtivement dans l'archipel par une junte qui a complètement sous-estimé la capacité de riposte du gouvernement britannique, n'avaient pas la moindre chance face aux unités d'élite, parachutistes et fusiliers marins, débarqués par la Royal Navy. Et si l'aviation argentine a réussi à infliger des pertes très lourdes et spectaculaires à la flotte britannique privée de soutien aérien suffisant, il reste que l'issue du combat ne faisait plus de doute depuis le débarquement réussi à San-Carlos.

Une guerre, à la fois moderne et archaïque, commencée il y a deux mois et demi dans l'Atlantique sud, dans l'incrédulité et parfois l'ironie, se termine par l'humiliation de l'Argentine, qui avait cru pouvoir récupérer « ses » Malouines sans coup férir. Les conséquences de cette défaite militaire et politique seront d'autant plus graves que tout un peuple, entretenu dans l'exaltation nationaliste, sera tenté de demander des comptes aux présomptueux généraux de Buenos-Aires.

Jusqu'à la fin amère, la junte aura tenté de dissimuler l'ampleur de la déroute. Dans un message au pape Jean-Paul II, le général Galtieri proposait encore lundi matin un cessez-le-feu assorti du retrait parallèle des forces argentines et britanniques. A Buenos-Aires, le général Lami Dozo, commandant d'une aviation qui a effectivement sauvé l'honneur, refuse d'admettre la défaite, parle de continuer le combat et est bien près d'accuser une armée de terre dont la carence a été évidente, mais qui conserve jusqu'à nouvel ordre la primauté « politique » au sein du haut état-major.

Des voix civiles s'élèvent déjà pour réclamer la démission de la junte et l'instauration d'un gouvernement démocratique correspondant au vœu de la majorité des Argentins. Mais on voit mal, sauf à imaginer un déferlement de colère populaire, les militaires laisser tout simplement la place à des dirigeants politiques divisés, incertains, et sans véritable leader. L'U.R.S.S. s'est contentée d'un appui de principe, et le réel élan de solidarité latino-américain ne s'est pas accompagné d'une participation militaire substantielle.

La fin des opérations militaires aux Malouines est loin pourtant de régler le conflit sur la souveraineté. Mme Thatcher, attendue ce mardi à New-York pour assister à la session spéciale des Nations unies sur le désarmement, recueille sans doute les fruits de sa fermeté et de sa détermination. Il y a eu trop de morts du côté britannique pour qu'elle puisse, à court terme, imaginer d'associer l'Argentine à l'administration de l'archipel.

Mais revenir tout bonnement au « statu quo ante » ne paraît pas pour autant possible. D'autant que le soutien des Etats-Unis et de l'Europe, assuré pendant la phase militaire, sera sérieusement remis en question à l'heure inéluctable des négociations.

Les troupes argentines des Malouines (près de quinze mille hommes) ont capitulé le lundi 14 juin à Port-Stanley, et des pourparlers ont été engagés entre les commandants en chef pour organiser leur évacuation. Les autorités argentines ont confirmé, ce mardi 15 juin, qu'elles avaient décidé de retirer leurs forces des Malouines, mais ne parlent pas de reddition.

Selon certaines informations, le général Menendez, commandant la garnison argentine, aurait demandé à ne pas rentrer à Buenos-Aires et à se rendre dans un pays de son choix. La satisfaction est totale à Londres, et Mme Thatcher a été acclamée au Parlement lorsqu'elle a annoncé la fin des opérations militaires.

Londres soulagé

De notre correspondant

Londres. — *« On n'avait plus vu cela depuis 1945 ! »* Un vieil habitué des couloirs du Parlement de Westminster n'en croit pas ses yeux. Après avoir annoncé que les Argentins se rendent, Mme Thatcher est acclamée pendant plusieurs minutes par les députés de l'opposition comme de la majorité.

Les dirigeants de tous les partis félicitent le premier ministre, y compris M. Foot, leader travailliste. Le climat d'union nationale ne survivra sans doute pas à la victoire. Mais ce lundi soir 14 juin, rien n'empêche de la savourer.

La grande majorité des parlementaires éprouve un immense soulagement mêlé de fierté pour l'exploit des forces britanniques. Rares sont ceux qui ont un jour douté de l'issue, mais beaucoup craignaient des combats de rue à Port-Stanley.

Dans l'après-midi, alors que les premiers pourparlers en vue d'un cessez-le-feu avaient commencé, M. Nott, ministre de la défense, se contentait de faire état des « *nouveaux progrès* » britanniques.

Enfin, peu après 21 heures, Mme Thatcher fait une brève déclaration à la Chambre des communes. « *Le général Moore, commandant en chef des forces terrestres, a décidé*, dit-elle, *de presser le mouvement : les Argentins ont battu en retraite ; un grand nombre d'entre eux jettent leurs armes ; des drapeaux blancs apparaissent. Nos troupes ont reçu l'ordre de ne plus tirer, sauf pour se défendre.* »

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

• LIBAN

M. Mitterrand reçoit le ministre israélien des affaires étrangères

La Syrie refuse de retirer ses troupes de Beyrouth

Tandis que les unités de l'armée israélienne, tournant le dos à Beyrouth, se dirigent vers les monts Sannine, dans le Mont-Liban, et qu'un calme précaire prévaut à Beyrouth, M. Mitterrand reçoit, ce mardi après-midi, M. Yitzhak Shamir, le chef de la diplomatie de l'Etat hébreu. *Il réitérera sans doute l'« appel solennel » lancé par la France pour qu'Israël mette un terme immédiatement aux hostilités.* De son côté, M. Cheysson a déclaré à son collègue israélien : « *Faute d'un avenir normal pour le peuple palestinien, la France estime qu'une paix durable n'est pas possible au Proche-Orient.* » D'autre part, le ministre des affaires extérieures et M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, se rendent mardi à Ryad.

Au nom de la Ligue arabe, M. Mohamed Yazid « s'étonne devant tant d'honneur réservé » à M. Shamir et rappelle que, lors d'une visite entreprise au printemps dernier par M. Cheysson en Israël, M. Begin avait refusé de le recevoir parce que le ministre français avait tenu des propos qui lui avaient déplu.

On a appris mardi après-midi que les autorités syriennes ont rejeté un ordre de l'armée israélienne d'évacuer la Force arabe de dissuasion (FAD) de Beyrouth et de ses environs.

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — A perte de vue, sous un ciel limpide, Beyrouth est à leurs pieds. Le Beyrouth des minarets, et celui des clochers. Celui des camps aussi, le Beyrouth d'Arafat, le « grand arrière » des « terroristes ». Cette ville du diable qui nourrit les cauchemars d'Eilat à Haïfa, elle est là, devant eux, offerte au bas de la pente.

Et ils papotent, les soldats de Tsahal, comme ravis du voyage et de l'hospitalité. Sur la petite place ombragée de Baabda, les plus timides leur lancent des « *Welcome* » et les polyglottes des jours fastes les gratifient de « *Shalom* » radieux, en leur demandant : « *Frères, la route était bonne ?* »

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 5.)

• MONNAIE

Le franc s'est stabilisé

Les cours du franc se sont stabilisés mardi 15 juin sur les marchés des changes. Le dollar valait en fin de matinée 6,71 F et le mark 2,2750 francs environ. Lundi la forte hausse du dollar avait amené les autorités américaines à intervenir pour limiter sa progression.

Les rencontres avec les dirigeants syndicaux se succèdent à Matignon, où le premier ministre prépare la réunion du 17 juin. Après M. Maire, reçu le 14, c'est M. Bergeron qui devrait être l'hôte du premier ministre ce mardi 15. Parallèlement, des conseils interministériels se multiplient, afin de trouver des solutions aux difficultés financières de la protection sociale.

Enfin trois arrêtés généraux bloquant tous les prix à la production, à l'importation et à la distribution ainsi que ceux des services et suspendant les clauses de révision des marchés publics doivent incessamment être publiés.

(Lire pages 42 et 43.)

Page 42

Chômage, protection sociale

A LA RECHERCHE D'ÉCONOMIES ET DE RECETTES NOUVELLES

par JEAN-PIERRE DUMONT.

Le C.N.P.F. hausse le ton

Prévue de longue date, l'assemblée générale extraordinaire du C.N.P.F. s'est tenue, mardi 15 juin, dans une atmosphère tendue, entièrement dominée par l'annonce du réajustement monétaire. « L'entreprise française est en péril, il faut un changement profond de la politique économique et sociale », ont déclaré unanimes les cinq cents patrons réunis à Paris. Non seulement ils s'en sont pris au blocage des prix, mesure « inacceptable dans une économie moderne », mais ils ont aussi réclamé la suspension de l'application des lois Auroux.

Depuis six mois, le C.N.P.F. croise le fer — courtoisement, mais fermement — avec les pouvoirs publics, en appliquant une stratégie en deux temps : obtenir tout d'abord une diminution des charges des entreprises, atténuer ensuite les effets des mesures sociales qu'il juge nuisibles — en dehors de leur coût — dans la mesure où elles contribueraient à renforcer le pouvoir des syndicats.

Sur le premier point, on peut estimer que l'organisation patronale a obtenu gain de cause.

Il lui restait à gagner la seconde bataille, celle des lois Auroux, pour lesquelles il réclamait, dans un premier temps, un report d'application jusqu'en juillet 1983. L'occasion lui est offerte aujourd'hui de pousser son avantage en exigeant leur suspension immédiate.

Le C.N.P.F. laisse entendre que, s'il obtenait satisfaction sur ces revendications, les chefs d'entreprise se mobiliseraient pour la lutte contre l'inflation et le chômage. Mais n'est-ce pas trop vouloir ne faire pencher la balance que d'un seul côté ?

Des sacrifices importants sont également demandés aux salariés, et les syndicats qui les représentent chercheront eux aussi — M. Edmond Maire l'a dit clairement — à obtenir des compensations. Dont la première pourrait être... l'application immédiate des lois Auroux.

(Lire page 48.)

LA FAIM DANS LE MONDE

Un autre holocauste

par PIERRE DROUIN

Les vrais pauvres ont-ils enfin trouvé des porte-voix ? Le 15 mai dernier, à Bruxelles, dix mille représentants du quart-monde venaient « fêter » le vingt-cinquième anniversaire de la naissance du mouvement du Père Joseph Wresinski.

Peu de temps auparavant, aux Pâques dernières, cinquante mille personnes avaient manifesté à Rome, à l'appel de prix Nobel et de parlementaires européens pour l'opération « Survie 82 », destinée à sauver de l'holocauste de la faim au moins cinq millions de personnes.

Un nouveau débat sur la faim va s'ouvrir au Parlement européen, précédé les 15 et 16 juin, à Strasbourg, d'un rassemblement international, avec des maires, des parlementaires et des prix Nobel. Les dix pays de la C.E.E. seront invités de manière de plus en plus pressante à lancer une action pour secourir ceux qui balancent entre la vie et la mort dans les continents démunis.

C'est la rage au ventre que des individus isolés (Marco Panella, le Père Cardonnel et d'autres) ont juré d'attirer l'attention de l'opinion par tous les moyens, y compris la grève de la faim. Leur révolte a été entendue par un assez large public, de plus en plus indisposé par l'un des scandales de ce siècle.

Le seuil de sensibilité n'est pourtant pas encore atteint, qui permettrait, à travers ces remuements de la conscience collective, de faire bouger les gouvernements. Beaucoup sont certes convenu, à l'automne dernier, lors d'une réunion tenue à Paris par les Nations unies, de concentrer plus d'aide sur les pays les moins avancés (P.M.A.)

Au sommet de Versailles comme à Cancun on a résolu de lancer les « négociations globales » Nord-Sud, mais les difficultés de l'Occident — dont se contenterait bien le tiers-monde — servent d'écran à la misère ailleurs.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Attelage

Sommes-nous, comme le dit M. Mitterrand, des cyclistes du Tour de France dans une étape de montagne ou bien, pour reprendre la comparaison de M. Giscard d'Estaing, des Dupont tractant leur caravane vers le lieu des vacances ?

L'Histoire jugera. Mais un fait est certain : le consensus national gauche-droite n'est pas pour demain. Il n'est pas question que des cyclistes tirent des caravanes au sommet de l'Izoard !

HENRI MONTANT.

BRAQUE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La femme, le verre et le violon

par ANDRÉ FERMIGIER

L'importance de l'œuvre de Braque, le patron, comme disait Paulhan, a été souvent rappelée ces dernières années, ainsi en 1973 à l'Orangerie et en 1980 à la Fondation Maeght. Plutôt que de renouveler, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du peintre, un hommage qui n'aurait sans doute guère apporté d'éléments nouveaux, le Musée d'art moderne a préféré concentrer l'exposition commémorative autour des papiers collés que Braque exécuta entre 1912 et 1914 et, de façon moins systématique, au lendemain de la guerre.

Sur la soixantaine de pièces aujourd'hui répertoriées (il en existe peut-être davantage), quarante et une sont présentées. Elles sont assorties d'un catalogue critique et entourées de l'ensemble des œuvres de Braque conservées dans les collections françaises : Paris, bien sûr, avec en particulier cet *Homme à la pipe* de 1914, fabuleusement acheté l'an dernier, mais aussi Lyon, Strasbourg, Grenoble, et les beaux paysages cubistes de la collection Masurel, qu'abritera bientôt, près de Lille, le musée de Villeneuve-d'Ascq.

Le cubisme, quelle affaire ! Plus de trois quarts de siècle après l'apparition des *Demoiselles* et de leur progéniture, la surprise n'est pas encore éteinte, ni la fracture réduite, ni le commentaire achevé.

Il n'est guère de sujet sur lequel on ait écrit davantage, les fous et les sages, les poètes comme les historiens, et l'on voit aujourd'hui encore les plus fins limiers poursuivre avec la même ardeur l'insaisissable prote, ainsi dans les préfaces documentées et pensées (presque trop) que rassemble le catalogue de notre exposition. Sauf peut-être Golding (mais certains le contestent) malgré la relative clarté des intentions initiales, personne n'est parvenu à proposer une définition transparente du cubisme, d'autant qu'à l'incertitude de la chronologie s'ajoute le mutisme soigneusement observé par les protagonistes : Picasso a toujours été fort économe de ses propos, et les maximes de Braque n'ont été si amoureusement cultivées, taillées et pomponnées que pour être l'arbre qui cache la forêt.

Dans le cas des papiers collés, le mystère s'accroît de la brièveté de l'épisode. Le collage est devenu, à partir des années 20, une pratique aussi courante que celle du dessin d'académie au dix-huitième siècle. Mais Braque exécute son dernier papier collé en 1918, et Picasso qui, toute sa vie, a tout manié et manipulé, n'est revenu au papier collé que lorsqu'il eut à préparer des cartons de tapisserie. Essayons de nous limiter aux faits, qui sont à peu près établis.

(Lire la suite page 17.)

Page 17

Après deux mois à Paris

L'ADIEU DU KIROV

par OLIVIER MERLIN



idées

LA FAIM DANS LE MONDE

Un nouveau débat sur la guerre contre la faim dans le monde — cet « autre holocauste » dont parle Pierre Drouin — s'ouvre au Parlement européen ce 16 juin. Il est précédé d'un rassemblement international à Strasbourg les 15 et 16 juin auquel participent des prix Nobel, des parlementaires et des maires de la C.E.E. Charles Condamines montre que la question centrale demeure celle du pouvoir d'achat des pauvres du tiers-monde, et Alain Perrot est convaincu que la suralimentation du Nord est en rapport direct avec la sous-alimentation du Sud. Quant à François de Ravignan, il estime que seule une rupture avec le système actuel peut assurer le renouvellement en profondeur dont le monde a besoin.

Un autre holocauste

(Suite de la première page.)

C'est la plus affreuse, la misère *physiologique*, *celle* qui naît de la disette que des hommes de cœur entendent combattre, et, devant ces morts que l'on regarde de beaucoup moins près que *ceux de la route ou* ceux du Liban ou des Malouines, quels arguments valables oserait-*on* développer ? Il faut agir, sur cette *corde sensible*, *sans respect humain*, sans craindre de substituer les impératifs du *cœur* à ceux de la raison. La passion, la colère, peuvent aussi *faire bouger* des *masses* d'hommes du côté des nantis.

Mais, sans le relais des Etats, les cris de détresse ne porteront jamais bien loin. Comment ébranler ces « monstres froids » ? Désespérant d'y *parvenir*, des *organisations caritatives* ou autres, en tout cas « *non gouvernementales* », les fameux O.N.G., ont entrepris depuis des *années* avec leurs faibles moyens d'apporter directement sur le terrain une aide aux plus misérables. La somme de générosité, d'intelligence, de *savoir-faire* déployée dans ces actions ponctuelles est considérable, mais elle n'est pas à la mesure des périls.

Il faut donc ramer toujours plus fort pour entraîner l'opinion publique *dans de nouveaux sursauts*. Ainsi l'ont compris les responsables de l'« *organisation survie 1982* » (1) qui, avant un débat sur la faim au Parlement *européen*, lancent leur nouvel appel au peuple à l'occasion de la *manifestation internationale* de Strasbourg.

Qu'importent les chiffres exacts de ceux qui paient leur tribut mortel à la malnutrition ? *Certains* ont été lancés beaucoup trop à la légère (2). *Ils se comptent par millions*, en tout cas, chaque année. La sous-alimentation (moins de 2 000 calories) frappe 28 % de la population de l'Asie, *25 %* de celle de l'Afrique et 13 % de celle de l'Amérique latine (3). Il faut toujours se rappeler que la majorité des affamés sont des paysans, et que l'on résiste moins bien à la maladie lorsqu'on est mal nourri. Dans le tiers-monde, le taux de mortalité infantile s'apparente à celui de l'Europe de 1570. La rougeole tue mille fois plus au Niger qu'en France, etc.

Les perspectives sont encore plus sombres que la réalité d'aujourd'hui, si l'on en croit les études poursuivies par M. Maurice Guernier pour le Club de Rome (4). Selon lui, avec un accroissement démographique de 2,5 % par an dans les pays non industrialisés, il y aurait, au mieux, croissance zéro des rations alimentaires et probablement décroissance. Fait encore plus inquiétant : il n'est pas rare que les pauvres nourrissent les riches, comme le développe ci-dessous Charles Condamines (5). Ainsi, dans les échanges commerciaux internationaux, il circule davantage de viande des pays sous-développés vers les pays industrialisés qu'en sens contraire. Bien que la malnutrition y soit encore répandue, l'Inde exporte beaucoup de produits alimentaires et n'en importe pratiquement pas.

Cela dit, on ne supprime pas la faim par décret, et avant même que soient lancées de nouvelles actions à l'efficacité *prouvée*, il convient de tenir compte des leçons du passé. On ne répétera jamais assez que, sauf en cas d'urgence de style catastrophe (sécheresse, inondations, tremblements de terre, par exemple), l'aide alimentaire ne doit pas se présenter sous la forme d'envois directs de vivres aux pays de la faim. MM. J. Berthelot et F. de Ravignan, qui ont vécu sur le tas l'évolution de projets ruraux en Afrique noire, au Maghreb et à Madagascar, sont formels à cet égard (6). La garantie de pouvoir compter sur un flux régulier d'aide alimentaire dispense les gouvernements de se préoccuper vraiment de développer la production vivrière nationale et leur permet de réserver à d'autres fins les ressources budgétaires. En outre, la distribution gratuite ou à bas prix d'une partie de l'aide est, dans les mains des gouvernements, une arme qui leur permet de consolider leur assise politique en se constituant une clientèle fidèle.

Au niveau du village

En revanche, l'aide alimentaire constitue un véritable fléau pour les paysans du tiers-monde et ce, d'abord, en concurrençant doublement leur production. Le volume des denrées importées diminue d'autant les possibilités de vente des produits autochtones ; de plus, les prix généralement peu élevés de ces denrées rendent la production locale difficilement compétitive. L'exode rural s'en trouve ainsi entretenu. MM. Berthelot et de Ravignan ajoutent qu'il ne faut pas croire que l'aide alimentaire soit réservée par priorité aux pays mal nourris. Généralement vendue, elle est inaccessible aux insolvables, d'ailleurs souvent éloignés du capital, ce qui crée des difficultés pour l'éventuel acheminement des denrées.

Alors, que faire ? L'« opération survie » met tout de suite le doigt sur le point le plus sensible : la faim meurtrière. C'est le langage du cœur. C'est le bon. Le fameux rapport Brandt de 1980 s'intitulait aussi : « Un programme de survie » et plaidait fermement pour l'aide à la production alimentaire indigène dont les besoins *doubleront* de 1980 à 1990 passant de 4 milliards de dollars à plus de 8 milliards par an (7).

Encore une fois, il faut écouter les hommes de terrain. Par exemple, les propositions de certains militants de la campagne commune Frère des hommes-Terre des hommes qui tournent autour des idées suivantes susceptibles de secouer efficacement les États : transferts financiers permettant de mettre en place une politique de prix rémunérateurs pour les productions vivrières ; aide au développement de la recherche agronomique appliquée aux cultures indigènes ; aide à la constitution de stocks nationaux et locaux de céréales produites sur place ; appui à la mise en place d'un véritable crédit agricole

Elever le débat, c'est ici le faire descendre au village. Maurice Guernier, qui vient de mourir, l'avait fort bien compris dans le livre que nous avons cité. « *Sur cette terre, un homme sur deux est un paysan du tiers-monde... c'est-à-dire qu'un homme sur deux naît, vit et meurt totalement étranger au monde moderne.* » L'État est incapable de diriger, d'encadrer des millions de paysans. Nulle part, il n'a réussi, pas même l'État le plus organisé et le plus autoritaire. Il faut donc décentraliser toute décision rurale sur les villages. Ce sont eux qui doivent se transformer en véritables entreprises de développement, en centres de décisions, en unités autogestionnaires.

C'est à travers ces communautés que les aides du monde développé pourront seulement atteindre les plus pauvres, c'est-à-dire les hommes, les femmes et les enfants qui ne savent pas aujourd'hui si demain ils auront quelque chose à se mettre sous la dent.

PIERRE DROUIN.

(1) *Food and disarmament international*, 3, bd de l'Empereur, C.D.I. 1000 Bruxelles. Tél. 511-61-55.

(2) Lire l'article de M. Klatzmann dans *le Monde* du 24 mars 1982.

(3) Pierre Vilain, *les Chrétiens et le Goulag de la faim*, Éd. du Cerf, 1981.

(4) Maurice Guernier, *Tiers-monde : trois quarts du monde*, Rapport au Club de Rome, Dunod, 1980.

(5) Lire *Forum du développement*, mai 1981.

(6) *Les Sillons de la faim*, Ed. L'Harmattan, 7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris, 1980.

(7) La commission Brandt a manifesté un intérêt particulier pour le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) dépendant des Nations unies (F.A.O.), qui a financé des projets destinés à accroître la production alimentaire dans les pays les plus pauvres.

Répliques à... Gilbert Etienne et Joseph Klatzmann

par ALAIN PERROT (*)

ON pourrait difficilement laisser passer les conclusions de l'article du professeur Gilbert Etienne « Nous nous engraissons, ils s'appauvrissent ? », et de celui du professeur Joseph Klatzmann, « Combien de morts de faim par an ? ». (*le Monde* du 24 mars.)

Dès le moment où certaines « idées » exprimant une réalité qu'on découvre et veut faire partager commencent tout juste à se faire jour chez une minorité de gens, très vite, des personnes intéressées au *statu quo*, ou des esprits chagrins, ou des puristes s'emploient à les faire avorter.

Lors de la remarquable série d'émissions d'Antenne 2 (février dernier) qui avait pour thème : « Ces pauvres qui nous nourrissent » — et qui n'auraient jamais pu être diffusées avant le 10 mai — quelques millions de Français ont eu enfin l'occasion d'entrer dans une compréhension plus réelle et plus profonde des problèmes posés par la faim dans le monde. Et voici que des professeurs, des spécialistes du tiers-monde, se mettent à considérer comme des idées reçues, en réagissant contre elles, des vérités élémentaires qui, commençant à s'imposer, pourraient gagner heureusement de plus larges couches de l'opinion publique, seule capable de faire pression sur les hommes aux commandes.

Que le professeur J. Klatzmann veuille à tout prix rectifier les statistiques erronées relatives aux morts par la faim dans le monde, bon ! Le fait est qu'au bas mot 40 % de l'humanité, selon ses propres dires, souffrent de la faim.

Mais sa conclusion est irrecevable : « *Pour « bien » nourrir toutes ces populations, il faudrait augmenter considérablement la production alimentaire mondiale* ». Toutes les études sérieuses concourent à administrer la preuve que les ressources alimentaires mondiales pourraient couvrir au minimum deux fois — certains disent trois fois — les besoins du monde entier, donc y compris ceux du tiers-monde, et aussi compte tenu de la démographie croissante de ses populations. C'est bien pourquoi « la faim est un scandale » : parce qu'elle n'est pas une fatalité.

La volonté éthique, politique, donc économique, manque pour remédier aux causes de la faim, en distribuant ces ressources alimentaires de manière plus équitable. Toutefois, pour attaquer le mal à la racine, il faudrait avant tout et à long terme viser les structures économiques en place et les méthodes utilisées qui créent la faim ou la perpétuent.

De son côté, le professeur Etienne affirme que « *l'alimentation de notre bétail est principalement une affaire entre riches* », pour battre en brèche l'analyse selon laquelle les pays pauvres nourrissent les pays riches. Il ne croit pas si bien dire, mais devrait pousser plus loin sa propre analyse : l'exportation du soja du Brésil, par exemple, en direction de notre bétail, de la viande du Guatemala, pays aux immenses troupeaux de bœufs, destinée aux peuples nantis de l'étranger, se fait, généralement parlant, au détriment, de façon de plus en plus prononcée, des terres des petits paysans — qui sont légion — et au profit de la minorité possédante, des riches des pays pauvres. Les Etats riches du Nord ont partie liée avec les riches des pays pauvres du Sud par multinationales *(agro-business)* interposées.

Il est avéré que bien des peuples des pays d'Afrique (ceux du Sahel, par exemple) ou d'autres continents (ceux du Pérou ou du Bangladesh, etc.), qui sont dans un état d'extrême misère actuellement, vivaient pauvrement *mais* dignement avant l'introduction des monocultures, en particulier, qui ont ruiné peu à peu les cultures vivrières, au plus grand profit des denrées exportées vers les pays riches.

Au Pérou, en 1940, 81 % des terres cultivées étaient consacrées à des produits consommés localement ; aujourd'hui cette production est tombée à 50 %, tandis que les cultures fourragères, qui occupaient 19 % des terres, en ont envahi 50 %... Dira-t-on que ce fait, parmi tant d'autres, appartient « aux faits tiers-mondains de faible portée » ?

Nous continuons à penser, quant à nous, que notre suralimentation non seulement nuit à notre santé mais est en rapport réel, par des circuits économiques décelables, avec la sous-alimentation des peuples pauvres du Sud.

Les auteurs des articles mentionnés ont-ils lu — ou écartent-ils ces ouvrages de spécialistes d'un revers de main ? — *Comment meurt l'autre moitié du monde ?* et *Stratèges de la faim* de Susan George ; *l'Industrie de la faim* de Lappé et Collins ; *la Pauvreté, richesse des peuples* d'Albert Tévoedjé ; *les Géants du grain* de Dan Morgan ; *la Guérilla économique* de François Partant ?

(*) Pasteur à Genève.

Let my people go !

par FRANÇOIS DE RAVIGNAN (*)

APRÈS la récente réunion (déjà un peu oubliée) des gouvernants des P.M.A. (pays les moins avancés) à Paris, c'était, il y a dix jours, le tour de ceux qu'on pourrait appeler les P.P.A. (pays les plus avancés) de se concerter à Versailles. *Avancé*, selon d'anciens dictionnaires, « *se dit aussi d'une viande en voie de décomposition, mais encore comestible* ». Prenant en effet acte des aggravations de la situation économique mondiale : désordre monétaire croissant, montée du chômage, alourdissement de la dette du tiers-monde, un volumineux rapport qui venait tout juste d'être publié a été mis sur la table des participants. Mais, sans doute, le système est-il encore considéré comme mangeable, car les rapporteurs ne se risquent pas à proposer de remède drastique. Ils ne mettent guère en question le modèle de développement *extensif* qui est le nôtre, et suivant lequel nous entraînons peu ou prou les pays du sud de la planète.

Pourtant, c'est bien à ce modèle lui-même que sont imputables les désordres incriminés et, plus encore, la croissance de *la* faim dans les pays du Sud. Peut-on, en effet, chercher à digérer sans cesse de nouveaux espaces, déplacer les capitaux à la recherche de la rentabilité maximum, perfectionner constamment les machines, dans un monde aux ressources naturelles limitées et, par ailleurs, en proie à l'explosion démographique ? Notre modèle détruit non seulement la base physique à partir de laquelle il se nourrit, mais aussi, en supprimant le travail humain, la base sociale qui devrait en utiliser les fruits. C'est précisément cette contradiction qu'on se refuse à considérer.

Dans une involontaire symbolique, le rapport en question a été intitulé *Ramsès*, du nom présumé d'un pharaon qui ne voulait pas — lui non plus — que ça change. Ce qui n'empêcha pas cependant une poignée de marginaux de franchir la mer Rouge à sa barbe, emportant avec eux l'espé*rance des peuples* ! C'*est sans doute*, aujourd'hui encore, sur ces minorités *capables d'exode* — c'est-à-dire de rupture avec notre système — qu'il faut *compter pour* un *renouvellement* en profondeur de notre monde. Sur *ceux qui sont capables* d'investir leurs ressources, leur intelligence, *leur travail* au service des exclus, que sécrète de plus en plus notre modèle économique et social, ici, dans nos pays, comme dans les pays de la faim.

Car à cette réalité montante de l'exclusion par la faim, la *misère*, la marginalisation il faut maintenant *s'attaquer de front*, *c'est-à-dire en* en reconnaissant d'abord les causes. *Mais gageons que les fastes versaillais*, les laquais vêtus à la française, la galerie des Glaces et les feux d'artifice auront été de nature à laisser entendre aux invités — comme au temps du roi qui conçut ce grand palais d'oubli des misères de son temps — que tout peut continuer comme avant.

(*) Agronome.

LA TERRE DU PAUVRE ET LA VACHE DU RICHE

par CHARLES CONDAMINES (*)

A elles seules, les céréales effectivement disponibles aujourd'hui pourraient fournir à chaque homme, femme et enfant, plus de 3 000 calories et 65 grammes de protéines par jour. Ce qui, selon les experts de la Banque mondiale, est largement supérieur aux besoins. Alors, pourquoi le nombre des crève-la-faim est-il passé, selon l'UNICEF, de 400 à 450 millions au cours de la dernière décennie ? « *C'est l'insuffisance du revenu qui est le facteur le plus déterminant* », répondent les mêmes experts.

Qui peut acheter ? Voilà donc la vraie question. La nourriture est devenue une marchandise comme les autres. La mondialisation des échanges économiques transforme progressivement tous les habitants de la planète en autant de clients d'un même supermarché. Entre eux, c'est *le pouvoir d'achat qui fait la* différence. Les plus fortunés peuvent s'empiffrer jusqu'à s'en rendre malades. Tandis que les pauvres ne peuvent que regarder derrière la vitrine l'amas des victuailles étalées. Ce n'est par parce qu'ils ont plus de besoins que des millions d'enfants du tiers-monde, que le porc allemand, la vache hollandaise ou le poulet breton sont mieux nourris. C'est parce qu'ils peuvent payer.

Tel est l'un des thèmes qu'une récente campagne *de sensibilisation* menée par Frères des hommes et que Terre des hommes tente de mettre en évidence. En partie, dans certaines régions du monde, les causes de la faim plongent leurs racines dans notre façon à nous de produire et de consommer.

L'intitulé de cette campagne : « Ici mieux se nourrir, là-bas vaincre la faim », veut justement souligner l'existence de ce lien structurel entre leur pénurie et notre gaspillage, notre mal-bouffe et leur sous-alimentation.

Une affaire entre riches ?

Dans tout cela, certains (1) ne veulent *voir qu'un « dernier slogan »* que nous aurions mis « à la mode ». Certes, notre mal-bouffe insulte leur misère mais ne s'en nourrit pas. Notre suralimentation est une sottise, mais c'est une affaire « entre riches ». De là à conclure que leur famine est une affaire entre pauvres...

En 1978, le bétail a *consommé*, selon la F.A.O., 43 % des céréales disponibles dans le monde. *Il s'agit* avant tout du bétail des pays riches. En Europe, les deux tiers des céréales disponibles sont utilisées pour remplir les mangeoires des animaux. Selon l'O.C.D.E., la proportion est la même en ce qui concerne l'utilisation *des céréales échangées* sur le marché international : lorsque la C.E.E., le Japon ou les pays de l'Est importent du blé, de l'orge ou du maïs, c'est de plus en plus souvent pour compléter la ration de leur élevage industriel, tandis que baisse la part qui revient aux deux milliards de personnes les plus pauvres du monde, celles qui, en 1979, disposaient en *moyenne* de *moins* de 150 F par mois : selon la Banque mondiale, les trente-six pays « à faible revenu » achetaient, en 1970, 8 % des céréales disponibles sur le marché international. Dix ans plus tard, ils n'en achetaient plus que 3 %. Qu'on le veuille ou non, sur le marché international des grains, le bétail des pays riches, notre bétail, est en concurrence avec les hommes, les femmes *et* les enfants du tiers-monde.

En *outre*, *il est des cas* où la *terre* du pauvre sert effectivement à nourrir la vache du riche. En 1980, la C.E.E. a importé quelque 45 millions de tonnes de denrées alimentaires pour son bétail. Le tiers en provenance du tiers-monde.

On le voit, les « facteurs tiers-mondains » de notre consommation animale ne sont pas aussi inexistants qu'on veut bien le dire. Sont-ils de faible portée ? Cela dépend du point de vue auquel on se place. En retenant *la base de rendement* 40-45 quintaux-hectare et le système *d'équivalences céréales proposé* par G. Thiede (2), si elle devait nourrir *ses animaux avec ses seules terres*, la Hollande devrait par exemple plus que *doubler* sa superficie agricole. Dans le cas de l'Allemagne, il faudrait l'augmenter de 22 %, et de 4 % dans celui de la France.

Si l'on se place du point de vue des peuples du tiers-monde, les proportions ne sont plus les mêmes : en *1980*, le *Chili* a exporté 500 000 tonnes de farine de poisson pour *nourrir* le *bétail des gens* riches. Autrement dit, chaque Chilien fournit chaque jour à ce même bétail des pays riches 100 grammes de protéines animales. C'est beaucoup ! Surtout si l'on *se* souvient qu'au pays de Pinochet un enfant *sur cinq est sous-alimenté*. Sous forme de manioc, la Thaïlande *exporte* chaque année vers l'Europe le volume de calories qui lui serait nécessaire pour nourrir sa population pendant cent jours. Au total, tout se passe comme si chaque consommateur européen, par veaux, vaches, cochons, poulets interposés, récoltait chaque année à son profit 60 kilos d'équivalents céréales sur un lopin de terre d'environ 300 mètres carrés situé dans le tiers-*monde*. *C'est là* le *scandale* que *la* campagne déjà mentionnée prétend mettre en évidence. Certains pays de la faim exportent des montagnes de nourriture. Et il est vrai qu'ils nous font vivre. En 1979, la C.E.E. a importé du tiers-monde plus du double de produits alimentaires qu'elle n'en a exportés vers le tiers-monde.

Bien sûr, ce n'est pas *parce* que nous maîtriserons mieux notre gaspillage alimentaire qu'automatiquement les ventres creux de l'autre bout du monde seront remplis. Mais il n'empêche que si le système est ce qu'il est, c'est aussi parce que notre demande continue d'être ce qu'elle est. On nous dit que « *l'Europe ne saurait suffire à elle seule pour assurer la nourriture de son cheptel et de ses habitants* » (3), *mais* croit-on que notre modèle soit généralisable et *puisse permettre à chaque* habitant de la planète de se nourrir convenablement ? Que dirions-nous si la France comptait 40 % de sous-alimentés et se trouvait dans le peloton de tête des pays exportateurs de nourriture ? Or c'est précisément la situation d'un pays comme le Brésil.

En 1980, selon un récent rapport du GATT, les produits alimentaires vendus par les pays riches ont baissé de *7,5 %*, alors que ceux exportés par les pays en développement ont *chuté de 16,5 %* : qu'en serait-il si nous devions payer ces produits à leur juste prix ?

Il reste que ce sont d'abord les paysans du tiers-monde qui doivent et ne peuvent nourrir les peuples du tiers-monde. Il nous faut continuer à les soutenir.

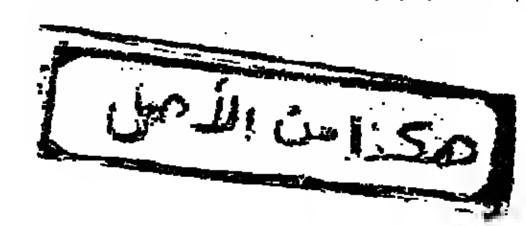
(*) Membre du secrétariat exécutif de Frères des hommes.

(1) Voir, par exemple, G. Etienne : « *Nous nous engraissons, ils s'appauvrissent* » (*le Monde* du 23 mars).

(2) Comptes intégrés sur la situation de l'approvisionnement dans la Communauté européenne établis en unités céréales. *Etude de statistiques agricoles* n° 22.

(3) J. Abomeng, président national du Syndicat des industries de l'alimentation animale (*le Monde* du 3 septembre 1981).





Le Monde

étranger

LA GUERRE DES MALOUINES

BUENOS-AIRES : la stupeur et le désarroi...

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — C'est la fin, une fin plus rapide et plus dramatique qu'on ne le prévoyait. L'apparente facilité avec laquelle les Britanniques ont mené leur offensive contre Port-Stanley a provoqué la stupeur des Argentins : la perte des Malouines, ils la redoutaient, mais ne voulaient pas y croire. Ils ne s'attendaient pas, en tout cas, qu'elle se produise de cette façon. Il y a eu tant de déclarations, ici, sur la résistance qui serait opposée jusqu'au bout à l'« agresseur »...

Tandis que les chefs militaires étaient réunis à la Maison Rose, le palais présidentiel, pour examiner les conditions d'un cessez-le-feu, quelques dizainen d'Argentins, dehors, les exhortaient à ne pas se rendre. Certains tendaient le poing, en demandant au président Galtieri de respecter ses engagements, et de tenir le plus longtemps possible. Ils étaient pâles, bouleversés. Leur désarroi frôlait la colère.

Les réunions se sont succédé à la Maison Rose, aussitôt après l'annonce de la trêve. D'abord ce fut le comité militaire, la plus haute instance de décision, composée des trois membres de la junte et du chef d'état-major interarmes ; ses délibérations ont duré une heure vingt. Aucun communiqué n'a été publié. Il restait aux chefs des trois armes à consulter leurs états-majors respectifs. C'est ce qu'a fait le président Galtieri, qui est aussi commandant en chef de l'armée de terre. On apprenait, dans la soirée, que tous les généraux de brigade et de division avaient été appelés d'urgence à Buenos-Aires pour entendre un exposé de la situation.

Le général Mario Benjamin Menendez, gouverneur militaire de l'archipel, était attendu à la Maison Rose pour faire part des conditions posées par les Britanniques. Il n'est pas arrivé à temps pour assister aux premières délibérations de ses pairs. On avait annoncé que la trêve avait été décidée après une rencontre sur le champ de bataille entre le gouverneur et le général Moore, chef du corps expéditionnaire britannique. Selon un communiqué officiel, il n'y aurait eu, en fait, qu'une « cessation non concertée des hostilités », et la réunion entre les deux chefs militaires se serait produite après.

Quelles sont les conditions posées par les Britanniques ? Aucune information officielle n'a été donnée à ce sujet. Selon certaines sources, Londres voudrait imposer une capitulation sans conditions, et en serait déjà à exiger les dommages de guerre, que le gouvernement de Buenos-Aires serait en droit de refuser, puisque la guerre n'a jamais été officiellement déclarée. Selon d'autres sources, il s'agirait seulement pour les dirigeants argentins d'accepter une défaite honorable en appliquant la résolution 502 du Conseil de sécurité des Nations unies, laquelle demande le retrait des troupes qui ont occupé les Malouines le 2 avril.

Que s'est-il passé à Port-Stanley ? Du côté officiel, les informations sont très rares. Les directeurs des différents organes d'information ont été convoqués à la présidence pour s'entendre annoncer de quelle façon ils devaient informer l'opinion. Est-ce qu'il y a eu débandade, comme la rumeur en a couru ici ? Il ne restait plus, disait-on lundi soir, qu'un millier d'Argentins en état de résister. Les autres se seraient dispersés ou auraient été faits prisonniers. Mais il ne s'agit pas d'informations données de source militaire.

Tout s'est passé extrêmement vite. La « bataille finale », attendue depuis deux semaines, a commencé vendredi soir. Deux attaques nocturnes ont suffi aux Britanniques pour désorganiser les défenses de leurs adversaires. Ils se trouvaient à environ 25 kilomètres de Port-Stanley. Après vingt-quatre heures de combat, ils n'en étaient plus, samedi, qu'à 15.

L'état-major argentin reconnaissait ce jour-là que l'adversaire s'était emparé de deux positions stratégiques, les monts Harriet et des Deux-Sœurs, mais minimisait l'avance britannique en l'évaluant à 3,5 kilomètres. Lundi encore, dans la matinée, la presse parlait d'un « repli tactique » face à un adversaire qui « tentait de se réorganiser » après avoir subi de nombreuses pertes. Les autorités s'efforçaient, néanmoins, de préparer l'opinion à ce qui allait suivre. Dimanche, elles annonçaient la percée des Britanniques en soulignant leur supériorité technologique. Lundi, un communiqué parlait du « courage » et de la « détermination » des troupes argentines face à un adversaire « supérieur en nombre, en moyens et en technologie ».

La deuxième offensive a été encore plus rapide que la première. Elle n'est terminée dix heures après avoir commencé. Les « marines », les Gurkhas et les parachutistes britanniques ont attaqué dimanche soir sur trois fronts. Ils se sont emparés des dernières collines qui restaient à prendre. A 16 h 30, lundi, l'état-major annonçait que des combats se livraient dans les faubourgs de Puerto-Argentino — le nom argentin de Port-Stanley. Peu de temps après, un communiqué disait qu'une trêve — ou plutôt « une cessation non concertée des hostilités » — s'était établie depuis 16 heures.

« Ecouter la voix du peuple »

Les milieux militaires expliquent — et justifient — la défaite de leurs troupes en parlant de la haute technologie de leurs adversaires. Ceux-ci, disent-ils, étaient équipés de lance-missiles portatifs, avec des projectiles à tête chercheuse orientées par les sources de chaleur. Ils disposaient d'équipements de transmission extrêmement perfectionnés.

Mais l'opinion se laissera-t-elle convaincre par de tels arguments ? Déjà, un homme a élevé la voix, l'un des rares responsables de parti qui possèdent du poids en Argentine. Il s'agit de M. Raul Alfonsin, dirigeant de la tendance de gauche du parti radical, la deuxième formation du pays.

Dès l'annonce de la défaite, il a publié une déclaration pour demander la démission du gouvernement militaire. « La voix du peuple dit assez, affirme-t-il. Assez de décadence, d'irrationnalité, assez de morts. Les canons se sont tus, et c'est l'heure d'écouter la voix du peuple. »

Le peuple, précise le dirigeant radical, ce sont les officiers et les soldats « qui ont lutté sur le front contre l'impérialisme », les ouvriers qui supportent la « rapine sans limite des richesses du pays », les intellectuels et les étudiants « qui ont vu détruire la liberté de penser », enfin « l'immense majorité des Argentins qui ne veulent plus être utilisés ou manipulés ».

Après avoir parlé des forces armées « qui ont vu compromises leur institution et leur mission par l'action d'une minorité prête à tout pour augmenter son pouvoir », M. Alfonsin conclut : « L'armée ne mérite pas ce destin. Le pays ne mérite pas ce gouvernement. (...) Il faut mettre tout de suite en marche une période de transition civile vers la démocratie. »

Depuis plusieurs mois, le dirigeant radical fait campagne en faveur d'une telle transition civile. Il estime qu'elle seule peut permettre une démocratisation voulue par la majorité. Il craint que, après la guerre, la vie politique ne se polarise entre les partisans d'une fausse démocratisation, destinée à préserver le statu quo économique et social ainsi que les alliances traditionnelles, et les tenants d'un régime nationaliste, autoritaire, « tiers-mondiste ».

Déjà des dissonances se sont manifestées, depuis deux mois, entre les plus hauts chefs militaires à propos de l'avenir du pays. Il y en a d'autres, plus immédiates. Alors que la trêve avait été conclue à Port-Stanley et que la reddition était proche, le chef de l'aviation, le général Lami Dozo, disait que les forces aériennes étaient en état de continuer la guerre. On verra dans les jours prochains si l'unité de l'armée peut résister à l'épreuve qui lui est infligée et si le chef de l'Etat est capable de la faire accepter par ses pairs.

CHARLES VANHECKE.

Londres soulagé

(Suite de la première page.)

« Des négociations sont en cours pour la reddition des troupes argentines sur les deux îles de l'archipel », a conclu Mme Thatcher. (Outre les sept mille soldats de Port-Stanley, une garnison d'environ deux mille hommes se trouve encore sur la Malouine occidentale.)

On apprend alors que lundi, le général Menendez et le général Moore (ou son second, le général Walters) se sont rencontrés. Le cessez-le-feu n'était alors que provisoire. Mais, à 1 heure G.M.T., les troupes argentines se rendaient. Il est trop tard, dit-on à Londres, pour un retrait dans l'honneur avec armes et bagages. Si l'on n'exige pas « une reddition inconditionnelle », tous les soldats argentins devront déposer leurs armes avant d'être autorisés à quitter l'archipel pour un pays tiers. La différence est purement sémantique, et il n'est pas sûr qu'elle permette aux dirigeants de Buenos-Aires de sauver la face.

Ces derniers n'ont toutefois pas le choix. Les troupes britanniques sont dans les rues de Port-Stanley. Les appelés argentins se rendent, visiblement soulagés que la guerre soit terminée, câblent les envoyés spéciaux de la presse londonienne.

Une opération parfaitement menée

L'opération a été parfaitement menée par les Britanniques, sans précipitation inutile. Chaque étape a été soigneusement préparée depuis l'arrivé de la flotte, fin avril. Les discussions menées par l'intermédiaire des Etats-Unis, puis du secrétaire général de l'ONU, ont été mises à profit pour resserrer l'étau autour des Argentins.

Malgré les quelques revers enregistrés par la Royal Navy, le calcul était bon. Mais la résistance a sans doute été plus forte que les Britanniques ne s'y attendaient, alors qu'elle a été de courte durée pour la reprise de Goose-Green et de Port-Stanley.

Les Britanniques rendent hommage en particulier aux pilotes argentins, dont le courage et l'habileté leur ont coûté très cher, même si l'aviation argentine a été stratégiquement mal employée, pour ne rien dire de la marine qui a brillé par son absence après le torpillage du General-Belgrano.

Le bilan est lourd du côté britannique. Sans doute plus de deux cent cinquante morts ou disparus et des centaines de blessés, sept navires coulés ou endommagés, une dizaine de chasseurs Harrier abattus. Du côté argentin, plus de sept cent cinquante victimes. Mais au fil des jours, l'opinion britannique, d'abord réticente, a accepté des pertes jugées inévitables et a même durci son attitude au fur et à mesure que la liste des victimes s'allongeait.

La victoire ne met pas fin à la crise. La revendication des Argentins sur les Malouines demeure et le souci des Britanniques est maintenant de conclure un armistice durable avec Buenos-Aires pour éviter une guerre d'usure contre les forces qui devront rester sur l'archipel et ensuite garantir l'avenir des quelque dix-huit cents habitants de l'île.

Depuis quelques jours, les fonctionnaires du Foreign Office et les collaborateurs de Mme Thatcher préparent cette nouvelle étape. Il est probable que, dans un premier temps, l'administration britannique sera rétablie telle qu'elle était avant l'invasion, ne serait-ce que pour des raisons symboliques. Bien qu'il ne soit pas tenu en grande estime au ministère des affaires étrangères, le gouverneur, M. Rex Hunt, pourrait retourner à Port-Stanley. Ce symbole du statut colonial pourrait cependant être remplacé par un gouverneur militaire, pour bien marquer le caractère provisoire de la situation.

A long terme, en effet, le rétablissement du statu quo ante paraît difficilement tenable. Le Foreign Office a proposé à Mme Thatcher sept options différentes, notamment la tutelle des Nations unies, l'indépendance des Falkland ou la mise en place d'un protectorat qui laisserait à la Grande-Bretagne la responsabilité des affaires étrangères et de la défense mais qui donnerait aux habitants des Malouines une large autonomie. Les doutes des alliés, les critiques des pays du tiers-monde contre le « colonialisme britannique » deviendraient ainsi sans fondements. La Grande-Bretagne pourrait aussi gagner plus facilement le concours de certains pays latino-américains sans lesquels la mise en valeur économique de l'archipel et de ses dépendances, souhaitée par le premier ministre, paraît pratiquement impossible.

Sans soutien international, la Grande-Bretagne serait d'autre part obligée de transformer les îles en une véritable forteresse afin de les mettre à l'abri d'une nouvelle attaque de l'Argentine. L'hypothèse est sérieusement envisagée à Londres. Les experts estiment qu'il y faudrait une garnison de quelque trois mille hommes (un nombre pratiquement deux fois supérieur à celui des civils vivant actuellement sur les îles) avec une défense aérienne, deux ou trois bâtiments de guerre mouillant dans la région et deux sous-marins. L'entretien d'une véritable armada coûterait, selon les experts, de 250 à 400 millions de livres par an, auxquels s'ajouteot environ 500 millions de livres d'investissements (à comparer avec les 6,6 millions de livres dépensés par le gouvernement britannique dans les Malouines de 1976 à 1980...).

C'est pourquoi la Grande-Bretagne souhaite pouvoir partager le fardeau avec plusieurs pays du continent américain, notamment avec les Etats-Unis.

DANIEL VERNET.

● *Trois habitants des Malouines*, trois femmes, ont été tués dans la nuit du dimanche au lundi 14 juin, par les tirs d'artillerie britanniques sur les abords de Port-Stanley. — (A.F.P.)

DIPLOMATIE

LA SESSION DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

Il ne faut pas sous-estimer « la force morale » du mouvement pacifiste

déclare le chancelier Schmidt

De notre envoyé spécial

New-York. — Une curieuse ambiance a marqué, lundi 14 juin, la reprise des travaux de la session spéciale de l'ONU sur le désarmement. Dans les couloirs, il n'était question que de guerres en cours, aux Malouines ou au Liban ; et, dans la rue, de nombreux policiers gardaient les ambassades des cinq puissances nucléaires (Etats-Unis, U.R.S.S., Chine, France et Grande-Bretagne) que des militants pacifistes s'étaient promis de « bloquer ».

Rien de comparable avec la manifestation géante de l'avant-veille à Central Park. Mais ces sit-in ont tout de même conduit à plus de mille six cents interpellations. Chaque fois qu'un groupe de protestataires était embarqué dans un car de police, un autre groupe venait le remplacer en chantant... « Désobéissance civile », après la remarquable discipline manifestée samedi et poursuivie le lendemain par une participation au nettoyage des rues qui a fait l'admiration des responsables municipaux.

A l'ONU, c'est la semaine des ténors. Après le chancelier Schmidt (lundi), on attendait M. Gromyko (mardi), Mme Thatcher (mercredi), puis MM. Reagan (jeudi) et Begin (vendredi). L'actualité interdisant aux principaux orateurs de simples envolées lyriques, chacun sera appelé à se justifier sur ses projets d'armement, ses opérations militaires récentes, ou, simplement, sur son refus de condamner les initiatives du voisin.

M. Schmidt, quant à lui, tire la leçon des manifestations pacifistes aux Etats-Unis et en Europe. Toute la fin de son discours de lundi a été consacrée à ces protestataires, sans le moindre sarcasme. « L'impatience des gens — et pas seulement des jeunes — est croissante, a dit le chancelier. Impatience à l'égard de gouvernements qui semblent se contenter de paroles, tandis qu'ils développent, produisent et installent des armes encore plus mortelles. Impatience à l'égard des responsables politiques qui permettent de consacrer des ressources de plus en plus importantes aux armements au lieu de combattre la faim et la pauvreté. » Or ces dernières « menacent la paix elles aussi ».

S'il n'approuve pas les idées des contestataires — sur le désarmement unilatéral, par exemple, — M. Schmidt a solennellement demandé qu'on les prenne au sérieux : « Nous ne devons pas sous-estimer la force morale, grande et positive, qui émerge du mouvement... Nous ne devons pas simplement repousser les membres de ce mouvement en les qualifiant d'amateurs... Ils sont appuyés par des savants de classe internationale. »

Le chancelier a plaidé avec insistance pour l'équilibre des forces. En Europe, notamment, « il ne peut y avoir de sécurité » tant que l'U.R.S.S. et ses alliés, surarmés seront en mesure d'exercer un « chantage politique ». Selon M. Schmidt, Moscou devrait accepter la proposition américaine d'éliminer toutes les armes nucléaires de théâtre, mais un « équilibre militaire stable » ne saurait se limiter aux engins atomiques : il faut arriver, « des deux côtés de l'Europe centrale », au même niveau d'armes classiques.

Ces résultats, a dit M. Schmidt, ne peuvent être atteints que « par des accords », donc des négociations. Sans citer M. Reagan (qui, jusqu'à une date récente, liait les négociations au comportement de l'U.R.S.S. dans le monde), il devait ajouter, au cours d'une conférence de presse : « Ces discussions sont trop importantes pour que l'un des deux camps les interrompe au nom de raisons idéologiques ou politiques. »

Autre remarque, adressée autant à Washington qu'à Moscon : « Le conflit Est-Ouest ne doit pas être transporté dans d'autres régions du monde... Le respect du non-alignement est un élément essentiel d'une politique globale pour la paix. » Le chancelier a appuyé, à ce propos, la proposition française de créer des zones de sécurité régionales dans le tiers-monde.

ROBERT SOLÉ.

LE PRÉSIDENT DU RWANDA EST REÇU A L'ÉLYSÉE

Arrivé dimanche 13 juin à Paris pour une « visite officielle de travail » de trois jours en France, le président Habyarimana du Rwanda est l'hôte à déjeuner, ce mardi, de M. Mitterrand à l'Elysée. Le général Habyarimana a eu, lundi, des entretiens avec MM. Jospin, premier secrétaire du P.S., Cheysson, ministre des relations extérieures, et Cot, ministre délégué à la coopération et au développement. Il devait recevoir, ce mardi, M. Hernu, ministre de la défense.

En février, à l'issue de la réunion, à Kigali, de la commission mixte de coopération franco-rwandaise, Paris s'est engagé à augmenter de 30 % en 1982 son aide au Rwanda.

A travers le monde

Indonésie

● RESULTATS OFFICIELS DES ELECTIONS DU 4 MAI. — Le ministre de l'intérieur, le général Amir Machmud, a annoncé mardi 15 juin que le parti gouvernemental Golkar avait remporté les élections du 4 mai avec 242 sièges contre 94 au P.P.P. (musulman) et 24 au P.D.I. (parti démocrate). La participation électorale a été de 91,4 %. Avec les personnalités nommées d'autre part, le gouvernement bénéficiera d'une majorité de près des trois quarts des sièges à l'Assemblée. — (Reuter.)

Maroc

● M. OUZZIN AHERDAN, FILS DU MINISTRE D'ETAT CHARGE DE LA COOPERATION, M. Mahjoubi Aherdan, a été appréhendé par la police jeudi 10 juin, apprend-on à Rabat. D'autre part, le premier numéro de la revue *Amazigh*, d'inspiration berbère, édité en arabe et paru il y a environ deux mois, a été saisi. M. Ouzzin Aherdan, qui portait le titre de directeur de la revue, était, en réalité, le représentant du ministre Aherdan à la tête de cette publication. M. Aherdan est, en effet, un défenseur bien connu de la tradition et de la langue berbères. — (Corresp.)

Namibie

● LA « LIGNE DE FRONT » ET LA NEGOCIATION. Réunis lundi 14 juin à Dar-Es-Salaam, les chefs d'Etat de la « ligne de front » et le président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) sont convenus d'une réponse commune à de nouvelles propositions de négociations du « groupe de contact » occidental sur la Namibie. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de cette session qui a duré six heures et a réuni, autour de M. Nyerere (Tanzanie), MM. Dos Santos (Angola), Machel (Mozambique), Quett Masire (Botswana), Kaunda (Zambie) et Mugabe (Zimbabwe). — (A.F.P., Reuter.)

Nouvelle-Zélande

● DEMISSION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS. — M. Derek Quigley a démissionné, lundi 14 juin, du gouvernement. M. Quigley, qui avait tenté, en 1980, d'évincer le premier ministre, M. Muldoon, avait récemment critiqué la politique de relance économique du gouvernement. Il a été remplacé par M. Anthony Friedlander. — (Reuter.)

EUROPE

Pologne

Les manifestations du 13 juin ont été très violentes dans plusieurs villes de province

Varsovie. — Deux cent trente-huit arrestations, un commissariat lapidé, des véhicules de police et des voitures particulières endommagées, des barricades dressées dans les rues, vingt-trois miliciens blessés, dont six grièvement — tel est le bilan officiel établi lundi par l'agence PAP des manifestations qui ont eu lieu, dimanche 13 juin, à Wroclaw et à Cracovie, à l'occasion du début du septième mois d'état de guerre.

Dimanche soir, l'agence avait, dans un premier temps, fait état « *d'affrontements de rue (...) rapidement et efficacement dispersés* ». Il apparaît maintenant qu'aucun de ces deux adverbes ne *traduit la réalité des faits*, sur lesquels on ne dispose toujours pas d'autres *informations* que celles données par les autorités au bout de près d'une *journée de réflexion*.

Si l'on en croit les dépêches de PAP, la manifestation de Wroclaw aurait duré près de quatorze heures. Peu après midi, un cortège *se* serait formé dans un quartier ouvrier, à la sortie des messes, et *se* serait dirigé vers le *dépôt* d'autobus où siégeait, pendant l'été *1980*, le comité inter-entreprises de grève de la région. *Les manifestants — des jeunes* gens pour la plupart — auraient *déposé des fleurs sous la plaque* commémorative scellée dans le *mur d'enceinte du dépôt* et devenue, depuis le 13 décembre, un *lieu de pèlerinage*, *comme* le carreau de la mine Wujek en Silésie, *ou la croix de fleurs entretenue* place de la Victoire à Varsovie *depuis la mort du cardinal* Wyczynski.

Après un *court moment* de recueillement, la plupart des manifestants se seraient dispersés tandis que cinq cents personnes seraient restées *sur place* malgré les injonctions de la milice. Ce groupe aurait grossi régulièrement jusqu'au moment où les forces de l'ordre auraient fait usage de grenades lacrymogènes et de canons à eau. Prenant la fuite, les manifestants se seraient regroupés *en plusieurs points* de la ville, changeant constamment de place et attaquant les miliciens à coups de bouteilles, de pots de fleurs et de pierres. *Les affrontements* auraient duré jusqu'à 2 h 30 du matin, lundi, et l'on compterait, parmi les cent vingt personnes *arrêtées* dans cette ville, six mineurs et quarante étudiants et lycéens.

De notre correspondant

C'est aussi à la sortie des messes qu'un cortège se serait formé à Cracovie dans le faubourg ouvrier de Nowa-Huta. La manifestation aurait été conduite « *par un groupe de jeunes gens se comportant de manière agressive* ». La police aurait chargé après *avoir appelé* à la *dispersion* et après qu'un de ses véhicules *eut été endommagé* à coups de pierres. Des groupes de cent à quatre *cents personnes se seraient* ensuite reformés en divers endroits de *Nowa-Huta* : à *ce moment-là*, des barricades auraient été dressées avec des rames de tramways, des poubelles et des bancs publics et un commissariat aurait été lapidé. Dans la soirée, un nouveau groupe de jeunes gens sortant aussi d'une messe, *se serait* joint aux premiers manifestants, ce que n'auraient pas fait, en revanche, les ouvriers sortant de l'aciérie Lénine. La milice aurait *été « obligée d'utiliser des grenades lacrymogènes »*.

A Gdansk, où un rassemblement « *de peu d'ampleur* » se serait organisé dans la matinée, il n'y aurait, en revanche, pas eu d'incident.

Des intellectuels demandent la levée de l'état de guerre

Cinquante-trois intellectuels viennent, pour leur part, d'adresser au Parlement un appel dans lequel ils demandent « *la levée, dans les délais les plus brefs, de l'état de guerre, la libération de tous les internés, l'amnistie pour toutes les personnes emprisonnées après le 13 décembre et l'ouverture d'une discussion politique avec les représentants de Solidarité* ». Les signataires, parmi lesquels on compte de nombreux professeurs, un membre de l'académie des sciences, des peintres, des architectes, des metteurs en scène, des acteurs, des journalistes et des médecins, se prononcent également en faveur des propositions faites par l'Eglise en mars dans les « *thèses sur la concorde nationale* ».

D'autre part, Radio-Solidarité, dont les émissions sont presque toujours rendues inaudibles à Varsovie, a mis en service une nouvelle station régionale à Gdansk, qui a émis pour la première fois le 8 juin. Cracovie et Katowice avaient déjà la leur depuis quelques *semaines*.

Le tribunal régional d'Opole a récemment condamné avec une *procédure sommaire, à des peines de trois* et *quatre ans de prison*, *trois ouvriers* d'une boulangerie industrielle qui avaient saboté une chaîne de production en coupant les circuits électriques. A Torun, quatre étudiants ont été condamnés à des peines de trois ans et trois ans et demi de détention pour la diffusion de tracts appelant aux manifestations du 3 mai. Le tribunal a affirmé qu'il « *avait prononcé, en raison du jeune âge des accusés, les peines les plus faibles* » prévues en pareil cas par les dispositions de l'état de guerre.

On a appris enfin que l'un des membres du présidium de Solidarité, *M. Waszkiewicz*, a été interné le 28 mai sur décision du tribunal de *Gdansk*, mais suivant aussi le vœu de ses avocats, en *hôpital* psychiatrique pour y subir un traitement obligatoire. Poursuivi pour avoir organisé le 13 décembre la grève du chantier *Lénine*. *M. Waszkiewicz a été* reconnu responsable de ses *actes*, *car soufrant d'une « psychose maniaco-dépressive »* dont il faut *penser* qu'elle *date de son* arrestation.

BERNARD GUETTA.

Le projet de visite du pape est mal accueilli par les autorités

De notre correspondant

Varsovie. — Le fait que les *manifestations* du 13 juin aient, une fois de plus, commencé à la *sortie des messes*, risque d'accroître encore la tension entre *l'Eglise et l'Etat* et de *peser sur* l'entretien que pourrait éventuellement avoir, avec le général Jaruzelski, Mgr Poggi, le représentant du Vatican, arrivé lundi à Varsovie.

Dimanche, en effet, les autorités polonaises avaient posé de *strictes conditions politiques* à la visite que le pape entend faire en *août en Pologne*. *Le* commentaire diffusé par l'agence PAP est tellement sec qu'on peut se demander si les pourparlers qui s'engagent avec *Mgr Poggi* n'auront pas pour simple objet de *déterminer* qui de *Varsovie* ou du Vatican prendra la responsabilité de reporter la visite *pontificale*.

Après avoir réaffirmé leur « *position permanente selon laquelle le pape, né polonais, sera un visiteur cordialement accueilli dans sa patrie* », les autorités refusent aussitôt, dans leur communiqué, le fait accompli de l'annonce du voyage par l'Eglise.

Le texte dit aussi : « *La visite de Sa Sainteté devra avoir un déroulement parfaitement sûr et tranquille, digne de son rang et utile à la nation et à la stabilité de l'Etat.* » Il faudrait, autrement dit, qu'elle ait le caractère d'une visite d'Etat impliquant un accueil par les autorités et excluant toute manifestation incontrôlée. Elle devrait ensuite « *contribuer au renforcement de la paix en Europe et dans le monde* », c'est-à-dire, en d'autres termes, consacrer, à travers l'appartenance de la Pologne au camp socialiste, le *statu quo* politique.

Le voyage pontifical, enfin, « *devrait être précédé d'accords détaillés sur son organisation auxquels sont indispensables des conditions socio-politiques adéquates [qui] dépendent des progrès de la normalisation en Pologne* ». Les « *efforts actifs* » poursuivis à cette fin par les autorités étant entravés par « *les forces perturbant la paix sociale* » et par « *la propagande agressive et les restrictions économiques (...) de certains cercles occidentaux* », ce qu'il reste à faire à l'Eglise est clair : manifester son opposition à ces entraves.

L'Eglise, en annonçant unilatéralement la visite de Jean-Paul II, avait acculé le général Jaruzelski, soit à engager une épreuve de force avec elle, soit à laisser la population s'exprimer en se rassemblant sur le chemin du pape. Après une longue réflexion, le régime a répondu que le voyage n'aurait lieu que si l'Eglise et son chef se soumettaient, ce qui revient (dans un premier temps ?) à claquer la porte au nez du souverain pontife. — B.G.

A la conférence internationale du travail

L'INTERVENTION D'UN REPRÉSENTANT DE SOLIDARITÉ PROVOQUE LA SORTIE DES DÉLÉGUÉS DE L'EST

(De notre correspondante.)

Genève. — Alors que, l'an passé, la présence de M. Walesa à la conférence internationale du travail avait soulevé un enthousiasme sans précédent, cette année-ci les travailleurs polonais n'ont pu être représentés à la réunion annuelle des travailleurs, employeurs et gouvernements du monde entier. Pourtant, le 14 juin, un membre de Solidarité, M. Bohdan Cywinski, porteur d'un pouvoir signé de la main de M. Walesa (document sorti clandestinement de Pologne), a participé à une réunion du groupe des travailleurs de la conférence, en tant qu'invité de la Confédération mondiale du travail.

Le droit à la parole lui fut accordé, conformément au règlement, par le président du groupe des travailleurs, M. Gerd Muhr, représentant les syndicats ouest-allemands. Aussitôt, le chef de la délégation des travailleurs soviétiques, M. Prokhorov, intervint pour s'y opposer. Le président tint bon. Le représentant soviétique et les autres délégués de l'Est menèrent alors grand tapage. M. Muhr fit valoir que des membres de Solidarité avaient le droit d'être représentés au sein des délégations de la Confédération internationale des syndicats libres et de la Confédération mondiale du travail, ajoutant que « ceux qui n'étaient pas contents pouvaient s'en aller ». Ce que firent les représentants des pays de l'Est, suivis de ceux de Cuba et du Mozambique. — L. V.

PROCHE-ORIENT

L'invasion du Liban

Démentant les informations de source israélienne selon lesquelles M. Arafat se serait réfugié dans « une ambassade étrangère à Beyrouth », l'agence palestinienne Wafa a indiqué, *lundi 14 juin, que le chef* de l'O.L.P. avait inspecté dans la journée les positions des forces palestino-progressistes à Beyrouth-Ouest et dans sa banlieue sud. Le dirigeant était accompagné par plusieurs hauts responsables de l'O.L.P., notamment Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces palestiniennes. Il a déclaré : « Aucune force au monde ne pourra nous contraindre à rendre nos armes. Malgré les campagnes de l'ennemi, la guerre psychologique, et malgré les destructions énormes à Saïda et à Tyr, ces deux villes combattent encore. Ceci est la confirmation du caractère inéluctable de *la victoire de la révolution palestinienne.* »

● **A *DAMAS*, le président Assad a réaffirmé que la Syrie « continuera à défendre la cause sacrée palestinienne, quels que soient les sacrifices ». Une délégation militaire soviétique de haut niveau, dirigée par le général Yarousov, commandant adjoint de l'armée de l'air, est arrivée dans la capitale syrienne.**

M. Begin pourrait laisser aux milices phalangistes le soin de « nettoyer » Beyrouth

Jérusalem. — Les dirigeants israéliens *dans* leur ensemble laissent *entendre* que cette fois l'offensive est bien terminée. Comme le ministre *de* la défense, M. Sharon, et le chef d'état-major, le général Eytan, ils ont réaffirmé que Tsahal *(l'armée israélienne)* n'allait pas rentrer dans le centre de Beyrouth. *Mais des doutes* à ce sujet se manifestent encore dans la presse et une partie de l'opinion, car voici près d'une semaine que le gouvernement prétend que l'opération « Paix pour la Galilée » a atteint ses objectifs.

Dans la journée du 14 juin, M. Sharon lui-même fait naître des soupçons sur ses intentions. Il a d'abord dit à des députés que les « *terroristes* » avaient déjà reçu un « *coup mortel* » et qu'une incursion au cœur de la capitale libanaise « *coûterait trop cher* ». Mais il a ensuite déclaré dans la soirée, en estimant à six mille hommes les effectifs de l'O.L.P. qui y sont retranchés, qu' « *il fallait maintenant examiner la façon de résoudre le problème...* ». Il a ajouté : « *Pour le moment nous n'avons pas de projets définitifs, le gouvernement n'a pas pris de décision, si bien qu'il* n'y *a pas de plan d'invasion de Beyrouth.* » Des *propos* pour le moins ambigus.

Maintenant qu'elle a fait sa jonction avec les milices phalangistes, l'armée israélienne se contenterait donc d'assiéger et d'asphyxier le réduit que représente Beyrouth-Ouest. Dans divers milieux politiques, *on souligne que cette attitude* d'attente aurait *été adoptée en raison* surtout du voyage — prévu de longue date — que M. Begin entreprend aux Etats-Unis. Le premier ministre devait quitter *Jérusalem* ce mardi 15 juin pour se rendre à New-York, où il doit *participer* à la conférence des Nations unies sur le désarmement, et *avoir la semaine* prochaine des entretiens avec le président Reagan et l'ensemble des dirigeants américains. Il s'agirait donc de ne pas hypothéquer ces conversations, qui revêtent une grande importance pour Israël dans *les circonstances actuelles*, c'est-à-dire de ne pas « embarrasser » le gouvernement américain, dont la « compréhension » a été jusqu'alors hautement appréciée en Israël.

Afin d'éviter autant que possible de nouvelles condamnations internationales et d'empêcher le développement des critiques de l'opposition israélienne, le gouvernement de M. Begin *pourrait, à terme*, laisser aux milices phalangistes le soin de « *nettoyer* » *Beyrouth*, car il semble improbable que Jérusalem laisse échapper l'occasion d'anéantir l'O.L.P. et sa direction.

De notre correspondant

Même en Israël, il paraît évident que les « *violations* » du cessez-le-feu imputées aux « *terroristes* » ces *derniers* jours n'ont été qu'un prétexte *pour parachever l'encerclement* de Beyrouth — opération qui a reçu *un nom de code particulier*, « *Oranim* » (les pins). On en veut pour preuve la demande pressante et sans condition d'un véritable cessez-le-feu émise par l'O.L.P. et transmise à deux reprises au *gouvernement* de Jérusalem par l'intermédiaire de l'*Egypte et de son ambassadeur* à Tel-Aviv, une *première* fois dans la nuit du 13 au 14 juin et une seconde fois douze heures *plus* tard, lundi. L'émissaire américain au Proche-Orient, M. Habib, serait, lui aussi, intervenu pour que cessent les combats.

NOUVEAUX « BILANS » DES PERTES ISRAÉLIENNES ET PALESTINIENNES

Le chef d'état-major israélien, le général Eytan, a fait, lundi 14 juin, un nouveau bilan des pertes de son armée : 170 morts, 700 blessés, une dizaine de disparus. Il a ajouté que 2 000 palestiniens et un millier de soldats syriens avaient été tués au cours des combats. Il a estimé le nombre des prisonniers à environ 6 800 Palestiniens et 80 Syriens.

De son côté, M. Mahmoud Labadi, porte-parole de l'O.L.P., a affirmé que le bilan des victimes des bombardements israéliens s'élevait, lundi, à 15 000 tués ou blessés. Il a ajouté que plus de 600 000 personnes avaient été déplacées et se retrouvaient sans foyer.

De source israélienne, on précise que les prisonniers ont été regroupés dans deux « camps de tri » *spéciaux* installés par l'armée à Iskandaroung, au sud de Tyr, dans l'ancienne « enclave » du commandant libanais dissident Saad Haddad.

L'intensité des derniers bombardements *sur Beyrouth a accru quelque* peu les protestations de certains journaux et de *l'opposition*, mais elles sont encore très mesurées. L'éditorialiste de *Haaretz* a invité le gouvernement mardi à *ne* pas transformer l'opération « *Paix pour la Galilée* » en opération « *Paix pour le Liban* ». Le *Jérusalem Post*, constatant le *dépassement* continuel des objectifs fixés au départ estime qu'il faut « *sauver la crédibilité d'Israël* » *et prendre* M. Sharon au mot quand il *prétend* malgré l'occupation de *Baabda, où se trouve la résidence* du *président* Sarkis, qu'Israël ne compte *pas* s'ingérer dans les affaires intérieures libanaises.

Le parti travailliste incite le gouvernement à « *laisser le Liban aux Libanais* », mais ne va pas plus loin. Ce qui *paraît confirmer* que *M. Pérès aurait décidé de ne rien* faire durant le séjour du premier ministre à Washington qui puisse le gêner et faire croire que le « consensus national » est remis en cause.

Deux autres *mouvements* d'opposition se *montrent beaucoup* plus virulents. M. Meir Pail, président du *parti* Cheli (qui n'est *plus* représenté à la *Knesset*), affirme que des soldats sont morts non pas pour la *défense d'Israël mais pour « la conquête »* du Liban et pour établir *à Beyrouth un « gouvernement fantoche »*. Il déclare que l'action de M. Sharon est « *un crime* » contre Israël, le Liban et les Palestiniens. Mme Choulamit Aloni, du Mouvement pour les droits civiques (allié au parti travailliste), a envoyé un *télégramme* à *M. Begin pour lui* demander d'annuler son voyage afin de ne pas laisser la conduite de l'Etat « *entre les mains de M. Sharon* ».

Ce sont là des réactions pour l'instant très minoritaires. Des journaux tels que l'organe du parti national religieux défendent la « *mission* » de l'armée au Liban en *soulignant qu'*« *une solution politique* » doit être trouvée. Le quotidien du *soir Yediot Aharonot*, le *plus lu* en Israël, reprend une opinion très répandue en invitant le gouvernement à ne pas tenir compte des protestations internationales parce que « *le monde entier* », quelle que soit l'étendue de l'*opération au Liban*, aurait de toute façon *dénoncé* Israël. Il accuse les gouvernements et *médias étrangers* de se livrer à une campagne de dénigrement « *afin d'affaiblir une fois de plus la position d'Israël à la table des négociations* ».

A propos des destructions causées par l'armée israélienne, M. Begin s'est encore livré à des comparaisons. *Il a estimé que le refuge* trouvé par les dirigeants de l'O.L.P. au milieu de la population civile ressemblait à celui de Hitler dans son bunker à Berlin. D'autre part, il a déclaré devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la *Knesset*, *que l'opinion* mondiale avait oublié que des bombardements massifs avaient pu, au cours de l'histoire, être justifiés comme celui de Dresde en Allemagne, à la fin de la guerre mondiale. Devant les députés, il a reconnu que ses *entretiens à Washington seraient peut-être « délicats »*. Cependant, dans les milieux diplomatiques de Jérusalem, on estime que l'attitude de Washington ne devrait guère changer. On relève que, jusqu'à présent, les Américains n'ont rien fait pour démentir que *leurs intérêts* coïncidaient finalement avec ceux d'Israël.

On note encore à Jérusalem que *M. Haig* a exprimé *les mêmes vues* que celles du gouvernement de M. Begin en *déclarant* qu'il n'était *pas question* de revenir au *statu quo* ante au Liban et que « *tous les éléments étrangers* » à ce pays devaient le quitter.

FRANCIS CORNU.

par les forces israéliennes

est arrivée dimanche dans la capitale syrienne.

● A WASHINGTON, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, a entamé, lundi, des entretiens au département d'Etat et au Pentagone. M. Ali, qui a rencontré M. Haig, a indiqué qu'il partageait la position américaine sur la nécessité d'un renforcement de l'autorité du gouvernement libanais. « Je ne vois pas de contradiction entre notre position et celle du gouvernement américain », a dit le ministre, qui doit être reçu mercredi par M. Reagan. Le département d'Etat avait souligné auparavant qu'un retrait de toutes les « forces étrangères » au Liban était, pour Washington, un « élément essentiel » au rétablissement de l'autorité du gouvernement libanais.

● AUX NATIONS UNIES, M. Javier Perez de Cuellar s'est abstenu dans le rapport semestriel sur les activités de la FINUL, présenté lundi, de formuler toute recommandation sur la reconduction du mandat de la force intérimaire des Nations unies au Liban. Le secrétaire général a seulement indiqué qu'il présenterait un additif à ce document « ultérieurement ».

● A BEYROUTH, l'ambassadeur soviétique au Liban, M. Soldatov, a indiqué au cours d'un entretien avec M. Georges Habache, secrétaire général du F.P.L.P., que des bâtiments de la flotte soviétique, dont un sous-marin nucléaire, faisaient mouvement vers la Méditerranée orientale. A Washington, le Pentagone a indiqué que la présence de la flotte soviétique en Méditerranée ne présentait pas de caractère « inhabituel », en précisant que celle-ci comprenait actuellement trente et un bâtiments, dont le porte-hélicoptères « Leningrad ». Les Etats-Unis ont de leur côté renforcé leur présence navale pour être en mesure d'évacuer les quatre mille deux cent cinquante Américains qui se trouvent au Liban. Le porte-avions « Kennedy » et cinq bâtiments de débarquement, avec environ mille huit cents marines à bord, se trouvent en alerte à proximité des côtes. — (A.F.P., Reuter.)

Beyrouth est là, à leurs pieds...

(Suite de la première page.)

Les soldats de l'armée libanaise, en uniforme bien propre, mais sans arme, font les gendarmes au carrefour, histoire de mettre un peu d'ordre dans la visite. Certains, presque à la chaîne, prennent dans leurs bras les gosses qui vont orner de quelques jonquilles les casques des héros. Sur la tourelle d'un Centurion, un jeune Israélien se fait beau, un coup de peigne et de rasoir pour une barbe de huit jours. D'autres font la queue au café où le chekel a cours, le patron s'excusant de rendre en monnaie du cru.

Du haut d'un transport de troupes, trois troufions au visage crasseux répondent, tant bien que mal, d'un sourire gêné, aux questions pressées de leurs « hôtes ».

« D'où venez-vous ?

— ...

— Where do you come from ?

— ... »

On échange, un instant, des regards embarrassés, déjà prêts à se morfondre face au barrage des langues, quand, d'en haut, le serveur de la mitrailleuse se lance en arabe. Les Libanais en restent cois, un brin déçus apparemment. Pardi, on peut être juif et né au Yémen ! Autographes, photos-souvenirs : un jour mémorable...

Sur une terrasse voisine, un jeune milicien phalangiste se mesure au tric-trac avec un des nouveaux venus. Çà et là, on discute ferme, des guerres d'hier et de celle d'aujourd'hui. De demain aussi. Les Palestiniens ? « Ils sont pris dans la nasse, l'artillerie en haut et la marine en face... » « Les terroristes ont perdu. » « Mais les autres, ceux des camps ? » « Des camps de terroristes ? » « Non, les autres : les gens, la population... » « Qu'ils vivent ceux-là... » « Mais où ? » « Où ils veulent. Partout... »

Dans un petit château transformé en Q.G., le colonel commandant l'unité répète, inlassable, que l'opération s'achève, qu'il reste « quelques poches », sans plus. « Nous n'entrerons pas dans Beyrouth, assure-t-il, nous ne voulons pas risquer les vies de milliers de civils... » « Et les mille morts de Saïda, dénombrés par la Croix-Rouge ?... » « Les bombardements des quartiers résidentiels de Beyrouth-Ouest ?... » « Nous avons toujours tout entrepris pour épargner les non-combattants... »

Sur un terre-plein, au détour de la route de Damas, cinq blindés ont pris position, canons tournés vers la Syrie. Là encore, on vient de tout le quartier les couvrir de fleurs comme en 1976...

Mais voilà que la mémoire se fait courte. Ont-ils donc oublié, ceux qui font fête aujourd'hui, qu'ils fleurissaient alors d'autres chars et d'autres soldats, les accueillaient sous une pluie de riz et les gavaient de dragées. Chars et soldats libérateurs, qui avaient dévalé la montagne mais venaient... de Damas. Temps lointains, six ans à peine, où « cheikh Pierre » — M. Pierre Gemayel, chef historique des Phalanges — saluait « le courage et l'intelligence du frère Assad » et célébrait avec emphase « l'arabité du Liban »... Qu'importe, de Baabda à Jounieh, on se moque bien aujourd'hui des caprices de l'histoire.

Tsahal veille et Beyrouth est calme. A peine, çà et là, quelques rafales d'armes légères. Un silence étonnant, presque gênant, comme l'Ouest n'en a de très longtemps connu. Seules bruissent les rumeurs, incessantes. On « les » a vus partout. « Ils » sont à l'aéroport. « Ils » sont aux portes des camps. On dément, rien n'y fait.

Boulevards et rues déserts où l'on s'aventure sans trop en croire ses yeux. Les abords des grands camps palestiniens de Sabra et de Chatila, d'ordinaire grouillants de monde, sans cesse parcourus de flux et de reflux désordonnés de fedayins armés jusqu'aux dents, ressemblent à un terrain vague abandonné de tous. Deux hommes derrière une mitrailleuse lourde montée sur le châssis d'un camion, là sur un pont. Un autre assis près d'une batterie de D.C.A. C'est tout. Plus loin, vers le front de Khalde, des dizaines d'autres se reposent dans les fossés de leurs nuits sans sommeil. L'Ouest paraît abasourdi...

Dans les quartiers du centre, la plupart des échopes ont baissé le rideau. On ne circule guère sur Mazraa, qui ne sait vivre que dans le vacarme. Des miliciens se regroupent à certains carrefours mais la horde des soldats à demi-perdus qui, hier encore, se répandait dans les rues s'est comme évanouie. Beyrouth attend, dans une tension muette, presque insoutenable. On sait, on sait trop qu'« ils » sont là, campés à deux pas du palais présidentiel, dernier vestige d'un Etat fantôme. On le sait mais on n'arrive pas à y croire.

Surpris, malgré huit jours de guerre, incrédules encore, les Beyrouthins de l'ouest cherchent à comprendre, sans y parvenir. Cette torpeur les inquiète, eux qui savent trop qu'elle est ici toujours grosse de tempêtes. Ils attendent, prêts à tout, à l'écoute d'une radio qui leur dira, avant même le premier obus, si l'on a décidé le pire.

Ils ont appris sur le coup de midi que l'Etat, leur Etat, prenait le café sur une terrasse de Baabda, quelques-uns de leurs ministres — ceux qui avaient pu venir — concoctaient tout près de là un « comité de salut national » destiné à réunir autour d'une table des Libanais qui ne se sont plus vus depuis sept ans.

Cela n'a guère duré. De sa citadelle de Moukhtara, au cœur du Chouf druze occupé par les Israéliens, M. Walid Joumblatt a déchiré ces beaux plans. La rumeur le disait sur le départ pour Baabda, grâce aux bons soins de l'ambassadeur américain. Il a dit non. Se refusant à négocier sous la « protection » des blindés de l'Etat juif et contestant la représentativité du comité proposé, tant du côté chrétien — du fait notamment de l'absence de partisans de M. Franjieh — que du côté musulman. A l'Ouest, la plupart des responsables politiques se sont vite félicités de cette défection, pourtant, certains proches de M. Joumblatt, qui l'avaient poussé à accepter cette « dernière chance », ne cachent pas aujourd'hui leur amertume et leurs craintes. « Walid, expliquent-ils, souffre des critiques sévères dont il est l'objet, pour avoir, comme certains l'en accusent, livré le Chouf sans combattre. Encerclé par les Israéliens dans son propre château, il ne veut plus bouger. Il est trop loin de la tension et de la confusion qui règnent à Beyrouth. »

Dans l'entourage de M. Bechir Gemayel, on se contente de faire porter toute la responsabilité de l'échec sur le chef du Mouvement national. « Il a jugé bon de bloquer le processus politique. C'est à lui et à lui seul qu'il faudra s'en prendre si demain le canon tonne à nouveau. » Comme si, en effet, par expérience, chacun connaissait déjà la suite.

Dans son palais, M. Sarkis a donc attendu en vain tout un après-midi. Un palais vide où l'Etat ne semble plus se réduire qu'à son protocole, quand les gardes tapent le carton devant un dessin animé ou lorgnent les « blindés ennemis » qui crapahutent à moins de 200 mètres. Faute de salut public, on songe à un gouvernement d'exception. Ce serait bien le moins, mais avec qui et pour quoi faire ?

La capitale s'est réveillée, ce mardi, presque étonnée de n'avoir encore rien vu venir. Le Liban officiel a, il est vrai, existé un moment à la tombée de la nuit. Le temps d'une entrevue entre M. Sarkis et M. Habib, venu de Damas par la route. On s'y est, dit-on, surtout préoccupé d'éviter une « bataille de Beyrouth ». Il en est pourtant plus d'un qui ne voit d'autre issue que dans un nouveau round, peut-être le dernier.

DOMINIQUE POUCHIN.

« JE ME PRÉSENTE : GÉNÉRAL SHARON »

Beyrouth (A.F.P.). — « Je me présente : général Ariel Sharon, ministre de la défense. » C'est en ces termes que le chef suprême des forces armées israéliennes s'est adressé au commandant libanais du poste de police de Baabda, localité proche de Beyrouth, où se trouve le palais présidentiel, en faisant irruption dans son bureau dimanche soir 13 juin. Selon le quotidien libanais Al Nahar, le général Sharon a ensuite présenté au lieutenant-colonel Rafic Al Hassan sa suite de douze généraux qui avaient pénétré dans Baabda à la tête d'une brigade blindée.

Le général Sharon a ensuite dit au colonel Hassan et à ses hommes : « Vous êtes encerclés, si vous essayez de tirer, nous riposterons avec force », avant d'ajouter : « Les Israéliens ne sont pas venus pour combattre les forces de l'ordre libanaises, mais pour sauver la population des Syriens et des Palestiniens. »

Le général a alors demandé à l'officier libanais de sortir de son bureau. Prenant place dans le fauteuil de son interlocuteur, le ministre de la défense a fait entrer les photographes qui l'accompagnaient. Toujours selon le récit d'Al Nahar, le général Sharon a donné l'ordre que l'on prépare dix chambres pour ses officiers. Il a quitté Baabda au bout d'une heure, laissant derrière lui quatre généraux et d'autres officiers israéliens. Peu après, ces derniers devaient permettre au lieutenant-colonel Hassan d'aller « rendre compte de ce qui était arrivé » au président de la République.

● Les œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte — présents au Liban dans quatre centres d'assistance, dont deux situés dans les zones de combat actuelles — lancent un appel à la générosité. Les dons peuvent être adressés aux OHFOM, 4, avenue Marceau, 75008 Paris (C.C.P. 3514-54-W, en précisant « pour le Liban »).

Les relations entre Damas et l'O.L.P. : une alliance conflictuelle

Les relations entre la Syrie et l'O.L.P. n'ont jamais été au beau fixe et ont évolué en dents de scie au gré d'événements politiques souvent interprétés contradictoirement par les deux parties, dont l'alliance demeure conflictuelle. Créée en 1964, l'Organisation de libération de la Palestine avait été au départ l'instrument des pays arabes. Elle ne devint le porte-parole du mouvement national palestinien qu'au début de 1969, lorsque le Fath de M. Yasser Arafat réussit à prendre le contrôle effectif de tous les organes de la résistance palestinienne.

L'émergence de l'O.L.P. en tant que force palestinienne indépendante des régimes arabes ne pouvait qu'irriter les dirigeants baasistes de Damas, persuadés d'être les seuls vrais défenseurs de la cause palestinienne. Ils avaient créé à cet effet en 1967 leur propre organisation palestinienne, la Saïka, une émanation directe du Baas, et avaient placé à sa tête leur homme lige, Zoheir Mohsen, avec l'espoir d'imposer leur tutelle à l'ensemble du mouvement palestinien.

La Saïka, qui adhère en juillet 1968 à l'O.L.P., devint le cheval de Troie de Damas au sein de la centrale palestinienne et Zoheir Mohsen le candidat de la Syrie à la succession de M. Arafat, jugé « trop rétif ». Dès mai 1969, Damas réglemente sévèrement l'action des organisations palestiniennes, leur interdisent pratiquement de mener des opérations à partir de son territoire contre les positions israéliennes.

Le comité exécutif de l'O.L.P., présidé par M. Arafat, tient toujours ses assises à Damas, qui continue à soutenir l'organisation palestinienne politiquement, militairement et économiquement, mais entend garder une totale liberté d'action à l'égard d'Israël. L'alliance qui s'instaure désormais entre Syriens et Palestiniens demeurera strictement d'ordre tactique et n'exclut pas les divergences politiques liées à la solution du conflit israélo-arabe.

La guerre d'octobre 1973 met une sourdine à ces divergences, qui d'ailleurs ne sont jamais étalées en public. En juillet 1974, une rencontre Arafat-Assad — suivie d'une déclaration du président syrien qui affirme que son pays considère l'O.L.P. comme « le représentant légitime du peuple palestinien » — suscite un climat d'euphorie dans les relations entre Damas et l'organisation palestinienne.

La guerre civile au Liban mettra cependant à rude épreuve la solidarité retrouvée. Durant les premiers mois du conflit, le président Assad appuie discrètement le camp palestino-progressiste en lui fournissant armements et soutien logistique. Mais le régime syrien n'entend nullement favoriser le triomphe de la gauche libanaise. Se posant en médiateur, le président Assad fera tout pour empêcher une victoire sur le terrain des palestino-progressistes. D'abord en utilisant les milices de la Saïka, qui s'opposent, les armes à la main, à leurs frères palestiniens, ensuite en intervenant militairement.

Le 19 janvier 1976, des unités de l'Armée de libération palestinienne (A.L.P.), encadrée par des officiers syriens et totalement dévouée à Damas, pénètrent au Liban avec la caution du département d'Etat américain, qui reconnaît au président Assad « un rôle constructif au Liban ». Les Palestiniens parlent d'un « complot syro-américain » destiné à les neutraliser et affirment qu'« aucun régime ne pourra leur imposer une tutelle ». Le 1er juin, c'est l'armée syrienne régulière — six mille hommes, portés par la suite à trente mille — qui intervient en force et occupe en moins d'une semaine les départements de l'Akkar et de la Bekaa.

La rupture semble désormais consommée entre les palestino-progressistes et Damas, dont l'intervention a été cautionnée par le président libanais Frangié et la plupart des dirigeants chrétiens persuadés de la volonté du président Assad de mettre au pas la résistance palestinienne. Les événements se précipitant : le 6 juin 1976, les unités de la Saïka sont liquidées en l'espace de quelques heures par les forces de l'O.L.P. ; le 13 juillet, les premiers affrontements sérieux opposent les Palestiniens à l'armée syrienne ; le 28 septembre, la guerre devient totale avec l'offensive de grand style menée par les Syriens pour déloger les forces palestino-progressistes des positions qu'elles avaient occupées dans le Haut-Metn.

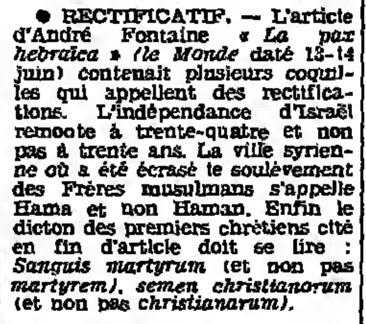
Sur le point de remporter la « bataille de la montagne » contre les chrétiens, les palestino-progressistes sont peu à peu acculés à la défaite. Ils ne sont sauvés qu'in extremis par le roi Khaled d'Arabie Saoudite, qui convoque le 18 octobre à Ryad un sommet quadripartite (Egypte, Syrie, Arabie Saoudite et O.L.P.) qui met pratiquement fin à la guerre civile au Liban et réconcilie, une fois de plus, le président Assad et M. Yasser Arafat.

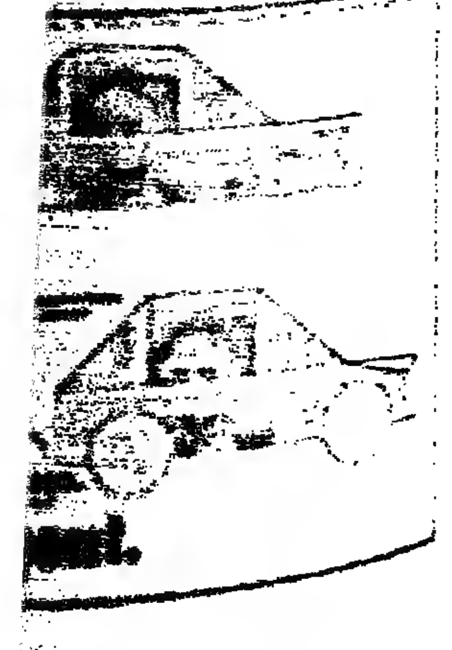
Les rapports entre Damas et l'O.L.P. se normalisent lentement. Ils s'améliorent franchement, à partir d'août 1977, avec la détérioration des relations entre la Syrie et l'O.L.P., d'une part, l'Egypte, d'autre part, et la visite du président Sadate en Israël en novembre de la même année. Un arrière-goût d'amertume et une méfiance marquée président aux destinées de l'alliance syro-palestinienne. Mais, s'estimant également menacés par les « menées agressives d'Israël » et la politique de Camp David, les deux partenaires de cette alliance s'efforcent, dans la mesure du possible, de reléguer à l'arrière-plan leurs divergences. C'est ainsi que le malaise suscité à Damas par certaines « ouvertures » de l'O.L.P. jugées « trop conciliantes » et, plus récemment encore, par l'appui accordé par M. Yasser Arafat au plan Fahd s'est rapidement dissipé.

En fait, le principal ciment de l'axe O.L.P.-Damas a été l'intransigeance de Jérusalem, qui a jeté M. Yasser Arafat dans les bras de la Syrie, le seul pays arabe qui peut lui fournir l'assistance militaire et logistique dont il a besoin pour mener sa lutte contre Israël. L'expérience de la guerre civile libanaise a montré, toutefois, que la Syrie était prête à lâcher son allié palestinien lorsque ses propres intérêts nationaux étaient en jeu.

JEAN GUEYRAS.

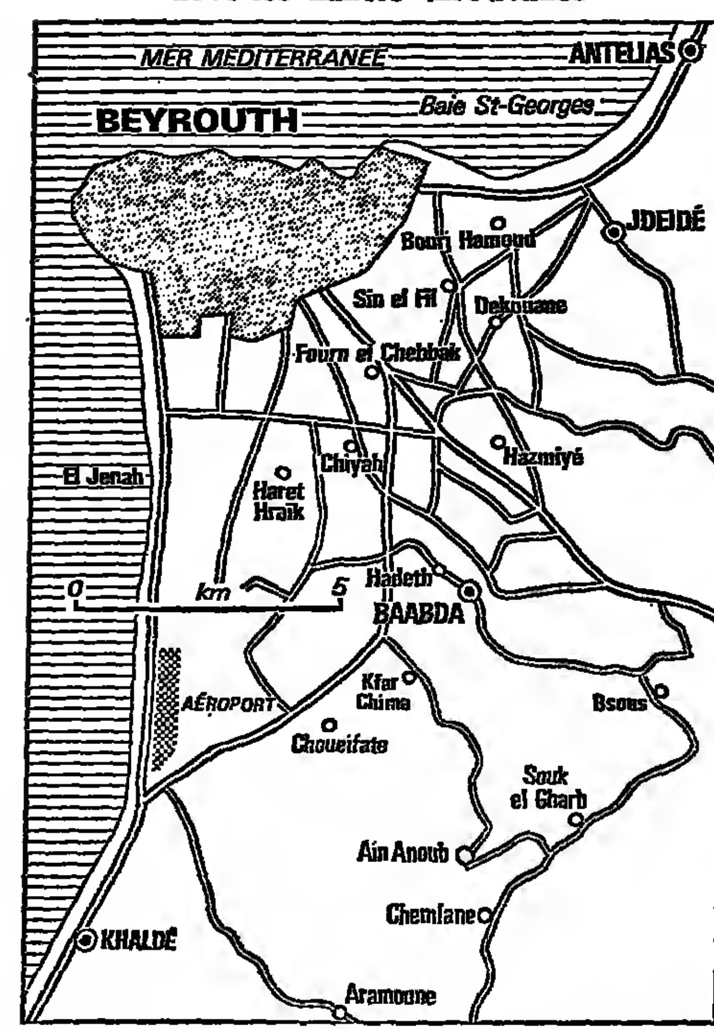
● RECTIFICATIF. — L'article d'André Fontaine « La pax hebraica » (le Monde daté 13-14 juin) contenait plusieurs coquilles qui appellent des rectifications. L'indépendance d'Israël remonte à trente-quatre et non pas à trente ans. La ville syrienne où a été écrasé le soulèvement des Frères musulmans s'appelle Hama et non Haman. Enfin le dicton des premiers chrétiens cité en fin d'article doit se lire : Sanguis martyrum (et non pas martyrem), semen christianorum (et non pas christianarum).





L'INVASION DU LIBAN PAR ISRAËL

Les forces israéliennes ont fait leur jonction avec les milices chrétiennes



Beyrouth a connu, lundi 14, sa journée la plus confuse depuis le début de l'invasion israélienne du Liban le 6 juin. L'armée israélienne a renforcé son étau autour de la capitale en traversant la route Beyrouth-Damas à l'est et au nord du quartier de Baabda, en se rapprochant des camps palestiniens et en occupant des positions précédemment syriennes. Tous ces mouvements extrêmement spectaculaires, puisqu'ils mettent en œuvre des centaines de blindés, se sont déroulés pratiquement sans combat, l'armée libanaise qui contrôlait ces régions n'étant pas intervenue. Plusieurs milliers d'Israéliens forment un cordon à la périphérie sud de Beyrouth. Ils ont fait leur jonction sur leur aile droite avec les milices chrétiennes de M. Bechir Gemayel, au nord de Hadeth, et contrôlent par leur intermédiaire les accès de la capitale par l'est. A l'intérieur de la capitale libanaise, les unités de l'O.L.P. ont pris position dans les rues, armées de lance-roquettes, d'armes automatiques, et patrouillent dans des jeeps.

Contrairement à ce qui avait été annoncé lundi, les Israéliens n'ont pas occupé l'aéroport de Beyrouth, mais leurs blindés se trouvaient, selon Jérusalem, à proximité des pistes de l'aéroport. Aucun appareil militaire n'a survolé la capitale et l'armée israélienne n'a lancé aucune attaque contre les camps de réfugiés palestiniens, contrairement aux rumeurs qui avaient couru dans la matinée de lundi. En revanche, une colonne israélienne s'est engagée en début d'après-midi sur une route tournant le dos à Beyrouth vers le nord-est, en direction de la montagne libanaise. L'objectif pourrait être, selon la radio de Beyrouth, la bourgade de montagne de Aintoura, sur le versant méditerranéen des monts Sannine. Sur son versant opposé se trouve Zahlé, dans la Bekaa, où les Syriens tiennent encore d'importantes positions. Ce mouvement vers le nord-est des blindés israéliens, alors que tout le monde s'attendait à les voir déboucher sur Beyrouth et ses camps palestiniens, laisse planer l'incertitude sur les intentions des Israéliens sur le plan militaire.

A l'issue d'un voyage à Ryad

LE PRÉSIDENT MOUBARAK SOULIGNE L'ENTENTE ENTRE L'ÉGYPTE ET L'ARABIE SAOUDITE

Le Caire *(A.F.P.)*. — Le président Moubarak a regagné Le Caire lundi après-midi 14 juin, venant de Ryad où il s'était rendu pour présenter ses condoléances à la famille royale à la suite du décès du roi Khaled. Avant son départ de Ryad, il a déclaré qu'« *une entente commune régnait sur toutes les questions entre l'Egypte et l'Arabie Saoudite* ». Il a indiqué que des « *relations d'amitié étroite le liait au roi Fahd depuis le temps où ce dernier était prince héritier et quand lui-même était vice-président* ». Il a affirmé que sa rencontre avec le roi Fahd avait été très amicale malgré la rupture entre Le Caire et Ryad.

Les relations entre l'Arabie Saoudite et l'Egypte ont été rompues en 1979 à la suite de la conclusion, la même année, du traité de paix égypto-israélien.

A Ryad, le roi Fahd a reçu lundi l'hommage de plusieurs milliers de Saoudiens. Au cours d'une cérémonie restreinte qui a duré plusieurs heures et était retransmise par la télévision, tous les membres de la famille royale, gouverneurs et émirs des régions du royaume sont également venus présenter au nouveau souverain wahabite leurs condoléances pour le décès du roi Khaled et l'assurer de leur appui.

Plusieurs officiers et représentants des forces armées ont salué le roi, qui se tenait debout entouré du prince héritier et vice-premier ministre, Abdallah Ebn Abdel Aziz, et du ministre de la défense, le prince sultan.

Le secrétaire général du Quai d'Orsay se rend à Beyrouth pour manifester la solidarité de Paris

Le gouvernement français a « solennellement » demandé lundi soir 14 juin, à Israël de mettre un terme aux combats qui se déroulent dans la banlieue de Beyrouth malgré les cessez-le-feu proclamés par Jérusalem. M. Mitterrand a décidé d'envoyer ce mardi dans la capitale libanaise, M. Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay et ancien directeur de la Croix-Rouge française, pour faire part au président Sarkis, de la solidarité de la France.

Cet appel qui constitue une nouvelle condamnation de l'action israélienne après celle formulée par M. Mitterrand au cours de sa conférence de presse, traduit la volonté de Paris de préserver ses liens avec le monde arabe et de marquer ses distances avec la politique de force de M. Begin, au moment où des voix arabes s'élèvent pour déplorer la mollesse des réactions françaises et s'étonner que la visite de M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, ait été maintenue.

En France, d'anciens collaborateurs du général de Gaulle, comme M. Couve de Murville, d'éminents arabisants et spécialistes du monde musulman ont exprimé leur consternation. Pour sa part, M. Marchais, a demandé lundi une entrevue au chef de l'Etat. En donnant cette information, M. Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a présenté une déclaration sur le Liban adoptée par cette instance, dans laquelle le parti communiste souligne « *l'urgence extrême* » de la situation « *résultant de l'agression israélienne* ».

Ce texte insiste aussi sur le « *rôle que la France peut jouer pour l'arrêt immédiat des massacres* ». Il rappelle que la France qui est président en exercice du Conseil de sécurité « *doit tout mettre en œuvre pour imposer le respect de la résolution des Nations unies qui demande à Israël d'arrêter les combats et de retirer sans condition ses troupes du Liban* ». Le bureau politique a, en outre, décidé d'engager une « *grande campagne de solidarité à la radio et à la télévision, en faveur des victimes libanaises et palestiniennes* ».

La publication du communiqué de l'Elysée est survenue également après l'audience accordé lundi après-midi par M. Mitterrand à M. Sahnoun, ambassadeur d'Algérie en France, venu lui faire ses adieux avant de rejoindre son poste de représentant auprès des Nations unies. M. Sahnoun a précisé que le président Chadli Bendjedid lui a demandé d'évoquer la situation au Liban et a souligné que l'Algérie et le monde arabe attendent de la France et de l'Europe « *des actions immédiates et fermes pour exiger le retrait sans délai des forces israéliennes du Sud-Liban* ».

Selon M. Sahnoun, « *les gouvernements et les peuples arabes ne peuvent pas rester les bras croisés pendant qu'on massacre leurs frères et qu'on essaie de faire disparaître de la surface du globe le peuple palestinien, vaillant et héroïque, qui ne demande que le respect de ses droits* ».

MM. Cheysson et Bérégovoy à Ryad

D'autre part, M. Mitterrand a décidé que M. Cheysson partirait pour Ryad mardi en fin de matinée en compagnie de M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, à la suite de l'accession au trône du roi Fahd. De ce fait, M. Cheysson a annulé le déjeuner qu'il devait avoir avec M. Shamir — *mais c'est M. Gaston Defferre qui l'offrira à sa place* — et a avancé à mardi matin la séance de travail prévue pour l'après-midi. M. Mitterrand a décidé de recevoir le chef de la diplomatie israélienne à 17 h 30.

M. Cheysson a expliqué que sa rencontre avec M. Shamir fait partie des efforts qu'il déploie pour rencontrer les ministres des affaires étrangères de tous les pays intéressés qu'ils soient « *extérieurs à la zone du Proche-Orient* », comme le secrétaire d'Etat américain et son collègue soviétique qu'il a vus la semaine dernière, qu'ils « *appartiennent à la zone mais soient extérieurs aux combats* », comme les ministres des affaires étrangères de Turquie et d'Arabie Saoudite, ou directement impliqués dans le conflit, comme M. Kaddoumi, responsable des affaires extérieures de l'O.L.P.

Ces explications semblaient répondre à diverses critiques, en particulier à une démarche de MM. Claude Bourdet et Francis Kahn, au nom de l'Association France-Palestine pour protester contre la venue à Paris de M. Shamir et demander la « *reconnaissance officielle de l'O.L.P.* », seule « *réponse politique adéquate à la tentative d'anéantissement du peuple palestinien* ». — P. B.

MALGRÉ LA VIOLENCE DE SES TERMES

L'avertissement de Moscou à Israël semble surtout destiné à prendre date

De notre correspondant

Moscou. — Absente du conflit libanais et incapable de faire cesser les combats, l'Union soviétique tente de rentrer dans le jeu en durcissant le ton. Une « *déclaration du gouvernement soviétique* », publiée lundi soir 14 juin, adresse une mise en garde tant à Israël qu'aux Etats-Unis, rappelant que l'U.R.S.S. est directement concernée par la situation au Proche-Orient. « *Ceux qui président actuellement à la politique d'Israël*, dit cette déclaration, *ne devraient pas oublier que le Proche-Orient est une région située à proximité des frontières sud de l'Union soviétique et que les événements dans cette région ne manquent pas de toucher les intérêts de l'U.R.S.S. Nous en avertissons Israël.* »

Pour donner plus de poids à cet avertissement, le gouvernement soviétique fait savoir qu'il prend parti « *non pas verbalement mais en actes* », pour les Arabes, qu'il exige que « *l'agression insolente* » d'Israël soit stoppée et qu'enfin « *l'Union soviétique fera tout ce qui dépend d'elle pour qu'une paix solide soit établie dans cette région* ».

En dépit de son caractère plus solennel (la précédente prise de position de Moscou, le 7 juin, avait pris la forme moins officielle d'une « *déclaration de Tass* ») et de la violence de certains de ses termes (le texte dénonce le « *génocide* » entrepris par Tel-Aviv), la déclaration du gouvernement soviétique n'introduit pas d'éléments nouveaux dans l'affrontement en cours. Elle confirme, au contraire, la prudence dont Moscou fait preuve depuis le début des opérations.

Cette prudence, le gouvernement la justifie d'une phrase qui met l'accent sur la désunion du camp arabe. « *On se trouve toujours en présence de la politique qui vise à soumettre les pays arabes l'un après l'autre au diktat impérialiste*, dit la déclaration. *Il est à noter que, dans cette optique, on table sur la division des Arabes, comptant qu'ils ne réussiront pas à joindre leurs efforts pour aider la nouvelle victime d'une agression.* »

Ce thème, qui est apparu dans les commentaires au cours des derniers jours, est aujourd'hui largement développé. Ainsi Tass, qui compare les « *fascistes israéliens* » aux « *nazis de Hitler* », a-t-elle souligné lundi qu'« *Israël met en œuvre ses plans en profitant du fait que certains pays arabes se bornent pratiquement à observer l'extermination des Palestiniens au Liban* ».

Il est vrai que l'U.R.S.S. ne fait guère plus. Elle n'entend pas se battre à la place des Arabes et se contente de prendre date.

Dans cette perspective, le silence presque complet observé par Moscou sur la mort du roi Khaled d'Arabie Saoudite — hormis quelques lignes d'information dans la *Pravda* et un très bref message de condoléances de M. Brejnev — est une nouvelle preuve de l'attentisme de Moscou.

THOMAS FERENCZI.

Rapatriant plus de mille étrangers

LE PAQUEBOT « AZUR » A QUITTÉ JOUNIEH

Beyrouth *(A.F.P., Reuter)*. — *Mille trente étrangers, dont 80 % sont français, ont quitté le Liban lundi 14 juin en fin d'après-midi à bord du paquebot français* Azur, *escorté par la frégate de la marine nationale* Montcalm.

L'évacuation s'est effectuée au port de Jounieh (nord de Beyrouth), où avait été organisé le regroupement de tous ceux qui, Français ou autres ressortissants étrangers, notamment ouest-allemands, anglais, espagnols, suisses, suédois et italiens, prévenus par leur ambassade, souhaitaient quitter le Liban. Le départ s'est effectué dans le calme. Le paquebot doit arriver d'ici quelques jours au port de Toulon.

D'outre part, environ cinq cents ressortissants étrangers ont embarqué lundi à bord du navire italien Caorle, *qui mouillait à Jounieh.*

*Le Quai d'Orsay précise enfin qu'un navire de transport de troupes, l'*Argence, *arrivera jeudi au Liban afin de participer à de nouvelles opérations d'évacuation.*

LE COMMUNIQUÉ DE L'ÉLYSÉE

LA FRANCE DEMANDE SOLENNELLEMENT A ISRAËL QU'IL SOIT MIS FIN SANS DÉLAI AUX BOMBARDEMENTS ET AUX COMBATS

L'Elysée a publié, lundi soir 15 juin, un appel solennel au cessez-le-feu au Liban et annoncé l'envoi d'un émissaire à Beyrouth. Voici le texte de ce communiqué :

« *Malgré deux résolutions du Conseil de sécurité, des combats continuent d'ensanglanter le Liban et provoquent des milliers de victimes civiles.*

» *Deux cessez-le-feu ont été annoncés ; le premier n'a apporté qu'une accalmie partielle ; le second, un espoir bientôt démenti puisque les combats ont repris dans les faubourgs de la capitale libanaise, dont plusieurs secteurs sont pilonnés sans relâche.*

» *Tout fait redouter, dans un proche avenir, des événements plus tragiques encore que ceux des jours précédents : des combats à l'intérieur même de la ville dépasseraient en souffrance ceux qui ont fait rage jusqu'à présent.*

» *La France demande solennellement à Israël qu'il soit mis fin sans délai aux bombardements et aux combats.*

» *En liaison avec les associations humanitaires françaises et la Croix-Rouge internationale, le gouvernement français procède actuellement à l'organisation de l'envoi d'une aide d'urgence aux populations et aux réfugiés de Beyrouth et du Sud-Liban.*

» *Il a décidé d'envoyer, le mardi 15 juin, un émissaire au président Sarkis, autour duquel vient de se former un conseil de salut national.*

» *La France rappelle qu'elle est disponible à l'appel du gouvernement légitime du Liban pour apporter son appui et sa garantie à tout processus qui permettra de reconstituer l'intégrité, l'unité et l'indépendance de ce pays.*

» *Elle invite les Etats et organisations qui partagent sa très grande préoccupation pour les population civiles libanaises et palestiniennes à joindre leurs efforts aux siens.* »

Diverses manifestations de protestation à Paris

Le drame du Liban suscite de nombreuses réactions de protestation.

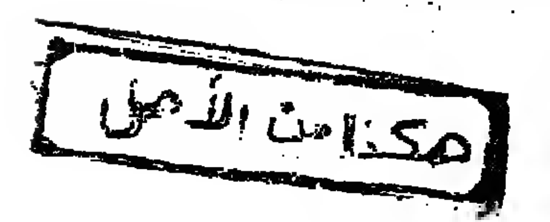
● *Les Etudiants libanais de Paris* ont occupé, lundi matin 14 juin, le siège du bureau de la Ligue arabe et ont demandé au gouvernement français de « *rompre ses relations diplomatiques, économiques et militaires avec Israël* ».

● *Le Mouvement identité et dialogue* a publié un communiqué pour rappeler qu'il est « *favorable au dialogue israélo-palestinien* », mais qu'il ne s'associe pas, contrairement à ce que nous avons annoncé (*le Monde* du 15 juin), à l'appel lancé par des juifs progressistes à manifester ce mardi 15 juin, à 18 h 30, devant l'ambassade d'Israël.

● *Le Rassemblement des femmes libanaises et arabes* annonce qu'il organise une manifestation mercredi 16 juin, à midi, de la place de l'Etoile (angle des avenues Marceau et Iéna), vers l'UNESCO pour « *condamner le génocide des peuples libanais et palestiniens* ».

● *MM. Mattityahu Peled, général de réserve et président du conseil pour la paix Israël et Palestine, et Uri Avnery, ancien député israélien*, tiendront une conférence de presse sur le thème « Six jours de guerre au Liban », jeudi 17 juin, à 11 heures, à la Maison des mines, 9, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* (M R A P) demande le « *retrait immédiat des troupes israéliennes du Liban* », et organise, avec la Ligue des droits de l'homme et l'Association Henri-Curiel, vendredi 11 juin, à 19 h 30, au 90, rue d'Assas, 75006 Paris, une réunion publique sur le thème « Pour la liberté d'expression contre tous les *racismes* ».



PROCHE-ORIENT

La diaspora palestinienne du Golfe

II. – « Ils sont inassimilables... »

De notre envoyé spécial
ÉRIC ROULEAU

A la suite de plusieurs vagues d'immigration, quelque 600 000 Palestiniens se sont installés dans les divers pays du Golfe. Ils sont nombreux à occuper des postes dans l'administration et l'enseignement ; leur influence est prépondérante dans les *mass media*, les professions libérales et les milieux d'affaires. « Ils sont partout... », disent d'eux les autochtones (*le Monde* du 15 juin).

« *Ils sont anti-Palestiniens ; ils nous détestent ; ils ont surnommé notre quartier Tal-el-Zaatar* (1) ; *ils nous massacreront un jour ou l'autre.* » Notre interlocutrice, jeune enseignante au Koweït, donne libre cours à son angoisse devant la « *haine* » que les autochtones, selon elle, nourriraient à l'égard de ses compatriotes. Paranoïa de minoritaires ? Elle est, en tout cas, très exceptionnelle. Le journaliste qui entreprend une tournée dans les divers États du Golfe n'entend le plus souvent qu'éloges pour le pays d'accueil, éloges vraisemblablement sincères, tant les bienfaits de l'hospitalité sont évidents et appréciés par un peuple sans patrie. Ce qui n'empêche pas les Palestiniens de se plaindre amèrement de leur sort, cette ambivalence étant nourrie par des mesures discriminatoires appliquées aux étrangers d'une manière générale et qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement dirigées contre eux.

La citoyenneté, source de précieux avantages et privilèges, n'est que très rarement accordée, et seulement à ceux qui auraient rempli des conditions draconiennes. Au Koweït, par exemple, le candidat à la naturalisation devrait pouvoir démontrer que sa famille résidait dans le pays avant 1920 et au moins jusqu'en 1959. Ce « *citoyen de première classe* » – ce sont les propres termes de la loi – ne pourrait donc être, par la force des choses, un émigré palestinien. Si ce dernier devait obtenir la citoyenneté de « *deuxième classe* », pour avoir vécu au Koweït au moins depuis 1945, il ne pourrait exercer ses droits civiques que... vingt ans après sa naturalisation. L'octroi de la nationalité dépend, en réalité, du bon vouloir du prince, qui ne s'embarrasse pas de critères quand il s'agit de « *récompenser des services rendus à l'Etat* ». Ainsi, quelque 40 000 bédoins originaires d'Arabie Saoudite sont-ils koweïtiens de « *première classe* » depuis 1970 (et aussi de farouches défenseurs du système établi), de même que des milliers d'Iraniens et d'Irakiens ont été « *adoptés* » dans les divers Etats du Golfe ces dernières années, mais moins de 400 Palestiniens – dont 250 environ au Koweït et très exactement 17 à Bahrein – sur les 600 000 établis dans la région ont été élevés à cette dignité.

Locataires à vie

Dignité, car les discriminations exercées à l'égard des étrangers – majoritaires au Koweït, dans les *Emirats arabes unis* et à *Qatar* – sont multiples, souvent pénibles, toujours aliénantes. Nombreux dans la fonction publique, ils sont exclus des postes les mieux rémunérés, quelle que soit la supériorité de leurs qualifications. Ils ne bénéficient ni de prêts sans intérêts ni de subsides d'aide au logement auxquels les autochtones ont droit. Ils n'ont pas accès à la propriété, et sont donc condamnés à louer *ad vitam* leur maison ou leur appartement, à des prix prohibitifs, les loyers, parmi les plus élevés au monde, étant libres de toute contrainte dans l'ensemble du Golfe, sauf au Koweït où les propriétaires ont le droit de les doubler tous les cinq ans...

A noter que l'on juge ici « *normal* » qu'un bien immobilier soit amorti en l'espace de deux à trois ans. Ainsi, les Palestiniens fortunés à Abou-Dhabi louent-ils des terrains à des citoyens, construisent à leurs frais des immeubles de rapport, pour les « *restituer* » au bout de huit ans, *comme le veut la loi*, à leurs partenaires autochtones, qui en deviennent alors les propriétaires exclusifs. Aucun Palestinien, comme tout autre étranger, ne peut encore se lancer dans les affaires, posséder une société commerciale ou industrielle, spéculer en Bourse, sans qu'il se soit associé préalablement à un citoyen. Dans la plupart des cas, la loi exige que ce dernier ait une participation majoritaire dans l'entreprise, participation qu'il obtient le plus souvent sans contrepartie. « *C'est l'impôt le plus élevé au monde* », nous disait, amer, un industriel palestinien avant de relever que son associé, qui lui avait fourni, en 1966, l'équivalent de 1 500 francs, est aujourd'hui à la tête d'une fortune de 400 millions de francs, sans avoir jamais mis les pieds dans l'entreprise.

La règle ne souffre pas d'exception : le citoyen est servi en priorité dans tous les domaines, y compris dans celui de l'enseignement. Un problème douloureux se posait ce printemps aux Palestiniens du Koweït. Ils avaient été avertis que 13 000 de leurs enfants, sur les 18 000 postulants, ne pouvaient être admis à la rentrée dans les écoles primaires de l'Etat, faute de place. Les établissements privés étant trop onéreux, la plupart des parents ne savaient que faire.

Même obstacle à l'université du Koweït, où les autorités ont instauré depuis des années un *numerus clausus* officiel : 50 % des étudiants admis doivent être obligatoirement des nationaux, 25 % des places étant allouées aux citoyens des autres pays du Golfe et le restant aux « Arabes divers », Palestiniens compris. Ces derniers, qui constituent 20 à 25 % de la population, ne figurent que pour 10 % parmi les étudiants du Koweït. « *Ils auraient été 80 % si le droit d'admission n'était déterminé que par les notes obtenues au baccalauréat* », remarque un professeur pour illustrer le dilemme qui se pose aux autorités koweïtiennes.

Interdits d'accès

Il n'en reste pas moins que ces dernières, malgré les moyens financiers dont elles disposent, s'abstiennent curieusement d'accélérer le développement des établissements d'enseignement tout en refusant aux étrangers les bourses qu'elles octroient généreusement à ceux parmi les citoyens qui souhaitent poursuivre leurs études dans d'autres pays. Les résidents arabes, de diverses nationalités, peuvent, à la rigueur, s'adresser à leur gouvernement respectif. Les Palestiniens, eux, n'ont pas cette ressource. Les écoles créées par l'O.L.P. en 1967 pour pallier les défaillances de l'Etat ont été fermées en 1975. D'où les lourds sacrifices consentis par les familles de condition modeste, d'où encore la *solidarité agissante* des plus aisés pour assurer l'avenir de la jeunesse palestinienne.

Tout se passe comme si certains gouvernements du Golfe souhaitaient pousser les Palestiniens à chercher un autre hâvre. Traditionnellement nombreux dans le corps enseignant, leur présence a été progressivement réduite ces dernières années, en chiffres absolus à Bahrein, en pourcentage dans les autres pays, au profit essentiellement d'immigrants égyptiens dont les options idéologiques rassurent les cheikhs. Dans la fonction publique, d'une manière plus générale, la préférence est donnée aux Asiatiques, moins exigeants et politiquement inoffensifs, ou aux Arabes de diverses nationalités que l'on peut renvoyer chez eux à la première incartade.

L'ère de la « compassion » est bien révolue. Les Etats du Golfe, qui avaient *ouvert bien grandes les* portes aux victimes de la guerre et de l'occupation israélienne, à un moment où ils manquaient de main-d'œuvre et de cadres, ont atteint le niveau de saturation, voire de la récession, depuis la mévente du pétrole. De crainte que les Palestiniens, durement frappés par la guerre civile au Liban, ne refluent vers leurs rivages plus cléments, la plupart des gouvernements du Golfe leur interdisent depuis 1975 l'accès de leurs territoires, à moins qu'ils ne soient munis d'un contrat de travail.

La règle, appliquée à la lettre, a eu des conséquences des plus éprouvantes. Les expatriés ne peuvent plus recevoir leurs proches parents, même pour une courte visite, et il leur faut avoir les moyens d'aller les voir là où ils se trouvent. Ceux qui ont de la famille en Israël ou dans les territoires occupés, où ils sont à leur tour interdits de séjour, sont obligés de leur donner rendez-vous dans un pays tiers, qui voudra bien délivrer des visas aux uns et aux autres. Ceux qui sont *persona grata* pour les autorités israéliennes doivent entreprendre de fastidieuses démarches à Amman – qui nécessitent généralement deux mois d'attente – et subir les fouilles d'usage sur le pont qui relie le royaume hachemite à la Cisjordanie.

« *C'est un véritable calvaire pour moi de rendre visite à ma fille qui poursuit ses études à l'université de Ramallah* », rapporte M. Hafez Tabboub, ancien juge à Jérusalem et actuellement procureur général dans l'émirat de Chardjah. « *Un para israélien, la mitraillette au poing, souvent un gamin de vingt ans, hurle l'ordre de me dénuder, s'assure que je ne dissimule aucune arme, renverse mes valises pour les vider de toutes mes affaires personnelles, pour les examiner ensuite, pièce par pièce. Pour ma femme – qui subit les mêmes humiliations – et moi-même, c'est le cauchemar qui nous hante toute l'année en attendant de franchir le pont qui nous conduit à notre fille...* »

Il a fallu à l' « ambassadeur » de l'O.L.P. au Koweït, M. Awny Battash, près de quatre ans de négociations serrées pour obtenir des autorités un léger amendement à la règle : depuis le 1er janvier 1981, un expatrié palestinien peut obtenir un visa de tourisme uniquement pour son père et sa mère, et à condition qu'il puisse prouver qu'il a un revenu fixe mensuel d'au moins 6 500 francs... Du point de vue du Koweït, ces précautions sont indispensables pour restreindre l'immigration clandestine qui avait pris ces dernières années des proportions inquiétantes.

Les Palestiniens, pour leur part, ont le sentiment de vivre dans le provisoire. Tout employé dans le secteur public ou privé qui a atteint l'âge de la retraite est requis de quitter le pays en compagnie des membres de sa famille, quel que soit le nombre de ses années de service. Toujours selon la règle que les permis de travail et de séjour sont indissociables. Certes, la loi s'applique à tous les étrangers. Mais les conséquences pour un Palestinien sont beaucoup plus pénibles dans la mesure où il ne sait pas, le plus souvent, où il pourra finir ses jours. Il ne peut, bien entendu, rentrer définitivement dans sa patrie d'origine, que celle-ci se situe dans l'Etat d'Israël ou dans les territoires occupés. S'il est apatride, virtuellement aucun Etat arabe ne voudra l'accueillir ou même lui délivrer un visa de transit, de crainte qu'il ne s'installe d'une manière permanente. S'il est titulaire d'un quelconque passeport arabe, il n'aura d'autre choix que de se rendre dans sa patrie d'adoption avec laquelle il n'a généralement d'autre attache qu'un titre de voyage.

« *Nous nous sentons partout étrangers* », disent les Palestiniens du Golfe. « *Ils sont inassimilables...* », soutiennent, pour leur part, les autochtones. « *Nous ne voulons pas nous assimiler*, rétorquent les premiers, *car Palestiniens nous sommes, Palestiniens nous resterons.* » On peut se demander lequel des deux nationalismes, celui exacerbé des sans - patrie ou celui, naissant, des peuples du Golfe, renforce davantage la volonté des Palestiniens de se donner un Etat où ils seraient, enfin, maîtres chez eux.

ERIC ROULEAU.

Prochain article :

L'AN PROCHAIN A JÉRUSALEM

(1) Nom de l'enclave palestinienne à Beyrouth que les milices chrétiennes avaient assiégée et pilonnée de juin à août 1976, et rasée après sa reddition. Plusieurs milliers de Palestiniens ont été tués ou blessés.



Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME DE LA PLANIFICATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les « non-événements » sont têtus...

M. Rocard a démontré, lundi 14 juin, sa facilité à assimiler — en un temps record — les dossiers. Mal à l'aise vendredi, au cours d'une conférence de presse, pour réfuter la thèse de l'inconstitutionnalité du projet portant réforme de la planification, le ministre du plan s'est livré, lundi, avec brio, à cet exercice difficile. Son dernier week-end a dû être studieux...

Les « non-événements » sont décidément têtus ! C'est vrai que, d'un certain point de vue, on peut considérer que le plan est « une haute ambition » qu'il est un peu dérisoire de rabaisser à de byzantines querelles de procédure *parlementaire*, à un débat juridique et constitutionnel qu'il est vain de vouloir essayer de trancher tant que la *juridiction* qui en est chargée — le Conseil constitutionnel — n'est pas saisie. Sans doute. Mais, à y regarder de *plus* près, la manière dont le gouvernement tente de rattraper ce qu'il considère être les impairs de la commission des finances, *c'est-à-dire* du groupe *socialiste*, n'est pas exempte de critiques. Elle pose même un problème de fond pour ce qui concerne les relations du gouvernement avec sa majorité.

La commission avait adopté plusieurs amendements « rédactionnels » (sic) dont la conséquence — pur hasard — était de faire droit à quelques-unes des objections d'ordre constitutionnel émanant, d'une part, de M. Gantier (U.D.F.), d'autre part, des commissaires socialistes. La logique voulait que, persuadé de la parfaite conformité de son texte avec la Constitution, le gouvernement s'y opposât. La logique a été respectée. De 19 heures 30 à 20 heures 30, les conseillers du gouvernement et les députés socialistes se sont donc réunis dans le salon Delacroix pour « harmoniser » le retrait d'amendements de la commission avec l'adoption d'amendements du gouvernement. Deux réunions de la commission des finances ont été ensuite nécessaires pour tenter de rendre cohérent ce difficile « compromis ». L'opposition, bien sûr, a dénoncé cette « petite cuisine ».

Ce n'est ni la première ni la dernière fois que le gouvernement réussit à convaincre, par des arguments ad hoc, sa majorité. Ce qui frappe aujourd'hui, c'est l'ampleur de ce revirement. D'où les problèmes de fond : comment ne pas voir que, au bout du compte, on a laissé la commission « s'amuser » (par l'adoption d'amendements) pour, ensuite, la contraindre à la raison ? Quelle responsabilité pour le président du groupe socialiste, le président de la commission des finances, le gouvernement ? De quelle nature sont les relations de l'exécutif avec le législatif et quel est le degré d'indépendance des députés socialistes ? Qui ne voit que, si elle se systématisait, cette procédure aboutirait à une sorte de fusion du pouvoir avec une institution dont le rôle est — aussi — d'être un contre-pouvoir ? Pour les amendements d'ordre constitutionnel — il y en a d'autres, — la consultation de la commission des finances s'est révélée dérisoire. Ce constat ne va pas dans le sens de la restauration des droits du Parlement voulue par le président de la République.

C'est regrettable, mais c'est ainsi : le débat de procédure a pris le pas sur un débat autrement essentiel, celui de la planification. Pour l'instant, c'est une occasion manquée.

LAURENT ZECCHINI.

Lundi 14 juin, l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant réforme de la planification (voir *le Monde* du 27 mai).

A l'occasion d'un rappel au règlement, M. Marette (R.P.R., Paris) qualifie le débat de « *surréaliste* », étant donné que le gouvernement « *n'a pas été en mesure de prévoir huit jours d'avance les opérations monétaires qui l'ont conduit à dévaluer le franc en catastrophe* ». M. Gantier (U.D.F., Paris) assure que la « *quasi-totalité* » des articles du projet sont contraires à des dispositions constitutionnelles ou organiques. Il rappelle qu'il a adressé une lettre au président de la République « *afin qu'une discussion si manifestement incompatible avec nos institutions et avec la légalité républicaine ne puisse s'engager* ». Il explique d'autre part que s'il n'a pas déposé d'exception d'irrecevabilité (1), « *c'est parce que l'Assemblée aurait été tentée de se prononcer en fonction de critères politiques* ».

M. Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, répond au député U.D.F. que la jurisprudence constante du Conseil constitutionnel veut que la recevabilité ou l'irrecevabilité soit jugée par le gouvernement ou par l'Assemblée, et que le Conseil prend en considération, pour rendre sa décision, le fait que l'irrecevabilité a été ou non débattue. Le ministre d'Etat se déclare, d'autre part, heureux que « *le premier acte qui suit la dévaluation de samedi consiste à donner à la France la capacité de prendre en charge son avenir et d'orienter sa politique économique et monétaire en fonction d'une vision à long terme* ».

M. Planchou (P.S., Paris), rapporteur de la commission des finances, déclare que c'est la première fois depuis trente-cinq ans, depuis l'adoption du premier plan, « *qu'une investigation méthodologique large et systématique est entreprise* ». Il ajoute : « *Attaché dans ses orientations à promouvoir une philosophie néo-individualiste bâtarde, le plan est devenu, au cours des quinze dernières années, une référence « asociale », au sens où le social ne fut appréhendé que comme le solde d'une « économie libérale »*. Le rapporteur assure que les objectifs, « *limitativement définis* », seront considérés comme « *des priorités quasi normatives* ».

M. Goux (P.S., Var), président de la commission des finances, évoquant les liens entre le Plan et la politique économique, insiste sur le rôle du Plan comme « *cadrage macro-économique comme outil d'action sur les anticipations et les comportements, et comme contrat de la nation avec elle-même* ».

Le plan « *devrait être opposable à des revendications ou à des exigences impossibles à satisfaire ou contraires aux objectifs de la nation* ».

Du plan de l'Etat au plan de la nation

M. Rocard dénonce « *l'état dans lequel vingt-trois ans de politique conservatrice ont mis notre appareil productif* ». Il note : « *Nous n'avons pas pu, en un an, redresser et relever ce passif : il y faudra bien des années encore.* » Le ministre d'Etat souligne que le projet entend se substituer à la loi de planification du 4 août 1962. Il indique que cette loi limitait « *en fait et en droit l'effort de planification aux seules administrations de l'Etat* ». Nous proposons, dit-il, « *de passer de l'âge du plan de l'Etat à l'époque du plan de la nation* ».

M. Rocard relève « *cinq innovations* » dans le projet : l'extension du champ d'application, la diversification des partenaires et des acteurs de la planification, la démocratisation du plan, la pleine dimension du fait régional, enfin, les moyens de l'exécution du plan, notamment par la règle contractuelle. Il déclare ensuite : « *Le plan de la nation, ce sera donc un ensemble cohérent et convergent composé du plan national, de vingt-six plans régionaux, d'un nombre indéterminé de plans d'entreprises et même — encore que cela n'ait pas à être codifié dans la loi — de projets de développement local mis en œuvre par référence au plan.* » Démocratiser le plan, « *c'est d'abord substituer à une démarche strictement descendante où le gouvernement affectait de consulter les régions et les partenaires sociaux une démarche ascendante s'appuyant sur les projets et les besoins de développement économique et social exprimés au niveau local et régional* ».

Le ministre d'Etat déclare ensuite qu'il a accueilli l'« *agitation* », à propos de la controverse sur la constitutionalité du projet, avec « *la sérénité de la force tranquille* ». Il souligne que « *personne n'a jugé le terrain assez solide pour déposer une exception d'irrecevabilité* ». Cependant, « *pour rassurer ceux qui, de bonne foi, avaient exprimé des inquiétudes à ce sujet* », M. Rocard réfute la thèse selon laquelle le projet comporterait des « *injonctions* » du législatif à l'exécutif (*le Monde* daté 13-14 juin).

Après avoir développé la thèse relative aux domaines respectifs du pouvoir législatif et du pouvoir réglementaire et de la possibilité d'*instituer entre eux des « passerelles »*, le maire de Conflans-Sainte-Honorine souligne en conclusion : « *La suite dépendra, en effet, de la capacité collective du pays, mais d'abord du gouvernement, à donner au plan un contenu et une pratique à la hauteur des immenses espérances qu'il est en mesure de susciter.* »

M. Soisson (U.D.F., Yonne) s'étonne que la question du rôle du plan dans l'économie française ne soit pas posée dans l'exposé des motifs du projet. Il y voit la confirmation d'une démarche qu'il résume par ces mots : « *Agir sur l'apparence plutôt que sur le réel.* » Il discerne, en outre, une contradiction entre la volonté d'une planification plus volontariste et, parallèlement, le développement de l'autonomie des régions. Il doute qu'une économie « *ouverte* » puisse faire l'objet d'une planification autonome. M. Soisson affirme ensuite, à propos du texte gouvernemental : « *Sa régularité constitutionnelle est douteuse ; il traduit une méconnaissance des principes du droit budgétaire ; il porte le risque de procédures administratives longues et lourdes. A maints égards, permettez-moi de vous le dire, votre projet est « archaïque. »* »

« *Si l'on doit parler de rigueur*, indique M. Mercieca (P.C., Val-de-Marne), *il s'agit de celle qui nous anime pour maintenir le cap de la politique nouvelle.* » Evoquant ensuite la conception de la planification de l'ancienne majorité, le député communiste observe : « *Les grands groupes privés se sont arrogé la maîtrise des choix stratégiques dont dépendait l'avenir de la nation... seule la planification permet de préciser les choix stratégiques à mettre en œuvre pour sortir de la crise.* »

M. Barnier (R.P.R., Savoie) estime que le projet est « *à la limite de la légalité et de la constitutionnalité* ». Parlant de l'application du plan, M. Barnier rappelle : « *De volontariste qu'il avait été, il était devenu indicatif, puis prévisionnel, puis de plus en plus glissant jusqu'à ne plus engager quiconque à quoi que ce soit, ou peu s'en fallait.* » Evoquant ensuite le rôle de la seconde loi de plan qui doit organiser « *les moyens publics et privés* », M. Barnier déclare que si ce dispositif implique un mécanisme d'incitation *financière* exclusivement destiné aux entreprises qui obéiraient au plan, « *nous serions alors dans un système de manipulation étatique du système productif* ». Le député R.P.R. souligne enfin que la condition essentielle pour la réussite du plan, est, outre une croissance soutenue, l'absence d'inflation. Il note sur ce point : « *Lorsque le gouvernement, pour l'exécution du budget de 1982, bloque 25 % des crédits d'investissement de tous les ministères, que faut-il conclure ? Qu'il est encore plus impossible de faire des prévisions à cinq ans puisque l'inflation détruit les prévisions d'une année.* »

M. Taddéi (P.S., Vaucluse) estime souhaitable que les dix-huit mois qui suivront l'adoption du projet « *voient s'ouvrir dans tout le pays un vaste chantier démocratique, pour que tous les Français se sentent concernés* ».

M. Gantier souligne que la commission des finances a tenté de faire droit à ses propres *remarques* sur l'inconstitutionnalité du projet, sur treize points. « *Votre copie*, observe-t-il, *mérite un zéro pointé en droit constitutionnel* ». Le projet, explique-t-il, viole la Constitution, notamment parce que la planification n'est pas une matière législative. Réfutant la thèse développée par M. Rocard à propos des « *injonctions* », il souligne que le Conseil constitutionnel n'a pas eu à se prononcer jusqu'à présent sur une injonction que le gouvernement se serait adressée à lui-même.

Répondant aux orateurs, M. Rocard souligne que le plan qu'il propose comporte « *la tentative d'essayer de relier l'action de l'Etat et celle des acteurs non étatiques de la planification* » (régions, grandes entreprises). *La dureté du monde où nous vivons*, insiste-t-il, *exigera que l'on sélectionne un petit nombre d'objectifs, cruellement choisis au détriment d'autres et auxquels il faudra strictement se tenir* ». Parlant de ce qu'il estime être la fausse alternative entre plan et marché, le ministre d'Etat indique : « *Si l'on ne fait rien, la logique dominante est celle du marché, dans toute sa cruauté et dans toute son injustice* ». M. Rocard souligne ensuite : « *Vouloir vérifier à chaque étape si le droit autorise la prise en charge des problèmes naissants, c'est, en fin de compte, enserrer le gouvernement dans un carcan qui l'empêche d'y faire face.* » Il ajoute que l'aspect prévisionnel d'un plan n'est pas le plus important.

La discussion des articles

L'Assemblée commence ensuite la discussion des articles. L'article premier donne une définition du « *plan national* », qui devient, à l'initiative de la commission, « *le plan de la nation* ».

L'Assemblée repousse un amendement de M. Gantier tendant à supprimer la mention selon laquelle le gouvernement associe le Parlement, le Conseil économique et social, les partenaires sociaux et économiques et les régions à l'élaboration du plan, au motif que ces institutions ne peuvent être associées à de telles décisions que dans des conditions fixées par la Constitution. M. Soisson présente ensuite un amendement supprimant la référence selon laquelle le gouvernement « *associe le Parlement* », et souligne que l'ensemble de la commission s'était montré d'accord avec cette suppression. Cette disposition, explique-t-il, « *nie la séparation des pouvoirs* ». M. Planchon s'y déclare tout d'abord opposé, puis, comme le gouvernement, il s'en remet à « *la sagesse* » de l'Assemblée. Finalement, par quatre cent soixante dix-huit voix contre une, l'amendement de M. Soisson est adopté. L'Assemblée adopte deux amendements identiques de M. Gantier et du gouvernement tendant à supprimer la référence aux deux lois qui composent le plan national. Le député U.D.F. rappelle que, selon lui, cette disposition était contraire à la Constitution. L'article premier est ensuite adopté. La séance est levée, mardi 15 juin, à 1 h 20.

(1) Cette procédure a pour objet de « faire reconnaître que le texte proposé est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles ».

L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

M. Leccia invite les Corses à surmonter leurs passions

De notre correspondant

Ajaccio. — M. Bastien Leccia, délégué ministériel aux affaires corses, annonçant le 15 juin à Conca à 15 kilomètres au nord de Porto-Vecchio, qu'il conduira la liste du parti socialiste à l'élection de l'assemblée régionale de la Corse, a précisé qu'il avait été « *choisi par la direction nationale* du *P.S.* ». Il a ajouté qu'il s'était naturellement assuré que « *telle était aussi la volonté de la grande majorité des militants de Corse* ».

C'est au terme d'une procédure de plusieurs semaines que les socialistes insulaires ont déterminé leur choix. Le débat interne s'est achevé par un vote des sections : M. Leccia a obtenu une confortable majorité.

Dans ses déclarations de Conca, M. Leccia a souligné l'importance « *historique* » comme le caractère « *décisif du scrutin* », l'unité régionale retrouvée (allusion à la division en deux départements effective depuis 1976), la décentralisation, « *réforme qui marquera le plus profondément cette fin de siècle en France* ».

Estimant que le statut particulier, « *outil efficace pour adapter nos moyens à nos besoins, ne sera que ce que nous en ferons* », M. Leccia a ajouté : « *C'est une raison essentielle pour ne pas l'abandonner entre les mains de ceux qui portent la responsabilité de nos malheurs d'hier.* » La liste qu'il conduira, dont la composition sera rendue publique ultérieurement, comportera des élus et des militants socialistes mais aussi « *des personnalités décidées à soutenir l'action du président de la République* ». « *Le gouvernement de la France est prêt à aider puissamment notre région à reprendre et à poursuivre son développement économique et culturel* », a-t-il affirmé avant de poursuivre : « *Il faudra cependant qu'une égale volonté existe du côté de l'assemblée, qu'une majorité de gauche — si possible à direction socialiste, mais cela dépendra des électeurs — soit fermement déterminée à engager ce pays dans la voie du redressement.* »

M. Bastien Leccia a lancé un appel solennel à tous les Corses, les invitant « *à savoir surmonter les passions et à faire triompher la raison* » afin que le choix soit fait en dehors de toute équivoque et de toute ambiguïté.

Une quinzaine de listes pourraient briguer les suffrages des insulaires : trois ou quatre se réclamant de la majorité présidentielle (P.S., M.R.G., P.C.F.), deux de l'opposition ; deux nationalistes (celle du docteur Edmond Siméoni et de l'U.P.C. est *la seule* à être connue en totalité, celle du parti populaire corse sera prochainement rendue publique). A ces sept ou huit listes politiques, il faut ajouter un certain nombre de tentatives marginales dont *on* ne sait combien pourront être menées à leur terme.

PAUL SILVANI.

DÉCÈS DE M. MICHEL BOUCHER président du conseil régional de Poitou-Charentes

M. Michel Boucher (P.S.), président du conseil régional de Poitou-Charentes, maire de Pisany (Charente-Maritime), est *décédé lundi 14 juin*, à l'hôpital de Saintes, des suites d'une longue maladie.

[Né le 25 février 1912, à Chantilly (Oise), Michel Boucher était depuis 1965 maire de Pisany (Charente-Maritime), commune où il avait exercé sa profession de docteur en médecine jusqu'à sa retraite. Ancien militant de la S.F.I.O., il l'avait quittée en 1953 pour fonder le « parti socialiste autonome de Charente-Maritime », puis il avait adhéré au P.S.U., puis au P.S. Candidat sans succès dans la cinquième circonscription de Charente-Maritime (Royan) contre M. Jean de Lipkowski, député R.P.R., aux législatives de 1962 et de 1967, il avait été conseiller général du canton de Saujon, de 1967 à 1973, date à laquelle il avait été battu. Michel Boucher avait été élu président du conseil général de Poitou-Charentes, le 21 septembre 1981 et réélu le 15 janvier dernier.]

Avant son comité central

LE R.P.R. A RÉUNI DES « CARREFOURS POUR LA LIBERTÉ ET LE PROGRÈS »

Toutes les fédérations départementales du R.P.R. ont organisé, dimanche 13 juin, des « carrefours pour la liberté et le progrès ». Les militants du mouvement gaulliste et les sympathisants étaient *conviés à des travaux de* commissions et à des débats publics qui ont connu des succès variés selon les départements. Les conclusions de ces réunions *seront transmises au* siège national du mouvement et une synthèse sera établie durant le comité central du R.P.R., convoqué pour le samedi 19 juin à Paris.

En raison de la dévaluation du franc, la plupart des orateurs ont consacré leurs interventions à une critique sévère de la politique économique et sociale du gouvernement.

A Saint-Malo, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré : « *Le R.P.R. va bien, les adhésions croissent au rythme de dix mille par mois. Il s'agit pour nous de discuter avec la base avant d'élaborer un plan pour les élections municipales, plan qui sera rendu public le 23 janvier prochain, au cours des journées nationales à Paris. Le mouvement demeure dans la ligne du général de Gaulle et considère que le progrès et les libertés sont les deux éléments forts d'une politique qui doit être conduite avec le développement économique porteur d'un progrès social. Nous savons qu'il n'y a pas de progrès social sans développement économique. Ainsi, lorsque nous reviendrons au pouvoir, nous serons en mesure de proposer un plan de redressement.* »

DÉFENSE

M. Hernu : un pilier européen de l'alliance atlantique est difficilement concevable actuellement

La constitution d'un « pilier européen », militairement crédible, c'est-à-dire d'une organisation commune de défense propre aux pays européens membres de l'alliance atlantique aux côtés du « pilier américain », paraît difficilement concevable à l'heure actuelle.

C'est ce qu'a expliqué le ministre de la défense, M. Charles Hernu, aux députés membres de la commission de la défense de l'Assemblée nationale qui l'ont entendu à la fin de la semaine dernière.

Interrogé par M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris, sur le contenu de l'approfondissement envisagé par M. François Mitterrand de l'alliance atlantique et, notamment, sur la constitution d'un « *pilier européen* », M. Hernu a répondu : « *Approfondir l'alliance, c'est bien redéfinir les causes communes. Il n'est pas question de quitter l'alliance tant que n'existent pas d'autres systèmes de sécurité collective pour la remplacer. Quant au pilier européen, pour être militairement crédible, il lui faudrait un responsable politique qui puisse décider en quelques minutes de l'emploi des armes, ce qui paraît difficilement concevable actuellement.* »

Soulignant les avantages que tire l'Union soviétique de la mobilité de ses armes — le recul des missiles SS-20 au-delà de l'Oural leur permettrait néanmoins d'atteindre toute l'Europe occidentale — et de la profondeur de son territoire, M. Hernu a rappelé que la doctrine militaire de Moscou est fondée sur la seule offensive.

« *C'est pourquoi*, a ajouté le ministre de la défense, *les armements nécessaires seront développés pour que nul n'ait intérêt à nous agresser.* » Les forces militaires françaises doivent s'orienter vers un système polyvalent : « *Nos troupes*, a déclaré M. Hernu, *doivent pouvoir être envoyées si besoin est, en Afrique avec l'équipement et l'entraînement nécessaires, tout en restant capables d'agir également au centre de l'Europe.* »

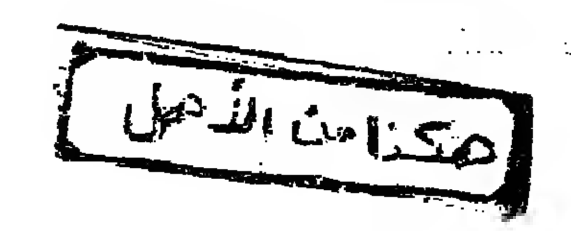
Le ministre de la défense a souligné, à cette occasion, qu'il ne serait pas le ministre qui ferait des soldats français « *de la chair à canons* » et que, pour avoir des forces bien armées, il était nécessaire « *d'avoir davantage d'équipements et, s'il le fallait, moins de militaires* ».

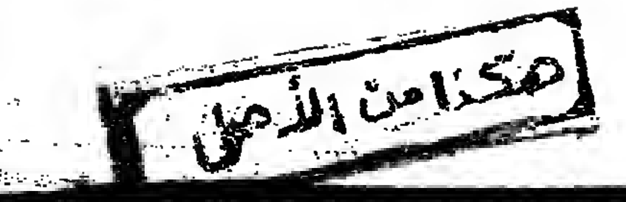
DES FEMMES GENDARMES DANS DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES

Des femmes gendarmes, autorisées jusqu'à présent à servir exclusivement dans des spécialités administratives d'état-major, seront admises dans des unités opérationnelles de la gendarmerie qui exercent des missions de police judiciaire.

Ainsi en a décidé le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui est l'autorité de tutelle de la gendarmerie, mais cette mesure, qui ne concernera pour l'instant que des volontaires devra être précédée d'une modification des statuts des personnels. On compte 605 femmes gendarmes (toutes sont des sous-officiers) dans une arme qui, au total, réunit environ 75 000 personnels d'active.

Les jeunes femmes seront recrutées en qualité de gendarme à part entière et instruites dans les mêmes conditions que leurs homologues masculins. Au sein des brigades territoriales, elles participeront aux missions de surveillance générale, de police judiciaire et de secours attribuées traditionnellement à la gendarmerie. A titre expérimental et avant la fin de cette année, une trentaine de ces militaires féminins seront affectées dans des unités de recherches pour des tâches de procès-verbal et de vérification qui relèvent de la police judiciaire.





Les élections cantonales...

HAUTE-SAONE : *Canton de Jussey (2e tour).*

Inscr., 5 598 ; vot., 4 062 ; suffr. expr., 3 966. M. Georges Lasne, U.D.F.-P.R., adjoint au maire de Jussey, 2 109 voix, *ELU* ; Mme Paulette Chossonnery, P.S., 1 857.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Henri Jacquot (C.N.I.P.), maire de Corre, doyen du conseil général, récemment décédé. Conseiller général depuis 1954, il avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1979, par 2 639 voix contre 2 021 à Mme Chossonnery (P.S.).

Les résultats du premier tour de cette partielle ont été les suivants : Insc., 5 588 ; vot., 3 941 ; suffr. expr., 3 874. M. Georges Lasne, 1 198 voix ; Mme Paulette Chossonnery, 1 180 ; MM. Julien Marguier, R.P.R. dissident, 621 ; Louis Waechter, mod., maire de Passavant-la-Rochère, 575 ; François Monin, P.C.,

Dans le canton nord où M. Mitterrand avait recueilli le 10 mai 1981 plus de 51 % des voix, le succès du candidat de l'opposition, laquelle détient dix-neuf des vingt-neuf sièges de l'assemblée départementale, est plus net que prévu. En effet, M. Lasne, âgé de quarante-six ans, chef de secteur dans la société électrique de Jussey, l'emporte avec 53,17 % alors que son prédécesseur n'avait recueilli au second tour de 1979 que 50,22 % des exprimés. Soutenu dès le premier tour par le R.P.R., il a bénéficié des voix de M. Marguier, ancien candidat R.P.R. dans ce canton. Son adversaire, Mme Chossonnery, professeur de droit à Besançon, obtient 377 voix de plus que le total de la gauche au premier tour. Il semble qu'elle ait recueilli un certain nombre de voix qui s'étaient portées au premier tour sur le maire modéré de Passavant-la-Rochère, M. Waechter. Elle totalise 46,82 % des voix alors qu'en 1979, elle en avait recueilli 49,77 %.]

Annulation de trois élections

Le tribunal administratif de Versailles a annulé trois élections cantonales, une en Seine-et-Marne et deux dans l'Essonne.

Dans le canton de Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), le tribunal a annulé l'élection, acquise au second tour des cantonales de mars dernier, de M. Francis Elu (P.S.) par 3 094 voix contre 3 029 à M. Pierre Meutey (sout. U.D.F.) en raison de la distribution et de l'affichage de tracts dans la nuit précédant le scrutin. Ce canton n'appartenait pas à la série renouvelable, mais le siège en était vacant après la démission de M. Lhuillier (P.S.), nommé préfet de l'Essonne.

Dans le canton de Brétigny-sur-Orge (Essonne), l'annulation concerne M. Alain Blin (P.C.), maire de Brétigny qui au second tour avait été réélu avec 5 913 voix contre 5 903 à M. Pierre Perrin (C.N.I.P.). Le tribunal a retenu une distribution de tracts attaquant M. Perrin.

Dans le canton de Savigny-sur-Orge, de « graves anomalies » relevées lors du dépouillement du scrutin motivent l'invalidation de M. Michel Bockelandt (P.C.), maire de Savigny, proclamé réélu au second tour avec 7 288 voix contre 6 853 à M. Jean Marsandon (R.P.R.).

● *Le tribunal de Nice* a annulé l'élection de M. Jean-Paul Bernardi (mod.), élu au second tour de scrutin de mars dernier dans le canton de Beausoleil par 3 477 voix contre 3 476 au conseiller général sortant, M. André Vanco (P.C.). Le tribunal a estimé que la liste d'aménagement du canton avait été mal tenue, trois bulletins en trop ayant été trouvés dans les urnes.

● *Table ronde sur le libéralisme.* — A la Maison des centraux, ce mardi 15 juin, à 20 h 30, la fédération des clubs Perspectives et Réalités de Paris organise une table ronde sur le thème « Construire le libéralisme, réponses au socialisme idéologique », avec MM. Jean-Marie Benoist, Jean-Claude Casanova, directeur de la revue *Commentaires*, et Michel Massenet. Cette rencontre, ouverte au public, a pour but de « construire la réflexion du courant libéral ».

...et municipales

AIN : Oyonnax *(1er tour).*

Inscr., 10 793 ; vot. 1 037 ; suffr. expr., 816. M. René Celle, P.C., 816 voix. *Il y a ballottage pour le siège à pourvoir.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal où le siège d'un conseiller démissionnaire est vacant, avant d'élire le successeur de M. Guy Chavanne (P.C.), à la tête de la municipalité. M. Chavanne, qui s'est démis de ses fonctions de maire pour raison professionnelle, conserve son mandat de conseiller municipal.

Seul candidat en présence, M. Celle (P.C.) n'a pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits, et n'a donc pu être proclamé élu. Le scrutin a mobilisé moins de 10 % du corps électoral.]

VAR : Six-Fours-les-Plages *(1er tour).*

Inscr., 18 110 ; vot., 9 507 ; suffr. expr., 9 348. Liste « pour assurer la continuation de l'œuvre du docteur Baptiste » : Mme Lydia Rey, 3 082 voix et M. Jean-Claude Moro, 3 010 ; liste R.P.R.-U.D.F. : Mme Cécile Moguerou, 2 870 et l'amiral François Flohic, ancien aide de camp du général de Gaulle, 2 756 ; liste P.S. : MM. Alain Bombard, cons. gén., ancien secrétaire d'État, 2 715 et Pierre Bourlier, 2 711 ; liste P.C. : MM. Serge Marccio, 757 et Christian Morsaini, 753. *Il y a ballottage pour les deux sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de deux élus décédés, le maire, Antoine Baptiste (sans étiq.), et Joseph Gonzalès (sans étiq.).]

En Nouvelle-Calédonie

L'EXÉCUTIF LOCAL EST CENSURÉ

(De notre correspondant.)

Nouméa. — L'adoption par l'Assemblée territoriale de la motion de censure déposée par le Front indépendantiste a mis fin aux *fonctions du Conseil de gouvernement* élu en 1979. Seul le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), qui dispose de quinze sièges à l'Assemblée territoriale, n'a pas voté cette motion, qui a obtenu vingt-deux voix.

C'est à la suite de la démission de deux membres du conseil de gouvernement appartenant à la F.N.S.C. (centriste, Fédération pour une nouvelle société calédonienne), rompant l'alliance majoritaire nouée avec le R.P.C.R., qu'une motion de censure avait été déposée par le Front indépendantiste à *l'encontre de l'exécutif* local. Le texte condamnant le conseil de gouvernement souligne que la majorité R.P.C.R. du conseil a manifesté un comportement de résistance au changement. Le vice-président du conseil, M. Dick Ukeiwé, s'en est défendu, avant de rappeler *« les réformes capitales »*, selon lui, mises en œuvre par l'exécutif local sous sa direction. Il a souhaité que *« le combat politique demeure un combat d'idées, attaché au seul bien des habitants de la Nouvelle-Calédonie »*. — C. S.

Le Monde

société

FACE A LA MONTÉE DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Les ministres de la solidarité, de l'intérieur et de la justice sont en désaccord sur l'organisation de la prévention

La « guéguerre » entre ministères à propos de la sécurité n'a pas cessé. Il ne s'agit plus, désormais, des contrôles d'identité. Sur ce point, la querelle entre MM. Defferre et Badinter est close, le premier ayant obtenu gain de cause. Cette fois, la pomme de discorde entre les ministres de l'intérieur et de la justice est la prévention, M. Badinter ayant, pour la circonstance, reçu le renfort de Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale.

A l'origine de cette querelle, l'augmentation de la délinquance juvénile, notamment à la périphérie des villes et sous des formes incontrôlables. Une alerte très sérieuse a eu lieu l'été dernier, au cours duquel la banlieue lyonnaise a été le théâtre d'actes de vandalisme dont, à l'approche de la fin de l'année scolaire, les pouvoirs publics craignent le renouvellement.

Au début de cette année, à l'initiative de M. Defferre, les trois ministres concernés (intérieur, justice et solidarité) se sont réunis pour mettre sur pied un plan d'action capable de limiter les dégâts cet été. La querelle, qui n'a pris un tour aigu que ces jours-ci, était déjà en germe. Très vite en effet il est apparu que M. Defferre avait, sur la manière de traiter le mal, des idées opposées à celles de ses deux collègues. Ainsi, il était évident que le ministre de l'intérieur était favorable à une mise à l'écart des jeunes les plus dangereux.

Maisons de correction...

Dans l'entretien publié dans le Monde du 15 juin, il a beau affirmer qu'il n'a jamais songé à revenir au système des maisons de correction, c'est-à-dire des centres où les jeunes délinquants seraient enfermés, cette dénégation n'a pas apaisé les craintes de M. Badinter et de Mme Questiaux. Il est avéré, en effet, que c'était bien, au départ, son intention. Une lettre adressée par lui, le 15 avril, à plusieurs préfets en fait foi. Il y évoque la création d'établissements où les jeunes délinquants « *recevraient, sous surveillance, une solide formation professionnelle* » et prône en conséquence l'organisation d'un « *système de formation en milieu fermé* ».

Inutile de dire qu'aux ministères de la solidarité et de la justice on a peu goûté cette idée, à laquelle M. Peyrefitte lui-même n'avait pas songé. Il a fallu l'intervention personnelle de M. Mauroy pour écarter ce projet, auquel M. Badinter et Mme Questiaux ne sont pas certains que le ministre de l'intérieur ait définitivement renoncé. C'est bien pourquoi le ministre de la justice a décidé de faire publiquement état de son désaccord. Le 9 juin, à Grenoble, il a pris ses distances avec les placements en camps fermés « *où ne seraient plus assurées les garanties légales* ». A bon entendeur...

Ce désaccord subsiste au point qu'il existe aujourd'hui deux projets parallèles sinon concurrents en vue de définir des solutions pour cet été. Le premier associe les trois ministères, mais c'est Mme Questiaux, appuyée par M. Badinter, qui en a la responsabilité. Pour l'essentiel, ce projet consiste à donner aux éducateurs et aux travailleurs sociaux qui accepteraient de sacrifier une partie de leurs vacances les moyens administratifs et financiers de monter rapidement des opérations ponctuelles de prévention : séjours à la mer de petits groupes de jeunes ou organisation de stages moto, par exemple.

Le second projet est une idée Defferre-Trigano. A la demande du ministre de l'intérieur, le P.D.G du Club Méditerranée a en effet rédigé un rapport sur les moyens d'éviter, dans les mois qui viennent, le retour d'incidents comme ceux de la banlieue lyonnaise (*le Monde* daté 13-14 juin). M. Gilbert Trigano propose notamment de regrouper cet été, à l'extérieur des villes, cent à deux cents délinquants pour des stages qui associeraient travail et loisirs.

Ce projet Trigano n'a guère suscité d'enthousiasme aux ministères de la justice et de la solidarité, où l'on reproche à M. Defferre, depuis l'annonce spectaculaire de cette initiative, de vouloir faire cavalier seul. Pis, le ministre de l'intérieur est soupçonné de reprendre sous cette forme le projet de centres fermés de formation qui lui est cher.

... ou clubs de loisirs

L'idée de faire appel à M. Trigano était-elle judicieuse ? Elle n'est pas goûtée, en tout cas, des travailleurs sociaux qui, pour certains, ont déjà fait savoir qu'il n'était pas question pour eux de servir de « *gentils éducateurs* » pour « *gentils délinquants* ». Le rapport de M. Trigano dénote du reste une certaine défiance du P.D.G du Club Méditerranée à l'égard de ces éducateurs puisqu'il y est dit que ceux qui seront d'accord pour se lancer dans l'aventure devront « *impérativement accepter les règles du jeu de l'expérience même si elle les surprend ou les choque* ». Ce qui n'est pas le meilleur moyen de mobiliser les éducateurs en question.

Il paraît acquis qu'aucune des deux formules ne sera exclue par le premier ministre, dispensateur des fonds (1). Il est même possible qu'un compromis soit trouvé. Mais ces querelles ministérielles ont déjà fait perdre beaucoup de temps. Le projet Trigano est encore dans les limbes et celui de Mme Questiaux a pris un certain retard du fait de cette opposition à l'intérieur du gouvernement. De sorte que ce sont les jeunes qui, au bout du compte, risquent d'en faire les frais.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Le coût du projet Questiaux est évalué à cinq millions de francs, celui du projet Defferre-Trigano à douze millions.

L'ASSASSINAT DE JEAN-PIERRE MAIONE-LIBAUDE

Un malfaiteur polyvalent

Jean-Pierre Maïone-Libaude, quarante-deux ans, était un malfaiteur connu — à défaut d'être ce qu'on appelle un grand truand, — doublé d'un indicateur de police. Dimanche 13 juin, alors qu'il était sorti de prison depuis une semaine, Maïone-Libaude a été tué d'une décharge de fusil de chasse (nos dernières éditions). Il se trouvait au volant de sa voiture, à quelques pas de sa résidence secondaire d'Argent-sur-Sauldre, dans le Cher, et son fils, âgé de six ans (et non trois comme nous l'avions écrit par erreur), était installé sur la banquette arrière. Ce règlement de compte aurait été commis par deux ou trois hommes dissimulés derrière un taillis.

Originaire d'Alger, Maïone-Libaude, également connu sous la fausse identité de Jean Barthelon, serait passé dans les rangs de l'O.A.S. avant de suivre les voies du banditisme. Familier de la région niçoise, il était fortement soupçonné d'appartenir au « gang des Siciliens », qui s'opposa violemment, dans les années 70, à la bande des frères Zemmour. Les règlements de compte entre les deux « équipes » firent de nombreuses victimes. Maïone-Libaude, lui, était considéré comme un spécialiste de l'agression à main armée.

Récemment, il avait été mêlé à une affaire de trafic d'armes et d'explosifs. Proche, selon certains services de police, des équipes de commando opérant en France contre des militants basques espagnols, son nom avait été avancé à propos de l'assassinat de Pierre Goldmann, à Paris, le 20 septembre 1979. Son audition par la brigade criminelle, en 1981, l'avait cependant mis hors de cause.

En juillet 1981, le quotidien *Libération* avait publié sa photographie. Une curieuse photographie. Bien que sous le coup d'un mandat d'arrêt, on le voyait conversant très civilement, dans la rue, avec un policier de l'Office central de la répression du banditisme (O.C.R.B.). Cette photographie, en même temps qu'elle déclenchait une tempête dans la police et une enquête de l'Inspection générale de la police nationale, éclairait d'un jour nouveau les activités de Maïone-Libaude. Celui-ci semble, en effet, avoir mené, parallèlement à sa carrière de malfaiteur, une carrière d'« indic ».

Maïone-Libaude aurait ainsi infiltré des groupuscules d'extrême gauche comme les Groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI), actifs en 1973-1974. Il avait, d'autre part, une bonne connaissance du milieu corse, du trafic des armes, et possédait certaines informations sur le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). L'inspecteur divisionnaire Henri Langlois, beau-frère de M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, recueillait ces renseignements.

Le directeur de l'Office central de la répression du banditisme, M. Lucien Aimé-Blanc, était en contact et, en tout cas, au courant des rapports de Maïone-Libaude avec son service et d'autres antennes de police. Il semble qu'il n'en ait pas fait mystère à ses supérieurs hiérarchiques. La révélation de ses « liens » devait cependant créer un mauvais climat avec le ministère de l'intérieur. Le 16 février 1982, M. Aimé-Blanc était nommé à la tête de la police judiciaire de Lille. — L. G.



BERNARD PESQUET AUX ASSISES DU VAL-D'OISE

Cinq crimes pour un grand-père

Il n'y a pas de surnom qui tienne, de « Landru du Val-d'Oise » qui suffise : ce petit homme aux cheveux blancs, propre et net comme un grand-père, nommé Bernard Pesquet, âgé aujourd'hui de soixante ans, peut-il être l'auteur des cinq crimes — quatre assassinats et un meurtre, — dont le charge un arrêt de renvoi de trente-trois pages bien serrées ? Les mimiques qu'il a manifestées en écoutant, lundi 14 juin, premier jour de son procès devant les assises du Val-d'Oise, la lecture de ce document ont déjà fait comprendre qu'il n'en acceptait pas la version.

Elle est redoutable cette version, qui énumère des charges accablantes et fait de lui un criminel crapuleux, guidé toujours par l'intérêt, frappant ses victimes dans le dos, après les avoir apitoyées sur des malheurs plus ou moins imaginaires. On écoute et l'on regarde. Ce que l'on entend est assurément terrible, trop terrible pour pouvoir concerner ce petit homme au gilet rouge assis là à quelques mètres, tellement ordinaire dans sa mise comme dans son maintien. Et pourtant...

Juillet 1976. En ce temps-là, Bernard Pesquet est à Pierrelaye, petite commune proche de Pontoise, un modeste artisan peintre qui n'attire guère l'attention. Bien peu savent qu'en 1941 — il avait dix-neuf ans — il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité par les assises de la Seine-Inférieure (aujourd'hui Seine-Maritime) pour l'assassinat d'un certain Julien Quibel, à qui il devait quelque argent. Une commutation de peine suivie d'une remise lui a permis d'être libéré après vingt ans de détention. A quarante ans la vie est encore devant soi. Pendant quinze ans Bernard Pesquet est un homme tranquille et, pourquoi pas, un bon exemple de réinsertion sociale. Il s'est marié. Sans doute, en 1974, sa jeune femme n'est plus là. Mais après tout, comme il le dit alors, cette « *coureuse* » a bien pu aller vivre ailleurs. Pierrelaye n'a pas autrement prêté attention à l'incident. Bernard Pesquet travaille, dispose d'une petite clientèle, parmi laquelle figure entre autres M. Emile Bergaud, administrateur de biens fortuné de Neuilly-sur-Seine où il demeure boulevard Maillot, avec sa femme et une domestique, Alfia Borgioni.

Mais voilà que le 29 juillet 1976 le gendre de M. Bergaud est intrigué. Une secrétaire lui apprend qu'un inconnu a téléphoné au bureau de son beau-père. C'était pour dire que celui-ci quittait Paris pour plusieurs jours et qu'il était inutile que son chauffeur vienne le chercher comme il était prévu. Bizarre. La police est alertée. Elle entre dans l'appartement du boulevard Maillot et là découvre M. Emile Bergaud, sa femme et leur domestique massacrés. Sept balles ont été tirées. Un coffre-fort a été ouvert, des bijoux, des pièces de monnaie étrangères ont disparu. Dans ce sanglant désordre, une lettre signée Bernard Pesquet. Elle annonçait à M. Bergaud la venue de l'artisan peintre ce même jour dans la matinée car celui-ci devait retapisser la chambre de la domestique.

Les enquêteurs débarquent à Pierrelaye et découvrent chez Pesquet de l'argent, des pièces de monnaie étrangères et, surtout, une carte de crédit de M. Bergaud. L'artisan peintre ne s'admet pas confondu pour autant. S'il reconnaît s'être rendu chez les Bergaud le matin, il assure que c'était uniquement pour leur reprendre des échantillons de papier peint qu'il y avait laissés. Qu'il n'est même pas entré dans l'appartement. Quant à la carte de crédit, il a eu la surprise de la découvrir dans le livre d'échantillons où sans doute M. Bergaud a dû l'oublier. Cependant, il est inculpé et écroué.

Nouvelle perquisition le 11 août. Cette fois, les enquêteurs mettent la main sur des bijoux, des pièces d'or que la fille de M. et Mme Bergaud reconnaîtra comme ceux de ses parents et sur un trousseau de clés de l'appartement du boulevard Maillot. Bernard Pesquet le prend de haut : ce sont les policiers qui, pour le confondre, sont venus placer chez lui ces éléments destinés à le perdre. Cependant, le même jour, les enquêteurs, à la recherche de l'arme des crimes restée introuvable, fouillent la cave de Pierrelaye. Ils n'y trouveront ni pistolet, ni revolver, mais en creusant le sol deux corps : celui de Mme Pesquet, la disparue de 1974, et celui d'un agent immobilier de soixante-douze ans, Henri Francqui. L'un et l'autre ont été tués par balles. Des balles tirées par la même arme que celle qui a servi au triple crime de Neuilly.

Pesquet affirme que l'arme dont il s'est servi contre sa femme et M. Francqui, il l'a jetée. Alors quelqu'un a pu la trouver et s'en servir à Neuilly. S'il paraît un moment se reconnaître pourtant comme l'auteur du meurtre de Mme Pesquet et de l'agent immobilier, dont il dira qu'en dépit de ses soixante-douze ans il en était l'amant, il va au fil des mois donner de leur mort des versions plus édulcorées. Sa femme ? Un accident suite à une méchante querelle. M. Francqui ? Une affaire de légitime défense. Peut-être. Mais après la mort de M. Francqui n'a-t-il pas fait croire que celui-ci était parti pour le Gabon ? Tiens, tiens, voilà que l'on dresse l'oreille. Ne voulait-on pas faire croire aussi que M. Bergaud, alors qu'il venait d'être tué, quittait Paris pour Megève et la Côte d'Azur ?

Déjà en 1941...

Pendant qu'il se défend pied à pied, son affaire prend dans l'opinion les dimensions du mauvais exemple. Car, chacun a rappelé bien sûr la condamnation de 1941, la libération de 1961. Beaucoup ont, alors, pavoisé bruyamment : Les voilà bien les résultats des réductions de peine, du laxisme judiciaire, sinon pénitentiaire. En cette année 1976 ils sont nombreux ceux qui songent que ce coup-ci du moins on saura réparer ces permissives faiblesses. Pesquet est alors promis à la guillotine. Lui et son avocat d'aujourd'hui, Mᵉ Henri Juramy, à force de procédures, d'incidents, de requêtes, de demandes d'expertise et de contre-expertise, réussissent à faire du temps leur allié. Lorsque, le 16 mars 1982, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles renvoie Pesquet devant les assises, la peine de mort est abolie depuis cinq mois.

Il n'empêche. Devant le jury de sept femmes et de deux hommes qui a écouté cette première journée du procès, Bernard Pesquet n'entend pas changer un iota à sa défense. Le petit homme aux cheveux blancs, non seulement veut tout discuter pied à pied, mais entend revenir aussi sur l'affaire de 1941 et soutenir que l'homme qu'il tua alors était un collaborateur notoire des Allemands, et qu'il agissait, lui, pour le compte de la Résistance.

Pour convaincre de cela et du reste, il dispose de deux semaines. Comment va-t-il s'y prendre ? Pour l'heure, il n'a eu l'occasion que de parler d'une enfance sans joie, au temps de l'avant-guerre, entre une mère remariée qui jetait, assure-t-il, les fleurs qu'il lui offrait, et l'épouse d'un grand-père, remarié lui aussi, « *méchante femme, une pas grand-chose* », qui l'enfermait à longueur de journée, le laissait sans manger, et pour mieux le punir encore mettait des orties dans sa culotte. Ainsi parle Bernard Pesquet, non sans regard parfois pour cette salle qui l'épie et plus particulièrement pour ces journalistes qui sont là et dont il a pu murmurer en les regardant : « *Les chacals* ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. ALAIN PEYREFITTE GAGNE UN PROCÈS EN DIFFAMATION

M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, a obtenu, lundi 14 juin, le franc de dommages et intérêts qu'il réclamait devant le tribunal correctionnel de Melun (Seine-et-Marne) à M. Jacques Blache, secrétaire de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes de gauche) et directeur du journal *Union républicaine et gaulliste*, poursuivi par l'ancien ministre sur citation directe pour diffamation (*le Monde* du 26 mai). Le tribunal a, de plus, condamné M. Blache à 5 000 F d'amende. Ce dernier avait notamment laissé écrire, en janvier 1982, au cours de la campagne pour l'élection législative partielle de Provins, que M. Peyrefitte n'était pas l'auteur de son livre *Quand la Chine s'éveillera*, et que la rédaction de l'ouvrage avait été confiée à « *un atelier d'écrivains et de traducteurs* ».

RELIGION

A GENÈVE

Jean-Paul II s'inquiète des menaces qui pèsent sur la liberté syndicale

De notre envoyé spécial

Genève. — Jean-Paul II est arrivé, ce mardi 15 juin, en début de matinée, à Genève. Il a été accueilli à l'aéroport de Cointrin par le président de la Confédération helvétique, M. Fritz Honegger.

Il ne s'agit pas d'une visite officielle aux autorités suisses, mais d'une visite pastorale sur l'invitation du Bureau international du travail (B.I.T.).

Après un entretien avec les membres du conseil fédéral, le pape s'est rendu au Palais des nations, où il a prononcé son discours devant la Conférence internationale du travail réunie pour sa soixante-huitième session. Un discours d'une heure en français, au ton ferme, reprenant les grands thèmes de son encyclique *Laborem exercens*, de septembre 1981.

« *Je me sens lié au monde du travail par des liens multiples* », a déclaré Jean-Paul II. Il a souligné qu'un esprit de « *solidarité sans frontière* » au-delà des systèmes, des régimes et des idéologies doit désormais inspirer le monde du travail. Selon le pape, les forces du B.I.T. pour harmoniser les forces des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, sont un exemple de cet esprit de solidarité. « *Tu veux la paix, cultive la justice* », a rappelé le pape, citant la phrase inscrite sur le parchemin contenu dans la première pierre du bâtiment du B.I.T.

Abordant le problème du chômage et en particulier le « *triste réalité du chômage des jeunes* », le pape a estimé que l'une de ses causes peut être trouvée dans le perfectionnement des techniques, qui limite progressivement la part directe de l'homme dans le processus de production. La solution, a-t-il déclaré, doit être trouvée dans l'acceptation du principe de la primauté du travail sur les moyens de production et de la primauté de la personne sur les exigences de la production ou les lois purement économiques.

Pour ce qui concerne la liberté des syndicats, le pape a souligné que le droit de s'associer librement est un droit fondamental pour tous ceux qui sont liés au monde du travail ; ce droit est néanmoins très menacé, parfois bafoué, soit dans son principe, soit dans sa substance même, a ajouté Jean-Paul II, en précisant que « *l'homme au travail doit lui-même assumer la défense de la vérité et de la vraie dignité de son travail* ».

PHILIPPE PONS.

● *Jean-Paul II* a nommé l'abbé Michel Coloni évêque auxiliaire de Paris, dont il était un des vicaires généraux depuis 1981.

[Né à Paris le 25 août 1927, l'abbé *Michel Coloni*, après une licence d'histoire en Sorbonne, entre au séminaire de l'Institut catholique et, licencié en théologie, est ordonné en 1954. Il a été successivement : aumônier au lycée Montaigne (1954-1956), puis au Centre Richelieu (1956-1963). En 1963, il est nommé aumônier diocésain de la paroisse universitaire. A cette charge s'ajoutent : en 1966, celle d'assistant ecclésiastique du Centre catholique des intellectuels français ; en 1967, la direction de la Maison diocésaine des études ; en 1969, de l'aumônerie régionale étudiante. En 1974, il devient vicaire épiscopal du cardinal Marty et délégué interdiocésain pour le monde scolaire et universitaire. En 1981, Mgr Lustiger le nomme vicaire général.]

● *Une trentaine de personnalités protestantes* viennent de signer un appel pour s'étonner que « *l'on puisse proposer aux Eglises de prendre parti dans le débat* » concernant la prise de position antérieure d'une quarantaine de personnalités protestantes en faveur du gouvernement socialiste.

Les signataires reconnaissent pourtant formellement que c'est le « *droit le plus strict* » des protestants de se prononcer à titre personnel, tout comme ce le serait de manifester leur opposition au régime actuel (*le Monde* du 25 mai).

SCIENCES

La réorganisation du C.E.A. entre en vigueur

A l'étude depuis plusieurs mois, entérinée le 10 juin dernier par le comité de l'énergie atomique, la réorganisation du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) est entrée en vigueur lundi 14 juin. Elle est conforme à ce qui était envisagé (le Monde du 20 mai). Elle s'analyse comme une simplification de l'organigramme — M. Michel Pecqueur, administrateur général, jugeait qu'un trop grand nombre de personnes dépendaient directement de lui — et un regroupement des responsabilités.

Elle prépare aussi une relève avec l'entrée à des postes importants d'une nouvelle génération : M. Gérard Renon — quarante et un ans, — précédemment conseiller technique à l'Elysée, a été nommé, il y a quelques semaines, administrateur général adjoint et prend en charge la stratégie et les relations industrielles, et M. Achille Ferrari — quarante-trois ans — devient directeur de la planification et de l'évaluation des programmes. Il avait été directeur adjoint des programmes et de la planification en 1980, puis était entré en 1981 au cabinet de M. Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie.

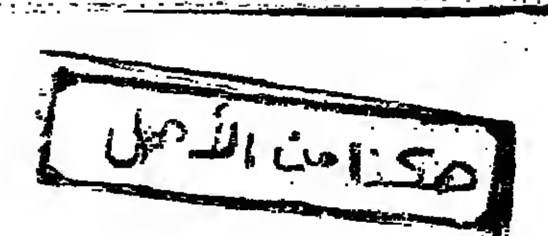
Les activités du C.E.A. sont, pour l'essentiel, groupées au sein de quatre unités opérationnelles : la direction des applications militaires, l'Institut de protection et de sûreté nucléaires, l'Institut de recherche fondamentale, et l'Institut de recherche technologique et de développement industriel. Ce dernier, qui sera dirigé par M. Michel Rapin, est une création nouvelle. Il regroupe les activités de développement, aussi bien nucléaire que non nucléaire. Il a, en effet, été jugé impossible de séparer ces deux types d'activités, beaucoup d'équipes travaillant aussi bien pour l'une que pour l'autre. Cependant les dépenses correspondant à ces deux types d'activités seront individualisées, de manière à ce qu'apparaisse clairement la diversification souhaitée par le gouvernement.

Expliquant les raisons de cette réorganisation, M. Pecqueur a indiqué quatre objectifs : la décentralisation de la gestion par la création des unités opérationnelles, dont les directeurs auront une large autonomie ; la prise en compte du rôle industriel du groupe C.E.A., d'où la création d'une direction de la stratégie et des relations industrielles (D.S.R.I.) et celle de la dimension régionale, qui sera une tâche spécifique des directeurs de centre ; enfin, la démocratisation.

Cette dernière exigence se traduit par la création, au sein des unités opérationnelles et dans les centres du C.E.A., de conseils où siégeront des représentants du personnel et qui seront informés de la politique menée. Il est aussi envisagé de placer à la tête du C.E.A. un véritable conseil d'administration, comprenant des représentants des personnels, et qui s'ajoutera au comité de l'énergie atomique. Ce dernier joue en théorie le rôle d'un conseil d'administration, mais étant présidé par le premier ministre, il s'occupe beaucoup plus de politique nucléaire générale que de la gestion du C.E.A.

Dans le même sens, un accord de groupe a été signé il y a une quinzaine de jours par l'administrateur général et l'ensemble des organisations syndicales. Il prévoit des modalités de concertation entre direction et personnel.

M. A.



هكذا من الأصل

VAL-D'OISE

rand-père

DES ALSACIENS ANTIFRANÇAIS JUGÉS A MULHOUSE APRÈS PLUSIEURS ATTENTATS

La rancune des « loups noirs »

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Quand le 16 mars 1981, vers 22 h. 20, la plaque de bronze traversa le toit de la maison et tomba près du lit où dormait le jeune Frédéric, la famille Bonnefoy s'essuya le front. Le projectile n'avait tué personne, mais, 400 mètres plus haut, la croix de Lorraine élevée à la gloire des résistants alsaciens sur la colline du Stauffen, à Thann (Haut-Rhin), venait d'être couchée par une forte charge d'explosif. Le bronze scellé au pied du monument avait volé en éclats. Le lendemain, on trouva, sur les lieux, une lettre dans laquelle les « *loups noirs* » s'en prenaient une fois de plus aux « *colonisateurs français* ». Trois mois plus tôt, ces mêmes Loups avaient revendiqué l'attentat de Turkheim, qui avait fait trembler sur sa base la colonne de grès à la mémoire de Turenne.

Les « Schwartsen Wolfe » récidivaient donc, et les Alsaciens bouillaient d'indignation. Des maires recevaient des menaces anonymes. Les journaux reproduisaient les revendications des mystérieux terroristes. « *Nous ne laisserons pas asservir notre langue maternelle et notre culture.* » Thann relevait fièrement sa croix après avoir lancé une souscription, et put, dès le mois de juin, inaugurer un nouveau monument que les Loups noirs firent sauter une seconde fois, le 22 septembre. « *Il est certain que nous avons affaire à des spécialistes des explosifs* », confiaient alors les enquêteurs. Les Alsaciens commençaient à perdre patience. Mais, peu après ce deuxième attentat, tandis qu'on érigeait sur le Stauffen une autre croix provisoire en sapin, la bande fut arrêtée. « *Mise en cage* », comme écrivit alors la presse. On ne craignait plus de voir « *pointer leurs oreilles* ». On leur avait « *rogné les griffes* ».

Et les voici, samedi 12 juin, devant le tribunal correctionnel de Mulhouse. Quatre hommes, Pierre Rieffel, 54 ans, Jean-René Woerly, 54 ans, Ewald Jascheck, 59 ans, Henri Ballis, 76 ans, et deux femmes, Augustine Jascheck, 63 ans, et Eugénie Woerly, 54 ans. Toute la harde. Des quinquagénaires déboussolés qui ont mal vécu les secousses de l'histoire. Ils ont passé une partie de leur enfance sous l'occupation allemande. Woerly a appartenu aux Jeunesses hitlériennes. Le premier mari de Mme Jascheck est mort sur le front de l'Est. Le père de Rieffel a été condamné à sept ans de prison pour collaboration, Henri Ballis est né dans une Alsace allemande. Ils se sentent germains. Ewald Jascheck ne parle pas français ; sa femme à peine. « *Aujourd'hui*, dit-elle, *les grands-mères ne peuvent plus correspondre avec leurs petits-enfants qui ne savent pas l'alsacien.* » La France n'est pas leur patrie et, depuis bientôt quarante ans, ils n'ont pu ravaler l'humiliation de la libération. Rieffel se souvient d'avoir rendu visite à son père détenu au Struthof. « *Là, une sentin. Je m'a battu* ». Il pleure. Jascheck, qui pleure aussi à l'évocation de ce souvenir, a été déshabillé par les F.F.I. « *Ils m'ont traité comme un chien, ils voulaient s'assurer que je n'étais pas un S.S. et que je ne portais pas mon groupe sanguin tatoué sous le bras.* » Sa femme Augustine a été tondue et ainsi elle a dû traverser le village les *bras en croix*. « *Depuis*, dit-elle, *j'ai rancune.* » Quelques années plus tard, ils se retrouveront naturellement dans les organisations pro-germanistes, les partis qui militent pour l'indépendance de l'Alsace, n'importe où, pour nourrir leur ressentiment, chez les autonomistes ou du côté des néo-nazis.

Nation germanique

Déjà en 1976, Rieffel et Woerly, son ami d'enfance, ont incendié un baraquement où se trouve le musée du Struthof. « *C'était pour venger mon père* », dit Rieffel. La France les blesse. Ils collectionnent les emblèmes nazis, gardent au fond de leurs tiroirs de vieux Lüger de la Wehrmacht. Ils ne sont bien qu'avec ceux de la Volkstum de la nation germanique. D'ailleurs, Mme Woerly pense : « *L'Alsace n'est pas une poubelle, il y a trop d'étrangers, de racaille.* » Des Schmidt-la-Joie. « *Ecrasés par trois siècles de colonialisme français* », Jascheck l'horloger, Woerly le ferblantier et Rieffel l'agriculteur en ont eu assez de ruminer. Ils vont foncer tête baissée dans la violence. Pour se procurer des explosifs, ils prendront contact avec Gerhardt Ratzel, un Allemand lié au néo-nazi Hoffmann. Ratzel, qui dirige à Fribourg une entreprise de démolition, leur livre du T.N.T.

Pour la cause.

Et les voilà avec leurs 30 kilos de dynamite sur le dos escaladant le Stauffen, tandis que leurs femmes en contrebas font le guet et « *préparent les casse-croûte* ». Jascheck a offert le réveil pour retarder l'allumage de la mèche lente. Il a aussi dessiné ces loups noirs, qui figureront sur les lettres anonymes. C'est Rieffel qui a trouvé leur nom de guerre, « *parce qu'on appelait les Alsaciens collaborateurs des moutons noirs* ». Nos trois « combattants de l'Alsace » apaiseront leurs cœurs lourds en dynamitant des symboles. A plus de cinquante ans, après des années passées à ronger leur frein, à ne pas trouver les mots de leur révolte, les actes qui les auraient libérés, ils se sont donc changés insensiblement en loups noirs. Alors, M. Ballis, le vieux sage, l'ancien libraire à Paris prêtera sa machine à écrire pour des hurlements vengeurs et et les deux grands-mères se métamorphoseront à leur tour, suivant aveuglément dans la nuit leurs grands méchants maris.

« *Quand ils ont annoncé qu'ils allaient dynamiter Turenne*, dit Mme Jaschek, *j'étais d'accord, à condition que ce ne soit pas un tombeau.* »

A l'audience, les organisations de déportés veillent à une condamnation exemplaire. L'extrême droite essaye de faire nombre, les avocats s'empoignent, et M. Pierre Zind, professeur à l'université de Lyon, témoigne : « *Les Alsaciens sont de langue et de race germaniques. Est-ce une honte ? Est-ce un honneur ? En tout cas, c'est un fait, et actuellement on ne peut pas revendiquer cette vérité. Il faut nous prendre comme nous sommes ; avec ce que nous avons de boche et ce que nous avons de français.* » On proteste au banc des résistants. « *Qu'il aille de l'autre côté.* » Les Loups noirs écoutent, étonnés : le professeur parle aussi bien que la poudre. Jugement le 2 juillet.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Une lettre du recteur de la mosquée de Paris

Si Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, usant du droit de réponse, nous écrit :

Dans un article paru dans *le Monde* du 29 mai 1982 — rubrique justice. — Michel Bole-Richard m'attribue des « *méthodes arbitraires* » dans la répression des délits religieux à la mosquée de Paris, alors que le procès est en cours. Les faits invoqués concernent un imam recevant un casuel dont on a fait un employé ordinaire percevant un salaire.

En fait, il s'agit d'une infraction, qui par sa nature, son caractère et la sanction (Tabriya) qu'elle a entraînée, relève du droit musulman et ne concerne pas, en principe, les tribunaux français en vertu de la Constitution et de la loi françaises, essentiellement laïques, en doctrine comme en jurisprudence.

Le sacrilège qui en est l'objet a, comme toutes les histoires, sa « préhistoire » car la mesure contestée fait suite à toute une série de faits antérieurs dont la nature était indéniablement incompatible avec la mission d'un dignitaire religieux.

Aussi convient-il de préciser la signification de la Tabriya afin que ceux qui prétendent « m'embarrasser » ne continuent plus à se livrer à des « rêveries de promeneur solitaire » dans un domaine dont ils ignorent le relief et l'étendue. La « *Bara'a, doublet populaire Tabriya,* » est essentiellement une censure qui « retranche » l'auteur d'un sacrilège caractérisé de la communauté islamique. Elle peut même être infligée pour inconduite, infidélité ou mœurs dissolues par un père à son fils ou à sa fille. La Bara'a implique alors une exhérédation dans les limites prévues par la loi. Le Coran, les exégètes, les juristes et les théologiens lui donnent le sens d'un désengagement de responsabilité de la communauté musulmane à l'égard d'un idolâtre ou de l'auteur d'un grave sacrilège, et donc d'une excommunication. C'est une mesure d'exclusion communautaire qui n'implique aucune exclusion de la religion elle-même. L'islam étant un dogme, une loi et une communauté suivant sa définition classique, la Bara'a ne saurait en aucun cas être confondue avec l'excommunication chrétienne. Dieu, selon le Coran et la tradition, n'a fait ni des anges, ni des prophètes, ni des hommes, les « gérants » de sa miséricorde.

L'excommunication est-elle théologiquement et juridiquement fondée ? La réponse ne peut être qu'affirmative. Le terme sous sa forme *nominale* ou verbale est employé plus de vingt-huit fois dans le Coran (sourate IX, 1-10 ; XXVI, 216, etc.). Elle a préoccupé des spécialistes des institutions musulmanes. Pas question ici de faire état de toute la littérature juridique écrite en arabe. Il faut citer, parmi les sources internationales reconnues et facilement accessibles aux lecteurs français, l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, article Bara'a pp. 1 058-1 059, qui non seulement traite à fond du sujet, mais donne encore une bibliographie y afférente suffisante. Parmi les spécialistes français du droit musulman, on peut citer Louis Millot, ancien doyen de la faculté de droit d'Alger, qui, dans son *Introduction à l'étude du droit musulman*, p. 746, mentionne en matière de sanctions correctionnelles (ta'zir) la flagellation... le bannissement (pp. 744-763). Un autre spécialiste de renom, Henri Laoust, professeur au Collège de France, met en relief les divergences qui séparent les kharijites (*azraqites, sufrites,* ibadites) sur cette question considérée par les uns comme une rupture avec la religion (kufr) et par les autres comme une infraction entraînant une rupture avec la communauté (Tabriya) (*cf. les Schismes de l'islam*, pp. 44 à 48).

Si la Bara'a a été soigneusement étudiée par les juristes et les théologiens de l'islam sunnites, shi'ites et kharijites sur le plan de la théorie, son application n'a pas manqué d'occuper une place importante dans la littérature judiciaire des Nawâzil (cas d'espèce). L'ex-imam auteur de l'infraction religieuse en cause, qui est d'origine saharienne, sait parfaitement qu'elle est une mesure courante chez les Mozabites du Sahara algérien. Cette application a d'ailleurs fait l'objet d'une intéressante monographie du même juriste Louis Millot, sous le titre *Délibérations des Djemaa du Mzab*. Il y est indiqué que quiconque se rend coupable d'une infraction portant atteinte aux rites de l'islam, aux usages et aux intérêts de la communauté doit être mis hors la loi des musulmans (*sic*), art. 22, p. 200. Les termes « *bannissement* », « *excommunication* », « *mise hors la loi* » reviennent fréquemment dans le texte (pp. 22, 200, 202, 230, etc.). Pour des fautes aussi « graves » que la mise illicite du safran dans le couscous, on peut être frappé de cette excommunication (*sic*), *p.* 199, *art.* 4. L'auteur ajoute qu'elle peut entraîner l'exclusion de toutes les cérémonies publiques, notamment la prière et la rupture de toute relation avec les membres de la communauté p. 229.

A moins d'être d'une ignorance grossière ou d'être atteint de *myopie intellectuelle, on doit* considérer la Bara'a ou Tabriya comme une censure entraînant non pas, encore une fois, une rupture avec la religion, mais avec la communauté. Elle n'est pas particulière à l'islam. Est-il besoin de rappeler qu'elle est fondée sous sa forme mineure ou majeure, de droit ou d'*ipso facto* chez les catholiques ; qu'elle est applicable chez les juifs en cas de délit d'impureté légale ou de crime sous forme mineure (nidui), majeure (cherem) ou schammata (définitive avec publicité).

Elle n'est pas non plus inconnue chez les païens. Les prêtres l'infligeaient aux auteurs de certaines infractions avec interdiction d'entrer dans les temples, de participer aux *cérémonies* et d'assister aux sacrifices. On sait que, chez les Grecs, les personnes excommuniées étaient exposées aux imprécations horrifiantes des euménides. Chez les Romains, elle était également en usage et un exemple en est fourni par son application au tribun Atéius. Chez les Gaulois, elle entraînait l'exclusion des charges publiques. Il suffira de se reporter au *De Bello Gallico* de Jules César et aussi à l'*Encyclopédie Larousse du dix-neuvième siècle* S.V. excommunication.

Pourquoi une telle censure n'existerait-elle pas en islam ?

On a présenté la Tabriya comme une rupture non pas avec la communauté mais avec Dieu ; d'autre part, l'interprète appelé à traduire les questions et les réponses des témoins au procès s'exprimait en un dialecte qui n'était pas le leur.

Mais, en tout état de cause, un témoignage individuel ou collectif ne pourrait mettre en cause l'existence et la rigueur des lois et des coutumes établies. Le Coran est la source de notre vie spirituelle, morale, sociale et civile. Notre jurisprudence attribue au juge un pouvoir discrétionnaire en matière correctionnelle, cf. Louis Millot, *Introduction à l'étude du droit musulman*, pp. 746-762-763. Je m'y suis conformé, et honni soit qui mal y pense.



ÉDUCATION

POINT DE VUE

L'informatique sans informaticiens ?

par RICHARD TERRAT (*), FÉLIX PAOLETTI (**) et STÉFANO SPACCAPIETRA (***)

LES points d'interrogation fleurissent ces temps-ci dans *le Monde* lorsque Jean-Michel Quatrepoint y parle de l'informatique (1). Une question qui les résume toutes est montée à la une : « *Quelle politique informatique* (2) ? »

A l'institut de programmation, qui assure les enseignements d'informatique de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), les enseignants et les étudiants ne peuvent plus ne pas se poser la même question, appliquée à leur domaine d'intérêt et de compétence : quelle politique de formation à l'informatique ?

Les faits au départ sont clairs : la *France manque énormément* d'informaticiens. Tous les responsables le savent, au moins depuis la publication du rapport de M. Jacques Tebeka en mars 1980 (3) : il faudrait, disait l'auteur, former 120 000 informaticiens d'ici à 1985. Cela a été dit et répété, les médias ayant largement repris les conclusions du rapport (4). Depuis, les besoins de l'informatique n'ont fait que se développer, à un rythme toujours impressionnant, et le fossé entre l'offre et la demande sur le marché des informaticiens est en passe de devenir un gouffre béant. Un chiffre significatif : 2 082 offres d'emploi par voie de presse en mars 1982, soit 67 par jour ! Record battu depuis que ce baromètre a été mis en place par une revue spécialisée (5). Pas étonnant, dans ces conditions que, *le Monde Dimanche* titre il y a quelques semaines sur « La chasse aux informaticiens » (6).

Si les faits sont clairs, leur analyse est le plus souvent présentée sous un éclairage malheureusement trompeur. Les articles de Daniel Schneider (4) (6), entre autres, portent à croire que le coupable (l'accusé, à proprement parler, mais qui fait la différence ?) n'est autre que l'Université. La voilà en un « tour de phrase » transformée en vieille dame sclérosée, manquant le train de l'informatique et n'arrivant pas à suivre l'explosion des besoins. La voilà aussi taxée d'être « *malthusienne* », à jamais « *inerte* », « *insensible* » aux besoins du pays, refusant d'adapter ses cursus d'enseignement à une réalité qui la dépasse.

Chômage et *numerus clausus*

D'où vient ce sentiment ? Peut-être simplement du constat fait par M. Tebeka (22 % à peine des besoins annuels de spécialistes sont couverts par le système de formation public), constat qu'un rien suffit à transformer en accusation ? Peut-être aussi de l'image extrêmement négative de l'Université que notre précédent ministre, Mme Saunier-Séïté, a tenu à imposer au grand public pour justifier son action de « reprise en main » des universités ?

Trop simple pour être vrai, et la réalité que nous vivons, par exemple, à l'institut de programmation, est bien différente. Revoyons les arguments de l'accusation. Manquer le train de l'informatique ? La maîtrise d'informatique a été créée il y a quinze ans, en 1967, à une époque où l'on parlait bien peu de l'informatique, mais où l'institut avait déjà plusieurs années d'existence. Ne pas arriver à suivre les besoins ? Refusant un *numerus clausus* qui, dans le contexte actuel de chômage, est une aberration en informatique, l'institut a toujours recueilli les étudiants qui ont voulu s'inscrire. Il faut croire que les étudiants ont lu le rapport de M. Tebeka, puisque nos effectifs étudiants ont crû démesurément ; 150 % d'augmentation en quatre ans pour le seul deuxième cycle (de 630 à 1 600). (Il faut savoir que Paris-VI est la seule université sur la région parisienne à offrir une licence et une maîtrise d'informatique.

Mais il est vrai qu'aujourd'hui il ne nous est pas possible d'aller plus loin avec les moyens dont nous disposons : 106 enseignants sur les 196 nécessaires (soit 43 % de l'enseignement fait en heures supplémentaires), des moyens de calcul dérisoires, sans ordinateur d'enseignement sur le campus, le tout tassé dans des locaux dramatiquement insuffisants.

Serions-nous malthusiens, insensibles, immobilistes ? Les familiers de l'Institut savent qu'il y a toujours *une réforme des enseignements en* cours. La micro-informatique, les réseaux, les bases de données sont depuis longtemps enseignés et pratiqués, de même que l'informatique théorique. Serions-nous indifférents aux problèmes des débouchés ? Pourtant nos étudiants trouvent du travail quel que soit le niveau d'études qu'ils ont atteint. Serions-nous, alors, une perle rare ? Certes pas, car une lettre du même type aurait pu vous être adressée par bien d'autres universités.

L'accusée – l'Université – serait-elle innocente ? Pas tout à fait, car il est vrai que, comme le fait remarquer Daniel Schneider (4), les informaticiens sont en minorité dans les conseils des universités et que leurs collègues des autres disciplines ne font pas toujours preuve d'empressement pour favoriser le développement d'une nouvelle branche. *Mais il s'agit* là d'un blocage circonstanciel que l'autorité supérieure aurait vite fait de faire sauter, si elle le voulait.

Trouver un coupable

Alors, où trouver un coupable ? Guy Herzlich le suggère timidement : « *L'appui du ministère de l'éducation nationale, qui a fait défaut ces dernières années, peut aider à remobiliser le potentiel scientifique.* » Là est le nœud du problème : les universités proposent, les ministères (éducation, recherche, industrie) disposent.

Comment l'Université pourrait-elle faire face à ses missions si le gouvernement ne lui en donne pas les moyens ? Les filières existantes ne peuvent pas, matériellement, suffire aux besoins connus de formation d'informaticiens. Comment comprendre alors que le gouvernement tarde à ouvrir les nouvelles filières (qui lui sont réclamées avec insistance) capables d'absorber le flux des étudiants et à étoffer les moyens de celles qui existent ? Comment comprendre qu'au contraire le ministère de l'éducation nationale suggère de limiter les inscriptions là où ce n'est pas déjà fait, alors que les débouchés sont assurés pour de nombreuses années encore ?

Il y a un an, il se serait trouvé des personnes pour accuser le gouvernement d'alors d'être inféodé aux intérêts privés et d'obéir à la logique capitaliste en abandonnant au privé les secteurs de formation rentables. Au moins, nous aurions pu comprendre.

J.-M. Quatrepoint s'interroge, avec une pointe de scepticisme, sur la politique informatique de l'actuel gouvernement. Nous nous interrogeons avec angoisse et amertume sur sa politique de formation des informaticiens. Or il existe un lien très fort entre les deux questions. Comment, en effet, pourrait-on développer l'informatique française si l'on ne forme pas les spécialistes qui vont concevoir les systèmes logiciels et les matériels de demain ? De plus, il ne suffit pas de produire français : encore faut-il consommer sur le marché intérieur. Qui va acheter les ordinateurs et autres produits informatiques s'il n'existe pas de personnes formées à leur utilisation ? Quelle PME ou PMI, sur laquelle repose en grande partie le succès de l'informatique française, s'équipera d'un ordinateur si elle ne peut trouver les compétences nécessaires ou si elle doit les payer à prix d'or ?

Espérons que le gouvernement entende notre appel et qu'il montre enfin clairement sa volonté de donner à l'Université les moyens dont elle a si cruellement besoin. Bien sûr, il faut pour cela créer des postes d'enseignants, de techniciens et d'administratifs ; bien sûr, il faut des locaux et des machines et tout cela coûte cher. Mais a-t-on compté le coût d'un sous-développement informatique ? Il se pourrait alors que l'investissement se révèle rentable.

(1) *Le Monde* des 7, 20, et 23 avril 1982.
(2) *Le Monde* du 7 avril 1982.
(3) « La formation des spécialistes informaticiens », rapport au premier ministre, mars 1980.
(4) *Le Monde de l'Education*, octobre 1981.
(5) *OI-Hebdo*, nº 692, le 13 avril 1982.
(6) *Le Monde Dimanche*, 25 avril 1982.
(7) Conseil national de l'enseignement supérieur et la recherche.
(8) Diplôme d'études universitaires générales – sciences et structures de la matière (1er cycle).
(9) Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion.

(*) Directeur de l'U.E.R. d'informatique, statistique et applications (U.E.R. 50 de l'Université PARIS-VI).
(**) Directeur-adjoint de l'U.E.R.
(***) Maître-assistant à l'U.E.R.

Le ministère précise les conditions de titularisation de tous les assistants des universités

Une circulaire du 9 juin signée par M. Guy Ourisson, directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche, précise les conditions de titularisation de tous les assistants qui le souhaitent (*en dehors des disciplines médicales et odontologiques*). Ce texte complète une précédente communication de M. Alain Savary aux recteurs (*le Monde* du 26 mai). Il réaffirme notamment la volonté du ministre d'abroger les dispositions du décret du 20 septembre 1978 concernant le recrutement et le renouvellement des assistants non titulaires.

Titularisation de l'ensemble des assistants, intégration de ceux qui ne souhaitent pas devenir enseignants-chercheurs dans d'autres corps de la fonction publique, nomination d'assistants en qualité de maîtres-assistants (M. A.) suivant un plan échelonné sur plusieurs années... Ces différentes mesures devraient satisfaire les personnels non titulaires inquiets pour leur avenir et, éventuellement, inciter des assistants à suspendre leur grève administrative (rétention des notes) qui affecte les sessions d'examen dans une vingtaine d'universités.

M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN), qui a participé aux longues séances de négociations avec les responsables du ministère, explique l'importance et aussi les insuffisances de ces mesures.

« Une profonde réforme des carrières » doit être organisée

nous déclare le secrétaire général du SNE-Sup

« *Un an pour envisager les conditions de titularisation de certains personnels, n'est-ce pas un peu long ?*

– Le contexte nouveau qui s'est ouvert le 10 mai 1981 a créé des conditions favorables pour que s'engage le renouveau de l'enseignement supérieur *en réponse aux besoins du* pays. Le SNE-Sup a constamment fait des propositions précises pour obtenir des mesures d'urgence et pour que soit mise en œuvre une politique inversant la tendance à la dégradation du service public.

» *Des décisions non négligeables* ont été obtenues : abrogation de la loi Sauvage, rétablissement d'habilitations, maintien de l'emploi, dissolution du Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.). Mais des hésitations, des retards et des blocages importants se sont accumulés. Ils constituent des obstacles au renouveau de l'enseignement supérieur. Ils traduisent les sensibilités du gouvernement aux pressions exercées par les tenants de la politique antérieure de malthusianisme et d'asservissement de l'Université.

» Un point essentiel d'insatisfaction a concerné la situation des personnels. Il est absolument nécessaire d'en finir avec une logique fondée *sur l'insécurité d'emploi*, le blocage des carrières, la prime donnée au conformisme et à la soumission, le poids de la hiérarchie. Le C.S.C.U. a été dissous, mais les mesures arrêtées pour 1982 – aux plans budgétaire et réglementaire – ne rompent pas au fond avec la logique des anciens concours et ne répondent pas à notre exigence de mesures spécifiques pour résoudre l'important contentieux actuel.

» *L'appel à l'action* que le SNE-Sup a lancé en mai a permis de provoquer une expression publique des collègues et d'alerter l'administration. Il s'est fondé sur la conviction qu'il *était possible de lever les* blocages et de faire face aux manœuvres de ceux qui refusent le changement. Il a rencontré un écho important et a obtenu des résultats appréciables.

Six cents promotions cette année

– *Quels sont ces résultats ? Quels éléments nouveaux sont apparus ?*

– Lors des dernières semaines, le ministère avait dû s'engager à certains aménagements de ses projets. Des mesures particulières doivent être prises, pour permettre la promotion d'assistants en maîtres-assistants et de maîtres-assistants en professeurs, ce qui constitue une amorce de réponse à nos exigences de mesures spécifiques.

» La déclaration faite par le ministère de l'éducation nationale le 21 mai constitue une ouverture très importante. En ce qui concerne les vacataires, elle précise que les mesures de nomination comme assistants intervenues – dont nous avons combattu le caractère limité et discriminatoire – ne sont que la première étape d'un plan plus vaste d'intégration, qui reçoit une portée nouvelle du fait de l'engagement de titularisation et des perspectives de transformations fournies pour les assistants.

» L'engagement est donné de *titulariser* comme assistants titulaires les assistants non titulaires désirant poursuivre une carrière d'enseignant-chercheur. Cet engagement est nouveau, il traduit une inflexion *nette et positive* par rapport aux prises de position et refus antérieurs, il fournit, enfin, une réponse de principe positive à une revendication avancée depuis des années. Dans l'immédiat, tous les assistants non titulaires *seront renouvelés* sans condition, s'ils le demandent, par les recteurs.

» Ensuite, le gouvernement s'engage – et c'est également nouveau – à mettre en œuvre *un plan d'intégration* comme maîtres-assistants des *assistants titulaires ou non titulaires*, cette intégration faisant intervenir des procédures particulières réservées à ces personnels. Plus de six cents possibilités de promotion interviendraient cette année, le gouvernement avançant comme hypothèse mille promotions annuelles pour les années suivantes de l'actuelle législature.

– *Pouvez-vous parler d'un succès ? Quelles perspectives ouvrent les différentes déclarations du ministre ?*

– Les décisions du ministre restent imprécises en ce qui concerne la mise en œuvre et les délais de la titularisation. Elles sont aussi insuffisantes, car elles ne satisfont pas notre exigence d'intégration comme maîtres-assistants de tous les assistants et assimilés. Elles sont limitées puisqu'elles ne concernent que les assistants (et encore pas ceux de médecine).

» C'est pourquoi le SNE-Sup appelle à la poursuite de l'action pour que les déclarations du ministre reçoivent les clarifications nécessaires et pour que soient prises d'autres mesures. Comme nous l'avons déjà déclaré au ministre, on ne peut valablement réussir les transformations nécessaires, dans le cadre de la refonte de la loi d'orientation, que si sont rapidement réparés les préjudices subis par les enseignants du supérieur et si est organisée une profonde réforme des carrières universitaires.

» *Cela étant*, les avancées récentes sont importantes. Elles s'inscrivent en nette rupture par rapport à la politique antérieure. Elles fournissent des appuis solides pour continuer à aller de l'avant. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.

M. ALAIN SAVARY ET LA CARTE SCOLAIRE

« Explorer une voie entre la rigidité actuelle et la liberté absolue »

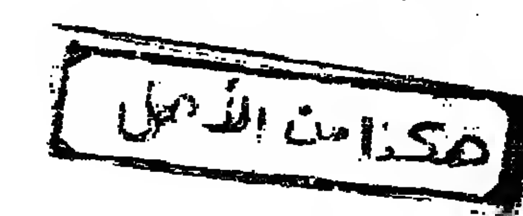
Participant, samedi 12 juin, aux fêtes organisées à Saintes (Charente-Maritime) par le comité départemental d'action laïque pour le centenaire des lois auxquelles est associé le nom de Jules Ferry, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a évoqué une perspective d'assouplissement de la carte scolaire. « *Entre la rigidité actuelle de la carte scolaire et la liberté absolue d'inscription, il y a certainement une voie à explorer* », a affirmé le ministre.

« *La carte scolaire est le moyen de rendre supportable pour la collectivité la charge de scolarité obligatoire en offrant, au seul lieu de résidence des parents, les places auxquelles leurs enfants ont droit* », a ajouté M. Savary, reconnaissant qu'il y a, de ce point de vue, « *un réel problème pour la collectivité nationale* ». « *Dans l'enseignement privé, il n'y a pas de carte scolaire : les parents choisissent librement l'établissement où ils désirent inscrire leurs enfants. Mais le coût de cette scolarisation est supporté automatiquement et presque exclusivement par l'ensemble des contribuables.* »

[Bien qu'imprécis sur les modalités concrètes, les propos de M. Savary confirment que l'assouplissement éventuel de la carte scolaire est au cœur du compromis élaboré en prévision de la négociation sur l'avenir de l'enseignement privé. Déjà le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), pourtant traditionnellement attaché à l'unité du service public et aux normes nationales, s'était déclaré favorable à un « *assouplissement* » des secteurs scolaires, zones de recrutement géographique des collèges (*le Monde* du 25 mars). Un peu plus, un peu moins : telle serait la méthode. Un peu plus de souplesse pour l'enseignement public, un peu moins d'exceptions pour l'enseignement privé. Reste à savoir si ce dernier se laissera séduire, ayant toujours proclamé son attachement au libre choix total des établissements par les parents.]

Admissions à l'agrégation

● Polonais : Mme Kinga Joucaviel, née Miodonska.



Le Monde

MEDECINE

Controverse mondiale sur les dangers de l'amiante

Le financement de l'objectivité

L'INDUSTRIE de l'amiante et celle de l'énergie nucléaire ont de nombreux points communs. Une technique sophistiquée appliquée à un matériau potentiellement dangereux pour le monde vivant. L'évocation, dans un cas comme dans l'autre, de « cancers professionnels ». Un pesant silence observé durant des décennies par les responsables industriels. Des « affaires » épisodiques ravivant une inquiétude latente dans l'opinion publique.

Le parallèle pourrait être poursuivi, en particulier, en ce qui concerne l'objectivité des scientifiques. Déjà dans le débat sur l'énergie nucléaire chaque camp, « pro » ou « anti », pouvait produire ses savants, ses chiffres, ses études. On pouvait, d'un côté ou de l'autre, apporter la démonstration d'un risque minime ou d'un danger pour la survie même de l'espèce.

Ce phénomène — rencontré aussi dans le débat sur les manipulations génétiques — est au centre des controverses sur les dangers de l'amiante. Ainsi à Montréal on s'est apostrophé. « *Le verdict impartial*, a-t-on déclaré, *ne peut être prononcé que par des « scientifiques objectifs.* » Le dossier de l'amiante est déjà rempli de chiffres, d'études. Les scientifiques existant, l'objectivité reste-t-elle à découvrir ? « *Il faudrait que chaque chercheur indique sur ses diapositives qui a financé ses travaux* », ironisait un congressiste français.

Dans le « club de l'amiante », schématiquement deux écoles s'affrontent. Celle du docteur Irving Selikoff (école de médecine du Mont Sinaï, New-York) et celle du professeur John Corbett Mac Donald (université Mac Gill, Montréal). La première aboutit à des conclusions, et formule des prévisions, nettement plus inquiétantes que la seconde. Tous les membres du « club » confient que la plus grande partie du financement des travaux du docteur Selikoff émane des milieux syndicaux et ceux du professeur Mac Donald des milieux industriels.

Vrai ou faux ? Coïncidence ou non ? Il y a là, de toute manière, un maître symptôme qui relativise la notion même d'objectivité. Un symptôme révélateur d'une grave vérité sous-jacente : l'utilisation de la médecine et de la science comme fournisseurs de chiffres et d'arguments justifiant, à la demande, des revendications syndicales, des décisions industrielles et, en fin de compte, des arbitrages économico-politiques.

Sept cent cinquante participants venus de cinquante pays (1), quatre jours de communications denses, de débats *soutenus*, de propos *vifs* ; l'alternance d'exposés scientifiques, de prises de positions syndicales et d'inquiétudes patronales. Ce fut fin mai, à Montréal (Québec), dans l'immense salle de bal du dernier étage de l'hôtel Montroyal, une étonnante réunion.

Organisé sous les auspices conjoints des gouvernements canadiens et québécois et de la commission des communautés européennes, le symposium mondial sur l'amiante s'était fixé, comme « objectif ultime », « d'apporter une réponse aussi éclairée que possible à ceux qui se demandent si la société peut « vivre » avec l'amiante ou s'il y a lieu qu'elle s'en prive ».

Il fallait s'y attendre, nul n'a tranché et chacun, industriel, syndicaliste, scientifique ou représentant gouvernemental est reparti avec ses convictions et ses obligations. Cette importante manifestation a néanmoins eu le mérite de montrer les coulisses du débat, de révéler l'ampleur des enjeux économiques et politiques.

Matériau utilisé de manière intensive à l'échelle planétaire depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'amiante est une substance potentiellement dangereuse, pouvant favoriser l'apparition de cancers du poumon et de la plèvre, ainsi qu'une affection pulmonaire spécifique : l'asbestose. L'amiante est aussi, depuis une quinzaine d'années, au centre d'un débat politico-industriel de toute première importance.

Rarement les données épidémiologiques et — plus récemment — celles fournies par l'expérimentation animale et « in vitro » ont, comme elles le font ici, amorcé et nourri une controverse d'une telle ampleur.

Les inquiétudes actuelles liées à l'utilisation de l'amiante témoignent aussi de l'évolution collective dans la perception et l'acceptation des pathologies professionnelles dans les pays industrialisés. Elles posent de manière magistrale la délicate question du risque « socialement acceptable ».

(1) L'U.R.S.S., première productrice mondiale d'amiante, avait décliné l'invitation qui lui avait été faite de participer à ce symposium, laissant entendre qu'elle n'était pas directement concernée.

Dossier établi par JEAN-YVES NAU.

Cancers et asbestose

L'UN des chapitres les plus intéressants du dossier de l'amiante reste à écrire. Il aura pour objet d'expliquer comment, alors que ce matériau était exploité sans précaution depuis la fin du XIXe siècle, il a fallu attendre la seconde moitié du XXe pour prendre conscience du réel danger encouru par les ouvriers exposés. Conception différente du risque professionnel et de la fatalité ? Trop longue période de latence clinique ? Impossibilité de faire la distinction entre la pathologie spécifique à l'amiante et l'ensemble des affections pulmonaires à une époque où la prévention de la tuberculose restait à faire ?

C'est seulement en 1964, avec les travaux du docteur Irving Selikoff, directeur du laboratoire des sciences de l'environnement de l'école de médecine du Mont Sinaï (New-York), que s'amorce véritablement une prise de conscience internationale du pouvoir pathogène et cancérigène de l'amiante.

Près de vingt ans ont passé. Le docteur Selikoff a continué ses travaux, précisé ses conclusions et lancé plusieurs mises en garde. Il est aujourd'hui surnommé le « prince de l'amiante ». Rien, sur le fond, n'a pourtant changé et le sujet est encore largement dominé par les épidémiologistes. On ne comprend pas encore, en effet, comment et pourquoi les fibres d'amiante inhalées sont à l'origine de diverses maladies spécifiques après une période de latence d'environ vingt à trente ans. On ne comprend pas plus pourquoi la pathologie de l'amiante ne frappe pas de la même manière des individus qui sont soumis des années durant au même risque.

Cette pathologie peut, actuellement, être classifiée en trois chapitres :

● *L'asbestose*. Il s'agit d'une fibrose pulmonaire caractérisée, après un certain degré d'évolution, par un essoufflement ainsi que par des anomalies à l'examen radiologique. L'intensité de cette fibrose, tout comme sa précocité, semble liée aux quantités de fibres inhalées. Son dépistage précoce nécessite des explorations systématiques spécifiques. Les personnes atteintes sont sujettes à diverses complications.

● *Le cancer de la plèvre* (mésothéliome). La pathologie de l'amiante concerne aussi la plèvre. Elle peut être bénigne (pleurésie, calcifications et « plaques pleurales ») ou maligne. Il s'agit, dans ce dernier cas, des mésothéliomes de la plèvre, tumeurs malignes primitives de l'enveloppe pleurale. Le diagnostic de mésothéliome est un redoutable pronostic.

● *Les cancers broncho-pulmonaires*. Ils ne sont pas spécifiques aux effets de l'amiante. On a retrouvé, en particulier, un risque accru chez les ouvriers de l'amiante consommateurs de tabac.

On a aussi soupçonné les fibres d'amiante d'être en cause dans l'apparition de processus cancéreux extra-pulmonaires : mésothéliomes du péritoine, cancers digestifs, par exemple. La question du risque accru lié à l'absorption digestive de fibres d'amiante due à l'utilisation, sur des liquides alimentaires, de filtres contenant de l'amiante n'est pas encore tranchée. Ce risque semble néanmoins mineur si l'on s'en tient au nombre des fibres expulsées de l'organisme.

Les limites de l'épidémiologie

La plupart des données actuelles ont pu être établies à partir de travaux épidémiologiques, le plus souvent rétrospectifs. C'est-à-dire qu'après avoir remarqué l'augmentation de certaines affections dans une catégorie socio-professionnelle exposée à l'amiante, on a cherché à établir des liens, des corrélations entre les fibres (concentration, taille, diamètre, composition) et les effets observés. C'est aussi cette méthode qui a progressivement contribué à la mise au point de la réglementation actuelle et qui tend à démontrer que certaines fibres (chrysotile) ou certains types d'activités de transformation de l'amiante seraient moins pathogènes que d'autres.

Ainsi l'analyse faite par le professeur Mac Donald sur quatre groupes d'ouvriers travaillant dans les mines d'amiante du Québec, dans une usine d'amiante-ciment de La Nouvelle-Orléans, dans un atelier de textile de la Caroline du Sud et chez des retraités d'une mine d'amiante, témoigne de risques encourus très différents.

Une telle méthode a néanmoins ses limites. Elle ne permet pas en particulier de trancher la délicate question du « seuil », cette dose-limite au-dessous de laquelle il n'existe pas de manifestations pathologiques particulières dans la durée de vie de l'espèce. « *Le point le plus critique*, résume le docteur Patrick Sebastien (Laboratoire d'étude des particules inhalées, Paris), *tient au fait que nous restons à l'échelon « exposition-effet » et que nous n'avons peu ou pas de données sur les liens « dose-effet » ou « dose-exposition.* »

On reste donc actuellement dans l'incertitude la plus complète pour chiffrer les risques dans la population générale (1) et dans celle formée par les familles des travailleurs et les personnes habitant à proximité des zones industrielles. A cet égard, le débat est identique à celui que suscite l'énergie nucléaire : immanquablement survient la comparaison avec les dangers encourus par le consommateur de tabac. Cette comparaison est ici faite d'autant plus facilement que la fréquence du cancer broncho-pulmonaire est nettement plus élevée chez les ouvriers fumeurs exposés à l'amiante. En raison, sans doute, des mesures prises depuis quelques années, il semble que l'asbestose soit progressivement remplacée par les manifestations cancéreuses.

Compte tenu de la latence clinique déjà observée, tous les spécialistes s'accordent pour dire que des manifestations pathologiques surviendront encore de manière constante jusqu'à la fin du siècle. En France, on recense officiellement une centaine de mésothéliomes liés à l'amiante et une centaine de cas d'asbestose sont déclarés chaque année. Ces chiffres doivent être discutés : tous les cas d'asbestose ne sont pas déclarés. Il existe, de plus, de nettes différences entre les mésothéliomes recensés (Pr. Jean Bigeon, université de Paris Val-de-Marne) et ceux déclarés maladies professionnelles.

Le tableau français des maladies professionnelles liées à l'amiante révèle, de plus, certaines anomalies, comme le délai maximal pouvant exister entre l'arrêt du travail et l'établissement du diagnostic ou comme la nécessité d'un lien entre asbestose et cancer broncho-pulmonaire.

(1) En 1975, sur l'initiative de chercheurs du centre universitaire Jussieu, une polémique s'était engagée en France sur les dangers liés à l'utilisation dans le bâtiment de la technique dite du « flocage » de l'amiante (projection d'amiante en suspension dans l'eau sur des parois). Interdite par la suite, cette technique avait été utilisée dans de nombreux édifices publics, en particulier scolaires. Elle représente sans doute un risque non négligeable d'inhalation continue de fibres d'amiante pour une population non professionnelle qui n'est donc soumise à aucun contrôle.

Nouvelle donne

LA société peut-elle se priver de l'amiante ? Si non, comment faire pour édicter une réglementation « socialement acceptable », ce compromis entre les risques encourus et les bénéfices escomptés ? Le consensus ayant été solidement établi et clairement exprimé, à Montréal, par presque toutes les parties directement concernées, il resta la délicate question des normes. Celles-ci concernent la concentration en amiante dans l'air inspiré sur les lieux d'extraction ou de transformation. Elles sont exprimées en nombre maximum de fibres d'amiante par centimètre cube d'air. Régulièrement abaissées, elles sont aujourd'hui fixées dans plusieurs pays — dont la France — à deux fibres par centimètre cube.

Un nouveau projet pour la Communauté européenne est en cours de rédaction à Bruxelles. Il devrait abaisser ce chiffre et établir une distinction entre les différents types de fibres d'amiante. Rien ne permet pourtant de dire qu'il constituera un progrès significatif. Les diverses techniques de comptage aujourd'hui utilisées ne permettent, en fait, qu'une approximation. « *Nous obtenons un ordre de grandeur*, expliqua M. Daniel Perlstein (Société nationale de l'amiante, Québec) *et nous pouvons dire s'il n'y a que quelques fibres ou plus d'une dizaine de fibres dans l'air ambiant. Mais que Bruxelles décide de passer de deux à une fibre par centimètre cube ne changera rien pour nous. Nous avons déjà, au Canada, fixé la barre à deux.* »

De plus, les techniques actuelles ne sont pas standardisées. Utilisant la microscopie optique, elles ne permettront pas l'identification exacte des matériaux recueillis. L'utilisation des techniques de microscopie électronique est possible. Celles-ci sont néanmoins lourdes et coûteuses, et leur généralisation n'est guère vraisemblable.

Enfin, cette réglementation ne s'appliquera qu'aux usines reconnues pour utiliser l'amiante. Elle ne touchera, en aucune manière, tous ceux qui, consciemment ou non, manipulent et inhalent de l'amiante (sciage de plaques d'amiante-ciment, entreprises de démolition, travaux sur garnitures de freins). L'absence d'étiquetage, la très large utilisation domestique de ce matériau (1), sont autant d'éléments supplémentaires qui permettent de douter de la réelle portée des mesures réglementaires qui vont être édictées à Bruxelles.

Les enjeux politiques et économiques

A *Montréal et à Ottawa*, pourtant, on y attache une grande importance. Les responsables canadiens, et ceux du Québec en particulier, aux prises avec une grave récession économique dans la région des mines, y voient l'un des plus importants indicateurs de tendance pour les années à venir.

Les préoccupations sanitaires se transforment là en enjeux économiques et politiques. M. Yves Duhaime, ministre québécois de l'énergie et des ressources naturelles, n'a pas hésité lors du symposium à déclarer que le Québec était victime de « discrimination commerciale » de la part des pays (Danemark, Suède, Allemagne de l'Ouest) qui limitent l'utilisation de l'amiante « un geste, a-t-il ajouté, *qui ne saurait demeurer sans écho* ».

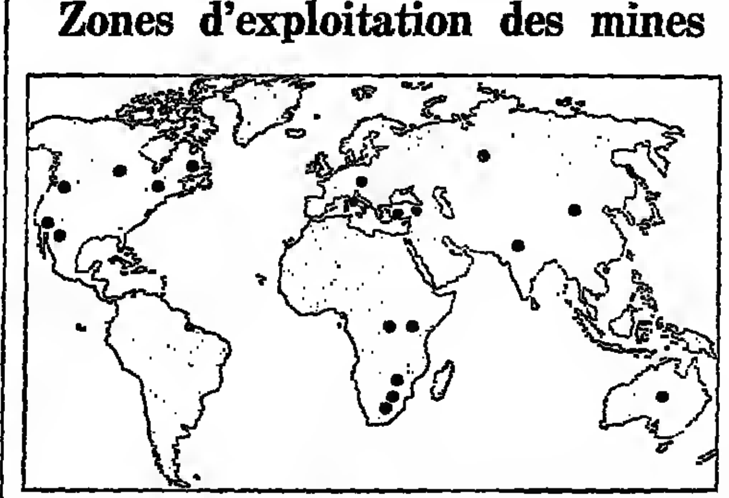
Le débat sur la nocivité de l'amiante s'est, en fait, déplacé. Il se situe, aujourd'hui, autour de la nocivité des produits de substitution. Ainsi, fin avril, l'Organisation mondiale de la santé et le Centre international de recherche sur le cancer avaient-ils organisé à Copenhague une conférence internationale consacrée aux effets biologiques des fibres minérales artificielles. « *Toute la question est aujourd'hui de savoir*, a-t-on répété à Montréal, *s'il convient de continuer à utiliser l'amiante, matériau dangereux mais connu, ou si au contraire il convient de développer l'industrie des produits de substitution, quitte à découvrir, dans quelques années, qu'ils présentent une toxicité identique, voire supérieure.* »

La crise économique aidant, apparaît comme une nouvelle donne. Alors qu'aux Etats-Unis les procès entre employeurs et anciens ouvriers malades se multiplient (on en recense près de vingt mille), on observe un consensus québécois sans faille. A plusieurs reprises des représentants du tiers-monde à Montréal ont dit l'importance cruciale qu'ils attachaient à l'amiante-ciment dans le cadre du développement de leurs pays.

Les industriels de l'amiante sont aujourd'hui engagés dans une course à la transparence, condition essentielle de leur survie et conséquence de l'obstination manifestée par certains d'entre eux pour entretenir, des années durant, une coupable obscurité.

(1) Dans une brochure éditée par la Chambre syndicale de l'amiante (10, rue de la Pépinière, 75008 Paris), on peut voir deux schémas résumant les applications domestiques. On trouve de l'amiante notamment dans les radiateurs, les tables à repasser, les réfrigérateurs, les cuisinières, les réchauds à gaz, les grille-pain, les isolations, les revêtements de sol, les murs, les plafonds, les canalisations et les bacs à fleurs...

Zones d'exploitation des mines



L'amiante — ou asbeste — est un terme générique désignant une trentaine de silicates naturels présents à l'état fibreux en différents points de l'écorce terrestre. Des gisements d'amiante sont exploités soit à ciel ouvert, soit en galeries, dans différents pays. On distingue le silicate de magnésium (chrysotile) — qui représente 95 % du marché — des silicates de fer et de sodium (crocidolite) et de fer et de magnésium (amosite).

La production mondiale, en baisse, a été pour l'année 1980 de 2,15 millions de tonnes, principalement fournies, en ordre décroissant, par l'U.R.S.S., le Canada, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, la Chine, l'Italie et le Brésil.

La consommation d'amiante en France se situe aux environs de 120 000 tonnes par an, importées en grande partie d'U.R.S.S.

Près de dix mille personnes sont employées par l'industrie de l'amiante. Celle-ci se partage entre l'industrie de l'amiante-ciment (qui, dans le monde, transforme 70 % de la production totale) et l'utilisation de l'amiante dans la fabrication de cartons et de papiers (isolants thermiques ou électriques), le renforcement de matières plastiques (revêtements des sols), la fabrication de textiles (vêtements protecteurs contre le feu). L'industrie automobile utilise aussi ce matériau (garnitures d'embrayages ou de freins), que l'on retrouve également dans de multiples objets ou ustensiles électro-ménagers.

Sa résistance à la chaleur jointe à de nombreuses caractéristiques physico-chimiques originales et à son coût relativement bas explique cette utilisation quasi universelle.

Marijuana et maladies infectieuses

Les effets nocifs de la marijuana sur le système nerveux, les poumons et la résistance aux infections sont de mieux en mieux connus, grâce aux rapports *successivement présentés* en février dernier au gouvernement américain. En revanche, l'épidémie de salmonellose provoquée par l'« herbe » en question, et que *décrivent dans le dernier numéro* du « New England Journal of Medecine » dix spécialistes du Centre d'étude des maladies infectieuses d'Atlanta, constitue une *nouveauté et une sévère* mise en garde concernant, notamment, les risques que peuvent faire encourir à des enfants en bas âge ceux qui fument l'« herbe » polluée dans leur voisinage.

Un nouveau vecteur épidémique

LES salmonelles sont des bacilles que l'on retrouve fréquemment à l'origine des toxi-infections alimentaires. Leur famille comporte, outre les types responsables du typhus et des fièvres paratyphoïdes, plus de mille huit cents sérotypes, différents les uns des autres par les antigènes qui leur sont spécifiques et qui permettent de les identifier.

La contamination se produit généralement par des vecteurs alimentaires, tels que le lait en poudre, le chocolat ou les viandes hachées, et une cinquantaine d'épidémies de ce genre survenant dans des communautés scolaires ou des cantines sont signalées, chaque année, au Centre de surveillance des maladies infectieuses d'Atlanta aux Etats-Unis.

Les dirigeants de ce dernier furent intrigués, en janvier 1982, par l'éclosion d'infections graves dues à un type très rarement rencontré de salmonelle *(salmonella Muenchen)*, et que l'on signalait simultanément dans quatre Etats américains : le Michigan, l'Ohio, l'Alabama et la Georgie.

L'enquête épidémiologique entreprise *montra* un autre fait surprenant : l'âge moyen des victimes était de dix ans, avec une majorité d'adolescents ou de jeunes adultes, d'une part, d'enfants de moins d'un an, de l'autre. Les personnes de plus de cinquante ans, majoritaires dans les épidémies classiques de salmonellose, n'étaient pratiquement pas atteintes.

En outre, l'enquête entreprise auprès des restaurants, des cantines, des magasins d'alimentation ne révélait aucune anomalie. Une comparaison des foyers-témoins — indemnes — et de ceux dont les membres avaient *été atteints* de gastro-entérite n'indiquait, à première vue, qu'une différence notoire : la présence de jeunes (15 à 35 ans) dans les foyers atteints.

C'est cette piste ténue qui devait conduire les médecins-détectives d'Atlanta à penser... à la drogue. Soixante-dix-huit pour cent (contre 21 pour cent dans les foyers-témoins) des *victimes de cette salmonellose* particulière avaient été exposés à la marijuana soit parce qu'elles en fumaient personnellement, soit parce que des membres de la famille avaient cette habitude.

Les mères de deux bébés de moins de six mois, si sérieusement atteints qu'il avait fallu les hospitaliser, étaient toutes *les deux fumeuses de marijuana*, de même que les parents de sept des dix jeunes enfants de moins de sept ans eux aussi sérieusement atteints. Tous les adolescents ou jeunes adultes contaminés étaient eux-mêmes des *habitués du haschisch*, de provenance et de source diverses.

Des échantillons de cette marijuana furent prélevés dans plusieurs foyers des quatre Etats en question pour les soumettre à des analyses chimiques et bactériologiques : tous contenaient des quantités considérables de salmonelles Muenchen (dix millions de colonies de bacilles par grammes d'herbe), identiques à celles *présentes* dans le sang ou les selles des malades.

L'identification des types sérologique et génétique auxquels appartenaient ces salmonelles a montré qu'ils étaient rigoureusement semblables dans tous les Etats et les foyers où la maladie avait été signalée. Elles contenaient deux plasmides (ou éléments génétiques situés en dehors des chromosomes) très caractéristiques. Aucune des *souches* de salmonelle (Muenchen ou autre) étudiées ces dernières *années*, ou *signalées* cet hiver lors de contaminations non liées à la drogue, ne présentaient cette caractéristique, dont l'identification est rendue possible par les développements les plus récents des techniques de génétique bactérienne. Ces techniques, à l'échelle de l'infiniment petit, constituent un *moyen* d'identification aussi précis et spécifique que *celui* de l'empreinte digitale chez l'homme.

Des enfants victimes des ... adultes

La découverte, dans ces mêmes échantillons de marijuana, d'autres bactéries moins dangereuses, saprophytes habituels des déjections, incite les épidémiologistes américains à penser que *la drogue était contaminée* par des engrais animaux non traités, voire même par l'adjonction volontaire de ces déjections animales afin d'en augmenter le poids. La géographie du trafic de marijuana aux Etats-Unis suggère que l'origine de ce lot hautement toxique est soit la Colombie, soit la Jamaïque.

Outre le fait qu'elle révèle un mécanisme jusqu'à présent insoupçonné de *contamination* par les salmonelles, l'étude américaine montre, pour la première fois, que de telles épidémies peuvent se répandre par un intermédiaire ne relevant pas de l'alimentation.

Dans les cas étudiés, la quantité de salmonelles présente *dans la marijuana était suffisante* pour déclencher une gastro-entérite sérieuse par la souillure des doigts, au moment de rouler la cigarette, ou des *lèvres lorsqu'elle était fumée.* En outre, les fumeurs de cannabis sont, plus que d'autres, sujets aux troubles digestifs, car leur estomac ne contient que peu — ou pas — de sucs gastriques acides, lesquels constituent une défense importante contre les micro-organismes capables de déclencher une infection du tube digestif.

Les enfants sont particulièrement vulnérables à ce type d'infection, et la moitié des malades américains avaient moins *de dix ans. La contamination* s'est produite chez eux indirectement, à cause de la présence dans leur foyer, sur les doigts, les lèvres et la salive de leurs proches, de marijuana contaminée. Or, c'est chez l'enfant, les nourrissons en particulier, que les salmonelloses digestives sont les plus alarmantes, et qu'elles peuvent provoquer, outre la fièvre et la diarrhée aiguë, des déshydratations intenses et des *complications (septicémie,* notamment) appelant une hospitalisation urgente.

Le type de salmonelle véhiculé par la marijuana, responsable des foyers endémiques américains, était fort heureusement sensible aux antibiotiques classiques, et bien que l'état de plusieurs *malades* ait nécessité une hospitalisation, tous ont guéri *sans* séquelles.

Après les poppers (ou nitrite d'amyle), dont la responsabilité, au moins partielle, dans l'éclosion de syndromes infectieux dramatiques et de cancers mortels qui continuent de frapper des communautés homosexuelles aux Etats-Unis, au Danemark, en *Espagne*, en Grande-Bretagne et en France, semble de mieux en mieux *établie*, après la mise en cause en France d'une héroïne iranienne, apparemment contaminée, à l'origine de septicémies gravissimes, dues à des champignons *(candida albicans)* et qui laissèrent définitivement aveugles un *jeune toxicomane* sur cinq *(le Monde* du 27 janvier 1982), l'affaire des salmonelloses dues à une marijuana contaminée doit attirer l'attention des autorités sanitaires mondiales sur les facteurs nouveaux, essentiels ou adjuvants, auxquels nul n'aurait songé jusqu'alors et que constituent les drogues dites dures ou douces à l'origine de syndromes infectieux ou cancéreux, parfois catastrophiques.

Une nouvelle alerte vient d'être lancée par le Centre d'Atlanta, qui signale aux praticiens américains un nombre élevé d'adénopathies importantes concernant de nombreuses chaînes de ganglions, *voire leur* totalité, et qui surviennent chez des patients usagers de poppers ou de marijuana, homosexuels dans 86 % des cas.

La cause précise de ce syndrome n'a pu être identifiée, mais il a été le prélude, dans nombre de cas, à l'éclosion de *sarcomes de Kaposi — mortels* en moins de deux ans — ou d'atteintes infectieuses graves et multiples résistant à tous les efforts thérapeutiques à cause d'une déficience du système immunitaire (des défenses naturelles) des individus atteints.

Les études d'ordre immunologique les plus *récentes* entreprises par le Centre national de la santé de Bethesda confirment, chez les jeunes homosexuels américains, l'existence d'une *« véritable épidémie d'immunosuppression »*, d'une ampleur très supérieure à ce qu'avaient laissé soupçonner les premiers rapports à ce sujet, et dont les raisons ne sont pas encore complètement élucidées, si ce n'est que le nitrite d'amyle (poppers) paraît devoir être clairement mis en cause.

Les effets nocifs sur l'esprit *des multiples* produits utilisés aux fins d'ivresse chimique sont connus, et *leurs mécanismes* décrits depuis plus de vingt ans.

Il pourrait sembler à la *fois* extraordinaire et paradoxal que ce soit aux drogues les moins apparemment dangereuses qu'il faille attribuer, à présent, les lourds tributs que paient les corps — et non seulement l'esprit — aux paradis artificels.

Les travaux en cours permettront sans doute d'éclaircir un mystère qui tient vraisemblablement, et pour une large part, à la banalisation extrême des substances que l'on tenait pour « douces », et qui pourraient bien véhiculer des poisons plus *subtils encore que ceux* décrits jusqu'alors par les neuropsychiatres.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

UNE RÉUNION A NANCY

Repas rapide et obésité

« *MAIGRIR une fois pour toutes en trois mois est une chose impossible.* » L'affirmation est du professeur Gérard Debry (service des maladies de la nutrition et des maladies métaboliques, C.H.R. de *Nancy), qui organisait*, le 4 juin, une réunion de spécialistes lorrains de l'agro-alimentaire et de la nutrition.

L'obésité concerne, en France, 20 % de la *population* adulte de vingt à soixante ans avec un minimum dans le *Sud-Ouest et un maximum* dans le Nord et dans l'Est. La surcharge pondérale est donc plus qu'une angoisse saisonnière à la veille des vacances. Face à ce problème, le service du professeur Debry ne propose pas de recette miracle. Tout au plus apprend-il à faire des mayonnaises ou des crèmes Chantilly *sans matière grasse.* A l'intérieur même du service existe, en effet, *une cuisine pédagogique* qui permet aux obèses d'apprendre à cuisiner et à comprendre ce qu'ils mangent.

Face aux slogans publicitaires et à la *chimiothérapie* de l'obésité, c'est une reconsidération toute primaire de *l'aliment qui est prônée par* le nutritionniste lorrain. Savoir qu'une cuisson des aliments à l'eau entraîne la disparition de nombre d'éléments nutritifs alors qu'une cuisson à l'autocuiseur évite cet inconvénient est un des détails élémentaires qui manquent à l'information de nombre de consommateurs.

La chasse aux mythes alimentaires tenaces fait aussi partie de la philosophie de l'équipe du professeur. Ainsi la légende du pain qui fait grossir. Le Français en consomme en moyenne 180 g quotidiennement. Supprimer cette ration caloriquement faible, mais bourrative, entraîne souvent le mangeur à se rabattre sur des aliments plus caloriques.

La viande qui donne des forces, le sucre qui permet d'accumuler de l'énergie, sont également des erreurs classiques de nutrition, jusqu'aux épinards qui sont pleins de fer : *« Le peu de fer contenu dans les épinards n'est pas assimilable par l'organisme humain. »* M. Debry estime qu'en matière d'obésité et de surcharge pondérale on ne peut établir une épidémiologie de cause à effet, sauf dans le cas précis de l'alcool dont les effets désastreux ne sont plus à prouver.

Le fait de manger n'est donc pas obligatoirement synonyme de prise de poids. Une étude montre que l'obésité des Français n'est pas liée uniquement à une nourriture excessive. Le *repas rapide alors ?* Sans doute en partie. Par définition, les *adeptes du « fast-food »* mangent surtout très vite. L'organisme est alors pris de *vitesse et n'a pas* le temps de mettre en jeu son système de régulation de la consommation alimentaire que les nutritionnistes commencent à analyser. Tout comme il est établi que tout régime quotidien inférieur à 2 000 calories n'est plus du ressort de l'alimentation spontanée, mais de l'alimentation raisonnée, donc sous contrôle *médical.* Le régime biscotte-et-salade-sans-sauce, s'il est déculpabilisant et permet de perdre quelques grammes, reste donc néanmoins le plus sûr moyen d'entraîner des problèmes de santé, notamment cardio-vasculaires.

JEAN-LOUIS BEMER.

LIVRES

Chirurgien de père en fils

Qui n'a entendu parler de ces princes de l'orthopédie que furent les frères Robert et Jean Judet, *« ces deux qui ne font qu'un »*, selon l'expression employée à l'académie de chirurgie ? Robert Judet a *disparu en* 1980, et son frère dédie à sa *mémoire un ouvrage consacré* — au-delà de la traumatologie, sa spécialité — à un ensemble de réflexions sur l'organisation ou l'enseignement de la médecine, sur le coût — et les gaspillages — de l'assurance-maladie et des *arrêts* de travail de complaisance, sur la folie de l'alcool, des *accidents de la route*, des galvaudages de la santé ou de la vie.

Défenseur ardent de la médecine libérale et de l'hospitalisation privée, le docteur Jean Judet déplore la mauvaise gestion des hôpitaux publics et craint que les structures qui ont *donné à la médecine française* son originalité soient aujourd'hui menacées dans leur liberté et dans leur qualité.

Dr E. L.

★ *Chirurgien de père en fils*, du docteur Jean Judet, Arthaud, 203 pages, 48 F.

Les nouveaux espoirs de la médecine

Trois médecins rompus au journalisme *médical* dressent dans ce livre didactique un bilan des acquisitions récentes de la science médicale, des progrès remarquables qu'elles *ont permis* pour le mieux-être des malades, et des perspectives *qu'elles ouvrent pour* l'avenir. Animateurs des suppléments mensuels *du Quotidien du médecin*, les docteurs Kervran, Leduc et Shelly côtoient quotidiennement chercheurs et spécialistes des disciplines d'avant-garde.

Le livre qu'ils ont conçu *bénéficie* largement, par sa clarté et son organisation *didactique*, d'une telle *expérience*. Il s'adresse, à ce titre, à un large public qui, des médicaments aux technologies nouvelles d'exploration, tel le scanographe, de la maîtrise de la fertilité aux moyens de dépistage ou de la prévention, prendra conscience des immenses *progrès accomplis* durant ces toutes dernières décennies.

Dr E. L.

★ *Les nouveaux espoirs de la médecine*, des docteurs Y.-M. Kervran, Ph. Leduc et M. Shelly. Calmann-Lévy, 284 pages, 68 F.

Être spasmophile et bien portant

La *spasmophilie*, qui résulterait d'un trouble du métabolisme du calcium, existe-t-elle vraiment ? Tous les fatigués, les anxieux, les nerveux, les contractés, ceux qui présentent des crampes, des migraines ou des lassitudes incoercibles sont-ils spasmophiles *et relèvent-ils d'un traitement spécifique ?*

Le professeur Klotz, qui, le premier, identifia ce syndrome *dont l'existence est parfois* contestée, en apporte dans ce *livre une description et une* analyse précises.

Il montre, par la même occasion, que si le nombre des spasmophiles est considérable (6 à 7 millions de Français), la plupart se portent fort bien *et n'ont besoin ni de médecin* ni de traitement. Pour les autres, *une approche psychosomatique* est le complément essentiel aux apports éventuels de calcium, de magnésium ou de vitamine D. *La spasmophilie* n'est pas une maladie, mais, affirme son inventeur, une simple typologie, une simple prédisposition, avec laquelle il est aisé de vivre en *« bonne intelligence »*. Une mise au point indispensable et combien fondée, après des publications, des ouvrages ou des avis *inutilement* alarmistes, inutilement médicalisés, sur ce syndrome si répandu. — Dr E. L.

★ *Etre spasmophile et bien portant*, du professeur H.-P. Klotz, Presses de la Renaissance, 292 pages, 52 F.

La femme de quarante ans

C'est aux trois millions de femmes que compte actuellement la France dans la tranche d'âge allant de quarante à quarante-neuf ans, à celles qui, libérées des fonctions reproductrices, ont pu *« récupérer leur corps à leur propre compte »* que le docteur Simon dédie ce *livre* où il donne un tableau enthousiaste mais ordonné des *soins — physiques ou psychologiques* — qu'il importe d'accorder à cette *« vie nouvelle »*.

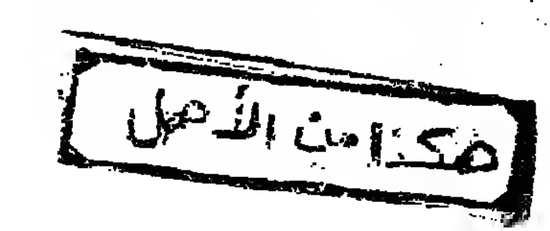
Chirurgie et soins esthétiques, prévention des cancers, contraception *sur mesure*, vie du couple, conditions du travail, psychologie, sociologie d'aujourd'hui, sont ainsi passés en revue par celui qui a beaucoup apporté à la gynécologie moderne et qui fait sienne la vieille rengaine montmartroise *« Moi je les aime à quarante ans, c'est leur revanche contre le temps »*. — Dr E. L.

★ *La femme de quarante ans*, du docteur Pierre Simon, Hachette, 197 pages, 48 F.

LES MODALITÉS DU PROCHAIN CONCOURS D'INTERNAT EN MÉDECINE SONT PRÉCISÉES

Le « Journal officiel » des 14 et 15 juin précise les modalités du concours de l'internat en médecine pour l'année universitaire 1982-1983. Il est, notamment, mis en place deux types de concours dits concours A et B, afin de respecter les droits des candidats ayant déjà concouru avec l'ancien programme et l'ancienne docimologie. Le concours B, concours nouvelle formule, comportera une admissibilité (épreuve écrite anonyme de 180 questions : 90 questions « à choix multiples » et 90 « à réponse ouverte et courte »). L'admission comportera deux épreuves écrites, de prescription et d'analyse de dossier de malade.

Il s'agit là du début des modalités transitoires au cours desquelles cohabiteront les deux types de concours de l'internat en médecine des hôpitaux universitaires. La répartition des postes entre concours A et concours B sera effectuée par les directions régionales des affaires sanitaires et sociales selon des modalités précisées dans le « J.O. ». Les modalités du concours de l'internat des hôpitaux des régions sanitaires devraient faire l'objet d'un prochain texte.



DE LA MÉDECINE

…ide et obésité

LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

ESPAÑA 82

Du carton plein les murs

Trois des cinq « cartons jaunes » brandis par les arbitres des matches Argentine-Belgique et Italie-Pologne (0-0) — il n'y a pas eu d'avertissement lors de Brésil-U.R.S.S. — ont été infligés à des joueurs du « mur », qui ne se tenaient pas à distance réglementaire du ballon (9,15 mètres), lors du tir d'un coup franc par l'équipe adverse.

Cette sévérité, qui apparaît nouvelle en coupe du monde pour cette phase de jeu, est entièrement justifiée : il est trop facile de « descendre » un attaquant à 25 mètres du but — sans risquer ainsi la sanction du penalty — et d'empêcher ensuite, en avançant vers le ballon avant que le coup franc ne soit tiré, que l'équipe rivale ne le joue véritablement. Il y a là une double faute, et elle est de plus en plus souvent commise dans le football moderne lors des grandes rencontres internationales, où l'on hésite de moins en moins à « faire le ménage », loin de sa surface de réparation.

On remarquera, bien sûr, que ces trois « cartons jaunes » ont été distribués par l'arbitre français du match Italie-Pologne, M. Michel Vautrot — vigilant, mais un peu théâtral dans ses gestes, — et que l'un des meilleurs spécialistes mondiaux des coups francs aux abords de la surface de réparation, est un Français, Michel Platini. Mais, il faut espérer que, quelle que soit leur nationalité, les arbitres de cette douzième Coupe du monde feront respecter cette règle du jeu.

Du reste, les quarante et un arbitres officiels (plus trois arbitres espagnols remplaçants) ont reçu de strictes consignes en ce sens. Pendant un séminaire, réuni les 7 et 8 juin à Madrid, au cours duquel ils ont été également soumis à des tests physiques et médicaux, les « hommes en noir » ont été fermement invités, par les dirigeants de la Fédération internationale du football association (FIFA), à sévir à la fois contre les actes d'antijeu et les brutalités.

M. Artemio Franchi (Italie), président de la commission des arbitres de la FIFA, a déclaré, la semaine dernière, qu'il ne pensait pas que ce Mundial serait le plus « dur » de l'histoire du football. « La condition physique des joueurs s'améliore sans cesse et leur engagement est donc toujours plus grand, a souligné M. Franchi. Mais, il n'y a pas de raison que le jeu dégénère. »

Le début du Mundial lui donne raison. Mais il reste évidemment quarante-neuf matches à disputer.

MICHEL CASTAING.

Brésil-U.R.S.S. (2-1) : carnaval carioca

De notre envoyé spécial

Séville. — Il faut se défier d'un pays où les chevaux portent chapeau et les curés la soutane. C'était à l'heure où Séville, ville maure, s'économise : 44 degrés à l'ombre. Le vieux cocher andalou sur sa calèche à baldaquin, affrétée pour un tour de ville, après d'âpres marchandages, a murmuré un rauque : « Vamos ! » Sa rossinante, la tête couverte d'un charmant « bibi » multicolore, y est allée d'un petit trot guilleret. Avec cette certitude joyeuse qu'à mi-parcours, sous les arbres du parc Maria - Luisa, viendrait le bonheur de la halte-rafraîchissement. Une brave bête, quarante litres d'eau au tour. Le vieil homme chantant — fouette cocher ! Et voici en pareil équipage une Coupe du monde qui aurait pu commencer plus mal.

Le football ? La belle affaire. Et Séville, alors ? Deux images déjà se télescopent. Tout à l'heure, dans ce parc merveilleux, plein de sentiers biscornus, de fontaines précieuses, de fleurs somptueuses et de bancs de céramique bleue et ocre, les fameuses azulejos des supporters brésiliens gravaient au couteau dans l'écorce d'un platane un ex-voto : « Brasil 1982 ». Le platane, griffé de mille passions amoureuses en avait vu d'autres. Mais tout de même. Profession de foi pour profession de foi, comment ne pas préférer celle inscrite sur la façade de l'Alcazar, merveille architecturale ? Là, des artistes nasrites, venus de Grenade ou plutôt réquisitionnés de force par Pierre le Cruel, roi d'Espagne, gravèrent au quatorzième siècle leur vengeance mystique en écriture coufique : « Dieu seul est vainqueur. » L'histoire rapporte que le roi, ne comprenant pas l'arabe, trouva ces arabesques du meilleur effet.

Cela pour dire d'entrée qu'il y a ici et ailleurs probablement de la démesure, de la déraison, une sorte d'hystérie marchande à faire du Mundial un moment historique. Il ne faudrait tout de même pas prendre le ballon rond pour le soleil andalou et les arabesques des joueurs pour argent comptant.

Dans Séville, d'entrée, cela choque, le passé et le présent, cette mosaïque magique d'histoire et ce bruit « tintamarresque » de tiroir-caisse. Entre ces maisons maures du quartier Santa-Cruz, s'ouvrant sur des patios de califs, des fontaines baroques et des jardins de paradis, et ces affiches pour vanter tout et rien, le café du Mundial, le ballon du Mundial, la voiture du Mundial, les chaussures du Mundial, l'orangeade du Mundial, quelle Séville choisir ? Entre ces senteurs suaves de jasmin et de glycine et cette bonne grosse odeur de « fric », entre cette merveilleuse giralda, la girouette de bronze catholique venue chapeauter le minaret de l'ancienne mosquée, et ces drapeaux tournant au vent des espoirs chauvins sur un stade de béton, que retenir ? Entre ces belles filles andalouses, glissant indifférentes dans la nuit tiède sur les berges du Guadalquivir, et les mêmes hôtesses uniformisées aux couleurs espagnoles, reines du porte-clé souvenir et du porte-document publicitaire, que regretter ?

Chambre froide

Mais c'est ainsi, Séville et le Mundial cacophonie plutôt que symphonie une mélodie brisée, le bruit des guitares et du flamenco couvert par celui des tambours, des bidons et des sifflets que des supporters cariocas, pour beaucoup mercenaires portugais, martyrisent avec fureur.

Il faut s'y faire. C'est ainsi, et cela ne fait que commencer, avec ici dans ce pays un premier match, lui aussi violemment contrasté, U.R.S.S.-Brésil. Comment peut-on être Sévillan, vivre sous une pareille chaleur, et pire encore vouloir jouer au football ? Cette question saugrenue, quelques-uns, professeurs Nimbus des laboratoires de physiologie sportive de Moscou, se l'étaient posée. Et ils y avaient répondu. Ordre de la faculté : arriver au dernier moment et jusqu'à l'ultime instant attendre dans la fraîcheur de l'air conditionné l'épreuve du soleil, l'entrée dans l'arène comme un taureau ébloui. « Sombra y sol » à la mode soviétique pour cette équipe promise à une prompte décongélation. Ainsi avait-on assisté dimanche après-midi, dès l'atterrissage sur l'aéroport de Séville, balayé par un vent de sable ocre qui dit assez l'Afrique proche, à la scrupuleuse application de ce plan infaillible. De l'avion réfrigéré, la troupe soviétique, trente-sept personnes, y compris les cinq journalistes autorisés, s'entasse dans un autobus réfrigéré pour se diriger très vite vers un hôtel réfrigéré — une bâtisse à peu près aussi engageante que l'ambassade d'Union soviétique à Paris, — situé en plein Séville, à cent mètres du stade. Les joueurs n'en devaient plus sortir qu'avec le probable regret de n'avoir point aussi un tunnel réfrigéré pour les mener au supplice.

Simple entorse à ce parcours en chambre froide, une brave conférence de presse. Elle fut pour le sélectionneur national Constantin Beskov l'occasion d'une déclaration définitive sinon inédite : « Nous sommes contents d'être ici. Notre unique et principale préoccupation est de participer et de faire le mieux possible. »

Scribes et légats

Autant dire qu'il n'avait rien à dire. Cela changeait agréablement des Brésiliens, eux plutôt d'une espèce bruyante : « Nous sommes venus ici pour gagner une quatrième fois la Coupe du monde », dira Télé Santana, le directeur technique de cette équipe. Voilà qui est parler franc, net et clair. Mais que pouvait-il avancer d'autre sans imprudence ? Avant même le match, le stade rouge et blanc de Séville était investi par la plus pittoresque légion journalistique jamais vue. Quelle affaire ! Quatre cents journalistes brésiliens, et pas des muets, avec tous les gadgets possibles et imaginables, tous les précis de football, la fiche technique du grand-papa de Zico, tout un répertoire de superlatifs. En ce pays où César, l'empereur Jules, pas le footballeur Paulo, s'en vint mater définitivement Pompée et ses fils, on ne pouvait imaginer plus belle cohorte de scribes et de légats pour chanter ainsi par anticipation le triomphe brésilien.

Par anticipation et un peu imprudemment, en effet, car l'affaire ne fut pas facile. Cela devait être un très beau match, une superbe dramatique en deux actes très distincts. Au début, à peine sortis du congélateur, donc frais comme des gardons, les Soviétiques dansèrent sur la pelouse impeccable du stade une folle farandole. Les cariocas étaient chez eux, chez ces garçons aux maillots rouges, dans cet assemblage dynamique de Russes et de Géorgiens du Dynamo de Kiev et du Dynamo de Tbilissi. Leur jeu rapide, précis, intelligent et une impressionnante occupation tactique du terrain allaient très vite donner le tournis aux magiciens brésiliens. Ceux-ci n'apparaissaient plus comme une équipe, mais comme une simple constellation de jongleurs vaniteux aux prises avec une machine à football.

Par miracle — ce genre de miracle que peut faire un médiocre arbitre espagnol, Lamo Castillo, en refusant aux Soviétiques un premier penalty évident — le solde au repos ne devait pas être trop sévère pour les Brésiliens. Un but, un simple but à la trente-septième minute, sur un tir anodin de l'avant-centre rouge Andrej Bal. Le gardien brésilien Perez Waldir fit sur ce tir une faute énorme. Une faute qui prêterait à rire ou à licenciement si elle n'avait été l'expression d'une justice immanente pour ce déni d'arbitrage. Comme de plus la fin de la première mi-temps avait tourné à la leçon de football, le Brésil si ambitieux ne semblait guère devoir échapper à la vexation.

Mais il y avait autre chose, la chaleur, 30 degrés encore à 22 heures. Les plans les plus beaux — on parle de celui, infaillible, des médecins soviétiques — ont leur limite. Les souffles aussi. Et petit à petit, en début de deuxième mi-temps, les joueurs rouges, plus très frais, pas frais du tout même, la bouche ouverte en quête d'oxygène, allaient se noyer dans ce stade surchauffé.

Et, petit à petit, les maîtres brésiliens, physiquement inusables, commencèrent à leur tour la danse. Ce fut là réellement implacable et très impressionnant que ce football de gala, cette danse du scalp autour du très bon gardien soviétique Rinat Dasaev. Lui avait derrière ses buts des supporters cariocas qui le bombardaient d'éventails, et devant des joueurs cariocas qui lui envoyaient des boulets de canon. Que pouvait-il faire ? Rien. Il y eut donc deux tirs très violents, imparables. L'un du barbu, Socrates, à la soixante-quatorzième minute, et l'autre de l'ailier Eder, à la quatre-vingt-septième. Ce dernier coup du sort laissa toute la défense rouge à genoux, épuisée, écœurée.

Il y avait de quoi. S'être tant battu pour finir ainsi, le nez dans l'herbe d'un stade andalou, battu et pas content. Il est vrai que l'arbitre — nul n'est parfait mais tout de même — leur avait encore refusé un penalty. Une faute de main de Luizinho dans sa surface de réparation. Une faute volontaire, flagrante, évidente. Sauf pour un arbitre à qui l'on pourrait pardonner ses deux erreurs, mais pas d'avoir ainsi gâché une réelle fête du football.

PIERRE GEORGES.

● *Rocheteau incertain contre l'Angleterre.* — Retenu par Michel Hidalgo pour jouer au poste d'ailier droit contre l'Angleterre le mercredi 16 juin, le joueur du Paris S.-G. Dominique Rocheteau a été victime d'une légère entorse à la cheville droite en effectuant une reprise de volée à l'entraînement le 14 juin. En cas de forfait de Dominique Rocheteau, Michel Hidalgo aurait le choix entre Alain Couriol ou Didier Six (la décision sera prise mercredi matin).

CARNET

Naissances

— Marine a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Aline,

le 31 mai 1982.

Jean-Paul DOUSSIN et Régine, née Requien.

6-8, rue Lalande, 75014 Paris.

— Jean-François et Annie LANOT, née Plessis, et leur fils Jean-Baptiste, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jérôme.

Limoges, le 11 juin 1982.

Mariages

— M. et Mme Pierre BERGER,

et

Mme ETELVINO LINS DE ALBUQUERQUE,

ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Vincent Nicolas

et

Rosa Ignez,

célébré dans l'intimité, le jeudi 20 mai 1982, à Petropolis (Brésil), par Frère Arcangelo R. Buzzi (o.f.m.).

6, rue de Bagatelle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme Guy Canteloube, M. Thierry Canteloube, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Guy CANTELOUBE,

inspecteur général honoraire du C.P.C.R.,
officier de la Légion d'honneur,
décoré de l'ordre d'Isabelle la Catholique,

survenu le 12 juin 1982, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (Paris-7e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Joseph-Granier, 75007 Paris.

— Mme Jean Galland,
Mlle Marcelle Bretonneau,
M. et Mme Maurice Deprez et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Galland,
Les familles Baillens, Gaillard, Dieudonné,
Les petits-enfants de Mme L. Boiane,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor DUCLOS,
née Galland,

survenu à Paris, le 5 juin 1982.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Condé-sur-Noireau, le 9 juin 1982.

« Que sa volonté soit faite. » (Matthieu, 10, 6.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Galland, 65, rue Cambronne, 75015 Paris.

Bretonneau, 105, rue Leblanc, 75015 Paris.

— Mme Louis Euverte, son épouse,
Mme Guy Euverte, ses enfants et petits-enfants,
Petite sœur Anne-Marguerite de Jésus,
M. et Mme Gérald Pau et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Euverte,
M. et Mme Charles-Henri Euverte et leurs enfants,
M. et Mme André Euverte et leurs enfants,
M. et Mme Christian Euverte,
M. Bernard Euverte et son fils,
M. Hubert Euverte et son fils,
M. et Mme Benoît Delcourt et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Brossier et leurs enfants,
M. et Mme Michel Euverte et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Euverte et leur fille,
M. et Mme Vincent Euverte et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Morlière, sa tante,
Mlle Marie-Madeleine Euverte,
Mme Jacques Malgrange et ses enfants,
Mme Maurice Euverte,
M. et Mme Michel Euverte et leurs enfants,
Mme Fremont et ses enfants,
La marquise de Bodinat et ses enfants,
La comtesse Raoul de Bodinat et son fils,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Les familles Euverte, de Bodinat, Roblot, Gouget de Landres,
Ses neveux,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Louis EUVERTE,
ingénieur E.S.E.,

survenu le 14 juin 1982, à l'âge de quatre-vingts ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 juin 1982, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Sablé-sur-Sarthe.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Bosse »,
72300 Sablé-sur-Sarthe.
40, boulevard du Roi,
78000 Versailles.

— Mme André Fournier,
Bernard et Annick Fournier et leurs enfants,
Paul et Nicole Fournier et leurs enfants,
ont l'extrême douleur de faire part de la mort de

André FOURNIER,

survenue le 20 mai 1982, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Ponessant, 89120 Charny.
10, rue d'Alger, 75001 Paris.

— M. et Mme Christian Hiroo et leurs enfants,
M. et Mme Alain Bedouet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Girard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger GIRARD,

leur père, frère et parent,

survenu le 13 juin 1982, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, Paris-16e), le jeudi 17 juin, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Langey, dans la plus stricte intimité.

17, rue de La Rochefoucauld, 92100 Boulogne.
84, avenue de Wagram, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 8 juin 1982, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

M. Gustave Henri JOUIS,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
citoyen du monde.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité, au cimetière de Neuilly-sur-Seine.

De la part de :
M. et Mme Pierre Pruvost, née Claudine Jouis, « La Charmelière », Daubeuf près Vatteville, 27430 Saint-Pierre-du-Vauvray.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Espace latino-américain a la douleur de faire part du décès de son président,

M. Rodolfo KRASNO,
artiste - sculpteur,
peintre et graveur,

survenu à Villebon-sur-Yvette, le 10 juin 1982, dans sa cinquante-cinquième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 18 juin, à 9 h. 30 (entrée principale).

[Rodolfo Krasno, né en Argentine en 1926 mais qui a vécu à Paris, a, depuis plus de vingt ans, fait de la gravure le médium idéal de son art. Il en a élargi l'idée au moulage puis, progressivement, à la sculpture. Une sculpture de papier, toujours blanche, toujours pure, qui, moulée dans un matériau fabriqué selon d'anciennes méthodes artisanales, donne un grain invitant au toucher.

Dans ce papier, Krasno faisait apparaître en monde de formes vécues mentalement, avant d'être saisies par empreinte : un visage, un corps, un objet, des formes ovoïdes, « brancusiennes », polies. Ses moulages ne sont bien sûr pas des académies. Ils reproduisent un rêve plus que des formes.]

— Ses enfants,
Mme Ginette Lajeunesse,
Mme Pierre Lajeunesse,
M. et Mme Jean-Claude Lajeunesse,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri LAJEUNESSE,
née Yvonne Bloch,

survenu le 11 juin 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1 bis, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur
Yves LECROM-HUBERT,
ophtalmologiste honoraire
de l'hôpital de Mantes-la-Jolie (78),
alias « Claude Yvonnec » (F.F.L.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
rosette de la Résistance,
King's Medal,
Bronze Star Medal.

De la part
Du docteur Viviane Lecrom-Hubert,
Des docteurs Jean-Michel et Claude Beyssac et leurs enfants,
De M. Philippe Fargues et ses enfants,
De Mme Jeanne Lemaire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(83) Sanary-sur-Mer, le 10 juin 1982.

— Le professeur et Mme Roland Perlès,
Mlle Catherine Mathé,
Et leurs familles
ont la douleur de faire part du tragique décès à l'âge de trente et un ans, du

docteur Thierry PERLÈS,
ancien interne
des hôpitaux psychiatriques (Paris),
médecin assistant
des hôpitaux psychiatriques.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 7 juin 1982.

14, rue du Val-d'Osne, 94410 Saint-Maurice.

— On apprend la mort, survenue à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de

Mme Paul POIRET,
née Denise Boulet.

Ses obsèques ont eu lieu le 12 juin 1982.

Une messe sera célébrée à son intention, le mardi 15 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule.

[Veuve du grand couturier qu'elle avait épousé en 1905, Mme Paul Poiret avait contribué à l'exposition « Paul Poiret le magnifique » assurée par René Barotte au musée Jacquemart-André en janvier 1974, notamment par le prêt de sa collection. Comme le montrent différents documents, elle avait activement partagé l'existence fastueuse du célèbre créateur de mode et organisateur de spectacles, en ses fortunes diverses !]

— Nice-Maramar, Gréolières.
M. Hector Schmeltz,
M. et Mme Jacques Schmeltz et leurs enfants,
M. et Mme Charles Schmeltz et leurs enfants,
Mme Louis Cazanove, née Bernard, et ses enfants,
Les familles Bernard, Schmeltz, Azaïs, Theron, Brabetz,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hector SCHMELTZ,
née Marie-Louise Bernard,

survenu à Nice, le 11 juin 1982.

Les obsèques, célébrées dans l'intimité en l'église Sainte-Hélène, ont été suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Caucade.

27, rue Saint-Philippe, 06000 Nice.

Remerciements

— Françoise et Claude Lecour remercient tous les amis de leur père,

Paul Abdallah BEGGUI,

qui les ont accompagnés de leur fidélité, leur témoignage et leur affection depuis son décès survenu le 28 avril 1982.

Anniversaires

— Pour le huitième et douloureux anniversaire du rappel à Dieu de son fils chéri

Sandor KOZELKA,

enlevé brutalement à l'affection des siens, à l'âge de quinze ans, Mme Paulette Zibi-Kozelka et sa famille font connaître que la prière de l'Azcara sera dite le mercredi 16 juin 1982, à 18 h. 30, en la synagogue du 28 rue Buffault (Paris-9e).

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

— Le 16 juin 1981,

Robert A. ROUX

disparaissait.

Une pensée fidèle est demandée à tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé.

— Il y a deux ans, le 8 juin 1980 mourait le

docteur Emeric-Imre SZLOVAK.

Ses filles Lydie et Charlotte Szlovak,
Francine Arnst,
Et leurs familles,
rappellent cette date à tous ceux qui l'ont connu.

Avis de messes

— Une messe à la mémoire du

professeur
Antoine SNEJDAREK

sera célébrée le jeudi 17 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris-1er).

— L'Association des Français libres fera célébrer le vendredi 18 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe (portes ouvertes) pour commémorer

l'Appel du Général de GAULLE

et honorer sa mémoire, ainsi que celle des combattants de la France libre morts au Champ d'honneur.

Cette messe sera suivie, à 11 heures, d'un dépôt de gerbe au monument de la France libre (Palais d'arts modernes), avenue du Président-Wilson, Paris-16e.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y déléguer leur porte-drapeau.

Communications diverses

— La Nuit du Secours de France, organisée en faveur des victimes d'Algérie, du peuple polonais et des réfugiés du Sud-Est asiatique, aura lieu le jeudi 17 juin, dans les salons du Jockey-Club (2, rue Rabelais, à Paris-8e).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-X (Nanterre), mercredi 16 juin à 13 h 30, salle 614 (bât. G), M. José Rose : « Contribution à l'analyse des formes sociales d'accès aux emplois : l'organisation de la transition professionnelle ».

— Université Paris-I, mercredi 16 juin à 9 h 30, salle des fêtes, centre Panthéon, M. Olivier Audeoud : « La détermination des compétences des organisations internationales ».

— Université Paris-V (René-Descartes), mercredi 16 juin à 14 h 30, amphithéâtre Émile Durkheim, M. Jean Bernabé : « Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéens et martiniquais ».

— Université Paris-II, mercredi 16 juin à 14 h 30, salle des conseils, Mme Laure Montblanc : « L'exploitation conventionnelle du brevet d'invention et les règles communautaires ».

— Université Paris-II, mercredi 16 juin, à 9 h 30, salle des conseils, M. Guy Gauthier : « La délégation générale pour l'armement ; organisation de l'activité industrielle et commerciale de défense ».

— Université Paris-IV - Sorbonne, mercredi 16 juin à 14 heures, salle Louis Liard, Mlle Michèle Fruyt : « Les dérivés latins en K.G. à l'époque républicaine ».



Pour profiter des retombées des grands chantiers

Les collectivités locales vont passer des contrats de développement avec E.D.F.

Les sommes très importantes versées aux collectivités locales par les centrales nucléaires et hydroélectriques au titre de la taxe professionnelle serviront-elles uniquement à construire des piscines, à goudronner des chemins ruraux et à édi-*fier des salles de fête ? Ce sont déjà des dizaines de milliers de francs que touchent chaque année communes et départements où sont installées des centrales électriques. Lorsque les programmes nucléaires et hydroélectriques actuellement en cours atteindront leur pleine* puissance, ce sont des milliards qui alimenteront les budgets locaux. Le gouvernement souhaite que cette richesse soit mieux employée que par le passé, et notamment qu'elle serve au développement économique durable des régions où elle est répandue.

Le comité interministériel d'aménagement du territoire du 6 mai dernier a décidé de lancer, à cet égard, une politique nouvelle. Communes, départements et régions abritant des grands équipements électriques sont invités à créer des syndicats mixtes qui signeront avec E.D.F. et avec l'État des *« contrats d'accueil et de développement intégré »*.

Ce n'est pas la première fois qu'on se préoccupe de contrôler le choc causé par l'ouverture d'un grand chantier nucléaire sur les communes rurales voisines. En 1975, on avait imaginé la procédure dite de *« grand chantier »*. Un coordonnateur était chargé de répartir entre les collectivités locales les logements destinés à recevoir les travailleurs du chantier, puis le personnel d'E.D.F. Il fallait aussi mettre un peu de cohérence dans les équipements publics que nécessite cet afflux de population : écoles, routes, adduction d'eau, assainissement, etc. Ces programmes étaient financés par des avances d'E.D.F. sur les futures taxes professionnelles.

En 1980, on compléta ce dispositif en organisant la formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi du cru. Embaucher le maximum de gens de la région est une louable intention ; encore faut-il les préparer à leur nouvelle tâche et les aider ensuite à se convertir en fin de chantier. Cette fois, on souhaite aller plus loin encore en prévoyant des mesures pour le temps de « l'après-chantier », mesures inscrites dans un constat en bonne et due forme.

Une centaine de communes intéressées

Un grand chantier nucléaire ou hydroélectrique, avec les milliers d'ouvriers qu'il mobilise et les énormes commandes qu'il passe pendant cinq ou six ans, est une occasion inespérée pour les communes. Mais attention aux lendemains. Une fois l'usine achevée, la vie économique retombe, avec éventuellement, son cortège de fermetures d'entreprises et de licenciements. Le pactole de la taxe professionnelle ? Il cesse de se répandre, en cas de panne prolongée de la centrale, et il se tarit tout à fait lorsque, au bout de vingt-cinq à trente ans, les réacteurs sont hors service.

Il faut donc que la période faste soit mise à profit pour diversifier les activités locales, créer de nouveaux emplois, placer utilement son argent, en somme, pour les années de vaches maigres. Comment les collectivités locales pourront-elles y parvenir ?

Le contrat que le gouvernement les invite à passer avec E.D.F. comprendra deux chapitres : l'un reprendra toutes les dispositions de la procédure « grand chantier » et de la formation professionnelle ; le second portera sur le développement économique ultérieur. Les syndicats mixtes programmeront dans ce dernier une série d'actions : études de marché, création de zones d'activité, construction de locaux-relais pour les artisans et les industriels, etc. Pour sa part, E.D.F. s'engagera à doubler la mise de fonds des collectivités locales par des avances sur les taxes professionnelles et par des crédits à fonds perdus.

Cependant, le gouvernement a pris soin de limiter la portée de ces contrats alléchants. A Matignon, on ne souhaite pas que le protocole léonin qu'E.D.F. a été obligé de signer avec la région Midi-Pyrénées pour la centrale de Golfech (*le Monde* du 14 avril) fasse tache d'huile et grève encore davantage les finances de l'établissement public.

Les contrats de développement ne porteront que sur la zone du chantier, soit une dizaine de kilomètres de rayon. L'aide financière d'E.D.F. cessera trois ans après la mise en route de la centrale. Les créations d'emplois à financer ne devront pas dépasser le nombre de travailleurs locaux embauchés à l'occasion du chantier. Enfin, le document ne pourra garantir ni aux ouvriers du secteur qui seront employés sur le chantier selon une proportion fixée à l'avance — ce serait contraire à la Constitution — ni aux entreprises du cru qu'elles bénéficieront d'un minimum d'affaires — ce qui dérogerait aux règles de passation des marchés.

Ainsi évitera-t-on les critiques convergentes qu'ont adressées au protocole de Golfech à la fois des parlementaires comme M. Michel Debré, député R.P.R. et M. Guy de la Verpillière, sénateur, ainsi que des syndicalistes, notamment ceux de la C.F.D.T. « *D'accord pour que les collectivités locales profitent des grands chantiers*, dit-on aujourd'hui à Paris, *mais pas d'accord pour qu'elles en abusent.* » La procédure nouvelle, fort attendue partout, depuis « l'affaire » de Golfech, va trouver sa première application autour de la centrale de Chinon où vient de se créer un comité de développement économique. Les secteurs de Nogent-sur-Seine, Belleville-sur-Loire, Braud-et-Saint-Louis dans la Gironde, ne seront pas longs à en profiter ensuite. Au total, une douzaine de sites nucléaires peuvent être tentés par les nouvelles possibilités.

Le chantier de La Hague, l'usine de retraitement du Cotentin, fait partie de la liste. On peut y inclure aussi les vastes équipements hydroélectriques projetés dans les Alpes, comme ceux de Grande-Maison, du Clou, de la Haute-Romanche et de la moyenne Isère. Plusieurs régions, une quinzaine de départements et des centaines de communes vont avoir l'occasion de prouver qu'ils entendent donner un sens économique et concret à la régionalisation.

MARC AMBROISE-RENDU.

Ouverte l'an prochaine

Une succursale du musée Grévin dans le château de Tours

Tours. — Pour fêter son centenaire, *le musée Grévin vient* d'annoncer la naissance de son dernier-né : un historial de la Touraine qui va être installé sur les bords de la Loire dans le *château de Tours*.

Ce vénérable édifice n'a rien à voir avec les chefs-d'œuvre de la *Renaissance qui ont fait* la réputation de la région. Il comprend deux bâtiments distincts construits à des époques très différentes qui, jusqu'au début des *années 70*, avaient connu des infortunes très diverses et étaient largement défigurés par des constructions parasites. Une admirable entreprise de restauration *menée par la municipalité* avec le concours des Compagnons du Devoir et du Tour de France a permis de les mettre en valeur.

Le premier bâtiment est désormais terminé. C'est une grande bâtisse de quatre niveaux construite au début du dix-neuvième siècle entre deux tours du

De notre correspondant

treizième siècle. Destinée, tout d'abord, à servir de caserne et *appelée pavillon de Mars*, c'est elle qui accueillera le musée Grévin tourangeau. Mais son sort est resté longtemps incertain. Le maire, Jean Royer, avait d'abord prévu d'y ressusciter le Musée d'histoire naturelle qui avait été détruit pendant la guerre. Puis on parla d'y créer une sorte de musée régional qui présentait sous l'angle historique les différentes activités de la Touraine.

C'est alors qu'une campagne *fut lancée* par des *personnalités* locales — notamment un hôtelier et un sous-préfet en retraite — pour y aménager un musée de cire qui retracerait l'histoire de *la région, histoire qui, soulignait-on*, s'est confondue un long moment avec celle de la France. L'idée a aussitôt séduit M. Royer qui l'imposa, malgré certaines *réserves* de son entourage.

Des contacts solides avaient *été établis entre-temps avec la* direction du musée Grévin qui a formé une société privée avec deux hôteliers tourangeaux. Une convention vient d'être passée entre cette société et la ville de Tours. Le rez-de-chaussée du pavillon de Mars sera réservé à l'exposition d'aquariums qui avait été prévue dans le projet primitif du musée d'histoire naturelle. Mais il servira d'antichambre au musée de cire qui prendra place *dans les deux premiers étages*. Ce musée pourrait comporter une centaine de figures. Son ouverture est prévue pour l'an prochain. Il constituera, dans un *cadre exceptionnel*, une sorte d'introduction à une visite des autres châteaux de la région, tout en *apportant* à la ville un nouvel atout touristique. Quant au musée d'histoire naturelle, il s'installera dans un ancien bâtiment municipal du Vieux Tours, *qui est lui-même en restauration.*

PIERRE MAILLARD.

Réunion à Mâcon

Pour réveiller la France du «pays»

Mâcon. — Les premiers « états généraux des pays » se sont tenus les 11 et 12 juin à Mâcon (Saône-et-Loire). Plus de cinq cents représentants de ces structures micro-régionales — un « pays » peut regrouper quelques communes, ou quelques cantons, pas toujours dans le même département, ou bien recouvrir les limites d'un arrondissement — ont, pendant deux jours, confronté leurs expériences et tenté d'harmoniser leurs positions face aux pouvoirs publics. Ces « pays » et leurs animateurs ont eu un interlocuteur attentif en la personne de M. Michel Rocard, ministre d'État *chargé du Plan et de l'aménagement du territoire*. Mais — austé*rité et « rigueur socialiste »* obligent, les « pays » devront d'abord compter sur leurs propres forces.

Dans des interventions chaleureuses, les gens des « pays » ont revendiqué leur droit à l'existence. Même s'il n'est pas nécessaire de créer un droit spécifique et formel, ces premiers états *généraux* ont *permis* la prise en compte de leurs demandes par le *pouvoir central*...

De notre envoyé spécial

La synthèse des « cahiers de doléances » a donné la possibilité de dégager quelques grandes idées. Malgré le faible nombre des contributions — trente « pays » ont répondu sur six cents qui étaient sollicités — qui a amoindri l'intérêt du questionnaire, ces « doléances » ont été peu ou prou reprises au cours des « ateliers » de travail organisés à l'occasion de cette rencontre.

Que viennent les « pays » ? D'abord survivre. Le constat est évident : *« Le sursaut naît toujours de zones en difficulté. »* Ensuite, s'organiser sans code général contraignant : *« Ici, ce sont des associations culturelles, là des organisations professionnelles, le plus souvent c'est l'élaboration d'un plan d'aménagement rural ou d'un contrat de pays qui incite les différents partenaires à se rencontrer et à envisager ensemble l'avenir. »* Enfin, revendiquer : *« Ce qui compte c'est moins la réalisation spectaculaire de quelques équipements ou même la création d'emplois que la confiance retrouvée, assez forte, pour redynamiser le corps social et mettre toute une petite région sur la voie de l'espoir et des projets. »*

Sur ces thèmes, le courant est manifestement passé entre la base, qu'elle soit élue ou représentative d'associations, et le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire. M. Michel Rocard a rappelé que *« 85 % de nos concitoyens vivent dans les villes et que, pour 85 % d'entre eux, le pays fait partie de l'imaginaire »*. Si la notion de *« territoire »* ressurgit avec force, il ne peut s'agir que *« d'une réponse à la recherche de sécurité et d'un nouvel enracinement dans une appartenance à une communauté »*.

Sur le plan économique, la décentralisation permet, selon M. Rocard, de donner un contenu à la planification. Mais, conséquence de ce choix, il a précisé que le projet de loi de réforme de la planification, qui est actuellement examiné à l'Assemblée nationale, *« n'a pas voulu expressément mentionner la dimension infrarégionale »*. En d'autres termes, l'État ne veut pas écouter la voix des « pays » à la place de l'interlocuteur naturel que sera la nouvelle région. D'où l'importance de l'invitation lancée par M. Rocard aux représentants du *« tiers-état » provincial* : *« Sortez de la clandestinité, faites-vous connaître, agissez, fédérez vos initiatives. »*

M. Rocard a, par ailleurs, demandé aux représentants des « pays » *« d'ouvrir la réflexion »*, par exemple sur le problème des transports.

Les représentants des pays ont fait œuvre utile en élaborant un précieux « annuaire des pays » (1) et en proposant, par la voix de M. Paul Houée, coprésident du comité d'organisation, une conclusion à méditer : *« Institutionnaliser le « pays » serait le figer, ne pas le reconnaître aujourd'hui serait manquer une profonde chance de renouvellement de notre société et de notre économie. »*

CLAUDE RÉGENT.

(1) Disponible pour 70 F à la Maison du tourisme, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 7100[0] Mâcon.

Les équipements des communes de France

La poste et l'école abandonnent la campagne

Depuis deux ans, les enquêteurs de l'Institut national de la statistique (INSEE) ont sillonné les trente-six mille quatre cent quatorze communes de France pour dresser un tableau complet de leurs équipements au 1er janvier 1980. Le résultat (plus de cent trente pages de statistiques) bouleverse quelques idées reçues et fait ressortir quelques évolutions significatives.

L'école primaire publique, le café le bureau de tabac et l'office religieux hebdomadaire arrivent en tête des *« équipements » communaux* recensés, puisque, respectivement 79, 76, 70 et 67 % des communes en sont dotées. Parmi les douze genres de commerce ou de services installés dans plus de la moitié des communes, ne figure qu'un seul commerce alimentaire : l'épicerie. Trois communes sur cinq ne comptent pas de boulangerie, deux sur trois pas de boucherie. En revanche, un maçon et un menuisier sont installés dans plus d'une commune sur deux.

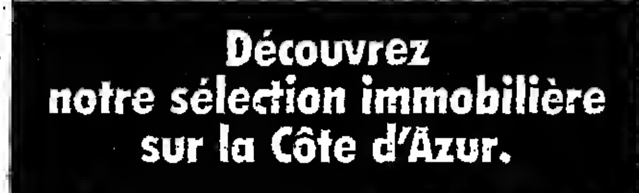
Le « remodelage » de l'appareil commercial représente, en milieu rural, une des tendances les plus marquantes relevées par l'enquête : en dix ans, tandis que doublait le nombre de communes équipées d'un supermarché, le commerce traditionnel (épicerie, boulangerie, boucherie, mais aussi quincaillerie et droguerie) cédait rapidement du terrain.

Autre mouvement de fond : la régression des services publics qui suit ou précède le déclin démographique. Depuis 1970, an*née où une enquête similaire* a été menée pour le ministère de l'agriculture, un *bureau de poste sur* cinq et une école primaire sur dix ont fermé leurs portes. La tendance est identique pour les transports collectifs. Le département de l'Ardèche, on le sait, ne compte plus une seule gare de voyageurs, mais les garages y sont, relativement, deux fois *et demie plus nombreux que dans* le reste de la France.

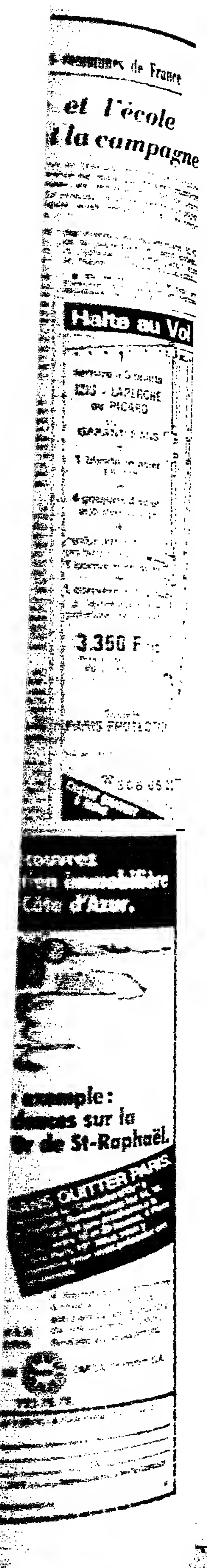
En revanche, les années 70 ont été marquées par un net renforcement de l'implantation des professions de santé : médecin, infirmière, dentiste et dans une moindre mesure pharmacien. En 1980, on trouvait un médecin dans une commune sur quatre, au lieu d'un sur six en 1970.

L'inventaire communal révèle enfin certaines originalités régionales. C'est en Alsace que les écoles de musique — de la fanfare au conservatoire régional — sont, compte tenu de la population, les plus répandues : 44 % des communes rassemblant 82 % de la population en sont dotées. A l'opposé, la Corse paraît être la région la *moins musicienne*...

★ En vente pour 30 F dans les librairies spécialisées et les centres régionaux de l'INSEE.







Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Papiers collés de Braque au Centre Pompidou

(Suite de la première page.)

Nous sommes en 1912. Braque et Picasso passent leurs vacances à Sorgues. Braque habite avec sa jeune femme Mercelle, la villa Bel Air, et c'est la ville les Clochettes qui abrite les amours de Picasso et d'Eva. Au début de septembre, Picasso fait un saut à Paris (pour une histoire d'appartement). Mais, quelques jours auparavant, Braque a remarqué dans la vitrine d'un marchand de couleurs d'Avignon un rouleau de papier sur lequel est imprimé un motif de faux bois.

Ce fut, a-t-il dit, une « révélation », l' euréko de la seconde phase du cubisme, le cubisme synthétique pour l'appeler par son nom traditionnel. Braque achète le rouleau, et, lorsque Picasso revient à Sorgues, il lui montre un dessin au fusain (*Compotier et verre*) sur lequel il a collé quelques rectangles du papier faux bois. C'est le premier papier collé.

Lettre de Picasso

Les vacances s'achèvent. Les coéquipiers se séparent, et Braque, restant encore quelque temps dans son Bel Air. Picasso lui envoie au début d'octobre, du boulevard Raspail, où il vient d'emménager, la lettre suivante, document récemment retrouvé dont on appréciera aussi bien la valeur historique que l'impériele fantaisie d'orthographe :

« Mon cher ami Braque, je emplcie tes derniers procédés paperistiques et pusiereux. Je suis entrain de imaginer une guitare et je emploie un peu de pusierè contre notre orrible toile. Je suis bien content que tu sois heuraux dans ta villa Bel Air et que tu sois content de ton travail. Moi comme tu vois je commence à travailler un peu. »

L'orrible toile ; pourquoi orrible et pourquoi la révélation ? Passons sur la formation artisanale de Braque, sur le fait qu'en 1912 les deux amis ont déjà introduit dans les « orribles toiles » des aplats, des lettres d'imprimerie, des textures hétérogènes (le « pusiere »), des points de repère réalistes, des éléments en trompe l'œil (le fameux clou du *Violon* du Musée de Bâle), qui, à la fois, permettaient l'identification du sujet et accentuaient le contraste entre le paint et le dit.

Cela donne des œuvres magnifiques, mais la toile demeure « orrible », puisqu'elle est devenue illisible et que Braque et Picasso sont arrivés en 1912 à des résultats qui contrarient entièrement leur intention première. Au point de départ, le cubisme est un réalisme : sinon, pourquoi tous ces compotiers, ces mandolines et ces guéridons ? Il s'agissait d'exprimer en même temps la surface et la profondeur, de redonner au volume sa plénitude en l'articulant à un espace qui ne soit plus seulement un vide dans lequel les objets flottent et se désagrègent.

Mais à force d'analyser toutes les possibilités, toutes les facettes de la forme, d'insister sur la consistance, la consubstancialité de l'espace, Braque et Picasso en étaient arrivés à un « dialecte visuel », comme dit Edward Fry, qui n'a plus de rapport avec le langage commun, à une sorte de trame indifférenciée où les deux éléments du dialogue (l'objet et l'espace) ont perdu leurs propriétés respectives sans acquérir celles de l'autre : il n'y a plus d'objet, il n'y a plus d'espace. Et il n'y a plus de contour. D'une certaine manière, le monochrome, tel qu'on l'a pratiqué plus tard, était la conclusion logique de cette première étape du cubisme.

Le papier collé permit d'abord d'aérer, d'enlever le trop-plein de « pusiere », de suggérer de façon elliptique, mais vraisemblable, la présence de la forme. Deux ou trois rectangles de papier sur lesquels s'accrochent quelques traits de fusain, et vous avez la femme, le verre ou le violon. D'autant que le papier est coloré, que sa texture rencontre souvent celle de l'objet et qu'il permet de réintroduire l'élément sans lequel il n'y a pas de représentation possible, c'est-à-dire le plein. Deux papiers collés l'un sur l'autre disent de façon suffisante la réunion des plans dans un espace de nouveau cohérent, fluide et rythmé.

La respiration du cubisme

Tout cela ne s'est pas fait en un jour, et l'on verra à l'exposition, dont la présentation est chronologique (*la différence des papiers permet un classement vraisemblable*), que dans les premières semaines de la recherche Braque dit très peu, hésite, avance à pas comptés. C'est seulement à la fin de 1912, avec *l'Homme à la pipe* du musée de Bâle et le *Violon* de l'université Yale, puis pendant les deux années qui le séparent de la guerre, qu'il exploite à fond les virtualités du papier collé, virtualités qui sont aussitôt transposées dans les toiles exécutées à la même époque et, pour Picasso, jusqu'en 1925.

Si aboutis en effet et comptant parmi les chefs-d'œuvre du début du siècle que nous paraissent aujourd'hui les papiers collés, ils eurent surtout pour les peintres valeur d'expérience par rapport à l'« orrible toile ». Et Isabelle Monod-Fontaine remarque justement à propos d'une *Guitare de papier journal* exécutée en 1918 qui est recouverte de peinture : « *Comment mieux dire que la série est close ?* »

Comment aussi ne pas s'en étonner, alors que tant d'artistes rapetassent jusqu'à la fin et jusqu'à en donner la nausée leurs misérables ficelles ? Et comment ne pas le regretter ? Les papiers collés ont été la respiration du cubisme, son bonheur poétique, son chant. Ils ont aidé les peintres à dépasser sa « géométrie jalouse », comme on a dit, à rendre plus accessibles les mots de la tribu, à regarder plus haut et plus loin que le cube et le compotier, à conquérir cette autorité monumentale, cette magnificence de la forme que la tension de la période analytique voilait quelque peu.

Ils leur ont aussi apporté, comme Braque lui-même l'a dit (citons-le tout de même une fois !) la certitude : « *Un peintre qui voudrait faire un cercle ne ferait qu'un rond ; il se peut que l'aspect le satisfasse, mais il doutera. Le compas lui rendra la certitude. Les papiers collés dans mes dessins m'ont donné aussi une certitude.* »

Certes, ni la splendeur décorative du *Damier* de 1913 ou de cette *Clarinette* qui appartint à Picasso ni la profusion, le grand goût, l'humour du *Violon* du musée de Bâle ou de la nature morte *Gillette* de 1914 ne peuvent faire oublier ce que cette incroyable élégance recouvre de spéculations de toute évidence fort ardues. Ce n'est pas sans raison que Braque a multiplié les combinaisons spatiales, indiqué plus ou moins les ombres, introduit ici un morceau de journal ou le programme d'un théâtre, là un noir en point d'orgue ou de rapides confettis pointillistes.

Mais c'est si beau que, révérence due et faite à nos préfaciers, on n'a pas envie de comprendre. On ne veut que regarder, parcourir à nouveau l'exposition, s'attarder devant le merveilleux panneau où sont accrochées côte à côte la *Clarinette* Picasso et la *Guitare* Masurel, s'abandonner entièrement à la séduction de cette peinture, pour citer encore Paulhan, « *active et taciturne, ardente et pourtant apaisée* ».

ANDRÉ FERMIGIER.

★ « Braque. Les papiers collés ». Centre Pompidou, jusqu'au 27 septembre. Très beau catalogue avec des textes de Dominique Bozo, Douglas Cooper, Edward Fry, Pierre Daix, Isabelle Monod-Fontaine, Alvin Martin, E. A. Carmean Jr.

■ **Les musées nationaux ont acquis, lors d'une vente aux enchères, organisée par Sotheby Park Bernett, à Monaco, dimanche 13 juin, une œuvre du peintre italien, du quinzième siècle, Giovanni di Paolo :** *Saint Jean-Baptiste conversant avec les prêtres et les lévites*, **pour le prix de 925 000 francs.**

DANSE

L'adieu du Kirov

Une cinquantaine de soirées, quelque deux cent mille spectateurs en deux mois de séjour : le Ballet du Théâtre Kirov *nous a quittés le 13 juin, après une dernière matinée au Palais des congrès. M. Oleg Vinogradov, le directeur artistique de la troupe de Leningrad, a été bien inspiré de terminer son cycle de spectacles par les* Extraits de ballets, *qui ne comportent pas moins de onze pièces anciennes ou modernes et permettent de porter un jugement d'ensemble sur les chorégraphies et les interprètes, conclusion en fanfare après le déménagement pénible du* Lac des cygnes *lors de la première, que nous avions raison de considérer comme un faux pas sans importance (*le Monde *du 21 avril). Les grands ballets du répertoire classique,* Giselle, la Sylphide, *tout comme le* Lac, *eurent bien des revanches éclatantes où se distingua Drina Kopalkova, la prima ballerina absoluta, dont les bras onctueux, le parcours sur les nues et les pieds exquis n'ont, au fil des ans, rien perdu de leur beauté.*

C'est justement un ballet blanc de pur style classique, les Ombres, *tiré du troisième acte de* la Bayadère, *de Minkus-Petipa, qui ouvrait ce spectacle mélangé par un fervent hommage au corps de ballet féminin. Quelle autre compagnie au monde pourrait présenter ces ballerines aux pointes sans empreintes, écloses une à une du rideau de velours noir, piquant l'arabesque, puis les ports de bras cambrés tour à tour, si poétiques et si musicales ?*

La deuxième partie, consacrée aux chorégraphies contemporaines, est celle qui nous intéressait le plus. Où est le temps où les Soviétiques couplaient les variations académiques avec les seuls pas de bottes du type Gopak *ou* Tarass Boulba *? Voici qu'aujourd'hui le Kirov lance carrément dans le moderne ses jeunes chorégraphes : Boris Eifmann, auteur de l'*Adagio *d'Albinoni et d'une pièce résolument d'avant-garde,* A deux voix, *sur la musique des Pink Floyd ; Dmitri Briantsev, qui s'inspire du* Thème des années 30 *de Chostakovitch pour jouer comiquement les Robbins, servi par la verve absolument irrésistible de Constantin Zaklinski, le beau danseur noble des premiers soirs. La marque du maître n'en revient pas moins à... Maurice Béjart, qui a parrainé cette partie contemporaine en offrant aux Russes la légende indienne de* Bhakti.

A la création, à Chaillot, il y a douze ans, Bhakti *était interprété par le soliste italien Paolo Bortoluzzi et la Japonaise Hitomi Asakawa. C'est ici les Byzantins Vadim Gouliaev et Natalia Bolchatova, dont le seul maquillage est une œuvre d'art : lui avec sa face plâtrée et ses yeux bridés, elle avec un rubis entre les sourcils, un chignon trilobé en crêtes de coqs tressées sur la tête, deux longues mèches, ténues comme des aiguilles, descendant de chaque tempe. Saisissante apparition, sans doute plus authentique, de ce couple surgi des rives du Gange aux danses voluptueuses et aux palais pavés de marbre.*

La troisième partie, trop longue, exhumait regrettablement des chorégraphies parcheminées sur les musiques de Pugni, Minkus ou Drigo, qui tenaient sous le charme les vieux admirateurs d'Anna Pavlova. Un seul élément de ballet reprenait vie : le pas de six de la Esmeralda. *D'abord parce que la chorégraphie de Jules Perrot (datant de ... 1844) était signée d'Agripine Vaganova, l'âme de l'ancien Théâtre Marie, dont le décor ressuscitait l'ensorcellement, la loge du tsar au fond et le parterre des dignitaires au premier plan. Ensuite et surtout parce que la jeune Altynaï Assylmouratova, une résille de médailles sur son front d'ivoire, au rythme du tambour de basque qui scandait ses pirouettes et ses poses alanguies, interprétait la tendre héroïne de Hugo. C'est cette ultime et radieuse vision qui tirait le rideau sur la révélation parisienne du Kirov, attestant les promesses de demain pour son retour au bercail.*

OLIVIER MERLIN.

MUSIQUE

La prochaine saison de l'Orchestre de Paris

La saison prochaine de l'Orchestre de Paris comptera soixante concerts, représentant vingt-huit programmes, auxquels s'ajouteront neuf concerts de musique de chambre. Les prix des places s'échelonneront de 30 à 137 francs au tarif normal.

La musique française, ne pouvant se prévaloir d'un grand centenaire l'année qui vient, sera un peu réduite à la portion congrue : douze œuvres seulement sur soixante-quatorze, et pas une seule dans le cycle de musique de chambre monopolisé par Brahms (cent-cinquantième anniversaire), Kodaly (centième) et Ligeti. Le centenaire de la mort de Wagner sera célébré raisonnablement par un concert où l'on entendra, en création mondiale, une œuvre inédite la Descente de la Courtille. *Par la même occasion, on jouera, pour la première fois en France, un poème symphonique de son fils Siegfried* (Sehnsucht).

Parmi les œuvres les plus marquantes, signalons trois symphonies de Mahler dirigées par Kubelik, le concert d'ouverture consacré (le 15 septembre) à Lutoslawski, Empreintes *de Xénakis, le* Concerto pour deux orchestres à cordes *de Martinu, un fragment de* Lou Salomé, *l'opéra de Sinopoli, un* Requiem *de Takemitsu, des créations de Reimann, Penderecki et Hugues Dufourt, les* Métaboles *de Dutilleux, le* Psalmus hungaricus *de Kodaly, le* Cinquième Symphonie *de Bruckner, les quatre de Brahms (et aucune de Beethoven), etc.*

Côté interprètes, Daniel Barenboïm ne dirigera aucun concert de septembre à décembre ; les autres chefs seront notamment Giulini, Casadesus, von Dohnanyi, Mehta, Dorati, Rostropovitch (Alexandre Newsky) *Haitink, Outoit, etc. Peu de grandes nouveautés parmi les solistes, où l'on retrouvera les sœurs Labèque, Lynn Harrell, K. Zimerman, I. Cotrubas, J. Norman, I. Perlman, R. Lupu, Cl. Arrau (dans les deux concertos de Brahms), M. André, B. Fassbaender, etc.*

Pendant cette saison, l'Orchestre de Paris fera de nouvelles tournées en Espagne, à Londres, aux États-Unis et au Mexique.

★ Renseignements et abonnements : Orchestre de Paris, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris (tél. : 563-07-40).

Ensemble orchestral de Paris

Pour sa cinquième saison, L'Ensemble orchestral de Paris, que dirige Jean-Pierre Wallez, offrira l'an prochain quarante et un concerts (de 25 à 100 F au tarif normal). La musique française sera bien lotie, représentant un quart des programmes, avec des œuvres maîtresses de Charpentier, Delalande, Fauré, Chausson, Honegger, et des œuvres contemporaines de Dutilleux, Nikiprovetzky, Casanova, Chaynes et Florentz, ainsi que tout un programme Poulenc pour le vingtième anniversaire de sa mort.

On remarquera la présence de trente-sept artistes français parmi les solistes, aux côtés de Janet Baker, J. Norman, A. Jordan, J. Menuhin, Ph. Huttenlocher, Ortrun Wenkel, etc. La diversité des œuvres de tous pays et de toutes époques défie l'énumération ; signalons cependant des programmes Vivaldi, Mozart, Telemann, des soirées américaine, espagnole, japonaise, et bien sûr les centenaires de Wagner et Brahms.

★ Renseignements et abonnements : Ensemble orchestral de Paris, 15, avenue Montaigne, 75008-Paris (téléphone : 720-67-37).

J. L.

■ **L'Ensemble vocal et instrumental du Conservatoire donnera, sous la direction de Henry Farge, un concert au profit d'Amnesty International, le jeudi 17 juin, à 20 h 30. Au programme : Pergolèse, Brahms, Jean-François Zygel. (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.)**

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui avait été prévu et annoncé (*le Monde* du 10 juin), la Péniche-Opéra est amarrée sur le canal Saint-Martin, face au 188, quai de Jemmapes (tél. : 245-18-20). Représentations les 16, 17, 18, 19, 22, 23 et 24 juin.

FESTIVAL DE SAINT-DENIS

Un Requiem pour l'éternité

L'ingéniosité et le sens commercial des compagnies d'assurance n'est pas en cause, mais à une époque où la Sécurité sociale met la maladie à la portée de toutes les bourses, où l'on peut s'assurer sur la vie, où les frais d'obsèques font l'objet d'un prélèvement spécial, on s'étonne qu'aucune compagnie ne se soit avisée de proposer une assurance sur la vie éternelle. Le succès en serait garanti car, compte tenu de l'affluence considérable que connaît la moindre exécution du moindre Requiem, on peut penser que la prose de l'office des morts est à présent connue de tous les mélomanes ; or ce texte est terrible, même le Juste y trouve de sérieuses raisons de trembler.

Et cependant, malgré la retransmission en direct sur France-Musique et deux exécutions, on a dû refuser du monde pour le *Requiem* de Verdi organisé par le Festival de Saint-Denis en liaison avec Radio-France dans l'immense vaisseau de la basilique. Il est donc vraisemblable, à en juger par l'effet produit à quatre reprises par l'évocation foudroyante du *Dies Irae*, que le nombre de souscripteurs éventuels à cette assurance d'un genre nouveau s'est encore accru, tandis que les interprètes, le chef Riccardo Muti, le quatuor de solistes, l'Orchestre national et les chœurs de Radio-France, responsables, par la force de persuasion qui se dégageait de leur prestation, d'une prise de conscience aussi salutaire, mériteraient de se partager quelques siècles d'indulgences plénières comme l'Eglise savait en distribuer jadis pour des pèlerinages, des prières ou des actions particulièrement méritoires.

A cette époque, la critique musicale n'existait pas, on chantait pour la plus grande gloire de Dieu et le repos de l'âme des défunts. A présent qu'on tient pour des fables les visions de Dante ou de Jérôme Bosch et qu'on a supprimé des offices catholiques la musique digne de ce nom, impropre semble-t-il à glorifier Dieu, on ne chante plus que pour le public, qui prête l'oreille, et la critique, qui tient la plume : à elle de rédiger le « livre écrit » (*liber scriptum*) dans lequel tout sera contenu et par quoi le monde sera jugé, à elle de noter la sûreté des aigus d'Anna Tomowa-Sintow, la beauté du grave d'Alexandrina Miltcheva, l'élégance du ténor Veriano Luchetti et les couleurs sombres et cuivrées de Simon Estes.

Sans doute, Riccardo Muti, qui dirige ce *Requiem* depuis tant d'années, a-t-il tendance à en accentuer le côté spectaculaire, mais il tient si fermement ses troupes et celles-ci — chœurs et orchestre — répondent avec une exactitude si remarquable qu'on se prendrait à penser en anglais : « *The right man at the right place* », autrement dit, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes... « *E basta così !* »

GÉRARD CONDÉ.

COLLOQUE

SIX MINISTRES A VENISE

Débats autour de la « latinité »

Relancer énergiquement la coopération culturelle entre les pays de langue et de culture latine. Défendre et valoriser leur patrimoine sous toutes ses formes. Favoriser les coproductions — manifestement insuffisantes — tout particulièrement dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Lutter aussi contre le monopole de fait des productions « *étrangères* » qui dominent souvent et abusivement les marchés de certains pays latins, en Europe ou en Amérique. Dénoncer une certaine « *industrialisation* » de la culture pour mieux protéger tous ceux, dans ces pays, qui font « *œuvre de beauté* ».

Voilà sans doute de vastes projets ambitieux que l'on trouvera, selon son inclinaison, de simple bon sens ou bien frappés au coin de l'utopie. Le profane, qui l'ignorait, s'étonnera en tout cas qu'aucune conférence des ministres de la culture des pays européens n'ait eu lieu depuis la création de la Communauté européenne ainsi que l'a rappelé M. Jack Lang. Est-ce que la chose allait de soi ? Pas davantage, puisque ces grandes « idées » ont emporté l'adhésion de principe des ministres de la culture de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la France, du Mexique et du Brésil (1) réunis à Venise du 11 au 13 juin à l'instigation de M. Vincent Scotti, ministre italien des biens culturels.

Si les représentants de pays « *de langue d'origine latine* », qui se réclament du même « *fonds culturel* », et aussi d'un « mode de vie semblable », ont décidé de se revoir pour mieux approfondir leur réflexion et élargir leur audience, il est évident que certains de ces pays de « *vieille civilisation* » ont bien du mal à oublier leurs orgueils, leurs préventions ou leurs craintes.

La discussion, tout juste esquissée à Venise et bien loin d'être achevée, sur la définition même de la « *latinité* » donne déjà la mesure des multiples complexités du débat. Et combien d'autres doivent-ils être accueillis dans cette vaste et sans doute généreuse entreprise de coopération et d'exaltation culturelle ? Et comment ? Faut-il, comme semblent le souhaiter les ministres italiens et français, voir grand tout de suite, bâtir « *des Philippines* à l'*Amérique latine* » ? Ou bien, comme le recommandent les Mexicains, qui accueilleront il est vrai en juillet la conférence de l'Unesco, progresser avec discrétion et prudence ?

Les Espagnols, bien réservés à Venise, sont pour, bien sûr, cette relance culturelle, mais ils n'entendent pas renoncer pour autant à une communauté ibéro-américaine, qui leur est chère et dans laquelle ils ont déjà tant investi. Les Portugais ne sont pas contre mais ils estiment, non sans raison, qu'une éventuelle invitation adressée à certains pays africains, comme l'Angola et le Mozambique, pose des problèmes délicats, bien que Lisbonne ait réussi à renouer d'excellentes relations avec ses deux anciennes colonies. Au-delà de ces réserves esquissées et de ces prudences suggérées, c'est la politique qui affleurait en filigrane dans les débats courtois de Venise, alors que l'inauguration officielle, dimanche 13 juin, de la Biennale par M. Pertini, chef de l'État italien, illustrait cette recherche permanente de l'esprit humain.

Les ministres présents à Venise (2) sont donc convenus de se retrouver à Mexico à la fin de la conférence de l'Unesco pour préparer une prochaine réunion, aussi « élargie » que possible, en associant un certain nombre d'autres pays. Deux projets concrets ont été d'autre part mis au point. L'un par la France avec un colloque sur l'audiovisuel à Avignon ; l'autre par l'Italie sur le thème de « *la culture et la ville* ».

MARCEL NIEDERGANG.

(1) M. Magalhaes, secrétaire à la culture du Brésil, et président de la délégation de son pays, est mort à Venise le 13 juin d'une hémorragie cérébrale.

(2) MM. Scotti (Italie), Solana (Mexique), Lucas Pires (Portugal), Pedro Morono (Espagne) et Jack Lang (France).

CINÉMA

« L'Etat de bonheur... permanent ! », de Maria Koleva

Œuvre de longue haleine, tournée sur une période de trois ans, le film fleuve de Maria Koleva tient à la fois de l'essai, du journal, de la confession, voire de l'exorcisme : l'auteur, qui a tourné, en 1978, une série de films avec Antoine Vitez, nous apprend que désormais elle produit de la fiction comme elle respire. Elle fabule interminablement sur son passé, ses souvenirs, ses fantasmes, une expérience qui l'a conduite d'une enfance et d'une jeunesse dans la Bulgarie communiste — elle est fille d'une personnalité importante du parti — à la France accueillante, à Paris, où elle va rêver sa révolution, sa guerre d'indépendance personnelle.

Le cinéma sert ici de caution à une dévorante volonté d'affirmation de soi-même. La réalisatrice frôle une idée intéressante, ou plutôt un sujet qui mériterait un traitement plus conséquent : comment résoudre la quadrature du cercle, concilier l'Est et l'Ouest, comment amalgamer les souvenirs de la fillette grandie dans ce socialisme où l'enfant incarne l'or de l'avenir, et ce présent occidental, où chacun ne vit plus que replié sur soi, implacablement solitaire ?

De ce torrent de réflexions éparses, de notations à hue et à dia, surgit un jeu de cache-cache assez éprouvant, où quelques paillettes sont noyées dans le confusionnisme idéologique de l'éternel étudiant amoureux de sa propre image. L'art naît de contraintes, il meurt de la complaisance.

LOUIS MARCORELLES.

★ **Cinéma Jean-Cocteau, tous les jours de 12 heures à 16 heures. L'auteur assure elle-même la projection de son film (quatre heures).**

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

ÉGLISE ST-SÉVERIN tous les mardis à 21 h Loc. : Librairie J. Prélat 17, rue du Petit-Pont (633-87-61) et Royal Tourisme (260-31-84) (WERNER)	Saison parisienne 1982 ORCHESTRE **KUENTZ** le 22 : **MAURICE ANDRÉ** HUMEL, BELLINI, HAYDN
Eglise des Billettes mercredi 16 juin à 21 h (p.a. Kiesgen)	**CHŒUR D'ENFANTS DE PARIS** dir. : R. de Magnée création mondiale d'A. Clostre « Les Disciples d'Emmaüs »
ABBAYE DE ROYAUMONT (Val-d'Oise) 12 km au sud de Chantilly Dimanche 20 juin Loc. 3 FNAC et 035-30-16 (p.a. Werner)	En collaboration avec le Festival de l'Ile-de-France ORCHESTRE DE CHAMBRE **AUDONIA** Sol. R. GARNIER, sopr. Y. BENZAQUEN, mezzo Dir. Marcel BORUSIAC Concert-Promenade « AUTOUR de PERGOLESE » 15 H 30 : Rossini, Paisiello 16 H 30 : Mozart, Bellini 17 H 30 : Pergolese
DIVONNE au THÉÂTRE du CASINO mercredi 23 vendredi 25 lundi 28 mercredi 30 JUIN vendredi 2 lundi 5 mercredi 7 vendredi 9 JUILLET à 20 h 45 renseign. : 563.40-87 (WERNER)	XXVIIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE de **DIVONNE** 23/6 PIERRE FOURNIER JEAN FONDA 25/6 MICHEL BEROFF MICHEL PORTAL NOUVEAU TRIO PASQUIER 28/6 ORCHESTRE DE CHAMBRE NATIONAL DE TOULOUSE PIERRE DEL VESCOVO, Cor. 30/6 FITZWILLIAM STRING QUARTET 2/7 HENRYK SZERYNG 6/7 QUATUOR ALBAN BERG 7/7 NIKITA MAGALOFF 9/7 ORCHESTRE DE CHAMBRE SLOVAQUE DE BRATISLAVA
SALLE GAVEAU Mercredi 7, Jeudi 8 juillet à 21 heures (p.a. Valmalete)	Spectacles Lumbroso et spectacles ALAP **SVIATOSLAV RICHTER** avec le **QUATUOR BORODINE** le 7 : DVORAK le 8 : CHOSTAKOVITCH Sonate alto et piano **YOURI BASCHMET** Altiste
Principauté de Monaco PALAIS PRINCIER ET CENTRE DE CONGRÈS AUDITORIUM CONCERTS du 18 juillet au 11 août en soirée Renseign. : Opéra de Monte-Carlo tél. : 93/50 69 31 Tenue de soirée ou de ville exigée (p.a. Dandelot)	**CONCERTS DU PALAIS PRINCIER** ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTE-CARLO PALAIS PRINCIER cour d'honneur 18-7 : dir. LAWRENCE FOSTER sol. Gundula JANOWITZ et Raymond GÉROME (récitant) 21-7 : dir. JAMES CONLON sol. Yuri EGOROV 25-7 : dir. LAWRENCE FOSTER sol. Misha DICHTER 28-7 : dir. JEAN-CLAUDE CASADESUS sol. François-René DUCHABLE 8-8 : dir. RUDOLF BARSHAI sol. Dmitry SITKOVETSKY 11-8 : dir. ZDENEK MACAL sol. Jean-Pierre RAMPAL CENTRE DE CONGRÈS-AUDITORIUM 23-7 : ORCHESTRE DES JEUNES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE dir. : Sir GEORG SOLTI 4-8 CONCERT LYRIQUE dir. : GIANFRANCO MASINI sol. : KATIA RICCIARELLI et Lucia VALENTINI-TERRANI

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EN REVOIR, Athénée (742-67-27). 19 heures.
MAISON DE POUPEE, Centre culturel du 17e (227-68-81), 21 heures.
LA FORET DES BIENFAITS, Espace Gaîté (327-95-94). 22 heures.
LA VIE MODE D'EMPLOI, MOntreuil, TEM (858-65-33).
UNE FILLE DROLEMENT GONFLÉE, Potinière (261-44-16).
VIRAGE, Comédie de Paris (281-00-11).
L'ALOUETTE, Madeleine (265-07-09).
ARCHITRUC, Marie Stuart (508-17-80).
PEARL HARBOURG, Studio-Théâtre 14. (548-49-77).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Marie Tudor.
Chaillot (727-81-15), Grand théâtre, 20 h 30 : les Géants de la montagne ; – salle Gémier, 20 h 30 : Schliemann ; – Grand foyer, 18 h 15 : la Sonate en si mineur ; la Voix humaine.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : El Comediants.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Alwin Nikolais Dance theatre ; 20 h 30 : Carolyn Carlson (au Théâtre de Paris).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : 21 heures : Phèdre.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, Stravinsky, Strauss).

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 18 h 30 : Le cahier brûlé.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 21 h 30 : Appelez-moi Arthur.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière (584-14-12), 21 h : Hystérie.
Cité Internationale (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : le Prix Martin ; Galerie, 20 h 30 : Hors-jeu.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : Figaro solo ; 20 h 30 : Jafabule.
Escalier d'or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : le Philosophe soi-disant.
Esplanade Champerret (758-21-34), 20 h 30 : Hamlet.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Koudochapo ; 22 h : le Jour le plus con.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 : le Crater de Chicago ; le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Sylvie Joly. Théâtre Rouge, 18 h 30 : Madame Pénélope Première ; 20 h 30 : Tchoufa. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons. – Petite salle, 20 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h : Hommage à Pierre Dac.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France !
Péniche Opéra (670-11-61), 21 h : Actualité.
Poche (548-92-97), 21 h : Souvenirs du faucon maltais.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Pas sur la bouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h : Demain Jérusalem.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre du Lys (327-88-61), 20 h 30 : Histoires de bouffe.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moa ?
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins ; 22 h 30 : Escurial.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Articule ; 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : les Chaises.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (256-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II, 20 h 30 : Praline et Berlingotte. – 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : G. Scouarnec.
L'Envol (347-33-66), 19 h : C. Camerlynck.
Fanal (233-91-17), 21 h 15 : Une saison en enfer.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : C. Ambron.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby… be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevent.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : C'est où, les îles Baléares ? 21 h 30 : Boulevard Dimey ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton, 22 h 30 : Fontaine et Areski.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : E. Giamonti.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h 45 : Daemonia.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : V. Soppelsa.
Palais des Glaces (607-49-93). – Petite salle, 20 h 45 : B. Santelf.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 18 h 30 : Abou Chihabi.

La danse

Asfeos, 19 h 30 : J. Solane.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : Below and above.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : Ballets Mazowsze.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, Groupe vocal de France, dir. J. Alldis, sol. M. Larrieu (Ibert, Poulenc, Bach) ; 23 h 30 : P. Fontanarosa (Bach, Paganini, Kreisler…)
Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Tchakarov (Bruckner).
Salle Rossini, 20 h 30 : Duo Viri de New-York (Leclair, Boccherini, Haydn…)
Théâtre du Rond-Point, 21 h : Orchestre Colonne, dir. A. Girard (Milhaud, Sauguet, Hindemith).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit (Lenot, Denis, Mullenbach…)
Lucernaire, 21 h : M.-J. Truys (Beethoven, Chopin, Schumann, Roussel).
Centre culturel canadien, 20 h 30 : P.A. Asselin, piano (Cimarosa, Beethoven, Chopin…).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h : G. et B. Picavet (Brahms, Chopin, Schumann…).
Cité internationale des arts, 21 h, J.-M. Luisada, D. de Williencourt.
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Orchestre de l'association symphonique de Paris (Liszt).
Eglise Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 20 h 30 : Orchestre de chambre D. Fanal, F. Trachier, M.-J. Chasseguet (Bach, Mozart, Vivaldi…).
Eglise Saint-Roch, 20 h 45 : Pueri Cantores d'Ile-de-France (Haendel).
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Petits chanteurs de Saint-Germain-des-Prés, orchestre de Marly (Beethoven, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), 20 h 30 : B. Wallace, P. Michelot, D. Humair.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h 30 : Ray Bareto.
Dunois (584-72-00), 21 h : A. Salis, A. Jean-Marie.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : P. Meige et Connection.
New Morning (523-51-41), 21 h 45 : Ethnic Heritage Ensemble.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Royal Tencopators.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Jones, J. Richardson, G. Arvanitas, P. Michelot, C. Saudrais.
Slow-Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

LES FESTIVALS

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Vincennes, Château, 18 h : Compagnie THEA-MU et La Maurade, dir. G. Andoubert (chansons et danses du Moyen Age).

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Essaion I, 18 h 30, L'île de Tulipatan ; 20 h 15, Le blanc cassé ; 22 h, Il s'appelle peut-être Depnat ; II, 18 h 30 : J. Charby ; 20 h 30 : La Kabale selon Aboulafia ; 22 h 15, De quelle falaise, dites-vous ?
C.E.S. F.-Couperin, 21 h 45, Théâtre d'ombres de Surakarta.
Hôtel d'Aumont, 21 h 30, Compagnie Alain Germain.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 15 juin

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : *Le Paradis des pilotes perdus*, de G. Lampin ; 19 h : Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : courts métrages ; 21 h : Festival de Cannes 1982 : *Rosa pour sauver le rêve*, de C. Christofis.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (All., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 6e, (354-34-83).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BRUCE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.a.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

CONVERSA ACABADA (Port., v.o.), Action République, 11e (805-51-33).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

200 000 DOLLARS EN CAVALE (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FAC EN DÉLIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FITZCARRALDO (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (729-63-23).

LA GUERRE DES MOTOS (v.o.) George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos 14e (327-52-37).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MUEDA, MÉMOIRE ET MASSACRE (Moz., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-67-29).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08).

PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE (Suis.), Forum, 1er (297-53-74).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-46-01).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

RAGTIME (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

REDS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

ROX ET ROUKY (A.) V.f : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES SECRETS DE L'INVISIBLE (A., v.o.) (*) Normandie, 8e (359-41-18) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; V.f. Maxéville, 9e (770-72-86).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).

T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LE TOUR DU « MONDE » (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES TUEURS DE L'ECLIPSE (A.) (v.o.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (*Shoot the Moon*) (A.) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LES FILMS NOUVEAUX

BREL, *film français de Frédéric Rossif* : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 6e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CAUCHEMARS A DAYTONA BEACH (**), *film américain de Romain Scavolini* : v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CORRECTION PLEASE (ou COMMENT ON S'EST EMBARQUÉ DANS LE CINÉ), *film franco-britannique de Noël Burch* : v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT, *film français de Maria Koleva* : Jean Cocteau, 5e (354-47-62) H. Sp.

HAMMETT, *film américain de Wim Wenders* : v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JE HAIS LES BLONDES, *film italien de Georges Capitani* : v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Marat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

JEUX D'ESPIONS, *film américain de Ronald Neame* : v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MOURIR A 30 ANS, *film français de Romain Goupil* : 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

LES PETITES TÊTES, *film français de Bernard Menez* : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VALENTINA, *film soviétique de Gleb Panfilov* : v.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS (Fr.), Banc Public, 5e (326-12-39).

BABY DOLL (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos 14e (327-52-37).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) (*), Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32)

COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRI DU SORCIER (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNÉS (It.-All., v.o.) (*), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A., v.o.), Action-Écoles, 5e (325-72-07).

DODES CADEN (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DICTATEUR (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

ELEPHANT MAN (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**), Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 17e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'image, 5e (329-41-19).

LE KID (A., v.o.), Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

1900 (It., v.o.), (2 époques) (*), Boîte à films, 17e (622-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).

LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.), Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

ORFEU NEGRO (Brés., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97), h. sp.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.), (**), Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA RIVIÈRE D'ARGENT (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; V.F. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SALO (It., v.o.) (**), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

SOLDAT BLEU (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DÉSERT (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).

STRAWBERRY BLONDE (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (*), J. Cocteau, 5e (354-47-62).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE TUEUR A LA LUNE DE MIEL (A., v.o.), Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

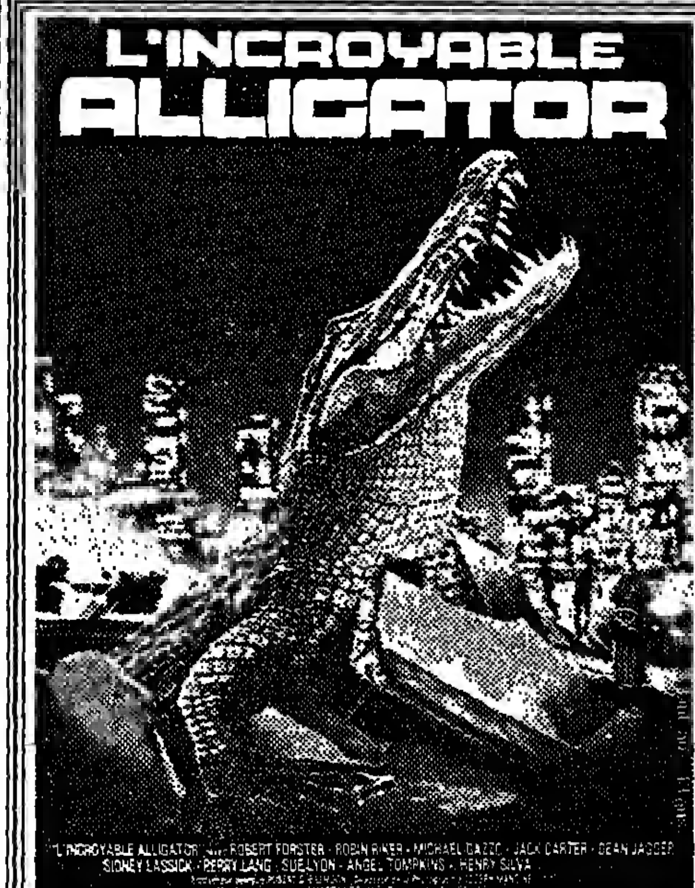
UN HOMME ET UNE FEMME (Fr.), Movies, 1er (260-43-99).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).







RADIO-TÉLÉVISION

A RADIO-MONTE-CARLO

M. Jean-Claude Héberlé est mis en cause pour son « autoritarisme »

Appel à la grève pour le 17 juin

De notre correspondant régional

Monaco. – Le Syndicat monégasque de l'audiovisuel (SMA) a lancé, le 12 juin, un ordre de grève concernant l'ensemble du personnel de Radio-Monte-Carlo pour le jeudi 17 juin, de 7 heures à midi. La section R.-M.-C. du syndicat, majoritaire dans la station, se prononce notamment *« pour le maintien de l'entité de R.-M.-C. »* et contre l'arrêt temporaire durant l'été du programme des émissions régionales diffusées sur ondes moyennes (205 m). Elle s'élève surtout *« contre les atteintes insidieuses et tenaces portées aux conditions de travail, à la convention collective et aux acquis syndicaux »* et *« contre l'autoritarisme humiliant, révoltant et rétrograde du directeur général »*.

L'inquiétude du syndicat monégasque trouve son origine dans le projet de création d'une société de régie publicitaire, Mondiorégie, filiale de la Sofirad, qui se substituerait au service commercial de R.-M.-C. en reprenant l'ensemble de ses effectifs. Dès l'annonce de ce projet, en décembre dernier, le SMA avait émis des réserves relatives notamment à la garantie des acquis du personnel, craignant, en outre, que la nouvelle société n'empiète ultérieurement sur d'autres activités de la station. Autre hantise : celle d'un déplacement du « centre de gravité » monégasque vers Paris.

L'interruption estivale du décrochage régional sur ondes moyennes n'a pas davantage été compris « *au moment*, souligne le SMA, *où démarrent diverses autres radios locales* ».

Selon la direction, la fermeture temporaire de l'antenne était la seule solution permettant au personnel intéressé – onze salariés dont cinq journalistes – de prendre ses congés. Cette décision a fait cependant naître des doutes sur une suppression à terme du programme O.M., et elle apparaît de surcroît comme un nouveau signe de l'absence de concertation.

Un brûlot

Les critiques concernant l'« *autoritarisme* » du directeur général de R.-C.-M., M. Jean-Claude Héberlé, se font en l'occurrence de plus en plus vives. « *Aucun directeur de la station*, déclare le secrétaire général du SMA, M. Roger Bennati, *n'avait avant lui bénéficié d'un préjugé aussi largement favorable. Mais force nous est de constater aujourd'hui qu'il n'a pas su établir avec le personnel les relations de confiance que l'on attendait.* » Il est également reproché à M. Héberlé d'avoir pris unilatéralement des décisions hâtives, rapportées peu après de façon tout aussi impulsive. Sans évoquer les remous provoqués par la réforme des programmes.

Dans un tract diffusé le 7 mai sur l'initiative des délégués du personnel et cautionné après coup par le SMA, le directeur général de R.-M.-C. a été ainsi apostrophé sur un ton extrêmement virulent.

Ce véritable brûlot n'a cependant pas été approuvé par l'ensemble des collaborateurs de la station, certains souhaitant dépassionner le débat. M. Héberlé laisse de son côté entendre que des considérations extra-professionnelles, un refus du changement politique de la part d'une fraction du personnel, ne sont pas étrangers à cette contestation.

« Non coupable »

Le directeur général de R.-M.-C. plaide en tout état de cause non coupable. « *Il n'y a pas de démantèlement, bien au contraire*, explique-t-il, *puisque j'ai notamment pris la décision, depuis mon arrivée, d'ouvrir deux nouveaux bureaux régionaux. La création de Mondiorégie ne lèsera en rien les intérêts du personnel et devrait assurer le développement des activités commerciales de R.-M.-C. en permettant d'agréger les budgets publicitaires. Quant à la prééminence si redoutée de Paris, aucun signe ne la démontre.* »

Le directeur de R.-M.-C. nie, en bref, l'existence de revendications concrètes, auxquelles sont sustitués, selon lui, une série de procès d'intention. « *Il avait été convenu, en décembre dernier, qu'une commission de liaison et de concertation se réunirait tous les trois mois, ce qui s'est fait ; que ces deux sous-commissions, l'une économique, l'autre socio-professionnelle, se réuniraient une fois par mois alternativement. Ce qui a été fait. Qu'il y aurait, sur ma proposition, une réunion mensuelle des délégués syndicaux ou des délégués du personnel ou des deux, et cela a été fait systématiquement.* » « *L'essentiel des changements a été réalisé dans les six premiers mois suivant ma prise de fonction*, conclut-il. *Maintenant, nous avons à améliorer jour après jour les programmes de l'antenne, ce que je compte faire hors de toutes pressions partisanes.* »

La section syndicale C.F.D.T. de R.-M.-C. a décidé, pour ce qui la concerne, de « *respecter le processus normal, qui est de demander l'ouverture de négociations sur un cahier de revendications précises* ». « *Ce n'est qu'en cas d'échec*, ajoute le syndicat, *que nous envisagerons de recourir à la grève.* »

GUY PORTE.

● *L'association Interaudiovisuel* vient d'éditer un catalogue bilingue (français-anglais) de la production télévisuelle française de documentaires sur les arts. Près de cinq cents films sont ainsi recensés et classés par ordre chronologique du sujet, en deux volumes. « Films sur les arts-production française/Art films-french production ». Interaudiovisuel, 34, avenue Marceau, 75008 Paris.



A voir

LE PREMIER MAGAZINE FRANCOPHONE

L'émission mensuelle de Dominique Gallet, secrétaire générale de l'Institut France-tiers-monde (*Le Monde* du 25 mai) et ancien dirigeant des gaullistes de gauche, qui sera inaugurée le mercredi 16 juin à 21 h 45 sur FR 3 et qui se propose de présenter « *ce qui se fait en français dans le monde sans distinction de pays ou d'origine* » est le premier magazine « *francophone* » de la télévision française.

L'idée peut paraître banale : elle n'avait pourtant encore été exploitée nulle part et « Espace francophone », avant même d'être diffusée en France a été demandée par plusieurs télévisions utilisant le français en Afrique et dans l'océan Indien, en Amérique du Nord, dans le monde arabe et en Europe. Pour l'« *imposer* » sur le petit écran en France – où le concept de francophonie éveille bien moins d'écho qu'à l'extérieur – la ténacité de Dominique aura eu besoin d'être confortée : pas moins d'une douzaine d'organisations et ministères français ou étrangers œuvrant sous la houlette du Haut Comité de la langue française, enfin réveillé de son sommeil.

Chaque « Espace francophone » durera une demi-heure et offrira, à l'aide du maximum d'images, « *une information culturelle, artistique, scientifique et technique* » sur les pays, les groupements humains, les artistes, les créateurs et les institutions d'expression française. Les cultures locales en contact avec la francophonie seront également à l'honneur.

Le programme du 16 juin comporte un entretien avec le réalisateur canadien Gilles Carles dont le film « *Les Plouffe* », sorti récemment en France, va bientôt passer sous forme de feuilleton à la télévision française. Le Québécois Gilles Vigneault chante ensuite une de ses chansons, avant que ne surgissent les toiles au « *réalisme merveilleux* » des peintres naïfs haïtiens qu'aimèrent André Breton et Adré Malraux et qui, cette fois, sont commentées par René Depestre. L'auteur de « *Alleluia pour une femme-jardin* » (1), doyen des exilés haïtiens en France, répond également aux questions sur son œuvre posées par la journaliste libanaise Mona Makki. Les activités de l'Agence de coopération culturelle et technique, organisation internationale regroupant une quarantaine de pays des cinq continents, et qui vient d'inaugurer son nouveau siège quai André-Citroën à Paris, clôturent ce premier « Espace francophone ».

Après la pause de juillet-août, le magazine de Dominique Gallet reprendra à la rentrée avec notamment des séquences sur l'Acadie et la Louisiane, des dossiers sur la presse francophone des Etats arabes et le français langue scientifique, des entretiens avec le poète marocain Tahar Ben Jelloun et le réalisateur égyptien Youssef Chabine. La francophonie ne sera pas en peine de thèmes nouveaux pour apprendre aux Français le destin de leur langue hors de France.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Gallimard, 1981.

★ Mercredi 16 juin, FR 3, 21 h 45.



Mardi 15 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Théâtre : Lénine.
De C. Vermorel. Avec J. Negroni, C. Maffei, J. Giraud, L. Melki...
Une première attaque d'hémiplégie oblige Lénine à prendre un repos forcé près de Moscou. Cette pause, après cinq années de guerre et de famine, lui permet de s'interroger sur le destin de la Révolution, les erreurs, les déviations. A Moscou, Staline intrigue pour prendre sa succession...

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h 55 Sports : Football.
Coupe du monde, en direct de Malaga : Ecosse-Nouvelle-Zélande.

22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
Jimmy Witherspoon, Roy Alexander, Eugène Edwards.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Le chanteur nous emmène au cinéma. Avec, comme toujours, les actualités de l'époque, des dessins animés et deux films.

20 h 50 Cinéma : la Dernière Caravane.
Film américain de D. Daves (1957), avec R. Widmark, F. Farr, S. Kohner, T. Rettig, S. Griffin, R. Stricklyn.
En Arizona, un homme, mi-Blanc, mi-Indien, qui a commis plusieurs meurtres, entreprend de guider et de sauver les rescapés d'une caravane d'émigrants attaquée par des Apaches. Western à l'action classique mais qui prend une dimension humaine et psychologique dans les rapports d'un aventurier habitué à la violence et de pionniers menacés. C'est réalisé avec vigueur, et Richard Widmark est excellent.

23 h Cinéma : les Gladiateurs.
Film américain de D. Daves (1954), avec V. Mature, S. Hayward, M. Rennie, D. Paget, A. Bancroft, J. Robinson (rediffusion).
L'esclave grec Démétrius, gardien de la tunique du Christ, est envoyé à l'école des gladiateurs à Rome. Croyant sa fiancée morte, il perd la foi chrétienne, se livre aux jeux du cirque et devient l'amant de Messaline.
Cette suite de la Tunique, film d'Henry Koster, qui marqua les débuts du Cinémascope, n'a heureusement pas son caractère d'imagerie édifiante. Il s'agit d'aventures « à l'antique » dans la tradition hollywoodienne, avec des personnages bien typés.

0 h 40 Prélude à la nuit.
Grands solistes régionaux.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Sciences : Regards sur les sciences humaines, par P. Thuillier.
20 h, Dialogues : Problèmes de la diplomatie chinoise, avec E. Manac'h et J. Guillermaz.
21 h 15, Musiques de notre temps : Une corbeille pour Stravinsky (pour le centenaire de sa naissance).
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges : Œuvres de Duparc, Debussy, Massenet, Debussy : avec B. Sayao, soprano.
20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Symphonie n° 5 », de Bruckner ; par le Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : G. Wand.
22 h, Cycle acoustique : œuvres de Boeswillwald, Graton, Ascione.
23 h, La nuit sur France-Musique ; musique de nuit ; œuvres de Albinoni, Mozart, Bach ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 16 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain.
La robotique.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 50 La belle santé.
Priorité à l'eau.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Eurovision : Football.
Coupe du monde : Angleterre-France, en différé de Bilbao (résumé) ; 21 h, Espagne-Honduras, en direct de Valence.
22 h 50 Série : Les transports du futur.
A la conquête des espaces souterrains. Réal. : G. Combet.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Terre des bêtes.
Les papillons.
14 h 50 Dessins animés.
Mia-Mia O ; Wattoo-Wattoo ; Goldorak.
15 h Récré A 2.
Méthanie ; *Discopuce* ; Casper ; *Boule et Bill* ; *La panthère rose* ; Zeltron ; Candy...
17 h 10 Sports : Football.
Coupe du monde, en direct de Bilbao : Angleterre-France.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 L'histoire en question.
Khrouchtchev-Kennedy : *La guerre pour Cuba*, d'A. Decaux ; réal. : A. Ridel.
L'évolution de la célèbre crise, en 1962, vue heure par heure par le grand maître de l'histoire audiovisuelle.
21 h 55 Magazine médical : Les jours de notre vie.
De P. Desgraupes.
La goutte : maladie révolue ?
22 h 40 Journal.
23 h Sports : Football.
Coupe du monde, en différé de Gigon : Allemagne-Algérie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 30 Pour les jeunes.
Le tour du monde en quarante-deux jours.
18 h 55 Tribune libre.
Comité d'action pour l'union européenne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : l'Échantillon.
D'après H. Noguères. Réal. : J. Kerchbron. Avec D. Manuel, P. Laffont, B. Lafit, C. Bairam, etc. (rediff.).
Bordeaux sous l'occupation. Des messages s'envolent vers Londres. L'un d'eux concerne l'utilisation par les Allemands d'un nouvel alliage léger destiné à la construction d'avions.
21 h 50 Magazine : Espace francophone.
De Dominique Gallet.
Première émission d'une série qui s'est fixée pour objet d'informer les téléspectateurs des différentes télévisions d'expression française de la vie culturelle, scientifique, technologique des pays francophones. Cette semaine, l'événement est le film québécois de Gilles Carles, les Plouffe ; l'invité, l'écrivain haïtien, René Depestre ; Dossier sur l'Agence de coopération culturelle et technique, le physicien gabonais M.F. Ondo Negma, le Sahel vert...
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Élégie pour violoncelle et piano, de G. Fauré.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Castes et classes (le Népal, bastion de l'hindouisme) ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous : l'Ulysse de James Joyce.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Une nouvelle géométrie de la nature ; Le système des experts.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Les sept feux de l'enfer », Jean Coué, dialogue avec de jeunes lecteurs.
11 h 2, Perspectives du XXe siècle (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : « Figures de la gueuserie », avec R. Chartier.
12 h 45, Panorama : avec François Farchakli.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Australie.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Pressoir mystique », de N. Devaulx.
14 h 47, L'École des parents et des éducateurs : La lutte contre le tabac... à l'école et dans la famille.
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon J.-L. Bouret.
15 h 45, Archimedia : L'observation de la Terre.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Saint Sébastien.
18 h 30, Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois : « L'abandonné de Dieu », d'après W. Mudford.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : L'étrange histoire des quanta, avec Michel Paty.
20 h, La musique et les hommes : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récitals du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Musiques pittoresques et légères* : œuvres de J.-S. Bach, Bourtayre, Sarasate, Mara, Youmans, Murray.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Dvorak, Saint-Saëns, Séverac, Sibelius.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : René Jacobs (contre-ténor) : œuvres de Palestrina, Monteverdi.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, *Jeunes solistes* (en direct du Studio 106) : œuvres de Britten, J.-S. Bach, Smith-Brindle ; par C. Chanel (guitare).
14 h 4, *Microcosmos* : 14 h 10, Musicien amateur ; 14 h 30, La classe de musique ancienne ; 15 h, Une forte tradition ; 15 h 30, *Le jeu et la bricole* ; 15 h 40, Théâtre en rythme ; 15 h 50, To Greece ; 16 h 5, Pêle-mêle ; Une rencontre : Filigrane.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : Isaac Albeniz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Beethoven, Ives, Schubert ; par S. Gazeau (violon), A. Meunier (violoncelle), A. Planes (piano).
19 h 38, Jazz : où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en direct de l'auditorium 105) : musique de chambre : « Sextuor pour deux violons alto, deux violoncelles et cor en mi bémol », de Boccherini ; « Quintette pour cor et cordes en mi bémol », de Mozart ; « Sextuor en mi bémol majeur pour deux violons, alto, violoncelle et deux cors », de Beethoven, par le Quatuor à cordes Bernède et M. Cantin (cor), J.-N. Melleret (cor), M. Dupont (violoncelle).
22 h 30, La nuit sur France-Musique : le club des archives ; R. Kolisch et l'École de Vienne ; œuvres de Schoenberg, Berg.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 15 JUIN

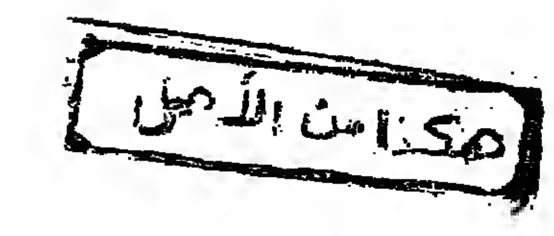
– *M. Yvon Gattaz*, président du C.N.P.F., est reçu au journal de R.T.L., à 18 heures, puis est l'invité de l'émission « Face à la rédaction », sur France-Inter, à 19 h 20.

MERCREDI 16 JUIN

– *M. Bruno Kreisky*, chancelier autrichien, participe à l'émission « *Expliquez-vous* », *sur Europe 1, à 8 h 35.*

– *M. Henri Krasucki*, secrétaire confédéral de la C.G.T., est reçu au journal de R.-M.-C., à 12 h 45.

– *M. Pierre Méhaignerie*, président du Centre des démocrates sociaux, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

CEGOS-COOPERATION

Division du Groupe CEGOS pour les pays en voie de développement

recherche pour

Résidence en Afrique Francophone :

Experts en Finances et Comptabilité

pour l'assistance aux entreprises publiques

- Diplôme d'Enseignement Supérieur en Finances, Comptabilité, Gestion, exigé.
- 5 à 10 années d'expérience professionnelle demandées.

Consultants en Finances publiques

(Seniors et Juniors)

- Diplôme d'Enseignement Supérieur (Écoles d'Ingénieurs ou Ecoles de Gestion) exigé.
- 2 à 5 ans d'expérience en Finances publiques demandées.

Avantages liés à l'expatriement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, ou téléphoner :

CEGOS-COOPERATION

Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE Cedex.
Tél. 620-62-19 ou 620-62-23.

PUBLIVAL

Ordis



Nous sommes une importante société de premier plan au service de la communication, intervenant sur les cinq continents pour l'ingénierie de réseau, l'exploitation-maintenance et l'expertise des systèmes de télécommunication et de télématique.

Dans le cadre de nos contrats d'assistance technique aux compagnies pétrolières internationales, nous recherchons pour le Moyen-Orient 2 INGENIEURS responsables de l'expertise des équipements d'acquisition et de transmission de données sur site d'exploration.

Spécialiste contrôle de processus

Il sera chargé de l'ingénierie hard et soft aux différentes étapes (spécifications, tests, recette), de la mise en oeuvre des systèmes de contrôle et de conduite de processus. (réf. MRE/FC/CP)

Spécialiste télécommunication

Il sera chargé de l'ingénierie des différents systèmes de transmissions de données (UHF, VHF, faisceaux hertziens, téléphone, telex...) aux différentes étapes de l'avancement du projet. (Réf. MRE/FC/TC)

Ils assureront l'interface avec les autres sous-projets et l'ingénierie.

Nous souhaiterions rencontrer pour ces postes des ingénieurs diplômés ayant acquis la maîtrise des techniques citées, au cours d'une expérience significative dans le cadre d'opérations similaires.

Ces postes nécessitent l'habitude de la prise de décision et la pratique courante de la langue anglaise.

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, en rappelant la référence du poste choisi, à Bertrand REVOL.

Ordis Conseil en Recrutement
10, Rue Auber - 75009 PARIS

MEDIA PA

DIRECTEUR DE FILIALE

CAMEROUN

17 Millions CFA — **Produits de Grande Consommation**

Un groupe industriel français (effectif 2500 pers. - C.A. 600 millions de francs) leader sur son marché et spécialisé dans la fabrication de produits de grande consommation durables recherche le DIRECTEUR de sa filiale commerciale camerounaise. A partir des objectifs définis avec la Direction Générale du Groupe, il sera responsable de la gestion administrative et financière de cette filiale (budgets, plans, trésorerie, comptabilité, facturation, recouvrement de créances, relations avec les banques, problèmes douaniers...). Il assurera personnellement la fonction commerciale par une présence sur le terrain afin de promouvoir et développer les ventes des produits fabriqués par le Groupe, mais aussi de produits de négoce auprès d'une clientèle qu'il devra prospecter et suivre régulièrement. Il assumera également en tant que «fonctionnel» la responsabilité de la fonction administrative d'une autre filiale industrielle du Groupe implantée localement. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans de formation école de commerce ou université possédera quelques années d'une expérience professionnelle acquise dans la distribution de produits de grande consommation, à un poste lui ayant permis d'assumer de réelles responsabilités commerciales et de gestion. L'expérience de l'expatriation en Afrique Noire constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous référence 520/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Notre commettant est la division travaux d'un des plus importants groupes européens spécialisés dans la conception, la réalisation et la gestion d'installations thermiques et climatiques. Ce groupe emploie 5 000 personnes et réalise plus de 3 milliards de francs de chiffre d'affaires. Cette division renforce sa structure technique et commerciale tant en France qu'à l'étranger en créant les opportunités de postes suivantes :

Directeur agence Arabie Saoudite

La diversité des chantiers en cours et en projet nécessite l'implantation d'un représentant permanent de la société en Arabie Saoudite. Basé à Riyad ce directeur d'agence sera chargé non seulement d'assurer la maintenance des installations et de résoudre tous les problèmes logistiques, mais aussi d'entretenir des relations suivies avec les clients et les administrations locales. Agé d'au moins 30 ans, parfaitement bilingue français-anglais, le candidat retenu sera à la fois un technicien compétent (génie climatique et électricité) et capable d'assurer la gestion courante de l'agence. Une expérience préalable comme frigoriste, responsable d'entretien ou ingénieur mécanicien de la marine conviendrait. Le titulaire, qui bénéficiera des avantages liés à l'expatriation, sera assuré d'un retour en France ou d'une mutation dans une autre agence à l'étranger après une période de 2 à 3 ans. Ecrire à Paris - Réf. M 20067.

Responsable travaux à l'étranger

Génie Climatique

Cette personne sera chargée d'assurer la bonne exécution des chantiers à l'étranger. Pour ce faire il devra non seulement avoir une solide expérience des installations et des matériels dans les domaines aérauliques et thermiques mais surtout avoir l'habitude de la conduite de chantiers importants de bâtiment à l'étranger. Parlant bien l'anglais, titulaire au minimum d'un diplôme de technicien supérieur, il aura si possible une expérience à l'étranger où il aura pu développer des qualités d'organisateur et de meneur d'hommes. Son port d'attache sera Paris mais il aura des déplacements de longue durée à prévoir suivant les chantiers. Ecrire à Paris - Réf. M 20066.

Ingénieurs d'affaires

Clientèle Industrielle

Cette offre s'adresse à des ingénieurs ou techniciens expérimentés de plus de 30 ans ayant acquis une bonne connaissance des installations de haute technicité destinées à la maîtrise de l'énergie et à la circulation des fluides dans un milieu industriel diversifié. Une expérience commerciale complémentaire est souhaitée. Ecrire à Paris - Réf. M 30016.

Génie Climatique

Plusieurs postes de chargés d'affaires spécialisés en génie climatique sont proposés en France à de jeunes ingénieurs ayant une première expérience professionnelle dans la branche thermique. Ecrire à Paris - Réf. M 30015.

Techniciens et gestionnaires, ils auront pour mission de suivre d'un bout à l'autre la réalisation des contrats qui leur seront confiés. Des postes sont à pourvoir dans différentes agences en France (Paris, Nord, Sud, Est).

Discrétion totale assurée.

Amnesty International recherche un secrétaire général adjoint

Amnesty International est un mouvement indépendant de plus de 300.000 membres travaillant pour la libération des prisonniers d'opinion et s'opposant à la torture et à la peine de mort partout dans le monde. Son secrétariat international à Londres comprend cent cinquante membres de vingt nationalités différentes qui assurent la recherche d'informations, la planification de l'action, la liaison entre les membres et l'information du public.

Le secrétaire général adjoint fera partie d'une équipe administrative dirigée par le Secrétaire général qui sera le responsable exécutif et qu'il sera appelé à remplacer au besoin. Le poste comprend la responsabilité de la planification et de la suspervision du programme d'action de l'organisation ; le développement des politiques de gestion et du personnel et les relations avec le syndicat du personnel ; ainsi que le développement et la mise en œuvre d'une politique sur le traitement des données et sur l'informatique.

Les candidats doivent posséder une expérience étendue des responsabilités de supervision à haut niveau, de préférence auprès d'associations bénévoles à but non lucratif. Connaissance et compréhension de sujets relevant des droits de l'homme et capacité de discernement politique sont essentielles. Parfaite maîtrise de l'anglais et bonne connaissance du français et ou de l'espagnol indispensables ; expérience de travail avec un personnel multi-culturel appréciée.

Un salaire annuel d'environ 12.250 livres sterling (indexé non négociable) sera versé sur la base d'un contrat renouvelable de 5 ans. Frais de déménagement assurés.

Demander un formulaire au Service du personnel, Amnesty *International, 10 Southampton Street, London, WC2E 7HF, Angleterre.*
Téléphone : 44 (1) 836-77-88 poste 289. Télex 28502.
Date limite de candidature : 16 août 1982.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour une de ses filiales
au NIGERIA

INGENIEUR FRIGORISTE

IFFI ou technico-commercial avec forte expérience en climatisation.

Avantages habituels expatriement.

Adresser C.V., prétentions No 38344
à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

RADIALL

Sté composants électroniques
leader européen
recherche

LE FUTUR RESPONSABLE

DE SES FILIALES
EUROPÉENNES

- Formation supérieure,
- 38 ans minimum,
- *expérience de ventes de produits techniques à l'étranger,*
- langue anglaise indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions au
101, rue Ph.-Hoffmann,
93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

RÉPUBLIQUE D'HAITI

La secrétairerie d'État des travaux public, transports et communications, recherche « UN » spécialiste pour le projet de drainage de Port-au-Prince partiellement financé par la Banque Interaméricaine de développement (BID).

Mandat : le spécialiste aidera le directeur du service de génie urbain dans l'organisation et la mise en route du projet de fonctionnement et d'entretien du réseau d'égouts pluviaux de Port-au-Prince, dans la direction et la supervision de son exécution.

DURÉE DU MANDAT : trente-six (36) mois.

CONNAISSANCE ET EXPÉRIENCE : diplôme universitaire de génie sanitaire et/ou de génie civil. *Les candidats doivent parfaitement posséder la langue française,* être citoyen d'un pays membre de la BID et avoir une expérience d'au moins 10 ans en qualité de directeur ou chef de service responsable de fonctionnement et d'entretien de réseaux *d'égouts et avoir exercé au moins* cinq (5) ans dans un pays en voie de développement.

AVANTAGES : véhicule de fonction, 4 semaines congé annuel, voyage payé pour la famille.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, prétentions et date de disponibilité doivent être adressées avant le 30 août 1982 à la :

Secrétairerie d'État des travaux publics, transports et communications.

— A.T.T.N. : service de construction et de supervision Port-au-Prince, Haïti.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

GROUPE HÔTELIER INTERNATIONAL

recherche rapidement

COMPTABLE

*pour établissement situé à **BOUAKÉ** (République Côte d'Ivoire).*

Prendre contact téléphonique : 225.07.42 - pour rendez-vous.

HAVAS CONTACT

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

AVIONIQUE ET QUALITÉ DE VIE



Le Département Avionique Générale conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années. Ces perspectives nous conduisent à proposer des postes à des

ingénieurs électroniciens grande école

DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Suivant leurs compétences et affinités, ils seront orientés vers les spécialités suivantes : **électronique générale, logiciel de base, *logiciel d'application, production, bureau d'études, soutien logistique*, maintenance et chantiers à l'étranger.**

Nous sommes installés dans un cadre agréable, à moins de 10 km de **BORDEAUX**, dans un établissement de 500 personnes.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. BIEM, à Monsieur FERON, THOMSON CSF, B.P. 3, 33160 LE HAILLAN.



THOMSON-CSF
DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES
CENTRE DE BORDEAUX-LE HAILLAN

HAVAS CONTACT

...Ingénieur Produits *150 km Paris sud*

Nous sommes une société métallurgique (1300 personnes) filiale d'un grand Groupe qui fabrique et vend des produits de grande et moyenne série,

et recherchons un

responsable projet et développement

Ce poste en création est destiné à renforcer nos liaisons techniques avec les B.E. des clients - constructeurs Automobiles notamment.

MISSION :
A partir des Cahiers des charges recueillis, vous étudierez les Projets sur Plans, *ferez réaliser les Prototypes et suivrez l'évolution des produits jusqu'à leur industrialisation.*

Vous animerez des réunions de Développement en apportant votre créativité et en organisant une concertation entre les B.E. externes et internes et tous les services concernés.

VOUS ETES INGENIEUR A et M. ICAM, IDN - ou DUT d'Electromécanique - Vous avez des compétences en mécanique, hydraulique et en résistance des *matériaux et justifiez de 5 ans d'expérience, par exemple, dans l'automobile ou* l'électroménager...

Vous souhaitez orienter votre carrière vers l'Innovation et la maîtrise du Développement Produits.

NOUS DISPOSONS d'un potentiel technique important et d'une gestion moderne. *La mission confiée pourra déboucher sur une fonction élargie.*

Adresser dossier détaillé en indiquant rémunération souhaitée à Yvette EDELMAN - MGP 16 bd du Château - 92200 Neuilly sur Seine (Réf. 8209-M)

MGP *management gestion du personnel*
PARIS STRASBOURG

EUROMASK
GROUPE **MATRA**

étudie, produit et vend des équipements de fabrication de circuits intégrés.
Son usine, implantée à Malville (entre Nantes et Saint-Nazaire)
accueille les hommes et les moyens de production du photorépéteur
sur tranches de silicium **EUROSTEP 2000**, ainsi que les équipes d'étude de nouveaux produits, tel qu'**EUROSCAN** le générateur de reticules à balayage laser.
Son *effectif* actuellement de 50 personnes
va croître fortement dans les 3 prochaines années.
Ses postes à pourvoir:

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
une expérience en CAO micro-électronique sera très appréciée. RÉF. II/M

INGÉNIEURS D'APPLICATION
de formation ESPCI ou niveau équivalent. Ils seront chargés d'apporter aux utilisateurs d'EUROSTEP 2000 un support technique pour la mise au point du procédé de fabrication. Une expérience GCA ou TRE sera appréciée. RÉF. IA/M

INGÉNIEUR DE VENTES
RÉF. IV/M

DESSINATEUR CHEF DE GROUPE bureau d'études, mécanique de précision
RÉF. DM/M

RÉDACTEUR(TRICE) TECHNIQUE
chargé(e) de constituer les documents techniques et technico-commerciaux avec les concepteurs de l'équipement et *d'en assurer le suivi.*
Anglais écrit indispensable. RÉF. RT/M

ÉLECTRONICIENS
Pour ses services Études-Méthodes-Production - Après-vente.
Possédant:
— une expérience des microprocesseurs **INTEL** appréciée;
— une formation

d'ingénieur
(Grandes Écoles et Écoles d'ingénieurs). RÉF. IE/M

de technicien
(DUT ou BTS d'électronique). RÉF. TE/M

d'agent technique
(Bac F2) RÉF. ATE/M

de câbleur-maquettiste
RÉF. CME/M

RESPONSABLE DU PERSONNEL
chargé de définir et mettre en oeuvre la *politique sociale de l'entreprise*: recrutement-qualification et classification des postes — administration de la formation, suivi des carrières. Relations avec les partenaires sociaux...
Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (droit ou sciences humaines).
Pouvant justifier d'une expérience de la fonction Personnel. RÉF. RP/M

SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMÉE
de formation BTS ou niveau. Bilingue anglais indispensable. RÉF. SD/M

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite — CV — photo) sous référence du poste à EUROMASK — Service Recrutement — Zone Industrielle de la Croix-Blanche - 44260 MALVILLE.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

USA — NEW JERSEY — (proximité de New York)



Production : Fusibles de protection des semi-conducteurs de puissance et fusibles industriels de distribution recherche

Ingénieur d'application recherche et développement

Jeune Ingénieur français débutant ou ayant quelques années d'expérience de formation GRANDE ÉCOLE, de préférence ESE, IEG, spécialisé en électrotechnique et électronique de puissance, ayant de bonnes connaissances en informatique
ANGLAIS courant indispensable.
Adressez candidature sous référence 448 M à Société LE CARBONE-LORRAINE (DPRS),
Tour Manhattan Cedex 21, 92095 PARIS LA DEFENSE 2
Si vous désirez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter
M. LEROY au 773 39 69

---

jeune ingénieur ESTP, ENSI, INSA

demandé pour compléter une équipe opérant hors de France avec parfois missions et parfois séjours.

Cette équipe fait partie d'un ensemble Ingénierie de Formation - Information - Communication - très axé sur le Développement du Tiers-Monde et sur les technologies nouvelles de communication.

Ecrire avec c.v. détaillé et photo sous référence 9926 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transm.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL SITUÉ DANS LE SUD DE LA FRANCE
(Basse Vallée du Rhône)
DÉPENDANT D'UNE GRANDE ENTREPRISE NATIONALE

recherche

1 TECHNICIEN DE MAINTENANCE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

(pour l'Organisation et la Participation à la Maintenance des Terminaux)

LE TITULAIRE DE CE POSTE DEVRA :
- Être pourvu du B.T.S. ou D.U.T. en électronique ;
- Posséder des connaissances informatique « Matériel » et Téléinformatique ;
- Lire correctement l'anglais ;
- Avoir 10 ans d'expérience dans le domaine des Télécommunications ;
- Exercer des responsabilités d'encadrement.

Envoyer C.V. détaillé, photos et références s/n° T 054.027 M à
RÉGIE PRESSE, 85 *bis, rue Réaumur*, 75002 PARIS.

Techniques sophistiquées et esprit «maison» pour des carrières d'ingénieurs

La douceur angevine en plus.

Ascenseurs Soretex : société française, 1650 personnes, 324 millions de F. de C.A. Notre excellente progression nous conduit à créer des postes pour des ingénieurs (A.M. ou équivalent) d'une trentaine d'années, possédant impérativement une première expérience industrielle.

INGENIEUR BUREAU D'ETUDES
40 personnes - Goût des responsabilités et des relations humaines, sens de l'organisation administrative.

INGENIEUR PRODUCTION
(CHEF D'ATELIER TOLERIE - CHARPENTE)
200 personnes - Bon climat social - matériel moderne - production à la commande et petites séries

Carrières réellement évolutives pour des candidats de valeur



Merci d'adresser votre dossier de candidature au Service Recrutement B.P. 126 49001 ANGERS Cedex

---

Pour notre bureau de LYON nous recherchons des

INGÉNIEURS CONSEIL EN ORGANISATION

désireux de participer en équipe à des missions de conception et de réalisation de systèmes de gestion, en particulier dans le domaine de la GESTION INDUSTRIELLE (C.A.O., gestion de production, automatismes...).

— Travail motivant et varié au sein d'une équipe jeune
— Séminaires de formation à intervalles réguliers en France et aux U.S.A.
— Progression rapide des responsabilités et des rémunérations en fonction des performances

Profils recherchés :
- *Diplômé des Écoles d'Ingénieurs (X, Mines, Centrale, Supélec...)*
- *Débutant ou expérience de 2 ans maximum.*
- *Esprit rigoureux et sens des contacts humains.*



Nous vous invitons à *prendre contact avec nous* en écrivant à :

ARTHUR ANDERSEN & Cie
CONSEILS EN ORGANISATION
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

HAVAS CONTACT

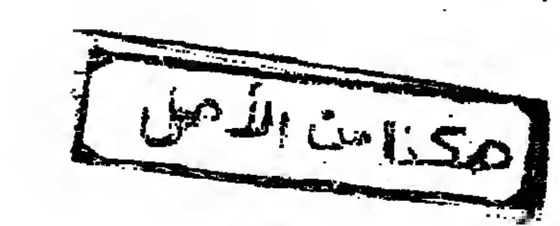
IMPORTANTE FILATURE
Région Alsace - proche grande ville
recherche dans le cadre d'une restructuration, son

Directeur Général

Embauché comme Directeur Général Adjoint, le *candidat retenu* prendra officiellement *les fonctions* de Directeur Général au 1 *Janvier* 1983.
En liaison étroite avec le Président, il aura principalement pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie à moyen et long terme de l'entreprise.
Ce poste conviendrait à un Cadre de formation supérieure, 35 *ans minimum*, disposant d'une solide connaissance de l'industrie. Il devra par ailleurs avoir le goût et *la pratique des négociations au plus haut niveau avec tous les partenaires de l'entreprise* (clients - fournisseurs - banquiers - pouvoirs publics ...).
La connaissance de l'anglais et de *l'allemand* est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous réf. 702 M à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

HISPANO SUIZA

3.500 personnes - CA 1 milliard de francs
fabriquant des équipements pour les industries aéronautique, spatiale, nucléaire, etc.
recherche
dans le cadre du développement de son établissement du HAVRE (1.000 personnes)

Un Ingénieur Qualité

confirmé

- spécialité aéronautique -
- cellule et chaudronnerie -

ayant déjà une expérience industrielle dans un poste similaire, cet Ingénieur Grandes Écoles (Arts et Métiers, Sup Aéro...), aura pour mission sous la direction du Chef du Département :

- de s'assurer de la qualité des produits en mettant en œuvre des procédures adoptées et originales de contrôle et veiller à leur application,
- traiter les problèmes de qualité et les résoudre en relation avec les secteurs concernés,
- participer à la mise en place d'actions correctives en collaboration avec la fabrication, la sous-traitance et les fournisseurs.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Pour postuler, veuillez adresser votre CV détaillé en indiquant vos prétentions au
Service du Personnel, HISPANO SUIZA, BP 91,
GONFREVILLE-L'ORCHER, 76700 HARFLEUR.

HAVAS CONTACT

Alsace

D'IMPORTANCE MULTINATIONALE, NOUS FABRIQUONS ET VENDONS UNE GAMME DE COMPOSANTS DE HAUTE TECHNOLOGIE, EXCLUSIVEMENT DESTINES A DES INDUSTRIES TRES EVOLUEES.

Leader de notre marché, nous recherchons notre

Directeur des ventes

C'est à la base un technicien en élec/méca-électronique, ingénieur si possible, pratiquant couramment l'ANGLAIS.

Sa très forte aptitude à la négociation commerciale et sa capacité de gestionnaire sont confirmées par sa réussite antérieure dans la vente de biens intermédiaires et si possible de composants. C'est un bon animateur d'une petite équipe et il intervient comme "conseiller Marketing" auprès de la D.G.

Notre entreprise est située à 80 km de STRASBOURG par autoroute, dans un environnement de petite ville charmante.

Adressez C.V. détaillé + photo sous réf. N° 3770 LM à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion.

40 rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MEDIATA

RESPONSABLE INDUSTRIEL

Futur Directeur d'Usine
235 000 F — **Province**

Une Société française leader sur son marché et spécialisée dans des fabrications faisant appel à des technologies de pointe recherche UN RESPONSABLE INDUSTRIEL pour l'une de ses usines. Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il sera chargé de coordonner l'activité de l'ensemble des services études, méthodes et fabrication, dans le cadre de la politique industrielle de la société. Il participera à l'élaboration des budgets et au suivi des investissements. Il coordonnera, animera et contrôlera les activités de plusieurs centaines de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, de formation ingénieur, possèdera une expérience de la fabrication en très grande série de produits faisant appel à des technologies de pointe, en travail posté, avec du personnel à majorité féminine. Ce poste est à pourvoir dans une ville universitaire. L'usine appartenant à un Groupe, le candidat pourra accéder à terme à la direction d'une usine. Ecr. s/réf. 505/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS
Discrétion assurée

DIRECTEUR COMMERCIAL

200 000 F — **Bétail et Viande** — **Ouest**

Une société du secteur Bétail et Viande (20 000T) solidement implantée dans l'Ouest de la France et qui réalise le tiers de son chiffre d'affaires à l'exportation, recherche UN DIRECTEUR COMMERCIAL. En liaison avec le Directeur Général de la société, il sera chargé de définir et mettre en oeuvre une politique commerciale destinée à valoriser et promouvoir les productions de la société (carcasses, produits désossés, pièces, surgelés...) en France et à l'exportation. Il définira une politique tarifaire achats/ventes. Il animera les réseaux de ventes et il participera à l'organisation de la logistique des transports et de la distribution. Il suivra lui-même les principaux clients et il mènera les négociations avec les centrales d'achats. Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure si possible, possèdera plusieurs années d'expérience commerciale acquise dans le secteur Bétail et Viande ou dans celui des produits frais. La connaissance de l'Anglais est souhaitée. Ecrire s/réf. 518/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 Paris
Discrétion assurée

Nous sommes la filiale française d'une société internationale, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement. Nous employons 1300 personnes en France et réalisons un chiffre d'affaires de 400 millions de francs.

Poursuivant notre développement, nous recherchons un

ingénieur méthode

Directement rattaché au **DIRECTEUR METHODES** et assisté par un groupe de techniciens, il sera notamment chargé :

- d'assurer les moyens de production d'une gamme de produits,
- de participer au développement technique des nouvelles fabrications,
- d'organiser les actions de modification et d'augmentation de capacité de production,
- de déterminer et de contrôler un budget d'investissement d'équipement et d'outillage,
- de participer activement aux programmes de réduction de coût.

Ce poste est à pourvoir dans une région touristique des **VOSGES**.

PROFIL SOUHAITE : Ingénieur électromécanicien, avec une première expérience industrielle acquise dans le domaine de la construction mécanique ou de la chaudronnerie. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Si ce poste vous intéresse, envoyer C.V., photo et prétentions à :
PIERRE LICHAU S.A.
16 rue Joseph Guerber 67100 STRASBOURG
sous référence 8022 qui transmettra.

---

directeur d'usine

Nous fabriquons et commercialisons des produits textiles renommés pour les secteurs hospitalier et pharmaceutique, et connaissons depuis des années une croissance soutenue. Dans un futur proche, notre production et chiffre d'affaires vont doubler et une diversification de nos produits sera opérée.

Pour assurer ce développement, nous recherchons le Directeur de notre unité de fabrication (90 personnes) située dans la périphérie d'une grande ville de la région **RHONE ALPES**.

Dépendant directement du PDG du groupe, il sera responsable des Services Techniques de la Société et de la Logistique du Groupe.

Si vous êtes Ingénieur avec au moins 10 ans d'expérience de Direction de fabrication de Tissage ou de Tricotage et excellent gestionnaire des Ressources Humaines - si vous avez de bonnes connaissances en Marketing et en Informatique - si vous connaissez parfaitement la Politique des Achats et savez animer un service de Contrôle de Qualité - si dans l'idéal vous parlez l'anglais, adressez nous votre C.V. détaillé avec salaire actuel sous réf. 6535-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising — NEW YORK — PARIS

MCA

Construction Automobile

MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE



FILIALE RENAULT
(3000 personnes)

recherche pour son Service Informatique
(2 x 43xx - VM - DOS/VSE - CICS - DL1)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

FORMATION IUT ou EQUIVALENT
EXPERIENCE COBOL - CICS - DL1 souhaitable

Il participera au développement d'applications de gestion notamment gestion de production.

Merci de faire parvenir votre candidature à
Madame TREMPONT - Direction du Personnel
MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE
Z.I. de Grévaux Les Guides - 59600 MAUBEUGE.

NOUS SOMMES UNE PME PERFORMANTE

- **PAR NOS PARTS DE MARCHE** ; premier spécialiste mondial de nos matériels présents dans les 5 continents.
- **PAR NOS MARGES**, exceptionnelles pour une affaire de mécanique.
- **PAR NOTRE VOLONTE** de structurer donc d'embaucher en particulier des Ingénieurs qualifiés pour enrichir notre entreprise.

Le B.E. est l'âme de notre Société ; travaillant sur devis en étroite liaison avec nos clients, les hommes d'études sont à la fois maîtres de leur technique et capables d'assurer un rôle de coordination des projets dont ils ont la charge (entre 10 et 100 millions de francs).

Nous recherchons des :

Ingénieurs Mécaniciens

(Référence 32208 C)

- 2 débutants diplômés,
- 1 Ingénieur (10 ans d'expérience)

s'intéressant ou issus de la construction des machines spéciales, machines outils ou matériels de T.P.

Un Ingénieur Hydraulicien

(Référence 32208 D)

confirmé dans la connaissance des composants hydrauliques pour circuits complexes à multi-fonctions, haute pression.

Un Ingénieur Electricien

(Référence 32208 E)

confirmé venant de la construction électrotechnique déjà familier des automatismes et de la régulation.

Si vous souhaitez une information complémentaire, notre Conseil G. STIKER est à votre disposition : il vous entretiendra confidentiellement de nos besoins et des perspectives d'avenir que nous offrons.

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 LILLE - Tél. (20) 54.06.37

FENWICK MANUTENTION

PREMIER FABRICANT FRANÇAIS DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS
C.A. : 750 millions de francs
recherche

SON CONTROLEUR DE GESTION PRODUCTION

PROFIL
- Niveau Ingénieur ou D.E.C.S.
- 2 à 5 ans d'expérience en milieu industriel.
- Dynamique, sens des contacts et du concret.

MISSION
- Participera à la mise en place de la gestion production.
- Relèvera directement du Directeur Industriel.
- Lieu de travail : 150 km à l'est de Paris.
- La rémunération sera fonction de l'expérience et de la valeur du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé à : FENWICK P.R.S. 69, rue du Docteur-Bauer, 93400 SAINT-OUEN.



OLDHAM FRANCE S.A.

Fabricant de BATTERIES et D'INSTRUMENTATIONS
recherche pour sa division
"DETECTION DE GAZ"

INGENIEUR ELECTRONICIEN

débutant, ayant une connaissance parfaite des circuits analogiques et microprocesseurs pouvant justifier d'une expérience pratique en Entreprise par stage ou premier emploi.

Il aura pour rôle d'assister le responsable R. et D. et devra s'attacher aussi bien aux aspects théoriques qu'à la réalisation de prototypes.

Rémunération selon compétences.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions à :
OLDHAM FRANCE S.A.
BP 962 - 62033 ARRAS CEDEX

Véhicules terrestres





La DIRECTION TECHNIQUE des ARMEMENTS TERRESTRES,
recherche :

2 ingénieurs

diplômés grandes écoles

Mécanique Générale

pour animation et conduite d'études à caractère technologique :
- poste a : coordination des activités du **secteur MATERIAUX.**
- poste b : orientation vers une activité spécialisée dans le **domaine des suspensions.**

Si vous êtes dynamique, disponible (déplacements courts mais assez fréquents),
Si vous souhaitez développer vos connaissances et acquérir une véritable spécialité technique,
Si vous recherchez un emploi actif et motivant,
Envoyer lettre, C.V., prétentions et réf. du poste à :

Etas DTAT — B.P. 4107
49041 ANGERS CEDEX

MEDIATA



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Ingénieur
Responsable de l'Informatique de Gestion de la Production

tesa premier producteur en France de rubans adhésifs (500 personnes - 200 millions C.A.) recherche pour l'Usine de GIVET (Ardennes) l'Ingénieur qui participera à la conception et à la mise en place de l'informatisation des appros et de la gestioo de production, puis prendra la responsabilité propre de la gestioo du système.
Ingénieur diplômé, orienté vers l'organisation d'entreprises, la gestion informatique, vous avez acquis, à 28 ans environ, une première expérience dans l'ordonnancement, les achats, la productioo.
Imaginatif et createur, vous souhaitez, en étant rattaché au Directeur de l'Uoité, participer à la mise en place d'un outil informatique de gestion de productioo et évoluer dans une eotreprise performante.
Nous offrons cette opportunité.
De bonnes bases en allemand sont nécessaires.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 82718 M à notre Conseil, Michel BARBEY qui, après examen, vous rencontrera pour vous donner toutes informations voulues.

centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

PONTS, CENTRALE, A.M., E.S.T.P....

JEUNES INGENIEURS

BATIMENT ET TP

1 100 personnes, nous sommes installés dans Nord-Ouest de la France ou notre activité est très diversifiée : logements collectifs ; constructions scolaires, hospitalières et de bureaux ; logements individuels ; réhabilitation ; génie civil industriel et nucléaire ; ouvrages d'art.
Nos structures décentralisées mettent en oeuvre les dernières applications informatiques (études techniques et de prix, gestion de chantier...).
Nous recherchons :

INGENIEUR TRAVAUX

Vous bénéficierez d'abord d'une périoda d'intégration et de formation. Puis très vite, nous vous confierons la responsabilité d'un ou plusieurs chantiers de Bâtiment ou de Travaux Publics T.C.E.

INGENIEUR ETUDES DE PRIX

Vous serez d'abord chargé de ces études au sein de notre Direction Commerciale. Puis vous évoluerez vers une fonction typiquement commerciale (prospection et négociation de marchés importants).
Merci d'adresser votre candidatura, an précisant le poste qui vous intéresse et vos prétentions sous réf. 4230 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein

BANQUE SCALBERT DUPONT

Relations sociales dans la banque

Notre implantation dans les cinq départements du Nord et à Paris vous est certainement familière. Les 160 agences de la banque Scalbert Dupont ne passent pas inaperçues... Ce que vous connaissez peut-être moins, c'est notre souci de voir le jeu social se développer entre ses partenaires sur des bases saines. Aujoord'hui plus qu'hier, nous cherchons la conciliation intelligente de la marche de l'entreprise et de la satisfaction de ses collaborateurs.

Nous entendons que votre philosophie de la fonction d'homme de personnel rejoigne bien la nôtre pour que les différents acteurs de la vie sociale tiennent bien leur nouveau rôle et y soient bien à l'aise. Notre directeur du personnel et des relations sociales va s'appuyer sur vous. D'abord pour bien gérer le présent ; l'homme de terrain que vous êtes sera l'interlocuteur écouté des responsables hiérarchiques pour entretenir le dialogue avec les partenaires sociaux ; et grâce à vous, les problèmes seront débattus, en temps utile, dans la clarté. Ensuite pour préparer l'avenir ; à vous de percevoir les facteurs d'évolution qui vont influer sur les relations sociales, de discerner, au sein de l'entreprise, les aspirations de développement social.

Une expérience diversifiée, mais pas trop longue, de la fonction personnel est nécessaire pour prendre ce poste. En particulier une pratique des relations avec les partenaires sociaux. Quoiqu'utile, la connaissance du secteur bancaire ne nous paraît pas indispensable. De même, nous marquons une préférence pour une formation niveau études supérieures, mais sans en faire un préalable. Le poste est basé à Lille et comporte également des déplacements dans nos établissements. Les consultants de Sirca nous aident pour ce recrutement. En leur adressant votre candidature sous réf. 822 743M, faites-leur part de ce que vous avez déjà réalisé dans ce domaine des relations sociales.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

VIVRE EN BOURGOGNE
Société Française Gardy - Filiale MERLIN-GERIN
Notre Société est spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel pour la distribution Basse Tension.
Pour conserver notre avance nous renforçons nos recherches dans le domaine de l'électronique appliquée. Notre Service Études et Développement recherche un :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ESE ou équ. (formation électronique industrielle)

Dans un premier temps vous vous consacrerez à connaître parfaitement l'ensemble de notre appareillage, puis vous participerez étroitement au développement des produits nouveaux et vous engagerez vous-même des recherches en vue de CONCEVOIR et OPTIMISER des FONCTIONS ÉLECTRONIQUES que vous adapterez à nos dispositifs électromécaniques.
Ce poste s'adresse à un ingénieur débutant, créatif et réalisateur, passionné par la recherche appliquée.
L'appartenance de notre Société au Groupe MERLIN-GERIN crée tout naturellement de larges possibilités d'évolution de carrière. Poste basé à Chalon s/ Saône.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 42.M.010 au C.P.A. 69, rue de Monceau 75008 Paris.

CPA — MEMBRE DE SYNTEC

média-system

AVIGNON

Ingénieur grande école débutant

Société Européenne de Produits Réfractaires filiale Saint Gobain dont la réputation internationale repose sur une forte technicité et une politique dynamique de nouveaux produits.
LE POSTE : mener à bien des actions visant à améliorer des produits existants puis à concevoir des produits et procédés nouveaux dans le cadre du Centre de Recherche et Développement.
LE CANDIDAT : Jeune ingénieur généraliste sera ouvert au dialogue avec les spécialistes de le production, du commercial, de la gestion, etc. Son avenir ne sera pas figé car selon goûts et aptitudes il pourra évoluer vers des postes de responsabilité.

Si vous êtes ingénieur grande école débutant ou ingénieur docteur, vous pouvez compléter votre information, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, en demandant une documentation sous référence 579/M à CH. DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél.: 250. 84. 30

COFAP

DES MÉTHODES DE FABRICATION AU CONTRÔLE DES COÛTS

Filiale d'un très important groupe industriel français, nos activités de fournisseur et prestataire de services pour l'industrie électronucléaire se développent en France et à l'étranger. Nous souhaitons renforcer notre potentiel d'optimisation des méthodes et du contrôle des coûts de production.

Nous recrutons pour cela un Ingénieur Mécanicien ou Électromécanicien ayant environ 5 ans d'expérience en méthodes et/ou fabrication (usinage, montage grandes séries).

Basé à LYON, il sera en relation étroite avec les départements internes et les usines (quelques déplacements de courte durée en France et à l'étranger pour examen critique, évaluation et propositions concernant produit et équipements).

Une évolution de ses responsabilités est prévue à moyen terme.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74365 LM à notre conseil

MILO M.R.H Place de l'Église - 06810 Auribeau-sur-Siagne.

HAVAS CONTACT

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 4 milliards de chiffre d'affaires en 1981, dont 45% à l'exportation - Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

recherche

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS ET ELECTROTECHNICIENS OU MECANICIENS

pour leur confier des postes de

CHEFS DE SERVICE ACHATS

au sein de Divisions et de filiales.

- UN INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN OU MECANICIEN pour ROUEN réf. : MTM.185
- UN INGENIEUR ELECTRONICIEN pour GRENOBLE réf. : MTM 186
- UN INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN OU MECANICIEN pour CHAMBERY réf. : MTM 187

Responsables des achats pour leur secteur d'activité, ils recherchent les fournisseurs français et étrangers les mieux adaptés, passent les marchés, gèrent quantitativement et qualitativement les approvisionnements. Tous ces postes requièrent une expérience confirmée de négociateurs et de l'animation d'équipes. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable, une autre langue appréciée.

Nous considérons les achats comme une donnée stratégique car permettant à la fois des gains de productivité et la prospective de technologies nouvelles. Cette activité est donc une fonction-clé dans notre groupe et les possibilités d'évolution sont très ouvertes, MERLIN GERIN pratiquant une politique systématique de mobilité et promotion interne.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en indiquant la référence du poste choisi à MERLIN GERIN - Service G.C.E.
38050 GRENOBLE CEDEX.

AVIGNON

Société Européenne de Produits Réfractaires filiale Saint Gobain dont la réputation internationale repose sur une forte technicité et une politique dynamique de nouveaux produits.

Jeune ingénieur

formation type mécanicien/électricien/automatismes

peut se voir offrir une situation évolutive dans le cadre du Service Technique des Matériels. La priorité sera donnée aux candidats ayant un début d'expérience dans le service Entretien d'une usine à feu continu.

Vous pouvez compléter votre information, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, en demandant une documentation sous référence 581/M à CH. DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. : 250. 84. 30

COFAP

AVIGNON

Société Européenne de Produits Réfractaires filiale Saint Gobain dont la réputation internationale repose sur une forte technicité et une politique dynamique de nouveaux produits.

Jeune ingénieur grande école

voulant se former aux responsabilités à travers la filière PRODUCTION.
Ce poste convient à un ingénieur aimant aborder les problèmes techniques dans une optique de généraliste et souhaitant avoir des responsabilités d'animateur.
Une formation complémentaire en fonderie ou une expérience d'usine à feu continu (de préférence en fonderie) serait particulièrement utile pour progresser rapidement.

Vous pouvez compléter votre information, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, en demandant une documentation sous référence 580/M à CH. DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. : 250. 84. 30

COFAP

Entreprise P.M.E., Secteur Coopératif, région Provence, *recherche* ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE, direct. responsable Service administ. et financier. Bonne connaissance informatique indispensable. Forte personnalité. Age : 32 ans à 40 ans. Écrire à HAVAS 84000 Avignon, sous le n° 4.644.

La Ville de BELFORT recherche d'urgence :
— un informaticien ayant aussi une formation et une expérience en organisation.
Candidatures et C.V. à adr. à : Monsieur le Maire, *Service du Personnel*, 90000 BELFORT.

Ch. Dr 3e CYCLE BIOCH connais. protéines pour poste assist. H.U. URGENT. S'adr. : Pr DROSDOWSKY C.H.U. CAEN. T. (31)94-81-12 P.4296.

Et. privé sous contrat 300 élèves - recherche SURVEILLANT GÉNÉRAL Envoyer C.V. détaillé, photo sous n° T 034 185 M *RÉGIE-PRESSE* 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Dans le cadre de son expansion *SIMI-SA constructeur* des véhicules tout terrain COURNIL recherche 2 TECHNICO-COMMERCIAUX expérience véhicules 4 x 4 Écrire à SIMI-SA 42260 - St-Germain-Laval

A Nantes ...

Nous voulons faire franchir un pas décisif à notre Société, encore sous le sceau de l'entreprise familiale qu'elle était. Pour cela, nous avons besoin de jeunes diplômés aux dents longues, solides et créatifs qui, après une période de familiarisation avec *ses différents rouages, prendront la Direction d'un domaine d'activité.*

Notre effectif actuel compte 200 personnes. Nos produits, diversifiés, font appel aux techniques de la petite métallurgie et du traitement de surface. Ils sont destinés au grand public France et Exportation. Depuis notre récente restructuration, nos résultats sont extrêmement encourageants et notre équipe fait preuve d'un dynamisme exceptionnel. Dans ce contexte, nous recherchons :

Jeune Ingénieur Généraliste Réf. 206185

de formation type AM, ayant 2 à 5 ans d'expérience industrielle ... mais possédant surtout une forte personnalité, un sens éprouvé des réalités et d'excellentes qualités de dialogue. A terme lui sera proposée :

- LA DIRECTION TECHNIQUE (*modernisation de l'outil de production, recherche de produits nouveaux...*)

OU

- LA DIRECTION DE PRODUCTION.

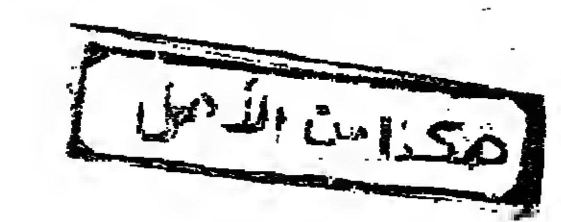
A Nantes ou à Paris ...

Jeune Ingénieur Export Réf. 206186

de formation commerciale, ayant 2 à 5 ans d'expérience, s'exprimant couramment en anglais ... mais c'est surtout la personnalité de FUTUR DIRECTEUR EXPORTATION que vous serez qui nous intéresse : homme de terrain, entreprenant et pratique, capable de s'adapter avec aisance à des milieux différents.

Si notre profil d'entreprise vous intéresse, adressez une lettre manuscrite *motivée, un CV, une photo et vos prétentions en rappelant la référence à* ORION - 35, rue du Rocher 75008 PARIS





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



THOMSON-CSF

DIVISION TELECOMMUNICATIONS

Dans le cadre du développement de nos laboratoires en province, nous augmentons notre potentiel de

3 INGENIEURS ETUDES ELECTRONIQUES

ENST - ESE - ENSERG

Pour prendre en charge la conception et le développement de matériels ou de systèmes de radiocommunications.

Ils utiliseront les techniques nouvelles en traitement du signal, logique et analogique, mini et micro informatique ...

Si un début de carrière dans une ville du pays de Loire, dans le cadre de laboratoires à la pointe de l'électronique vous intéresse, envoyez C.V., photo et prétentions à M. ANTOINE 110, avenue du Général Leclerc - Boite Postale 89 — 49309 CHOLET.

LABORAT. PHARMACEUTIQUE SUD-EST recherche

RESPONSABLE EXPORT

MAGHREB-AFRIQUE MOYEN-ORIENT pour développer le C.A. dans ces zones

Le candidat rech. à 30 ans env. Il est de formation sup. ciale et parle couramment anglais. Il aura obligatoirement une 1re exp. export de préf. dans l'industrie pharmaceutique. Ecrire sous le nº O.T. 034.150 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

MHS

MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

joint venture entre MATRA (France) et HARRIS CORPORATION (USA) recherche

DIRECTEUR DES OPERATIONS VLSI

— MICROPROCESSEURS
— MICROCOMPUTERS POUR ORDINATEURS
— CIRCUITS TELECOM

- Il rapporte au Directeur Général de la Société
- Il assure les relations avec les équipes marketing et ventes réparties dans le monde ainsi qu'avec les partenaires internationaux de MHS, HARRIS et INTEL.
- Il a le support du réseau international de ventes et de distribution déjà en place, et, l'assistance des services financiers, relations humaines, stratégie industrielle, assurance produit, conception, déjà opérationnels.
- Il fera croitre très rapidement son centre de profit (objectif : plus de 100 MDLRS en 1986) qui représentera une part très importante du chiffre d'affaires de la compagnie, grâce à l'introduction sur le marché de nombreux produits innovatifs.
- Il assure les responsabilités suivantes :
  — conception et etude — gestion technique
  — test — marketing
- Le candidat retenu a :
  — une expérience de plusieurs années chez un fabricant de semiconducteurs ou de systèmes
  — une connaissance du marché international de la microélectronique
  — une expérience comme manager ayant réussi à s'intégrer dans des équipes performantes et à les conduire vers des objectifs ambitieux.
- Anglais nécessaire, français apprécié.
- Le poste est à pourvoir à NANTES.
- Le niveau de rémunération tiendra compte des responsabilités envisagées, du potentiel et de l'expérience du candidat retenu.

Adresser candidature, curriculum vitaé et photo à l'attention personnelle de Pierre-Yves SIRAUDIN MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS Centre électronique de la Chantrerie - BP. 942 44075 NANTES CEDEX

---

wavin

DIRECTEUR COMMERCIAL

— Nous sommes filiale d'un groupe européen leader dans on secteur d'activité.

— Notre société (300 personnes - 2 usines - 200 millions de francs de C.A.) spécialisée dans des produits destinés essentiellement au bâtiment et aux travaux publics, crée le poste de DIRECTEUR COMMERCIAL.

— Rattaché au directeur général, il est chargé de concevoir, d'élaborer et de proposer une politique commerciale fondée sur d'importants investissements. Il est assisté, par une quinzaine de commerciaux, par un service produits et par un service commercial comprenant une vingtaine de personnes (gestion des commandes et des stocks, planning de fabrication, administration des ventes, livraisons). Il s'occupe directement de la promotion et de la publicité, et devra développer l'exportation en liaison avec les structures du groupe.

— Ce poste représente une opportunité intéressante pour un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, de 35 ans minimum, possédant une expérience globale de la fonction acquise dans la commercialisation de produits industriels.
La connaissance des marchés bâtiment-travaux publics constitue un atout. La pratique de l'anglais est nécessaire.

— La rémunération fonction de l'expérience, motivera un candidat de valeur.

LE POSTE EST BASE A 15KMS DE VICHY.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à J.P. DESCHAMPS - WAVIN - B.P. 5 03150 VARENNES SUR ALLIER. Discrétion assurée.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

recherche pour des usines de province

2 DIRECTEURS DE PRODUCTION

Il s'agit de 2 unités de production de pièces de mécanique pour l'automobile, d'environ un millier de personnes, l'une dans l'EST de la France et l'autre en PAYS DE LOIRE.

Pour chacun des postes, il s'agit de prendre en main la responsabilité de la production, en collaboration avec le Directeur de l'usine et les services fonctionnels du siège parisien.

Ces postes conviennent à des Ingénieurs mécaniciens ayant déjà une solide expérience de la production. Ils auront notamment dirigé un atelier important dans le domaine des fabrications mécaniques, si possible du même type.

Les candidats doivent avoir un sens poussé de la qualité et de la conduite des hommes.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. : 2413 pour l'EST, 2414 pour les PAYS DE LOIRE).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.



Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

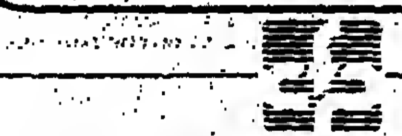
Pour intensifier son expansion nationale et internationale dans les domaines de la **TELETRANSMISSION** et la **PROTECTION ELECTRIQUE**, recherche des

Ingénieurs électroniciens et électrotechniciens

qui participeront aux études de ses produits conçus suivant des techniques analogiques et numériques et à leurs applications dans les domaines électrotechniques.

Les postes sont situés à Meaux (77) à proximité de Paris.

Ecrire à **M. DOUCHET - CEE** - 154 rue de l'Université 75007 Paris.



COMPAGNIE FRANÇAISE DU PANNEAU

Filiale du Groupe français leader de l'ameublement, cette société fabriquant et commercialisant des panneaux de particules et ses dérivés recherche son :

Directeur Général Adjoint

Praticien de la gestion mais ayant une solide formation générale d'Ingénieur, il devra être motivé par la recherche d'une production de qualité au moindre coût.
S'appuyant sur la Direction Commerciale, il diversifiera les produits dans un contexte de concurrence internationale.
Ce poste conviendrait à une personne de 40 ans environ, ayant une expérience d'une Direction de P.M.E. ou d'un centre de profits.
Des qualités humaines nécessaires à l'animation d'une équipe, l'esprit de synthèse et l'aptitude à descendre au niveau du terrain sont les qualités indispensables de ce poste situé dans une région agréable de l'Est de la France.

Envoyer Curriculum-Vitae manuscrit avec photo et prétentions en mentionnant la référence M à : Monsieur MAILLARD — Directeur des Relations Humaines C. F. P. — 70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE.

J.R.P.

COGNAC

Hennessy

recherche pour son siège social à Cognac:

UN COMPTABLE

possédant une première expérience de comptabilité générale, fiscalité, consolidation, valorisation des stocks pour participer à l'établissement des documents nécessaires aux arrêtés comptables.

UN TRESORIER

ayant des connaissances en trésorerie, change, pour assister le Chef du Service financier. Une expérience bancaire serait appréciée.
Ces postes conviendraient à des titulaires de DECS complet ou équivalent, âgés de 25 ans +, ayant une expérience professionnelle d'au moins deux ans. Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.
Adresser votre dossier de canditature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) à la Société JAs HENNESSY - 1 rue de la Richonne, 16101 COGNAC CEDEX.

---

juriste d'entreprise

CREUSOT LOIRE recherche un JURISTE pour le secrétariat général du Site Industriel regroupant les différents établissements implantés au CREUSOT.

Il sera chargé de conseiller les responsables d'unités dans tous les domaines en rapport avec le droit des affaires. Il participera notamment à la mise au point et à la rédaction des contrats et assurera le suivi des affaires contentieuses.

Ce poste s'adresse à un diplômé d'études supérieures de droit privé ayant acquis une spécialisation de 3e cycle en droit des affaires ainsi qu'une première expérience professionnelle de préférence en milieu industriel. L'environnement de travail nécessite une bonne capacité de contacts, une ouverture d'esprit aux questions techniques et un intérêt pour la vie de l'entreprise. Anglais parlé très souhaitable.

Les lettres de candidature avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à Monsieur le Secrétaire Général du Site Industriel CREUSOT LOIRE - 60, rue Clemenceau - B.P. 31 - 71208 LE CREUSOT CEDEX.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

---

ingénieur électricien ... ... attiré par la P.M.E.

Votre Diplôme est tout neuf, ou valorisé par une courte expérience. Vous êtes à la fois homme d'études rigoureux, aussi homme de terrain capable de contribuer à une meilleure efficacité dans les ateliers. Vous êtes prêt à faire vos preuves pour prendre rapidement de réelles responsabilités. Notre entreprise réalise des équipements destinés au transport des personnes. Elle est en fort développement. Tout en appartenant à un très grand Groupe international, elle reste à taille humaine. De plus nous sommes implantés dans une ville agréable au coeur de la France.

Pour en savoir plus...
écrivez-nous s/réf. 222
11, rue La Boétie - 75008 PARIS



COMPAGNIE CONSULAIRE Région Rhône-Alpes recherche pour son service de promotion industrielle

un Assistant en Gestion Industrielle

Il assurera principalement des missions de diagnostic, développement et assistance P.M.I.. Il sera chargé d'actions collectives de promotion commerciale auprès de P.M.I. en majorité sous-traitantes.
Ce poste pourrait convenir à candidat 30 ans minimum, diplômé Ecole d'Ingénieur ou équivalent avec une formation complémentaire en gestion. Expérience de quelques années en fonction commerciale ou technico-commerciale en P.M.I. indispensable.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence 704 à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI-TOURNAY PUB

MINES DE POTASSE D'ALSACE recherchent pour MULHOUSE

INGENIEUR GEOLOGUE expérimenté

âgé d'environ 35/40 ans, il sera diplômé de l'Ecole de Geologie de Nancy ou Ingénieur des Mines ayant suivi une 4e année de géologie. Son expérience de la géologie appliquée l'aura confirmé en minéralogie théorique et pratique, sédimentologie et diagénèse des minerais, en méthode de prospection de surface et subsurface... Des connaissances en minéralurgie lui seront également utile. Ce poste implique des voyages à l'étranger. Anglais ou allemand nécessaire.

Ecrire avec CV explicite s/réf. PA/G2 à CETAGEP 30, avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

CETAGEP

LA DIVISION FRANCAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Leader dans son activité, crée son
GROUPE CENTRAL DE MECANISATION
(10 personnes à terme)
et en recherche le

futur RESPONSABLE

Les candidats à ce poste sont «INGENIEUR A.M.» ou équivalent. Outre une expérience de 2 à 3 ans de conception de produits dans un bureau d'études, ils ont effectué un passage de durée identique en fabrication, et se sont orientés depuis 3 à 4 ans vers la conception et la réalisation de machines automatiques pour l'assemblage de composants de petite dimension.

Ils connaissent l'anglais, sont disposés à s'établir en Province (aux portes de la Bourgogne) et prêts à consacrer au moins 20 % de leur temps à des déplacements sur le terrain.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 33624, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



HASLER FRÈRES SA

JEUNE INGENIEUR EN ELECTRONIQUE OU INFORMATIQUE :

Des marchés en France et en Afrique

Ingénieur en électronique ou en informatique nanti d'une jeune expérience professionnelle, vous savez que le «passage à l'international» constitue un excellent tremplin pour votre carrière, surtout si vous avez décidé de l'orienter vers le commercial.

Société industrielle proche de Lyon, nous sommes rattachés à une holding internationale.

Nos matériels, destinés au *pesage et au dosage de produits en poudre* et granulés connaissent un beau succès dans de nombreux domaines d'application. Nous souhaitons vous confier certains de nos marchés français et africains.

Intervenant chez les clients après consultation, vous y aurez essentiellement une mission d'analyse des besoins, de conseil sur le choix des installations et matériels, de négociation finale des contrats.

Vous devrez donc agir en technicien averti doué d'indéniables qualités commerciales.

Précisons d'ailleurs que vous pouvez être l'homme de la situation si, titulaire d'un BTS ou d'un DUT, vous avez valorisé votre formation par plusieurs années d'expérience dans une activité analogue à celle qui nous intéresse aujourd'hui.

Si ce poste OPERATIONNEL DEPUIS LYON vous intéresse, adressez votre candidature à notre conseil Algoe. Ecrivez sous réf. 694 M à Jacques Lefèvre.

ALGOE 9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY.
Membre de Syntec

Dessein

à proximité de Lyon ...

Une très importante société (900 M de CA) fabriquant et commercialisant des biens d'équipement, recherche son

Chef du Bureau d'Etudes

(Centrale, A.M., E.C.A.M., ou équivalent)

Sous l'autorité du Directeur Technique, il animera une équipe de 8 à 10 ingénieurs et techniciens. Il orientera les travaux du bureau d'études vers l'adaptation des produits existants aux besoins du marché et à de nouvelles utilisations, et assurera dans les années à venir le développement de nouveaux produits requérant des connaissances éprouvées en mécanique, résistance des matériaux, électromécanique et thermo-dynamique.

Ce poste, aux réelles perspectives d'avenir dans une entreprise performante, s'adresse à un candidat entreprenant et créatif, âgé d'environ 30 ans et ayant acquis si possible une première expérience en fabrication.

• Anglais apprécié.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 206182 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02. Réponse et discrétion assurées.

Yves Rocher

Nous fabriquons sur 5 sites industriels en Bretagne et à l'Etranger des produits de beauté que nous commercialisons par correspondance et par notre propre réseau de magasins. Dans le cadre de notre rapide expansion (2500 personnes actuellement, C.A. quadruplé en 5 ans, création de 10 filiales étrangères...) nous recherchons de

JEUNES INGENIEURS

- Grandes Ecoles -

Débutants à fort potentiel ou possédant une première expérience (inférieure à 3 ans), nous leurs confierons un premier poste dans un des secteurs suivants :

- **GESTION DE PRODUCTION**
- **INGENIERIE INDUSTRIELLE**
- **ETUDES ET ORGANISATION INDUSTRIELLE**
- **INFORMATIQUE.**

Ensuite ? Leur connaissance de la société et leurs qualités personnelles devront leur permettre d'évoluer vers d'autres responsabilités en France et à l'étranger.

Le contexte international du groupe implique la connaissance de l'anglais usuel.

Merci d'adresser C.V. + photo sous réf. 2063 M à Olivier PLESSE

LA GACILLY MORBIHAN

CEIP 35 Conseil d'Entreprises
20, rue de Brest 35000 RENNES
qui vous garantit discrétion et réponse.

Les premiers entretiens se dérouleront dans l'entreprise à LA GACILLY ou à PARIS.

MHS

MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

recherche pour son

SERVICE CONTROLE DE GESTION.

ANALYSTE FINANCIER

Sa mission :
— réalisation et suivi des budgets de l'usine
— remise à jour des prévisions en fonction de l'évolution des plans à court et moyen termes de la société
— contrôler la qualité de l'information comptable diffusée aux différents niveaux de la hiérarchie

Sa formation :
— *supérieure (écoles de commerce ou universitaire)*
— débutant ou quelques années d'expérience dans poste *similaire*
— expérience de l'utilisation de l'outil informatique *souhaitée.*
— anglais indispensable.

Poste à pourvoir à NANTES.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à MATRA HARRIS SEMICONDUCTEURS - Service Recrutement *B.P. 942* - 44075 NANTES CEDEX.

Le leader français de la fabrication de mobilier en bois rustique et moderne, recherche :

Responsable de la Logistique Commerciale

Directement rattaché à la Direction Générale, le candidat devra dès son arrivée, réaliser un diagnostic complet des méthodes de travail débouchant sur des propositions concrètes.

Il aura en charge l'analyse, la prévision et le suivi des clients et des produits.

Le poste évoluera vers la responsabilité des stocks de produits finis, des expéditions et du Service après-vente.

Le poste conviendrait à un candidat de formation Supérieure possédant la maîtrise des problèmes de gestion des stocks, très sensible aux questions commerciales, il considère l'administration commerciale, comme un outil de vente et non comme une chambre d'enregistrement.

Le poste est à pourvoir dans une région agréable de l'Est de la France.

Envoyer CV manuscrit avec photo et prétentions en mentionnant la réf. M à Monsieur MAILLARD - Directeur des Relations Humaines

Fabriques de Meubles

Jacques PARISOT

70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE

J.R.P.



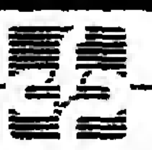
recherche

ASSISTANT DIRECTEUR GESTION

- **MISSION :**
  - *Assister le Directeur Gestion pour la consolidation des résultats mensuels et la centralisation des budgets ainsi que leur suivi.*
  - *Assurer le contrôle de gestion du Siège et de la Division Commerciale. Chiffrage et suivi des budgets ... Centralisation et suivi des stocks ...*
  - *Assurer le contrôle de gestion des Ventes.*
- **PROFIL DU CANDIDAT :**
  - *Autonome et méthodique.*
  - *Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.*
- **FORMATION :**
  - *DUT Finances Comptabilité minimum*
  - *ou Licence Sciences Economiques*
  - *3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire.*

Adresser C.V., photo et prétentions à S.A. SEB
DIRECTION DU PERSONNEL - 21260 SELONGEY.

COPAP



COMPAGNIE FRANÇAISE DU PANNEAU

Filiale du groupe français leader de l'industrie de l'ameublement, recherche :

Responsable de la Conception et Création

de produits nouveaux destinés à l'aménagement et la décoration de l'habitat.

Rattaché au Directeur Commercial, il sera chargé de concevoir et développer une gamme de produits à partir du bois et de ses dérivés, dans le domaine du kit et du bricolage.

Son action s'étendra à la mise en œuvre des moyens destinés à améliorer la commercialisation de la gamme (présentation, PLV...).

Ce poste conviendrait à un candidat de bonne formation ayant la connaissance du secteur BRICOLAGE et de ses canaux de distribution. Le sens de l'imagination de la création et de la publicité, lié à l'aptitude à saisir les tendances d'un marché en pleine évolution est un facteur déterminant de réussite.

Le poste est à pourvoir dans une région agréable de l'Est de la France.

Envoyer Curriculum-Vitae avec photo et prétentions en mentionnant la référence *M à Monsieur* MAILLARD — *Directeur des Relations Humaines* — C. F. P. — 70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE.

J.R.P.

CADRES DE GESTION

Vous avez 35 ans minimum, un diplôme d'études supérieures de Commerce ou d'Economie et au moins 10 ans d'expérience professionnelle. La pédagogie, les problèmes de relations humaines et le travail en équipe vous intéressent.

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes vous propose de

DONNER UNE NOUVELLE DIMENSION A VOTRE METIER

en intégrant la Direction Technique et Pédagogique de l'A.F.P.A. à LILLE.

Au sein d'un groupe chargé de mettre en place des stages de formation professionnelle pour les centres de F.P.A., vous serez plus spécialement responsable :

- de l'étude des nouvelles qualifications requises en matière d'emplois de bureau, actualisées par l'introduction de systèmes ou de techniques de bureautique,
- d'un appui technique aux Etablissements d'enseignement quelle que soit leur implantation géographique,
- de l'élaboration des épreuves de recrutement des enseignants et de *l'organisation de leur sélection.*

Vous resterez donc, dans votre secteur d'activité, en relation constante avec le marché du travail et de l'emploi.

Des connaissances linguistiques et / ou informatiques seraient appréciées.

Formation ou perfectionnement pédagogique assuré.

Si vous êtes motivé par cette orientation de carrière, téléphonez les 16 - 17 et 18 Juin à Madame RICHARD au 858.90.40 Poste 425.



DES METIERS QUI VIVENT !

régie carrières

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE DU NORD DE LA FRANCE

recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Dans le cadre du renforcement de son Service ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS (effectif 170 personnes).

- Homme de terrain assisté de 3 agents de maîtrise, il animera une équipe d'intervention en usine.
- Homme de réflexion, il participera à différents projets d'amélioration des équipements tant au niveau de l'étude que de la réalisation.

Ce poste, qui peut offrir de réelles possibilités d'évolution à un candidat de valeur, conviendrait à un généraliste ayant si possible quelques années d'expérience industrielle.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. et prét. à N° 38.734, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, *75040 PARIS Cedex 01*, qui transmettra.

JEUNE CADRE COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF HEC - ESC ou similaire

Un organisme de contrôles techniques et études industrielles (360 pers.) à Mulhouse, en expansion, fortement implanté dans l'Est, recherche ce cadre ayant 5 à 10 ans d'expérience :

- contacts commerciaux à niveau élevé en milieu *industriel*,
- organisation et gestion commerciale et administrative (en liaison avec l'informatique).

Mission :

- *développement de méthodes commerciales et de* gestion,
- animation des responsables de contacts en clientèle,
- participation aux négociations importantes.

Poste d'avenir évolutif, rémunération de départ non *inférieure à 170 000 F brut/an.* Logement facilité.

Adr. CV dét. ss réf. 983 à

seletec 67009 STRASBOURG CEDEX
Conseil

LE CENTRE NATIONAL POUR L'EXPLOITATION DES OCÉANS

recrute pour son centre

OCÉANOLOGIQUE DE BRETAGNE

UN INGÉNIEUR

Niveau Ecole Nationale Supérieure, spécialisé en Électronique, avec bonne connaissance des outils et traitements informatiques. Sera intégré à une équipe de géologie marine. 2 à 3 ans d'expérience professionnelle souhaitée, notamment *dans le domaine marin.*

Adresser curriculum vitae + photo au :
CENTRE OCÉANOLOGIQUE DE BRETAGNE
B.P. 337 - 29273 BREST CEDEX.

AGRO-ALIMENTAIRE BRETAGNE

recherche son.

RESPONSABLE PLAN ET ÉTUDES ÉCONOMIQUE

Placé directement auprès du Secrétaire Général, il sera chargé de la préparation et de la formalisation du Plan de Développement à long terme, des Etudes Economiques relatives à l'évolution des marchés, des produits, de la concurrence ainsi que de Missions spécifiques d'Etudes et d'Analyses d'Entreprises tant sur le plan économique que financier dans le cadre de rapprochements entrant dans la Stratégie de Développement des différentes activités du Groupe.

Ce poste conviendrait à un candidat de Formation Economique supérieure possédant 2 à 3 ans d'expérience commerciale réussie sur le terrain et susceptible de reprendre ultérieurement des responsabilités opérationnelles plus élargies au sein du Groupe.

Adresser C.V, photo et prétentions sous n° T 034 121 M, RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LES HOSPICES CIVILS DE LYON
recherchent
pour leur Département Informatique

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

2 ans d'expérience souhaités
mini et micro-informatique.

Adresser lettre manuscrite (en précisant rémunération) *curriculum vitae et photo.*

HOSPICES CIVILS DE LYON
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE,
61, boulevard Pinel, Boîte Postale 40,
69671 BRON CEDEX.

Groupe d'organismes de logement social d'accession à la propriété importante ville universitaire région Ouest, construisant 200 logements par an, groupés et diffus, principalement en pavillons individuels recherche

CHEF COMPTABLE D.E.C.S.

ou niveau, formations comptabilité analytique et financière ainsi qu'informatique appréciées, autorité, sens des relations humaines, esprit coopératif souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/n° 8.665 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

Laboratoire de recherches en neurophysiologie INSERM à LYON recrute

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Débutant ou possédant quelques années d'expérience, pour conception et mise au point de systèmes temps réel sur mini-calculateurs et microprocesseurs et de leurs interfaces.

Adres. C.V. s/n° 228.236 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS



Pour assurer son développement dans le domaine **TELEMATIQUE, SINTRA ALCATEL** crée de nombreux postes.

Ingénieurs logiciel
haut niveau

Issus de **grandes écoles d'ingénieurs ou d'universités**, ils seront débutants ou possèderont une première expérience.

Les candidats devront avoir le **sens de la créativité et l'aptitude du travail en équipe** afin de participer au développement d'une gamme de nouveaux produits dans le domaine des **terminaux de télécommunications** (réf. M/IL).

Les connaissances en **programmation temps réel** des microprocesseurs, protocoles de communications, traitement de textes seront appréciées.

De réelles **perspectives d'évolution** sont à envisager pour des candidats de valeur.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS** (métro gabriel Péri).

Ingénieur produits
télématique

Diplômé d'une **grande école (ESE, ENST)**, il possèdera **au moins 3 ans d'expérience** dans le domaine de la **télématique** ainsi qu'une bonne connaissance des nouveaux services de **télécommunications** (téletex, vidéotex, fac-similé, etc.).

Responsable de la **définition de nouveaux produits** dans ces domaines, il aura à utiliser les informations en provenance du réseau de distribution national et international, des services de développement et d'études de marché.

Il participera ainsi **activement** à la croissance d'un important secteur de la Société.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS** (métro Gabriel Péri) (réf. M/IP).

Chefs de projets logiciels

Diplômés d'une **école d'ingénieurs**, ils possèderont une **expérience de 5 à 7 ans** dans les domaines **temps réel appliqués au contrôle de processus.**

La pratique de la programmation en **assembleur** sur micro-ordinateur 16 bits et la connaissance du **SOLAR** et/ou **MITRA** seront appréciées.

Une **évolotioo** vers des postes de responsables d'affaires peut être envisagée ò terme.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS** (métro Gabriel Péri) (réf. M/CP)

Adjoints chefs de projets logiciels

Diplômés d'une **école d'ingénieurs ou éqeivalent**, ils justifieront d'une **expérience de 2 à 4 ans** dans les domaines **temps réel appliqués au contrôle de processus.**

Ils possèderont également la connaissance de la programmatioo en **assembleur** sur micro-ordinateur 16 bits.

Une **évolotiou** vers des postes de chefs de projets peut être envisagée à terme.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS** (proximité métro Gabriel Péri) (réf. M/ACP)

Ingénieurs informaticiens

De formation **grande école**, ils possèderont une **expérience de 3 ans minimum en logiciels temps réel** pour applications sur minis et micros.

*Ils interviendront au niveau du département militaire de l'établissement d'***ASNIERES** *(réf. M/II)*

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à **SINTRA ALCATEL** - Service du Personnel - 26 rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA PA

DELATTRE-LEVIVIER
GROUPE CREUSOT-LOIRE

dl

Recherche :

Pour son activité "Bâtiments Clés en Main"

Ingénieur d'Affaires Export

Mission : Négocier et réaliser des affaires à l'exportation dans le domaine d'activité du bâtiment industriel.

Profil : *Ingénieur diplômé.*
Expérience de plusieurs années dans la fonction et dans le secteur concernés (Bâtiment T.C.E.).
Anglais obligatoire. **Réf. A**

Pour son activité "Manutention"

Ingénieur Technico-Commercial Export

Mission : Rechercher, sélectionner et négocier des affaires d'installations et d'équipements portuaires.

Profil : Ingénieur diplômé.
Expérience de plusieurs années de la vente de biens d'équipements et de services à l'exportation, si possible auprès de la clientèle portuaire.
Anglais obligatoire. **Réf. B**

Ces 2 postes situés au Siège Parisien de la Société comportent de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à
DELATTRE LEVIVIER
Service recrutement.

Tour Fiat
92084 Paris - La Défense
cedex 16



L'Etablissement AMX-APX est chargé au sein du G.I.A.T. (groupement industriel des armements terrestres) de l'étude et de la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes complexes.

LA DIVISION TOURELLE EQUIPEMENTS
pour son "Département Automatique"
recherche un

INGENIEUR
système numérique embarqué

Ingénieur d'études, il aura, au sein de l'équipe de marque, la responsabilité technique de l'organisation et de la définition de systèmes numériques de conduites de tir embarqués sur véhicules.

Il devra mettre en œuvre les technologies de *pointe de l'électronique numérique : calculateur,* BUS multiplexés...

Une large initiative dans les contacts professionnels lui est offerte pour mener à bien cette activité.

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions sous référence TA/c
Etablissement AMX-APX Service Personnel
Route de la Minière SATORY RP 1342
78013 - VERSAILLES CEDEX

Groupe multinational, leader mondial sur son marché, recherche

Jeune Ingénieur Achats
PARIS SUD

De formation supérieure technique, *complétée* par 1 *ou* 2 *ans* de formation à la gestion (IAE, ICG,...) vous avez choisi depuis 2 ou 3 ans la filière des achats qui *répondait à votre souci de polyvalence.*

Cette diversité d'intérêt (technique, économique, commercial), vous pourrez *maintenant* l'approfondir au sein d'un groupe important de construction de biens industriels dans son département de pièces détachées.

Rattaché au responsable approvisionnements-achats vous aurez à mener à bien un projet important de conversion à la sous-traitance de pièces actuellement fabriquées en petite série.

La fonction ?
- Définir et étudier les séries variées de pièces à sous traiter, en particulier dans le domaine forge-tôlerie, mécanique générale, emboutissage, décolletage ; au total + de 3000 pièces.
- *Rechercher et conclure* avec de nouveaux fournisseurs.
- Analyser et adapter des outillages chez des sous-traitants.

Cette mission implique des contacts tant en France qu'à l'étranger, avec la mobilité géographique et linguistique que cela suppose.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 4229 M à Dessein 69, rue de Provence - 75009 Paris.

Dessein

SOCIETE PUBLICITE PRESSE-IMPRIMERIE
en développement constant depuis 1970

RECHERCHE

CHEF COMPTABLE EXPERIMENTE(E)

Le poste est à pourvoir à PARIS 2ème, il nécessite un *grand sens de l'organisation ainsi que* le goût de comprendre et d'analyser des dossiers *très divers, caractéristiques de ce secteur d'activité.* Une certaine autonomie dans le travail et une *relation constante avec les autres services* de l'entreprise n'excluent pas une grande rigueur et l'habitude de *définir* avec précision les tâches des aides-comptables, au nombre de 2 ou 3.

RENUMERATION IMPORTANTE EN FONCTION DES CAPACITES

Avantages sociaux : 13 ème mois, 5 semaines de vacances, mutuelle presse, tickets-restaurants.

ECRIRE :
Agence ACTION AUDIOVISUEL
12, rue du Mail 75002 PARIS
NE PAS TELEPHONER

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
D'IMPORTANCE INTERNATIONALE
recherche pour les services juridiques de son siége installé à Paris, un

JURISTE D'AFFAIRES CONFIRME

Il assistera les chefs de projets et les cadres commerciaux dans la négociation, la rédaction et l'analyse des contrats internationaux.

Ce poste requiert au moins 7 ans d'expérience dans une fonction identique dans une société de même taille.

Des voyages fréquents en général de courte durée à l'étranger sont à prévoir.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable, la pratique d'une deuxième langue serait appréciée.

Envoyer *CV* détaillé, prétentions et photo
sous No 38.807 à CONTESSE-PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient *Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.*
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Uo important groupe de distribution (6 000 personnes) en forte croissance recherche un

Chef de projet

pour l'intégrer à son équipe informatique (40 personnes ; 2 IBM 4341-1 et 1 IBM 381 et développer ses systèmes d'information dans le cadre d'un schéma directeur ambitieux, faisant appel aux techniques des bases de données.

De formation ingénieur (INSA, MIAGE,...) il aura 2 à 5 ans d'expérience de l'analyse *programmation* et *devra se sentir capable de diriger seul des projets* importants.

La connaissance du matériel IBM (gros systèmes) et de la gestion de bases de données (DL 1) sera appréciée.

Nos atouts : plan d'évolution rapide, méthodes et techniques modernes (méthode MERISE-GAMMA, ootamment).

Ecrire à Paris, sous la référence M 7001 au département "Informatique".

Discrétion totale assurée.

CONTROLE BAILEY

Premier fabricant de systèmes de contrôle et régulation industrielle
Filiale de CGEE ALSTHOM
recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

haut niveau technique et expérience exigés dans les domaines : de la régulation électronique, microprocesseurs, automatismes, calculateurs industriels.

Il sera chargé des ventes à travers les grandes ingénieries spécialisées dans le pétrole et la pétrochimie.

Anglais courant indispensable.

Ecrire avec CV et prétentions sous No 38576
au *Service Personnel BP 210*
92142 CLAMART CEDEX.

Jeune Ingénieur
Télécom

COLOMBES

Débutez votre carrière en participant au développement de nouvelles activités dans le domaine des

Systèmes de paiement électronique.

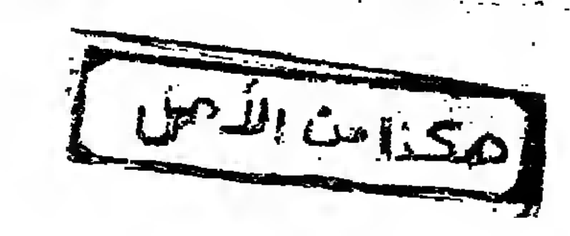
Nous proposons à un ingénieur Télécom option micro-informatique (ou équivalent) un poste au sein d'une équipe travaillant en laboratoire à la mise au point de sous-ensembles électroniques destinés à des machines de paiement, à des logiciels de micro-processeurs...

Un candidat dynamique et entreprenant verra s'élargir rapidement ses responsabilités et peut envisager une évolution au sein du Groupe international auquel nous appartenons.

Adresser dossier de candidature complet, sous la référence S 146 à Thierry RAJCA, FLONIC Schlumberger, 12 Place des Etats-Unis - 92541 Montrouge Cedex.

média system

FLONIC
Schlumberger



مكذا من الأصل

RTC LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC
(COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES)

RECRUTE DES INGÉNIEURS

A EVREUX

Étude et Fabrication de Ferrites, Sous-Ensembles et Circuits Hybrides.

La Direction du Centre Industriel propose:
- à un ingénieur confirmé (3 à 5 ans d'expérience), de formation Électronique (ESE, ENSI) **la responsabilité d'une équipe de conception** et mise au point de produits à base de microprocesseurs;
- à un ingénieur confirmé (3 à 5 ans d'expérience), de formation Électronique et Informatique, **la responsabilité d'une équipe d'Informatique Technique et Scientifique.** (CAO - Robotique).

Sont également recherchés:
- un ingénieur Électronicien-Informaticien débutant pour des **applications d'informatique industrielle;**
- un ingénieur Électrotechnicien, Docteur-Ingénieur familiarisé avec les problèmes de magnétisme et d'informatique pour des **études d'applications d'aimants permanents.**

Écrire à: R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC Direction du Centre Industriel 41, rue Pierre-Brossolette - BP 1642 - 27016 EVREUX Cedex.

A PARIS

Pour renforcer leurs actions
Les Directions Commerciales et le Laboratoire d'Applications

souhaitent s'adjoindre dans des fonctions d'
- **Ingénieur de Vente** en Microélectronique
- **Ingénieur Produit** dans le domaine des Circuits Intégrés ou de l'Opto-Électronique.
- **Ingénieur Concepteur** pour la CAO de circuits intégrés VLSI
- **Ingénieur d'Études** Une expérience du Micro-processeur 68000 sera appréciée.

de Jeunes Électroniciens diplômés ESE - ENST - ENSIEE - ISEP ENSI - DEA que tente une carrière TECHNICO-COMMERCIALE

Une bonne maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

Écrire à: R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC Service du Personnel - 130, avenue Ledru-Rollin 75540 PARIS Cedex 11.

RTC

A CAEN

Le Centre Microélectronique R.T.C.

Leader mondial en technologie bipolaire, souhaite poursuivre sa pénétration sur les marchés européens, américains et japonais.

Il recherche
des ingénieurs débutants ou confirmés

— POUR CONCEVOIR DE NOUVEAUX PRODUITS:
- un ingénieur de développement de C.I. analogiques de haute performance;
- deux ingénieurs de conception de C.I. pour téléphonie et transmissions de données;
- un ingénieur électronicien pour conception de Circuits Intégrés Logiques Rapides.

— POUR FAIRE ÉVOLUER SES PROCÉDÉS PHYSICO-CHIMIQUES:
- deux ingénieurs physiciens ou physico-chimistes, pour Développement de Procédés Bipolaires de très haute performance;
- un ingénieur physicien (physique du solide-diffusion) pour qualité en fabrication C.I.;
- un ingénieur électronicien pour étudier de nouveaux concepts électroniques.

Vous êtes diplômés d'une grande école d'ingénieurs (ESE, INS, IMAG, ISEN, ISEP...).
Vous souhaitez soit:
- valoriser vos connaissances au plus haut niveau puis approfondir les aspects financiers marketing et management des projets électroniques;
- ou débuter dans une entreprise performante qui sait apprécier et développer les qualités humaines.

Une formation complémentaire peut être apportée soit en Europe, soit aux États-Unis.
CAEN, où ces postes sont à pourvoir, est une ville universitaire, à 200 km de Paris. Vous y bénéficierez d'un cadre de vie agréable.

Écrivez-nous (C.V. détaillé) à la Direction du Centre Microélectronique, BP 6025, 14001 CAEN Cedex.

A DREUX

Étude et Fabrication de Tubes Vidéo-Couleur

La Direction du Centre Industriel offre à des Ingénieurs débutants qu'intéresse une carrière industrielle orientée vers des produits de haute technologie des postes:
- **de conception et réalisation d'équipements industriels,** pouvant convenir à des Ingénieurs Électroniciens (ESIE-ISEP);
- **d'applications en Informatique Industrielle** pour lesquels une formation Électronique-Informatique est nécessaire.

Écrire à: R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC Route de Paris - BP 131 - 28104 DREUX Cedex.

A LIMEIL

Le Laboratoire d'Études HYPERFRÉQUENCES

examine avec intérêt la candidature d'Ingénieurs ou d'Universitaires de formation Électronique, intéressés par **la conception des nouveaux produits:** dispositifs hyperfréquences et circuits intégrés (GaAs).

Écrire à: R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC 3, avenue Descartes - BP 15 - 94450 LIMEIL BRÉVANNES

Vous pouvez également adresser votre candidature à R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC Service du Personnel - 51, rue Carnot - BP 301 - 92156 SURESNES Cedex qui l'orientera vers le Centre qui vous offrira les meilleures chances d'adaptation.



La Banque de France

recrute

LE PERSONNEL DE DIRECTION
de ses services centraux et de ses comptoirs par la voie du

concours d'adjoint de direction

ouvert aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un

2ème cycle d'études supérieures ou du diplôme d'une grande école

de niveau équivalent.

Date des épreuves écrites : Samedi 2 et Dimanche 3 Octobre 1982.
Inscriptions reçues jusqu'au 30 Août.

Ce concours s'adresse aux candidat(e)s de nationalite française âgé(e)s de moins de 26 ans (*sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires*) au 1er Janvier 1982.

Documentation et renseignements à la Banque de France
Direction Générale du Personnel - Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone 261.56.72 postes 35-43 et 35-44.



filiale **elf aquitaine**

activité axée sur la gestion de

l'Energie

En plein essor et puissamment aidés par le Groupe, nous développons nos activités traditionnelles : innovations dans l'industrie du chauffage et de la climatisation, élargissement de notre clientèle, conquêtes de marchés nouveaux... Par ailleurs, nous nous diversifions dans tous les domaines concernant les économies d'énergie, les énergies nouvelles et de substitution : pompes à chaleur, réseaux de chaleur, récupération d'énergie en milieu urbain et industriel...

Nous recherchons le

Directeur des Services Techniques

Cet INGENIEUR THERMICIEN de 35 ans environ (formation ENSI + COSTIC) aura acquis une expérience de plusieurs années dans le domaine du chauffage ou de la climatisation (BE, installation, exploitation, par exemple).

Il aura pour mission :
- de définir la politique technique de la société : mise en œuvre de techniques de pointe ; télé-alarme, télé-gestion...
- d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens dont un BE qui apporte aux services opérationnels l'appui technique nécessaire.
- d'assurer la coordination entre les responsables techniques affectés en région.



Ecrire avec CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence 2836 M à D. DANGER
Service Recrutement - CORT
65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein

LABORATOIRE CENTRAL DES INDUSTRIES ELECTRIQUES

— EFFECTIF 400 PERSONNES DONT 70 INGENIEURS —
D'AUDIENCE INTERNATIONALE,

assure les essais et l'assistance technique relative à tous équipements matériels et composants électriques ou électroniques.

Il travaille au bénéfice de l'industrie, effectue des missions dans le cadre des réglementations nationales et participe à la normalisation française et internationale.

Adoptant ses moyens à l'évolution des techniques nouvelles
(MICROELECTRONIQUE, AUTOMATISMES, OPTOELECTRONIQUE, SOLAIRE...)
et aux besoins futurs en contrôle de qualité, il recherche :

INGENIEURS DEBUTANTS

OU 2 A 5 ANS D'EXPERIENCE

E.S.E. - E.S.O. - I.D.N. - E.N.S.I.

Caractéristiques des postes :

P. 01 : Mesure de circuits intégrés gestion d'un parc de testeurs importants, contrôle de 2 à 5 millions de composants par an

P. 02 : Essais d'appareillages (commande, contrôle, protection) Prévision des équipements nécessaires, vérification des procès-verbaux

P. 03 : Essais et études appliqués dans les domaines de la photométrie et colorimétrie. Mesures optiques pour composants optoélectroniques. Participation à des travaux de comités techniques d'étude

P. 04 : Etablissement de projets d'installation et d'automatisation de moyens d'essais Coordination de travaux effectués par plusieurs services. Examen et correction de rapports d'études et d'essais.

P. 05 : Conception et mise au point de moyens d'essai en électronique médicale. Travaux de normalisation. Rédaction de rapports techniques.

Pour les 3 premiers postes, animation à court terme de petites équipes de techniciens

Envoyer C.V., photo et prétentions en indiquant le N° de référence du poste ou :
L.C.I.E. Service du Personnel
33 av. du Général Leclerc 92260 FONTENAY-SOUS-BOIS

publilop

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES ET TECHNOLOGIES NOUVELLES

Le développement régulier des interventions de CAP SOGETI SYSTÈMES auprès de *grandes entreprises industrielles ou tertiaires* l'amène à renforcer ses structures à PARIS en recrutant des

• INGÉNIEURS INFORMATICIENS
capables de conduire à *court terme des projets d'importance croissante.*

• ANALYSTES PROGRAMMEURS
ayant 1 à 4 années d'expérience.

Au sein d'équipes pluridisciplinaires et très motivées, ils participeront à des projets d'envergure, faisant une large place à l'innovation technique. Suivant leur expérience et leurs souhaits, ils interviendront dans le secteur **"Industrie"** (gestion de production, robotique, CAO...) ou dans le secteur **"Tertiaire"** (grands projets de gestion, réseaux, vidéotex...).

Les dimensions de CAP SOGETI SYSTÈMES – première société française de prestations intellectuelles en informatique – et son *expansion, garantissent d'intéressantes perspectives d'évolution.*

POUR CONTINUER D'ENTREPRENDRE



CAP SOGETI SYSTEMES

Adressez un dossier de candidature à Josyane MULLER, 21, rue Leriche, 75015 Paris.

HAVAS CONTACT

Filiale Groupe multinational équipements automobile
recherche

INGENIEUR D'ETUDES

Le candidat que nous recherchons aura une formation d'ingénieur d'une grande école de mécanique.

– Il pourra être débutant ou se référer à une première expérience.
– Il participera aux études nouvelles ainsi qu'à la mise au point des produits faisant appel à la mécanique et à l'hydraulique.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous offrirons à tous candidats de réelles possibilités d'évolution, une rémunération motivante après une période de formation et il bénéficiera de nombreux avantages sociaux.

Le poste à pourvoir est en proche banlieue parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous No 38571, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT
GROUPE CIMENTIER - 8e Arrt
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Pour travailler en COBOL - Temps réel - Base de données.

Vous êtes de formation universitaire ou ingénieur, vous connaissez bien l'entreprise, vous êtes un informaticien professionnel.

Nous vous proposons de vous intégrer à notre groupe pour développer notre informatique répartie (réseau Transpac).

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. *"INFOS"* à : ***ORIGNY-DESVROISE***
91, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Il ne sera pas donné suite aux candidatures ne correspondant pas au profil demandé.

bleu

TRES IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche

2 cadres financiers

haut niveau

Dans un premier temps, ils devront acquérir une parfaite connaissance *des structures et des activités de la Société,* à travers les missions ponctuelles qui leurs seront confiées. Dans un deuxième *temps, ils se verront attribuer des postes opérationnels de haut* niveau, tels la Direction administrative et financière d'importantes unités *décentralisées, soit* en *Région Parisienne, soit* en Province.
Ces postes concernent des candidats HEC, ESSEC, ESCP..., 30 ans minimum, ayant acquis une expérience probante de plusieurs années, *très adaptatifs et mobiles géographiquement.*
La rémunération, à négocier, ne sera pas inférieure à 150.000 F (+*avantages Groupe), et les possibilités d'avenir sont* importantes.

Merci *d'écrire avec* C.V. et photo,
sous référence T 164 à
PAJ Conseil, 2, rue des Dardanelles, 75017 Paris

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

ORGANISME ETUDES ET CONSEIL Secteur P.M.I.
recherche

Consultants

désireux de participer au sein d'une équipe pluridisciplinaire à des missions de diagnostic, de développement et d'assistance aux P.M.I. en France et à l'Etranger.
Si vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure, une expérience professionnelle en entreprise ou société de conseil, la maîtrise d'une langue étrangère.

Adresser votre dossier de candidature (*lettre manuscrite,* CV et rémunération actuelle) sous référence 703 à

APRODI 87-89 avenue Kleber 75784 Paris Cedex 16

LEVI-TOURNAY PUB

Jeunes diplômés — 3M

Le *service fiscalité* et *assurances* du Groupe **3M**, intégré à son département financier, recherche un ***jeune diplômé** désirant se* former à tous les aspects de la fiscalité d'entreprise, des assurances des biens et des personnes, des régimes de retraite et de *prévoyance.*

Le candidat devra avoir une **formation supérieure (licence droit + science PO, HEC, ESSEC, IAE *ou équivalent*)**, et une bonne connaissance de l'anglais.

Il aura un jugement rapide, le sens des contacts et le goût des responsabilités.

Le poste est basé à **Cergy-Pontoise.**
Adresser C.V., photo et prétentions à Monique GENOT - **3M France** - Boulevard de l'Oise - 95006 CERGY PONTOISE CEDEX.

MEDIA PA

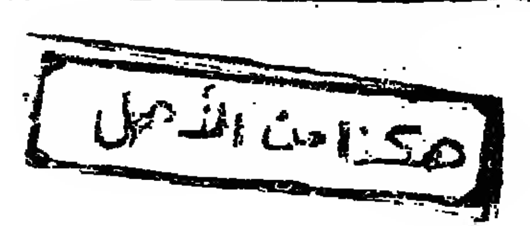
LE CARBONE-LORRAINE

Groupe industriel français à vocation internationale
recherche

Jeune ingénieur

(X, Mines, Centrale, Physique Chimie, ENSCP, ESCIL, ENSIC)

Affecté au centre de recherche il animera une équipe de 5 à 10 personnes et assurera la gestion de son unité. Il doit avoir une expérience du travail de recherche universitaire (thèse) ou industrielle.
Anglais souhaitable.
Poste basé à Gennevilliers (92).
Possibilité d'évolution de carrière intéressante.
Adresser candidature, sous référence 449 M, à Société le CARBONE-LORRAINE (DPRS) - Tour Manhattan Cedex 21
92095 Paris La Défense 2
Si vous désirez de plus amples renseignements vous pouvez contacter Monsieur LEROY au 773.39.69.



INGÉNIEURS Débutants

X-E.C.P.-PONTS-MINES-ESPCI-ENSAM...

L'ingénierie et la fabrication des éléments électronucléaires des Centrales de production d'énergie, en France et à l'étranger, sont nos spécialités.

Nous souhaitons renforcer nos équipes de

Paris, Lyon, Chalon-sur-Saône, le Creusot

ÉTUDES

900 personnes basées à Paris, réparties sur trois divisions :

- Conception des éléments chaudronnés (cuves réacteurs, générateurs de vapeur...).
- Définition des procédés (systèmes fluides, électriques...).
- Installations (calculs de tuyauteries, accumulateurs, pompes...).

Réf. 74023/ET

FABRICATION

1700 personnes dans les unités de Paris, Chalon-sur-Saône, Le Creusot :

- Réalisation des gros composants de chaudières ou d'équipements auxiliaires.
- Centre de calcul.
- Centre de recherche CND / Laboratoire Programme d'Essais.

Réf. 74023/FA

TRAVAUX OU MAINTENANCE

1000 personnes basées à Paris, Lyon, et sur les sites, chargées :

- De la préparation et du suivi des travaux.
- Du montage et essais des équipements.
- De la maintenance et du contrôle des installations.

Réf. 74023/TM

HAVAS CONTACT

Adressez votre candidature sous la référence du poste correspondant à FRAMATOME Département Recrutement - Tour Fiat - 1, place de la Coupole - 92084 Paris La Défense - Cedex 16.

FRAMATOME.

DES MÉTIERS QUI FONT UNE CARRIÈRE.

Société française spécialisée dans l'étude et la fabrication d'ensembles mécaniques clés en main sous licence américaine, nous réalisons 60% de notre CA à l'export. *Notre développement nous amène à rechercher un*

Ingénieur d'affaires
AM-ICAM-INSA

En étroite collaboration avec le responsable de notre département «lignes d'alimentation de presses», vous serez responsable du développement des affaires traitées depuis la négociation de la commande, le suivi en fabrication, jusqu'à la mise en route chez le client. Ces marchés concernent aussi bien l'Europe que l'Afrique, les pays de l'Est, et se développent constamment. Une négociation efficace des affaires traitées nécessite une bonne appréhension des implications technologiques et des problèmes de mise en fabrication. Outre une formation générale en mécanique, de solides connaissances en technologie et dessin industriel sont nécessaires (Bac E apprécié).

Vous avez environ 28 ans, quelques années d'expérience industrielle *de préférence, une pratique courante de l'allemand et si possible* de l'anglais.

Ce poste est basé à Creil (Oise).

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui écrire sous réf. B5511M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE

d'installations électriques réalisant un C.A. de 300 M. de Frs, filiale d'un groupe à vocation internationale, recherche son

CHEF COMPTABLE

Ce sera un homme d'expérience, âgé au minimum de 35 ans, de niveau DECS.

Il aura de solides notions de fiscalité d'entreprise, il sera habitué au traitement informatique et possédera une bonne connaissance de la langue anglaise.

Le poste à pourvoir est situé à **NANTERRE** (92).

Il comportera des déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser CV, photo et prétentions sous nº 42600 HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT



L'offre : en liaison directe avec la Direction Générale, dans le cadre d'une grande autonomie, il s'agit de démarrer une unité d'assemblage, en Franche-Comté, de cinquante personnes au début, qui deviendra peu à peu une unité de production complète, bénificiant des technologies américaines et japonaises.

Vous êtes : un jeune ingénieur électronicien (ISEN, ISEP, SUDRIA, ENREA, etc...) possédant quelques années d'expérience, acquise dans le domaine de l'électronique grand public, souhaitant s'impliquer réellement dans cette création et motivé par l'audio.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous sommes : le leader de l'auto-radio aux USA et nous créons une plateforme de produits à l'échelle européenne.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle *sous la référence* 206181 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29

PHILIPS

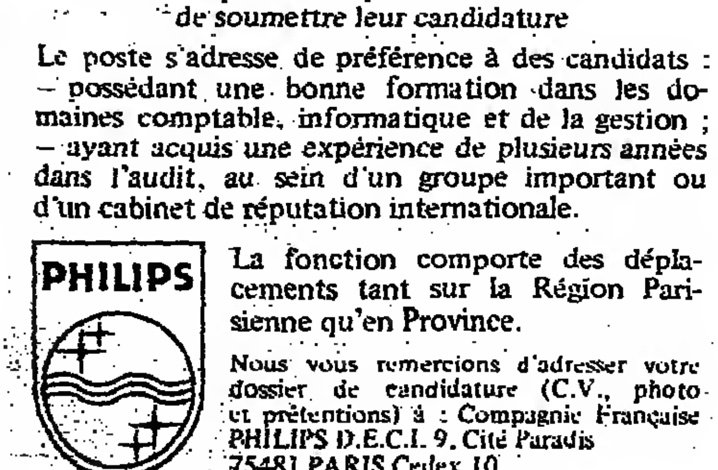
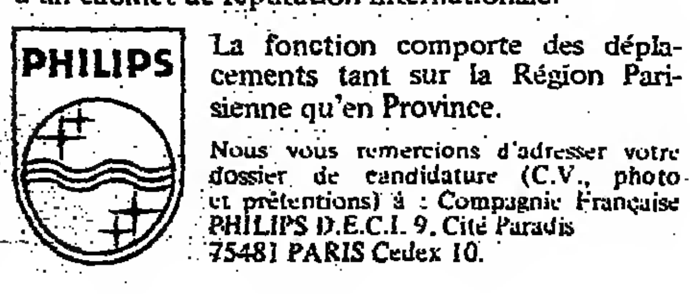
DEPARTEMENT D'EXPERTISE COMPTABLE INTERNE

propose à de

jeunes auditeurs

intéressés par l'audit préventif et la révision *de soumettre leur candidature*

Le poste s'adresse de préférence à des candidats :
– possédant une bonne formation dans les domaines comptable, informatique et de la gestion ;
– *ayant acquis une expérience de plusieurs années dans l'audit,* au sein d'un groupe important ou d'un cabinet de réputation internationale.

La fonction comporte des déplacements tant sur la Région Parisienne qu'en Province.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à : Compagnie Française PHILIPS D.E.C.I. 9, Cité Paradis 75481 PARIS Cedex 10.

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ERIA - ECA AUTOMATION)

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(570 personnes, C.A. 140 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, *nous offrons des postes :*

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : *Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...*

De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à GROUPE SYSECA - Service du Personnel 315, *Bureaux de la Colline* 92213 SAINT CLOUD Cedex

---

THOMSON-CSF

en expansion forte et continue en proche banlieue Sud
(très bonne desserte transports en commun)

notre département R C M conçoit et réalise des RADARS et équipements CONTRE-MESURES aéroportés

Disposant de moyens de tout 1er ordre, nous souhaitons intégrer des

INGENIEURS DEBUTANTS

(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN...)

au sein de nos équipes techniques dans des secteurs évolutifs et variés.

A) ELECTRONICIENS ETUDES

1 : - traitement du signal : matériel logiciel, algorithmes
2 : - propagation, réception, radio-communications
3 : - MICROONDES
Formation complémentaire prévue pour des scientifiques de très bon niveau intéressés par ce secteur en plein développement
4 : - électronique de puissance
5 : - prospective, simulations, faisabilité, calcul scientifique.

B) ENSEMBLES RADARS

Conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets, responsabilités de maîtrise d'oeuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo en précisant les Centres d'intérêt à

THOMSON-CSF - DEPARTEMENT RCM
Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

spécialiste des relations humaines HF

200 000 +

Un des PREMIERS GROUPES FRANÇAIS aux activités diversifiées, et en forte expansion, recherche pour son Siège à PARIS un SPÉCIALISTE DU DOMAINE SOCIAL.

Sous l'autorité du Secrétaire Général, il participera à la coordination des politiques sociales des Filiales du Groupe, préparera les travaux de la Commission Sociale dont il sera le rapporteur, et suivra la mise en œuvre de ses décisions. Il sera par ailleurs chargé de la communication interne dans le Groupe et en particulier il assurera la réalisation de la REVUE d'INFORMATION DES CADRES.

Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES bénéficiant d'une expérience de plusieurs années acquise dans une Direction du Personnel ou des Relations Humaines d'une grande entreprise. Il exige des qualités d'imagination et de jugement alliées à un esprit constructif.
Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2461 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

LA BANQUE SOFINCO LA HENIN

recherche pour ses agences de

PARIS ET DE PROVINCE

DES ATTACHÉS D'AGENCE

ayant pour mission d'entretenir et développer la clientèle (particuliers, entreprises) et d'assurer le recouvrement.

Possédant un bon niveau de connaissances générales (Bac + 2) les candidats présenteront, si possible, une expérience de la vente de produits bancaires ou financiers.

La réussite à ce poste réserve, dans le cadre de notre réseau d'Agences, d'intéressantes possibilités d'évolution de carrière.

Convention Collective des Banques. Accord d'Entreprise et Avantages Sociaux divers.

Veuillez adresser vos candidatures (lettres, CV, photo) à Madame TANTURRI SOFINCO LA HENIN - 91038 EVRY CEDEX.



HAVAS CONTACT

jeune ingénieur responsable
de la
sous-traitance

imprimerie - édition - presse

300 000 F/an

L'un des premiers GROUPE D'ÉDITION et de PRESSE recherche pour assurer la gestion de sa fabrication un JEUNE INGÉNIEUR de très bon niveau.

Gérant un budget d'édition et d'impression de 55 M de F, il doit, dans un premier temps, prendre en charge le service technique (composé d'une vingtaine de personnes) pour assurer la fabrication et le routage, tous les mois, de revues, de périodiques et d'ouvrages.
Il est responsable également des négociations avec les sous-traitants et d'un budget d'achat très important.
Enfin, il suit l'évolution des techniques liées à l'impression (photocomposition, informatique...) tant en France qu'aux USA et au Japon, afin de proposer de nouveaux moyens permettant d'améliorer les supports techniques à la communication.

Ce poste conviendrait à un JEUNE INGÉNIEUR, d'environ 30 ans, ECP, INSERG, ENSAM, ENSI... possédant une expérience des problèmes posés par la sous-traitance, familier de l'informatique et se passionnant pour ses nouvelles applications.
La connaissance du milieu Presse Imprimerie serait appréciée, mais n'est pas indispensable.
L'anglais courant est nécessaire.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2459 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIETE H. POUYET

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant une expérience en produits électricité ou téléphonie.

Connaissance de l'anglais obligatoire.

Le titulaire du poste sera chargé des ventes de matériels auxiliaires de lignes téléphoniques et de distribution électrique à l'exportation principalement dans les pays du Proche, Moyen et Extrême Orient.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à : Direction du Personnel
251, rue de Vaugirard - 75740 PARIS Cedex 15.

Terminer ses études, ce n'est certainement pas terminer d'étudier, c'est se préparer à aller plus loin par d'autres voies, celles de la vie professionnelle.

pour l'

ESD *ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT*

et pour tous ceux qui y travaillent,

c'est là une réalité quotidienne imposée par le rythme de développement de l'ÉLECTRONIQUE et par la complexité sans cesse croissante de systèmes qu'elle conçoit et réalise.

C'est pourquoi de toutes les formes d'activités, c'est sans aucun doute à la TECHNIQUE que nous sommes le plus attachés. Nous en sommes même, pour tout dire, passionnés.

Si vous partagez cette passion, si vous souhaitez que les techniques de demain soient dès aujourd'hui au centre de votre action pour communiquer sa dynamique à votre carrière, nous avons de nombreux secteurs d'activité à vous proposer.

HYPERFRÉQUENCES, ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUE et NUMÉRIQUE, MICROPROCESSEURS, SYSTEMES CIVILS et MILITAIRES, SPATIAUX etc.

Prenez contact avec nous à, l'ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT, Direction Technique 55, quai Carnot - 92210 ST-CLOUD.

SYSTEMA, *correspondant de Price Waterhouse International, poursuit le développement de ses activités de Conseiller et d'Assistance aux entreprises et recrute des*

INGENIEURS CONSEIL EN ORGANISATION

Ils participeront à des missions d'organisation (stratégie, structures, organisation administrative et financière, gestion de production et de maintenance) dans des entreprises de toutes les branches d'activité économique.

Diplômés des Grandes Ecoles de Gestion ou d'Ingénieurs, ils ont quatre à huit ans d'expérience. (*Réf* M 203).

INGENIEURS LOGICIELS

Les candidats recherchés, 25 à 27 ans, de formation supérieure, seront appelés à participer au développement de projets importants.

Une expérience réseaux et/ou gestion de production appréciée. (Réf. M 203)

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

SYSTEMA recherche un Consultant en recrutement pour participer au développement de sa division *Ressources Humaines, "TEG", spécialiste dans le conseil aux entreprises pour la recherche et* la sélection d'Ingénieurs et Cadres.

Pouvant prouver une expérience de 3, 4 ans en Cabinet ou en Entreprise, il/elle sera déjà capable d'assumer en toute autonomie des opérations de recrutement quelle que soit l'approche.

Il/elle trouvera un appui important auprès des équipes pluri-disciplinaires de notre firme.

De formation psychologue mais ayant surtout une bonne connaissance de l'entreprise, il/elle sera motivé(e) par une activité qui intègrera l'approche commerciale, l'analyse des structures et des problèmes humains de l'entreprise. (Réf M 204)

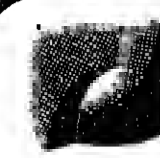
L'activité SYSTEMA s'appuyant sur une infrastructure internationale, la maîtrise de l'anglais et une disponibilité pour missions à l'étranger sont très souhaitables.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et salaire actuel en précisant la réf. choisie à Rudolph von Raesfeldt, 18, place Henri Bergson, 75008 PARIS.




division SYSTEMA

Dessein



CAMPENON BERNARD

C.A. 5 milliards de francs
17.000 personnes

CONTROLE INTERNE — **B.T.P.**
MISSIONS SPECIALES-EVALUATIONS — **PARIS**

Nous développons notre service contrôle interne.
Au sein de notre secrétariat général, nous souhaitons vous confier, outre des opérations d'audit, des missions d'évaluation d'entreprise dans le cadre d'une politique active de développement externe.

Vous avez une grande compétence et l'expérience des domaines comptables et administratifs (niveau expertise comptable), vous savez "lire" un bilan d'entreprise, de participation, pour en avoir monté personnellement tant en France qu'à l'étranger. L'expérience des B.T.P., sans être nécessaire, serait un atout supplémentaire ainsi que la connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. photo et rémunération actuelle s/réf. 240M à :
M. RENOTTE-**CAMPENON BERNARD**
92/98, boulevard Victor-Hugo - 92115 Clichy

THOMSON-CSF

TECHNICIENS-ELECTRONICIENS ELECTROTECHNICIENS

DEBUTANTS OU COURTE EXPERIENCE

Pour leur confier des travaux d'étude et de développement de :
— circuits analogiques, logiques, HF,
— traitement numérique du signal
— programmation de microprocesseurs,
— réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette 92142 MALAKOFF

Société de promotion immobilière (2000 p.), filiale d'un groupe financier public de premier plan, nous souhaitons engager

plusieurs ingénieurs, chargés d'opérations.

Diplômés d'une Grande Ecole (Mines, Centrale, ESTP, INSA...) + IAE ou équivalent, vous avez au moins 32 ans et une expérience acquise en BET, en *entreprise générale ou même en maîtrise d'ouvrage.*

Votre expérience, jointe à vos qualités d'organisateur, de meneur d'hommes, d'entrepreneur vous permet aujourd'hui de conduire des opérations immobilières d'envergure, depuis la conception jusqu'à la livraison aux clients et d'organiser et coordonner le travail de tous les intervenants. Vous vous initiez à nos techniques à notre siège parisien puis exercez vos talents dans l'une de nos directions régionales, en région parisienne ou en province.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4174 LM).



un jeune chargé de formation

Nous sommes le sixième groupe français d'assurances (2000 salariés, 4,5 milliards d'encaissements, siège Marly-le-Roi).

Notre responsable du centre de formation cherche un jeune chargé de formation pour contribuer à la formation technique et commerciale du réseau commercial (agents généraux et collaborateurs d'agences). Au sein d'une équipe jeune et performante, il participe largement à la conception et à l'animation des stages.

C'est un début de carrière passionnant pour un jeune cadre (25 ans minimum), de formation supérieure, souhaitant se former et évoluer ultérieurement vers d'autres grandes fonctions de l'entreprise. Entrée en fonction le 2 août 1982.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4176 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Pharmacien ou ingénieur chimiste

DELALANDE RECHERCHE recrute pour son laboratoire de chimie analytique **un pharmacien D.E.S.S. Chimie Analytique ou un ingénieur chimiste** qui, assisté de techniciens se verra confier **l'étude analytique** du médicament depuis le principe *actif jusqu'aux formes pharmaceutiques.*

Le candidat doit bien connaître les méthodes analytiques de la chimie organique et avoir une solide expérience en **H.P.L.C.** Une bonne connaissance de **l'anglais** serait très appréciée.

Veuillez adresser C.V. à : **DELALANDE RECHERCHE** - Direction Administrative - 10, Rue des Carrières - 92500 RUEIL-MALMAISON.

MEDIA

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recrute pour son
Centre de Recherches du BOUCHET

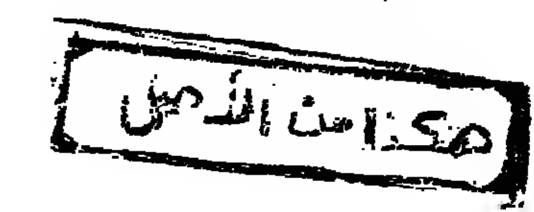
UN INGENIEUR RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Quelques années d'expérience dans un domaine similaire sont *souhaitables.*

Au sein d'une équipe en expansion, le candidat retenu aura la responsabilité des programmes qui lui seront confiés.

Il pourra être amené à coordonner ces actions au niveau de plusieurs usines.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à SNPE - BP. 2 - 91710 Vert-le-Petit
Réf. à rappeler I - Y32.



THOMSON-CSF

IMPORTANTE FILIALE DE THOMSON C.S.F.
(Grande Banlieue Ouest Paris)
Spécialiste des SYSTÈMES DE TRANSMISSION DE POINTE
NOTRE EXPANSION CONTINUE SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX

repose sur une gestion rigoureuse et performante. Le développement des hommes et des moyens qui s'y appliquent nous amène à intégrer un

RESPONSABLE GESTION
Grandes Écoles ou Universitaire

Il secondera le titulaire actuel de la fonction au sein de notre DIVISION CABLES (500 MF de CA, 3 Établissements). Il sera RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION PAR AFFAIRE ET DE L'OPTIMISATION DU CONTRÔLE BUDGETAIRE, DE L'ÉLABORATION DES DEVIS ET DU SUIVI DES MARCHES (en métropole et à l'étranger).
Un réel potentiel de développement personnel conduira rapidement le candidat retenu vers la prise en charge complète du service.

La fonction requiert de réelles qualités de contact et d'animation, une forte capacité de synthèse, la connaissance de l'organisation informatique et une EXPERIENCE EQUIVALENTE DE 2 A 3 ANS EN MILIEU INDUSTRIEL.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite. C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4864 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

deux contrôleurs de gestion - usine

REIMS - ST-ÉTIENNE

BSN-EMBALLAGE, n° 1 en France de l'emballage en verre — 8 usines, 6500 personnes, 3,2 Mds de F de CA — recherche deux responsables des services administratifs et du contrôle de gestion pour ses usines de Reims et de Veauche, à 20 km de Saint-Étienne (environ 700 personnes chacune).

Le Responsable Administratif et du Contrôle de Gestion de l'usine anime une équipe d'environ 20 personnes chargée du contrôle de gestion, de la comptabilité, de l'administration générale et des approvisionnements. Il fournit à tous les services de l'usine les moyens d'analyser, interpréter et orienter leurs actions. Il est l'interlocuteur des services financiers et de contrôle de gestion du Siège.

Ce poste intéresse, dans une optique de développement futur à l'intérieur du Groupe, un diplômé d'École de Gestion ayant une expérience de contrôle de gestion ou comptabilité en usine.

Il constituerait également une opportunité pour un ingénieur ayant acquis une première expérience en usine et disposant d'une formation complémentaire de type ICG. Cet élargissement de ses compétences lui permettrait ensuite d'évoluer vers de nouvelles responsabilités opérationnelles dans une des usines de BSN.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E 3 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran 75008 PARIS.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

ingénieur organisation de haut niveau

Vous avez exercé des responsabilités opérationnelles en usine (industrie lourde de préférence). Votre formation d'ingénieur et vos qualités d'animateur vous ont permis de faire évoluer des organisations et des hommes.

Nous souhaitons que votre expérience en usine ait été précédée ou suivie de quelques années en Cabinet d'Organisation.

Les perspectives d'évolution qu'offre un grand groupe peuvent vous intéresser.

Le Groupe BSN vous propose de participer au développement de sa Branche Emballage — 3,6 Mds de F de CA, 6500 personnes, 8 usines.

Vous aiderez le Comité de Direction à adapter et développer les structures humaines et industrielles de l'entreprise. A la pointe des évolutions, vous orienterez et accompagnerez les changements. Vous apporterez de nouvelles méthodes de travail et d'organisation.

C'est l'occasion de réaliser la synthèse de vos expériences et de vous préparer à de nouvelles responsabilités au sein du Groupe BSN.

Ce poste est à pourvoir à Lyon.

Merci d'adresser votre candidature, sous rel. E6M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

Automatiser nos sites industriels

Vous avez une formation d'ingénieur et une première expérience industrielle en mesures régulation automatismes acquise sur procédés continus tels que raffinage, pétrochimie, papeterie, sidérurgie...

Nous sommes une société française (40 milliards FF) exerçant un leadership sur le marché international conduisant un ambitieux programme d'automatisation de ses unités afin de consolider sa position concurrentielle.

Vous savez travailler en équipe, vous êtes apte à gérer votre budget et désirez accéder rapidement à des fonctions riches et variées.

Si vous désirez participer à ce recrutement envoyez votre C.V. sous la référence 160-02 à:

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)



L'offre :
- La responsabilité commerciale complète d'une ligne de produits d'électronique professionnelle très élaborée destinée aux collectivités locales et à l'industrie sur les régions Provence Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, et Corse.
- Un portefeuille de clients et de prospects intéressés est déjà constitué.

Vous êtes :
- Un professionnel de la vente de matériels électroniques ou informatiques, âgé de 30 à 40 ans, avec des résultats significatifs.
- Une installation dans le midi méditerranéen vous intéresse.

Nous sommes :
- Une jeune société en pleine expansion concevant et distribuant des systèmes clés en mains d'électronique professionnelle, de vidéo professionnelle et de micro-informatique.
- Le poste est basé à Aix-en-Provence.

Merci d'adresser votre C.V., photo réceote et rémunératioo actuelle sous la référence 206178 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

audit interne

Vous avez acquis 2 à 3 ans d'experience de l'audit en Cabinet et possedez une formation supérieure commerciale ou de gestion, de préférence complétée par un DECS.

Vous souhaitez maintenant valoriser et enrichir cette expérience dans une entreprise. Et évoluer à terme vers d'autres fonctions. Le Groupe **BSN-GERVAIS DANONE** (46000 personnes, 19 Mds de Frs de CA, dont 35% réalisés à l'étranger, plus de 100 sociétés) vous propose de rejoindre, au sein de sa Direction Générale des Affaires Financières, son équipe d'audit interne.

Vous prendrez en charge de façon autonome des missions complètes d'audit dans les différentes sociétés du Groupe, tant en France qu'à l'étranger. Ces missions concernent non seulement l'audit comptable mais aussi, et pour 60% de l'activité, l'audit opérationnel des grandes fonctions de l'entreprise. Les nombreux déplacements de courte durée, de l'ordre de 85% du temps de travail, permettent généralement un retour sur Paris chaque fin de semaine. La connaissance de l'Allemand ou de l'Espagnol serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 8 M, en précisant rémunération actuelle à : BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

Cadres Dirigeants

JEUNE INGENIEUR INSA (Génie Civil)

Même si vous n'avez pas encore une expérience professionnelle significative, nous sommes prêts à vous former en vue d'effectuer des études d'avant-projets et d'exécution de constructions, réalisées à l'aide d'éléments préfabriqués en béton armé ou précontraint.

Vous serez intégré dans une équipe (8 Ingénieurs et dessinateurs) - basée dans l'Oise - qui constitue un des bureaux d'études de notre entreprise filiale d'un puissant Groupe Européen.

Merci d'envoyer votre dossier (avec photo et prétentions de salaire) sous la référence 82018 M à notre **Conseil en Ressources Humaines.**

Sonia Lipszyc

13, rue Alphonse de Neuville - 75017 Paris.

Importante Entreprise
de Travaux Publics
présente dans 26 pays
recherche

un Ingénieur d'Etudes de Prix

Le candidat retenu aura une dizaine d'années d'expérience, acquise principalement dans le domaine des

travaux maritimes.

Il sera cependant ouvert à d'autres spécialités : ouvrages d'art, génie civil.
Il parlera Anglais et Espagnol.
La fonction offre d'intéressantes perspectives d'évolution.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 9612 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra



L'offre : rejoindre, au sein de la Directioo de Production, soit l'équipe d'ingénieurs d'une unité de fabrication, soit un Centre d'études et de développement. Paris, Orléans, ou Lille pour commencer, avec des possibilités d'évolution de carrière très larges au sein de l'entreprise.

Vous êtes : ingénieur débutant, (AM, ICAM, ECAM,...) libéré des obligations militaires, possédant une excellente culture générale technique et un goût prononcé pour la mécanique, les automatismes et la métrologie.

Nous sommes : la Société Nationale d'exploitation industrielle des Tabacs et Allumettes (S E I T A),
- le premier fabricant dans le monde de cigarettes brunes.
- une entreprise industrielle moderne caractérisée par une mécanisation très poussée, un contrôle automatisé et une productivité élevée.
- à la pointe de l'innovation technologique dans notre métier.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 205169 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

INFORMATICIENS

Usine de Burroughs de Villers Ecalles (près de Rouen)
regroupe des moyens d'étude et de production de matériel informatique.

Dans cette Unité qui appartient au No 2 mondial de l'informatique, la division «Logiciel» est responsable du développement des terminaux financiers,
si vous êtes de formation supérieure (Universitaire ou Ingénieur),
si la langue anglaise vous est déjà familière,
si les spécialisations suivantes, dans le domaine cité plus haut vous tentent :
Logiciel de base - langages et compilateurs - télétraitement - développement d'applications financières.

La société Burroughs vous propose de vous rendre compte par vous-même des possibilités d'emplois qu'elle peut vous offrir.
Plusieurs postes d'INGENIEURS DEBUTANTS ou expérimentés sont à pourvoir.

Envoyer CV avec photo et prétentions de salaire avec description de votre expérience relative aux domaines ci-dessus à
Mme P. LAHON - SA BURROUGHS BP 5 - 76360 BARENTIN
ou téléphonez-nous au (35) 91.24.52 pour convenir d'un R.Vs.

Burroughs

SIRVO

Importante
entreprise de T.P
Banlieue nord de Paris
Spécialisée en travaux souterrains
Chantiers en France et à l'étranger
Holding d'un groupe français de large dimension
Recherche

ACHETEUR

4 à 5 ans d'expérience

Sous l'autorité du Directeur Administratif il sera chargé de l'achat des matériaux et du petit matériel de chantier.
Responsable d'un important budget, il aura à organiser la gestion des approvisionnements en particulier pour les gros chantiers.
Le poste implique, outre les qualités et les compétences attendues d'un acheteur, une bonne connaissance des circuits d'approvisionnement tant nationaux qu'internationaux.
A prédominance sedentaire, cette fonction pourra exiger quelques déplacements.
Merci d'adresser sous référence 82.06.03 lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SIRVO, B.P. 59, 95020 Cergy-Pontoise Cedex.

aire-cergy

INSTITUT DE PHYSIQUE NUCLEAIRE
recherche

Ingénieurs Informaticiens

Experience sur mini-ordinateur utilisé en temps réel.
Connaissances en CAMAC et MITRA 125 souhaitées.
Dégagés OM si candidats masculins.
Ecrire avec CV - I.P.N. Service du Personnel
réf. INF - BP 1 - 91406 ORSAY



Groupe chimique de près de 2000 personnes, nous cherchons pour notre siège social à Paris, un

RESPONSABLE FORMATION ET COORDINATION GESTION DU PERSONNEL

Adjoint du Directeur des Relations Humaines, vous participez à la définition et à la mise en œuvre de la politique du personnel. Tout en assumant la responsabilité complète de la formation, vous êtes chargé de promouvoir le développement des carrières des Cadres avec l'équipe en place et d'animer la concertation.
Si vous avez une large expérience de la fonction personnel avec une bonne pratique du Droit social, nous vous offrons la possibilité de mettre largement en valeur vos compétences. La connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M4220, à Helène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

FAIRE FACE A NOTRE EXPANSION DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE TEMPS REEL

INGENIEURS SYSTEME MINI

MISSION :
expert en logiciel constructeur, conseil en architecture de systèmes, réalisateur de logiciels systèmes spécifiques.

COMPETENCE :
expérience 3 à 5 ans dans poste similaire sur les calculateurs :

PDP 11 : RSX 11 M (Réf. 03.24)

SOLAR : RTES, MUTEX... (Réf. 07.48)

CERCI. SOCIETE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE filiale directe de Jeumont-Schneider, attend vos candidatures manuscrites avec c.v. détaillé à la Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro - 94120 Fontenay-sous-Bois.



Cerci
l'industriel de l'informatique

INGENIEUR INFORMATICIEN

VOUS

- 3 à 5 ans d'expérience sur mini-calculateurs (SOLAR, DEC)
- esprit d'initiative
- intérêt pour des techniques de pointe
- la capacité de seconder un Chef de Projet

CERCI

- renforcer notre potentiel technique et humain
- des supports méthodiques pour favoriser votre liberté de création
- une réalisation de suivi de production temps réel.
- pour cette réalisation un poste d'Adjoint au Chef de Projet : responsabilité technique et animation d'une petite équipe.

Nous attendons votre candidature avec c.v. détaillé sous référence 05.44 à CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro - 94120 Fontenay-sous-Bois.



LE GROUPE SOFRESID *est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale - plus de 3000 INGENIEURS/TECHNICIENS 80 % du C.A. à l'Exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants: MINES - METALLURGIE - PETROLE PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES*

SOFRESID recherche

Ingénieur procédé pétrole

Cet ingénieur de formation Grande Ecole doit avoir impérativement acquis une première expérience de l'ordre de 3 à 5 ans en Pétrochimie ou si possible en production huile ou gaz dans une ingénierie ou une société pétrolière.

Intégré au sein d'une équipe constituée pour la réalisation d'un projet de production huile ou gaz offshore il prendra rapidement la responsabilité de la conception du projet : études de procédé, dimensionnement et implantation des équipements.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. 9015 à B. MAZIERES Direction du Personnel
SOFRESID 59, rue de la République
93108 MONTREUIL Cédex

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.



UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
(CA : 2,5 milliards de francs - Effectif : 2.000 personnes)
faisant partie d'un grand groupe industriel,
proche de la Défense recherche un

ADJOINT AU RESPONSABLE INFORMATIQUE

Dans un service informatique en pleine évolution, équipé d'un IBM 4341 et de mini-ordinateurs décentralisés, il sera essentiellement chargé de la supervision des équipes de développement : coordination, encadrement, méthodes de travail,... Il participera par ailleurs, en liaison avec les utilisateurs, à la définition et à la mise en œuvre de nouvelles applications en mode conversationnel, dans le cadre d'une informatique répartie.

De formation supérieure (INSA, ENSI...) il aura occupé un poste similaire, ou il aura l'expérience de l'encadrement d'équipes, de la conduite et de la mise en place de projets informatiques.

Il devra posséder le sens des relations humaines, et avoir le goût de la communication.

Bonne connaissance de l'anglais appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité :

SMCI 116 bis, avenue Albert-1er
92500 RUEIL MALMAISON

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant une formation ÉCONOMIQUE complémentaire et 2 ou 3 ans d'expérience pour recherches et études technico-économiques sur les techniques modernes de construction.

Adresser curriculum vitae et prétentions à C.S.T.B., à l'attention de M. URIEN, 4, av. du Recteur-Poincaré, 75016 Paris.

ALM

EQUIPEMENTS HOSPITALIERS
recherche

1°/ DIRECTION MARKETING

Cadre responsable ventes directes à l'étranger.
Très bon négociateur/prospecteur
Connaissance milieux hospitaliers appréciée.

2°/ DIRECTION INDUSTRIELLE

Ingénieur Centrale/Arts et Métiers - responsable fabrications.
Expérience production et Bureau d'Etudes mécanique petites séries - Connaissances électronique appréciées ainsi que gestion du personnel, organisation du travail et contrôle des coûts de production.

Parfaite maîtrise anglaise indispensable pour les deux postes.

Envoyer lettre manuscrite + photo + Curriculum Vitae et prétentions à Service du Personnel - 154, rue de l'Université PARIS 7e.

JEUNES INGÉNIEURS

(PONTS - CENTRALE - ESTP - AM - MINES - ENSAI - INSA ENSM)

Si votre tempérament vous conduit à rechercher autonomie et responsabilité dans le cadre d'une entreprise à taille humaine qui vous associe durablement à la vie et au développement d'une Région.

viafrance
INDUSTRIE ROUTIÈRE
vous propose
UN AVENIR D'ENTREPRENEUR

Pour participer au recrutement en cours, merci d'écrire à B. POUILLY VIAFRANCE - 92-98, bd Victor-Hugo 92115 CLICHY.

HAVAS CONTACT

Importante Société d'Ingénierie Nucléaire (1 000 personnes) recherche

Cadre administration du personnel

De formation juridique, il aura acquis 2 à 5 années d'expérience dans la gestion administrative du personnel et tout particulièrement pratiqué :

- *les relations avec les différents organismes sociaux*
- *le traitement informatisé de la paie*
- *le droit du travail et la fiscalité*

Sous la responsabilité du chef du personnel, il animera l'équipe chargée d'assurer pour l'ensemble des effectifs répartis en plusieurs établissements, les fonctions administratives classiques : paies, congés, déclarations sociales, mutuelles, notes de frais ...

Envoyer CV + photo et prétentions, sous réf. SGAP à :



Direction du Personnel
1 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux
78184 — Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

TOURCEL

Important Organisme Public d'études techniques et de recherches appliquées

ENERGIES NOUVELLES-ECONOMIES D'ENERGIE

INGENIEUR THERMICIEN

(Mines, Centrale, ENSAIS ...)

En relation avec les donneurs d'ordre extérieurs (Ministères, producteurs d'énergie, constructeurs ...), il aura pour mission de coordonner, puis de développer, dans le domaine thermique, les études et les essais se rapportant aux économies d'énergie et aux énergies nouvelles.

PROTOTYPES D'EQUIPEMENTS POUR ESSAIS MECANIQUES ET PHYSIQUES

INGENIEUR MECANICIEN

(ENSAM ou équivalent)

Intervenant comme prestataire pour les différents départements d'essais, ce collaborateur sera chargé de la coordination des moyens d'étude, de réalisation et de mise au point des installations techniques.

Une expérience d'animateur dans un service d'études et de réalisation de prototypes, liée à une bonne connaissance des fabrications mécaniques, sera appréciée.

Cabinet Leconte

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., en précisant le poste choisi 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS, sous réf. 38705

digital

N° 1 DE L'INFORMATIQUE INTERACTIVE
poursuit sa forte croissance en matière de conseil et de développement en logiciel.

- **Directeurs de groupe logiciel - Paris** (Réf. M 104)
- **Directeur de centre de services CAO - Paris** (Réf. M 105)
- **Experts logiciel réseaux et bases de données - Paris** (Réf. M 106)
- **Ingénieurs logiciel système - Paris/Province** (Réf. M 107)
- **Ingénieurs logiciel d'applications - Paris/Province** (Réf. M 108)
- **Ingénieurs en organisation - Paris** (Réf. M 109)
- **Correspondants informatique - Paris** (Réf. M 110)

Nous recherchons des ingénieurs femmes et hommes, soit débutants, soit très expérimentés.

Veuillez adresser votre candidature en précisant le poste choisi à *Bernard Delmas*,

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2, rue Gaston Crémieux - B.P. 136 - 91004 EVRY Cedex.



Chargé d'Etudes HF

Informatique Secteur Public

Un centre chargé d'assister les administrations et organismes du secteur public dans les applications expérimentales de l'informatique et de la télématique, crée à Paris un poste Chargé d'études.

Dans le cadre d'un programme précis, il lui sera demandé d'être un soutien technique vis à vis des administrations qui mettent en place des catalogues d'information documentaires.

Diplômé d'une école d'ingénieur ou commerciale ou universitaire, il a, à environ 30 ans, une expérience qui tient aux systèmes d'informations, de documentations, aux statistiques.

Ce poste évolutif nécessite une personnalité rigoureuse, avec des qualités de *négociateur, qui s'intéresse aux moyens de communications.*

Ecrire sous référence 82817 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite *confidentiellement cette recherche.*

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

Conseil fiscal et juridique HF

EHF CONSEIL DE DIRECTION S.A. recherche pour sa filiale un **CONSEIL FISCAL ET JURIDIQUE** homme ou femme.

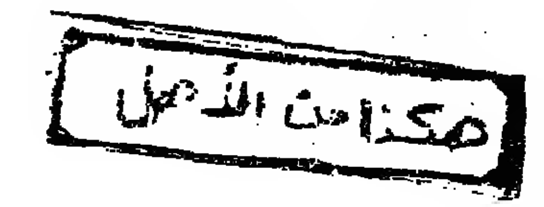
Expérience requise : fiscalité des entreprises, droit des sociétés et droit des *affaires, optimisation fiscale des patrimoines.*

Ouverture internationale appréciée.



Adresser C.V, et photo à François GUIRAO
EHF Conseil de Direction
B.P. 225
75564 PARIS CEDEX 12.

MEDIA PA





Nous vous offrons un développement de carrière au sein de notre Groupe chimique de 2000 personnes. Vous rejoignez l'une de nos unités de production de 350 salariés à **REIMS** en qualité de.

CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur de l'usine, vous assurez la mise en œuvre de la politique du personnel que vous avez contribué à définir avec la Direction des Relations Humaines. Vous exercez l'ensemble de la fonction personnel pour les ETAM. Vous développez la communication et participez activement au dialogue avec les partenaires sociaux. Vous êtes largement responsable de la qualité des relations humaines à tous les niveaux et du bon fonctionnement de l'établissement.
Une expérience de gestion de personnel en milieu industriel est indispensable.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M420, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION – 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Chargé de la **Formation Technique** interne et auprès de la clientèle, ce poste conviendrait à un ingénieur école ou autodidacte ayant une bonne pratique des microprocesseurs.

L'anglais est indispensable.

Adresser votre C.V. à **INFORELEC - 15, rue du Fbg Montmartre - 75009 PARIS,** chargé de notre recrutement.

Au service des entreprises : le début d'une grande carrière

Votre premier emploi, vous l'avez souvent imaginé au cours de vos études, car vous savez qu'il est déterminant pour votre avenir professionnel. Alors, nous allons peut-être concrétiser vos aspirations. IBM France mène cette année une importante campagne de recrutement et vous offre une chance à saisir.
Oui, c'est à vous que nous nous adressons,

jeunes diplômé(e)s d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de commerce,

débutants, ou ayant une première expérience,

mais actuellement sans emploi.

Grâce à notre formation alternée et rémunérée, vous prendrez progressivement des responsabilités d'

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL,

à Paris ou en Province.

Aux scientifiques, nous apprendrons ce qu'est la relation commerciale ; aux commerciaux, nous montrerons que la technique n'est pas inabordable.
Pour nous, le rôle de l'ingénieur technico-commercial est primordial. Nous lui donnons de grandes responsabilités chez nos clients pour la conduite de projets et la gestion d'installations.
Organisé, méthodique et autonome, il acquiert dans ce poste une expérience irremplaçable, car c'est à nos ingénieurs que les dirigeants d'entreprises exposent leurs besoins en matériels et services informatiques. Cette connaissance de l'entreprise, liée à un environnement technologique réputé où l'innovation est quotidienne, *ouvre les portes d'une grande carrière.*
Alors demain nous pourrons vous confier d'autres responsabilités ; c'est pourquoi nous vous demandons une certaine mobilité géographique. De bonnes connaissances en Anglais sont également nécessaires.

Le début d'une grande carrière, c'est peut-être maintenant, en écrivant à J.P. ASTOR - IBM France (Référence G 06 M)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

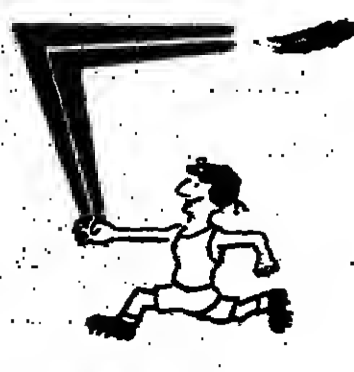
IBM IBM IBM IBM

Place aux champions chez Citroën. Un départ à ne pas manquer.

De formation grandes écoles ou universitaire. Vous êtes diplômé ou vous allez l'être.
Votre point commun : un potentiel énorme, des idées bouillonnantes, le désir impérieux de s'exprimer, de faire. Citroën vous donne les moyens de réaliser tout cela.
Le deuxième constructeur automobile français a toujours su prouver son énergie, sa vitalité, sa capacité de réaction : qualités des champions.
Citroën vous propose donc un projet de carrière adapté à votre formation, vos affinités, vos ambitions :

informatique, production, gestion, études...

Un départ très formateur, des perspectives très ouvertes, un Groupe très performant. Non ! Citroën n'est pas modeste. Les champions non plus.



Prenez contact avec nous :
Automobiles Citroën - Direction du Personnel Ingénieurs et Cadres - 133, Quai André Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15

En avant chez Citroën.

CITROËN

Produits industriels consommables

CADRE COMMERCIAL

Filiale de l'un des premiers groupes industriels français, cette Société (4 200 *personnes* - 1,5 milliard de CA) est le leader incontesté sur son marché : les conditionnements de haute qualité destinés principalement aux industries alimentaires. L'un des Responsables de vente étant promu à l'intérieur de la Société, *il faut assurer sa succession.*
Intégré à une équipe solidaire et performante, ce Cadre Commercial est chargé de conduire les négociations (quantités, qualité, prix, service, etc...) avec une clientèle industrielle existante. Par ailleurs, il développe de nouvelles affaires et participe activement à l'évolution des produits.
Responsable de son budget, il est véritablement maître de ses opérations (CA 1982 : 60 millions de francs).
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur (ESC ou équivalent) ayant acquis une première expérience (2/3 ans) de la vente de produits industriels.
Basé à Paris, où sont regroupés tous les services commerciaux, il peut se déplacer facilement sur son secteur : *Sud Est de la France.*
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. E 4212 AG à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system



COMSIP ENTREPRISE
Importante société d'entreprise électrique, spécialisée dans l'étude et la réalisation d'installations industrielles en France et à l'étranger, recherche

Responsable gestion administrative du personnel

Directement rattaché au chef du service gestion du personnel, il aura la responsabilité du personnel des chantiers (France et Etranger) et sera chargé en particulier des contrats de travail, de la paye, des relations avec le service informatique, des relations avec les organismes sociaux (URSSAF, Caisse de retraites, etc...) et de la gestion du personnel expatrié.
Agé de 30 ans environ, le candidat devra avoir une formation supérieure et une expérience de quelques années dans un poste similaire.
Connaissances convention collective TP appréciées.

Envoyer CV avec photo et prétentions au Service Gestion du Personnel, sous réf. SGP 824, BP 305, 92506 Rueil-Malmaison.

média-system

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
de la région parisienne recherche d'urgence son ou sa

responsable de la cellule gestion des logements

Le (la) titulaire du poste sera principalement chargé(e) :
• *de l'ensemble des tâches concourant à la gestion d'un patrimoine locatif de* 500 logements • de la gestion d'une dizaine de copropriétés • des relations avec les syndics, les locataires et leurs représentants, dans le cadre de la loi Quilliot.
Il est demandé un diplôme de l'Enseignement Supérieur. *Le candidat doit avoir le sens des responsabilités, le goût des contacts à tous niveaux ; une ouverture* à l'outil informatique serait appréciée.
Ce poste requiert une certaine disponibilité, du fait de la participation à la tenue des assemblées.
Lieu de travail : SARCELLES.
Salaire annuel : 110.000 F.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 9999 à :

O/P organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS OUI TRANS



1er FABRICANT FRANCAIS D'AUTOMATES PROGRAMMABLES
propose à des

JEUNES INGENIEURS

(même débutants)

ayant une formation supérieure en électronique ou électromécanique, de profiter d'un secteur d'activités en pleine expansion, en secondant nos Ingénieurs Chefs de Région dans les négociations au meilleur niveau, dans l'animation et la formation de nos Agents extérieurs et Distributeurs.
Notre très rapide développement et votre réussite vous conduiront à la responsabilité complète d'un secteur géographique.

Après une formation approfondie à notre Usine (CASTRES), vous serez suivi opérationnellement par votre Chef de Region.
POSTES A POURVOIR PARIS ET PROVINCE.

JLF *Pour cette fonction, l'anglais et/ou l'allemand sont nécessaires.*
Adresser CV + photo + lettre manuscrite à J.L.F. RECRUTEMENT BP 18, 24490 LA ROCHE CHALAIS.



THOMSON-CSF
Groupe ACTIVITES MEDICALES
Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle

chefs de projets
scanographe et radiologie numérique

INGENIEURS INFORMATICIENS - ELECTRONICIENS
Centrale - Supélec - Télécom - Physique et Chimie - DEA Informatique

Chefs de projet logiciel

Vous avez acquis une solide expérience sur un projet logiciel important (logiciel d'application : base de données, temps réel).
Vous possédez d'excellentes connaissances en traitement de l'image, du signal analogique et numérique, en conduite de processus dans un environnement multiprocesseurs.
A la tête d'une équipe bien rodée, et en intervenant ponctuellement au sein des autres équipes, vous aurez la responsabilité technique des projets informatiques, à partir de méthodologies existantes, depuis l'analyse jusqu'à la réalisation finale.
L'anglais est indispensable. Réf. M 15 L

Chef de projet radiologie numérique

Vous avez déjà réalisé le projet complet d'un produit et avez ainsi prouvé vos compétences en traitement d'images ou du signal. Votre esprit de «bâtisseur», votre sens du dialogue, votre goût de l'entreprise vous ouvrent de belles perspectives.
Nous vous proposons de créer une équipe hautement qualifiée et d'élaborer avec elle de nouveaux produits sophistiqués à partir de sous-ensembles existants.
Vous serez responsable du cahier des charges techniques et de la réalisation de ces projets jusqu'à leur phase finale.
Ces projets s'élaborant dans le cadre d'une collaboration internationale, la pratique de l'anglais est nécessaire. Réf. M 15 RN

Ces postes sont à pourvoir à Stains (93). Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé, lettre manuscrite et prétentions à :
AFL CONSULTANT
16 rue de la Paix 75002 Paris.

Débutez sur le terrain de la finance

Nous sommes spécialisés dans le financement des investissements des PME, PMI. Nous occupons le terrain avec 65 agences dans toute la France. Nous recherchons des jeunes commerciaux de formation supérieure (commerciale, économique ou gestion...) capables de promouvoir nos produits (**crédit ou leasing**) auprès des chefs d'entreprises.

Après une solide formation de 3 mois qui vous sera offerte, bien armé, vous ferez partie de notre force d'intervention capable au pied levé de remplacer ou de renforcer nos équipes commerciales pour des missions de 3 à 5 mois sur toute le France. Une disponibilité géographique vous est donc demandée pendant 2 ans minimum.

Vos qualités de conseiller et vos contacts faciles vous permettront d'évoluer rapidement dans le groupe financier puissant que nous sommes.

Salaire motivant + primes + intéressement assorti d'avantages bancaires.

Merci d'écrire avec CV et photo, sous référence 198, à :



compagnie bancaire
Service Orientation Recrutement
5 avenue Kléber, 75791 Paris cedex 16.

Nous sommes l'un des premiers Groupes français de BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS et nous recherchons pour notre DIRECTION DES EQUIPEMENTS un

contrôleur de gestion

HEC, ESSEC OU EQUIVALENT

Vous avez acquis une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans ; vous aimez concevoir, mettre en œuvre, contrôler et rencontrer les gens du terrain. Vous avez le sens de l'organisation, du conseil. Vous êtes disponible, ambitieux et avez le goût des contacts humains.

Votre activité consistera à participer à l'organisation et à contrôler la gestion des différents services et implantations "matériel" du Groupe en France et à l'Etranger.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 215 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

JURISTE

DOCTEUR EN DROIT ou NIVEAU DOCTORAT

Vous souhaitez exercer votre activité au service de la direction juridique d'une grande entreprise.
Vous avez le goût et le sens des responsabilités.
Vous avez une connaissance approfondie de la langue anglaise.
Nous vous proposons de vous joindre à une équipe de juristes dont la mission recouvre tous les aspects du droit et appelle de nombreux contacts à tous les niveaux de la société.
Adressez votre lettre de candidature avec C.V. sous référence 9837 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

INTERGRAPH

GÉANT MONDIAL DE LA C.A.O.

LA PLUS FORTE CROISSANCE DE LA C.A.O.
recherche
POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION

- **INGÉNIEURS COMMERCIAUX**

Dynamiques, ayant déjà une expérience réussie dans la vente d'ordinateurs dans le domaine de la C.A.O.

- **INGÉNIEURS APPLICATIONS**

Dans les domaines de la mécanique, électronique, architecture, ingénierie, cartographie, ayant une expérience dans le domaine de la C.A.O.

- **INGÉNIEURS DE MAINTENANCE**

Ayant quelques années d'expérience dans la C.A.O. et/ou sur le matériel digital équipement.

Pour ces postes l'anglais est indispensable.

Rémunération en fonction de l'expérience + voiture de fonction + frais.

Possibilité de carrière intéressante au sein de la société pour des éléments de valeur.

Poste à pourvoir en région parisienne et sur toute la France.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions à l'attention du CHEF DU PERSONNEL à INTERGRAPH-FRANCE
40, rue Jean-Jaurès, 93170 BAGNOLET.

---

le Responsable de la gestion des stocks et des approvisionnements

Un des tout premiers groupes européens dans un secteur en forte expansion, recherche pour son centre international de pièces de rechange de son réseau de maintenance, le Responsable de la gestion des stocks et des approvisionnements. A la tête d'une équipe de 70 personnes, il sera responsable de la gestion de 130.000 articles et en contact avec plus de 300 fournisseurs : unités de production du groupe, partenaires en France et à l'étranger, constructeurs extérieurs. Il saura optimiser le rapport entre le volume de stock et la qualité des services par l'application des méthodes modernes de la gestion des stocks de produits industriels, l'utilisation d'outils statistiques et la maîtrise des applications informatiques de la spécialité.
Le candidat recherché, de fort potentiel, âgé d'au moins 35 ans, aura une formation grandes écoles et une solide expérience de ce type d'activité et du management au sein d'un groupe important.
Bonne maîtrise de l'anglais indispensable.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 6990 à

LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Très important groupe industriel
recherche
PARIS et PROVINCE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
de haut niveau

FONCTION :
Etude et développement des équipements électroniques montés sur des produits de haute technicité fabriqués en série.

Il s'agit essentiellement d'études d'industrialisation nécessitant :
- le pilotage des études électroniques des fournisseurs ;
- les liaisons avec les partenaires amont, aval et expérimentaux ;
- les conseils aux responsables d'organes comportant de l'électronique.

PROFIL SOUHAITÉ :
- Ingénieurs Grandes Ecoles à option électronique ;
- 3 à 5 années d'expérience dans ce domaine ;
- Les candidatures de débutants seront aussi examinées et donneraient lieu à formation ;
- *Anglais exigé* ;
- Très large évolution de carrière dans un Groupe français multinational de premier plan.

Ecrire sous nº 228.312 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION ET DE CONSEIL
DANS LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

LE RESPONSABLE DU SERVICE FORMATION

- Diplômé d'une grande école d'ingénieur (commerciale, gestion, agricole, agro-alimentaire) ;
- Ayant une forte expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire ;
- Capable d'animer, de gérer, de démarcher.

Réf. : 3189.

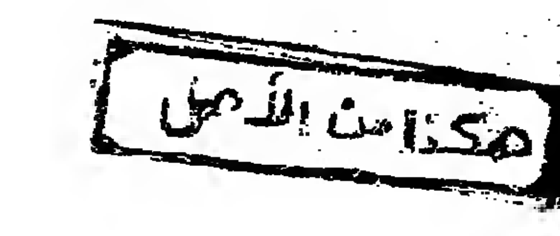
2 INGÉNIEURS CONSEIL

Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

1° UN INGÉNIEUR de formation commerciale, H.E.C., SUP. de CO, École de Commerce. Réf. : 3190.

2° UN INGÉNIEUR de formation agronomique ou agro-alimentaire à orientation gestion. Formation complémentaire I.A.E. et similaire appréciée. Réf. : 3191.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.



informaticiens

Société d'ingénierie informatique, filiale d'un grand groupe français pour faire face à son expansion recherche

INFORMATIQUE DE GESTION

ingénieurs et analystes

Expérience minimale 4 ans pour prendre en charge des projets importants temps réel - base de données. • **IBM** : CICS - DL1 - IMS - SNA. • **CII-HB** : IDS-TDS. • **MINI** et/ou micro-ordinateur.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

ingénieurs grandes écoles

Expérience minimale 3 ans pour développer des projets sur matériel : **SOLAR - 68000 - MITRA - PDP - VAX**
Connaissances temps réel, assembleur, nécessaires.

ingénieurs grandes écoles

DEBUTANTS - souhaitant être formés à l'informatique industrielle, connaissant déjà un mini ou micro -

Adresser C.V. détaillé sous réf. 6515-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

TRANSAC Alcatel

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES
LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANÇAISE

Nous sommes aujourd'hui 1500 personnes.
Pour poursuivre notre expansion constante (en moyenne 30 % l'an depuis 3 ans), nous créons de nombreux postes. Nous recherchons notamment :

ingénieurs logiciels qualifiés

DEBUTANTS : Grandes Ecoles d'Ingénieurs, option informatique. Universitaires, maîtrise informatique, 3ème cycle.
CONFIRMES : possédant quelques années d'expérience.

Suivant le goût et la compétence des candidats, nous leur proposons une activité de développement et de conception sur nos gammes de produits :

- GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES - TERMINAUX MULTIFONCTIONS -

dans les domaines suivants :

FIRMWARE ET CONTROLEURS INTELLIGENTS - LOGICIEL DE BASE ET SYSTEMES D'EXPLOITATION - TRAITEMENT DE TEXTE ET BUREAUTIQUE - TELECOMMUNICATIONS ET RESEAUX - SYSTEMES TEMPS REEL INTERACTIFS - SYSTEMES DE GESTION TRANSACTIONNELLE.
Nous leur assurons une formation sur nos produits et un soutien par notre méthodologie.

Notre expansion spectaculaire assure à des candidats de valeur, de réelles perspectives d'évolution.

Lieu de travail : MASSY 5 minutes du R.E.R.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite C.V. et prétentions) à :
Michel BERNET-ROLLANDE, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL 1/7 rue Ampère - 91300 MASSY

INGENIEURS
ELECTRONICIENS - ELECTROTECHNICIENS ou MECANICIENS

POURQUOI PAS LA FORMATION ?

Vous avez fait vos premières armes dans un ou plusieurs des secteurs suivants :
— étude et développement (radar, téléphone, informatique)
— méthode — contrôle qualité
— fabrication — gestion de production

Vous souhaitez maintenant donner une orientation nouvelle à votre carrière, en choisissant une activité particulièrement enrichissante sur le plan humain :
— la mise au point
— l'organisation et le suivi d'action de formation très diversifiées auxquelles vous participerez directement.

Votre niveau d'anglais est bon et vous êtes disponible éventuellement pour des déplacements en France et à l'étranger.

Nous vous proposons d'entrer dans un Groupe International où les perspectives d'avenir sont exceptionnellement larges.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à

THOMSON-CSF COOPERATION
Mr GUICHARD Service du Personnel 147, rue Yves Le Coz 78000 VERSAILLES.

Die Tochtergesellschaft eines marktführenden deutschen Unternehmens der Investitionsgüter-Industrie, Sitz Großraum Paris, sucht den

Leiter Buchhaltung/Controlling

Die Aufgaben: laufende Finanz- und Betriebsbuchhaltung, Monats- und Jahresabschlüsse, Bankenkontakt. Außerdem Erarbeitung von Analysen, Berichten, Vorschaurechnungen, Budgetplanungen, Controlling in enger Kooperation mit der Geschäftsleitung (direkt unterstellt).

Ihre Voraussetzungen: Berufspraxis in gleicher Position, Ausbildung als Betriebswirt/Dipl. Kaufmann bzw. entsprechender französ. Abschluß, Kenntnisse auf dem Gebiet des französ. Steuerrechts, EDV-Wissen, sehr gutes Französisch und Deutsch in Wort und Schrift, Loyalität, Integrität, Führungsfähigkeit (rd. zehn Mitarbeiter).

Ihre Bewerbung erbitten wir an unsere Beratung unter der Kennziffer 6182 M z. H. Herrn H.-Chr. von Stosch. Diskretion zugesichert. Telefoninformation: 1949 7031 88001. Unsere Anschrift: D 7032 Sindelfingen, Postfach 320.

BAUMGARTNER-MEDIA

DÉVELOPPER NOTRE TECHNOLOGIE
"Brasage ou Soudage"

Grande entreprise française (5000 personnes) intervenant dans le domaine électronucléaire, nous recherchons un

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

pour renforcer notre potentiel de conception et de développement de nouveaux procédés.

Vous possédez une solide expérience de problèmes de brasage ou de soudage, acquise en Production ou en Bureau d'Études (aéronautique, chaudronnerie...).
Nous vous proposons de prendre en charge – en tant qu'expert – l'ensemble de nos projets de développement dans ce domaine.

Basé à LYON, au sein de l'équipe Développement de l'entreprise, ce poste nécessitera quelques déplacements en France et à l'étranger, notamment une première mission d'expertise aux U.S.A.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74201 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

L'un des premiers Groupes Industriels Français propose à

30
JEUNES INGÉNIEURS

(généralistes, mécaniciens, automaticiens, physiciens, chimistes...)

de débuter ou d'orienter leur carrière dans les domaines suivants :

Recherche - Etudes - Essais
Production
Engineering
Informatique

Ce groupe est fortement implanté en Europe et en Amérique.
Ses techniques d'avant-garde en ont fait le leader mondial de sa spécialité.
Il offre à des hommes de caractère de larges possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger.

Ecrire en joignant curriculum-vitae et photo à INTERMEDIA n° 4n8 - 59, rue La Fayette - 75009 PARIS qui transmettra. Discretion assuree.

AGROCHIMIE

Pour l'intégrer dans son EQUIPE DE RECHERCHE, puis lui confier une importante responsabilité dans une ACTIVITE D'AVENIR ET PARTICULIEREMENT MOTIVANTE,

SOCIETE FRANÇAISE PRODUITS CHIMIQUES
recrute pour sa DIVISION AGROCHIMIE cadre de bon niveau :

diplômé(e)
ECOLE SUPERIEURE D'AGRONOMIE ou UNIVERSITE

ayant une expérience de quelques années dans :
- SCREENING MOLECULES PHYTOSANITAIRES,
- ANALYSE ET EXPLOITATION DES RESULTATS,
- RELATIONS AVEC ORGANICIENS.

Age 30/35 ans - Anglais lu, écrit, parlé.
Lieu de travail : Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v. et photo sous référence 9805 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

BANLIEUE EST ASSISTANT RECHERCHE

DIRECTEUR
CLUB PRÉVENTION

Diplôme éducation et expérience. Prév. nécessaire.

Envoyer C.V. à Houdart, 5, rue du Renard 75004 Paris.
Discrétion garantie.

HEBDOMADAIRE
ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche

JOURNALISTE
même débutant

Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.

Adresser C.V., photo à No 38184
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Cadres Dirigeants

MARKETING ACHAT/VENTE
150 000 +

La Centrale d'un puissant groupe de Distribution recherche un cadre "Marketing" **opérationnel** pour lui confier une gamme de produits alimentaires en vue d'assurer - L'analyse et le suivi des études de marché - La conception et la mise en œuvre d'une politique d'achat - Le montage et la réalisation d'actions de promotion et d'animation en vue de stimuler la vente de ses produits dans les magasins.

Le poste implique des avantages sociaux importants et une évolution rapide de carrière pour un jeune ESSEC/Sup de Co... ayant 3 à 5 ans d'expérience dans le Marketing de produits alimentaires ou de Grande Consommation.

Envoyez C.V., photo, salaire actuel sous la référence 82015 M à notre **Conseil en Ressources Humaines :**

Sonia Lipszyc

13, rue Alphonse de Neuville - 75017 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SGN Ingénierie nucléaire: les français sont les meilleurs

Vous vous intéressez suffisamment aux secteurs de pointe de l'industrie pour savoir que les références des sociétés françaises d'ingénierie du nucléaire permettent ce titre quelque peu péremptoire. Vous apprendrez donc avec intérêt que les missions qui nous sont actuellement confiées nous conduisent à compléter nos équipes de haut niveau dans des fonctions aussi diverses que :

INSPECTEURS DE QUALITE – RELANCEURS – ACHETEURS
INGENIEURS DE CONSTRUCTION – NEGOCIATEURS DE MARCHES

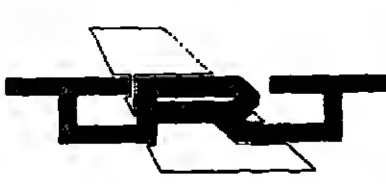
Dans notre domaine d'activité, qui allie de hautes performances techniques à des impératifs absolus de sécurité, les exigences de qualité, de délai et de prix sont d'un niveau tout-à-fait inhabituel. Les projets considérables que nous devons réaliser se traduisent par des marchés de montant exceptionnellement élevés, des impératifs de livraison particulièrement rigoureux, et le respect sans faille des normes de fiabilité.

Pour tous les postes à pourvoir, nous engageons des ingénieurs maîtrisant parfaitement leurs techniques et, éventuellement, connaissant la spécificité nucléaire. Nous nous intéressons également à des débutants performants (électromécanicien ou TP) qui pourront réussir à S.G.N. et y faire carrière. Votre lieu de travail sera Saint-Quentin-en-Yvelines, mais si le chantier vous tente, n'hésitez pas à nous en entretenir. Adressez votre première lettre et votre CV aux conseils en recrutement de Sirca en rappelant le poste qui vous intéresse plus particulièrement et la référence 826 745M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

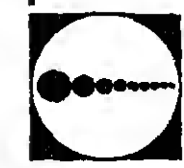
MEMBRE DE SYNTEC



Notre entreprise (1,3 MMF et 4.700 personnes avec ses filiales) est l'un des leaders dans des domaines très spécialisés des télécommunications (faisceaux hertziens, radio-communications, téléphonie, armement et aéronautique, ...). Pour répondre à notre expansion, notre Département Informatique de Gestion met en place une nouvelle politique informatique. Son équipe de 60 personnes utilise comme matériel 2 X IBM 4341/2, avec MVS, connectés sur plus de 100 terminaux. Nous recherchons un :

concepteur de systèmes de gestion industrielle

Ingénieur GRANDE ECOLE, environ 35 ans, il a une expérience confirmée niveau Sénior de la gestion de production, des applications industrielles. Intégré dans l'équipe « Définition des Applications », il aura à faire la conception fonctionnelle de systèmes de gestion en milieu industriel, dans un contexte multi-établissements. En liaison avec la cellule « Réalisation Informatique » qui assure le développement de la partie informatique, il gérera l'avancement de projets. Il assurera la mise en oeuvre des applications en relation avec les utilisateurs et leur apportera une assistance organisation. Son expérience de l'informatique doit être vaste et solide. Un esprit créatif, capable d'évolution, sera apprécié. Lieu de travail : LE PLESSIS ROBINSON (92)



Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à J.C. VIALLE, en précisant la référence 272 P.
COSMOS Consultants s.a.
18, rue Tronchet, 75008 PARIS.

un ingénieur pour créer le service «assurance qualité»

Notre société internationale d'origine américaine est présente dans 73 pays. Nos efforts soutenus en recherche et développement nous permettent de maintenir une croissance annuelle de 25%.
Nous fabriquons en France pour toute l'Europe des produits de connection qui apportent des solutions originales dans des secteurs de pointe, tels que l'aéronautique, l'électronique, les télécommunications.

Nous souhaitons confier à un jeune ingénieur de formation électricité ou électronique la mission de créer et d'implanter le service assurance qualité. Il est nécessaire que vous puissiez attester d'une première expérience réussie dans ce domaine et que vous parliez l'anglais. Pour réussir, il faut être à la fois déterminé mais négociateur, rigoureux mais souple.

Si vous êtes intéressé par ce challenge, téléphonez ou écrivez à Thierry Berrier, BP. 738, 95004 Cergy-Pontoise Cédex. Tél. 037.92.12. **Raychem**

média-system



L'OFFICE D'ANNONCES
Régisseur de la publicité dans les Annuaires du Téléphone (1000 personnes — 1 milliard de CA)
recherche

SON CHEF DE PRODUIT PAGES JAUNES

Votre mission :
• Vous vous occupez en priorité des PAGES JAUNES de l'Annuaire, à ce titre
– Vous collaborez avec la force de vente.
– Vous entretenez des relations permanentes avec notre Éditeur.
– Vous gérez un important budget de publicité.
– Vous conduisez les études qui ont trait au produit et à son avenir.
– Vous actualisez notre connaissance du marché.
– Vous mettez en place des actions de relations publiques et de sponsoring.

Votre profil :
• De formation École Supérieure de Commerce de PARIS (E.S.C.P.) ou équivalent.
• Vous avez assumé une responsabilité de Chef de produit pendant deux ans et vous avez géré un budget de publicité important.
• Vous parlez couramment l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : OFFICE D'ANNONCES - Evelyne MALACH - 150, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

HAVAS CONTACT

Nous sommes chargés de recruter pour un important laboratoire pharmaceutique proche banlieue Nord-Est

UN ANALYSTE CONCEPTEUR CHEF DE PROJET

29 ans minimum, 150 à 190.000Frs

ROLE : en relation avec les utilisateurs depuis la pré-étude jusqu'à la mise en place finale du projet dans les services concernés.
PROFIL : • formation supérieure, de préférence ingénieur (ayant suivi si possible une option informatique en dernière année), • connaissance de la gestion de production impérative, si possible en chimie • expérience de la réalisation (programmation 1/2 ans, analyste organique 2/3 ans), langages PL1, COBOL, des grands systèmes I.B.M., de leurs logiciels MVS, TSO/SPF, CICS, DL1 • Progiciels de type COPICS serait appréciée.
Adresser CV et prétentions s/réf. 8206 O ou téléphoner pour rendez-vous à : CIB INFORMATIQUE
10 Bd Malesherbes - 75008 Paris
Tel. : 265.91.40
Discrétion assurée.

Nous recherchons pour un important groupe de Caisses de Retraite situé à Paris, un :

DEBUTANT

licencié en maths ou sciences économiques minimum, souhaitant s'orienter vers l'INFORMATIQUE : formation à la fonction d'ANALYSTE - PROGRAMMEUR assurée.

Adresser C.V. sous référence GA 26 à
CGS INFORMATIQUE 19, rue de la Paix 75002 PARIS

La Direction du Plan et de la Coordination Informatique
D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
recherche un

EXPERT EN RÉSEAU IBM

LA FONCTION
Rattaché au Directeur, il devra le conseiller et l'assister pour :
- le fonctionnement des services informatiques du Siège, en matière de télécommunications ;
- la conception, la réalisation et le suivi du réseau Groupe ;
- la conception, la réalisation et le suivi des procédures de transmission entre Paris et les centres industriels pour assurer la sécurité de fonctionnement.

Par ailleurs, il devra conseiller et assister les multiples filiales du Groupe en matière de réseau et de télécommunications, compte tenu des divers matériels exploités et des variétés d'applications mises en œuvre.

LE PROFIL
- Ingénieur informaticien ayant plus de 5 ans d'expérience dans la mise en œuvre des réseaux temps réel IBM, connaissant S.N.A. et praticien de TRANSPAC :
- Maîtrise de la mise en œuvre d'un réseau multi-ordinateurs devant fonctionner en temps réels, à travers des frontaux autonomes, et chargé de satisfaire aussi bien les besoins informatiques, que les besoins bureautiques ;
- Ouvertures à toutes les évolutions technologiques et techniques dans les domaines multiples de l'informatique, de la télématique et de la bureautique ;
- Négociateur pour favoriser la prise en compte par les filiales des objectifs et politiques techniques, liés aux réseaux, du plan informatique.

LIEU DE TRAVAIL
PARIS - la DÉFENSE - Fréquents déplacements de courte durée en province.

Adresser Curriculum Vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à :

Françoise FONNARD
ELIORE
33, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 PARIS.



Groupe papetier leader en France

recherche

RESPONSABLE MARKETING

DIPLOME GRANDES ECOLES HEC, MBA...

- 5 ans d'expérience dans l'Industrie ou la distribution dans un poste commercial de haut niveau.
- Anglais et/ou allemand courant indispensable.

Une présentation des activités de cette société vous sera donnée à réception de votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, adressés sous réf. 6516-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son siège à Paris

AUDITEUR SENIOR

FONCTION :
Pour la société et ses filiales en France et à l'Étranger, il devra notamment :
- Vérifier la conformité des opérations de toute nature.
- S'assurer de la réalité des actifs, de leur évaluation et de leur protection.
- S'assurer que les engagements ont été donnés en accord avec les règles.
- Vérifier que les opérations sont normalement gérées et comptabilisées.
- Recommander les améliorations visant à accroître la fiabilité des résultats comptabilisés.

Cette fonction nécessite des déplacements très fréquents : au moins 75 % du temps.

PROFIL :
- Cadre de formation supérieure (H.E.C., ESSEC...). Expert comptable diplômé (ou finaliste).
- Expérience de 5 ans d'audit (cabinet spécialisé, grande société).
- Sérieuses connaissances informatiques.
- Anglais courant + espagnol et allemand appréciés.

Ce poste important ouvre de très intéressantes perspectives de carrière dans la Société et dans le Groupe auquel elle est rattachée.

Écrire n° 228.311 M à RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

BANQUIER INTERNATIONAL PARIS
RESPONSABLE DE ZONE GÉOGRAPHIQUE 150/200.000 F.

C'est l'opportunité que vous offre une Banque Française de haute réputation et de taille moyenne.

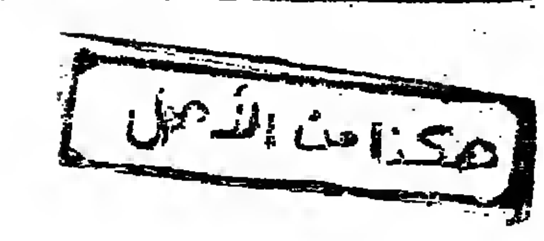
Après une première expérience d'environ 4/5 ans au sein de la Direction Internationale d'une Banque réellement active dans ce domaine, vous souhaitez maintenant élargir vos responsabilités à l'ENSEMBLE DES OPERATIONS de banque (crédits export, euro-crédits, ingénierie financière...) pour la zone.

EUROPE DU SUD

Vous avez bien sûr une formation supérieure du type HEC, ESSEC, ESCP, Sc. Po..., complétée par quelques années de pratique des financements internationaux tant sur le plan technique (analyse de risques, études de bilans, montage des dossiers avec les cellules techniques spécialisées) que commercial (suivi et développement des relations avec les clients et contacts locaux, ainsi qu'avec les entreprises françaises travaillant si possible dans cette zone). Vous parlez bien l'anglais et l'espagnol (ou l'italien) et vous avez l'expérience des voyages à l'étranger.

Vous pourrez, au sein d'une petite équipe de qualité, mettre en valeur vos talents et qualités personnelles et devenir ainsi un banquier international complet.

Écrire avec C.V. détaillé sous réf. RES à notre Conseil R. BATIFOULIER, 16, rue Vignon, 75009 PARIS. Il vous garantit une totale discrétion.



mjb automation

pour faire face à un développement en automatisme industriel

recrute

INGÉNIEURS SYSTÈMES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expérience SEMS ou digital

Envoyer C.V. et prétentions à :

mjb
Service du Personnel
BP 72 - 280, rue du 8 Mai 1945
78360 MONTESSON

bleu

---

la sovac

IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVE,

souhaite accueillir dans son agence de

VILLEJUIF

UN ATTACHE COMMERCIAL

justifiant d'une expérience.

Elle souhaite engager un candidat à vocation commerciale marquée qui sera chargé du suivi et du développement de l'activité financement automobile de son secteur.

Il percevra une rémunération fixe rapidement évolutive, bénéficiera d'importants avantages sociaux et d'une voiture de fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV + Photo + Prétentions) à M. Jégo, SOVAC 141-143, avenue de Paris 94800 VILLEJUIF.

ENTREPRISE DE TRANSPORTS

FILIALE ENTREPRISE NATIONALISÉE

recherche

PLUSIEURS JEUNES DYNAMIQUES

D.U.T. École de commerce

- Pour renforcer les équipes de vente et de marketing de sa Direction commerciale.
- Pour renforcer la force de vente de son agence parisienne.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à :
PROMOPLAN P.A. sous référence n° 6315,
8, rue Blanche, 75009 PARIS,
qui transmettra.

SOCIETE
D'EXPERTISES COMPTABLES
et de COMMISSARIAT aux COMPTES

recherche

.REVISEURS DEBUTANTS
.ASSISTANTS

ayant une expérience de 1 à 2 ans de Cabinet

Formation Etudes Supérieures +D.E.C.S. complet

Env. C.V. et prétentions à :
Ecrire Cabinet TUILLET & Cie
22, rue de la Banque 75002 PARIS

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa Direction Informatique
(à St Quentin en Yvelines 78)

Ingénieur Informaticien APL

pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'au lancement dans les *domaines suivants* :
centres-serveurs (info-centres), graphique, temps partagé APL sur ordinateur de grande puissance : AMDHAL V8 avec une centaine de terminaux APL.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ou doctorat, possédant au moins 3 ans d'expérience.

Adr. CV. phot., sal. et prét. sous réf. D12 à CNCA
Recrutement Carrières - 75710 Paris Brune

CABINET RAVASSE
recherche pour
P.M.E. informatique de pointe

● 2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Contiansant si possible (mais non obligatoire) Philips P 7000. Bonne expérience des mini-ordinateurs, pour gestion commerciale, facturation, etc.
LANGAGE INDIFFÉRENT

● 1 INGÉNIEUR INFORMATIQUE

POSTE EXTRÊMEMENT INTÉRESSANT
EXCELLENT SALAIRE
Vacances possibles.

Adresser C.V. manuscrit dét., photo indispensable et prét., 1, rue du Départ, 75014 Paris ou tél. 327-87-08.

ANATOR S.A.

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Très bonne connaissance.
- *Procédure de transmission sur réseau téléphonique.*
- Technologie microprocesseur hard et soft.

Expérience 3 ans minimum. Poste devant déboucher rapidement sur *responsabilités actions* activités télétransmission.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions :

18, rue de Sartrouville, 95240 Cormeilles-en-Parisy.
Tél. : (3) 878-32-96.

MATRA

Le développement des activités de la Société favorise l'augmentation régulière du potentiel d'Ingénieurs et Cadres.
La Direction qualité Contrôle de VELIZY recherche

Ingénieurs Généralistes Grandes Ecoles

Responsables pour un programme aéronautique donné de la :
. définition de la politique de contrôle et d'essais,
. mise en place et coordination de l'ensemble des actions de contrôle et d'essais dans les Centres de fabrication, dans les différentes phases d'élaboration des produits, du développement à la fabrication en série,
. gestion globale des résultats permettant d'établir les synthèses et bilans d'actions.

Une expérience minimum de 5 ans acquise dans un service méthodes, contrôle ou fabrication de série serait particulièrement valorisée dans ce poste qui permet d'avoir une vue globale des problèmes de qualité.

L'esprit de synthèse, la volonté d'entreprendre et de persuader sont indispensables pour réussir dans cette responsabilité fonctionnelle mais très relationnelle.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence **NK 949** au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - BP No 1 - 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

MATRA

La Branche Télécommunication recherche pour sa Division Réseaux

Ingénieur Electronicien

compétent en commutation et transmission de données

Intégré dans un groupe projet, sa responsabilité propre s'exerce dans la conception, l'étude et le développement «matériel» de systèmes de commutation et de transmission de données.

A ce titre, il anime et organise le travail d'une petite équipe de techniciens.

Cette fonction peut être tenue par un ingénieur Grande Ecole (ESE - ENST - ENSI ...) disposant de 2 à 4 ans d'expérience acquise en laboratoire de développement.

Outre sa compétence, il doit se faire reconnaître par sa rigueur, ses capacités d'adaptation et son sens de l'organisation.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence **NK 948** au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - BP No 1 - 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

---

auditeurs internes

CREUSOT-LOIRE, un des premiers Groupes industriels français privés, étoffe son état-major Groupe et recherche plusieurs auditeurs internes confirmés. Les missions de contrôle de procédure et de vérification des comptes qui leur seront confiées ont pour objectif d'assurer la Direction Générale, qui apporte tout son appui au Service AUDIT, du bon fonctionnement des systèmes de gestion ainsi que de leur cohérence, *indispensable dans un* Groupe décentralisé.

Ces postes, basés à PARIS, s'adressent à de jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESC, IEP ayant acquis une première expérience de la fonction pendant une durée de trois années environ, soit dans un Cabinet d'Audit anglo-saxon, *soit dans les services similaires d'une grande entreprise, et désireux d'élargir* leur horizon professionnel aux dimensions d'un Groupe aux activités diversifiées.

Après quelques années dans le service AUDIT, une évolution de carrière est réalisable dans des postes à responsabilités dans les différents secteurs de gestion de l'entreprise. *L'Anglais est indispensable ainsi qu'une disponibilité* pour des déplacements à 50% du temps, en France et à l'étranger.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur lettre de candidature avec Curriculum Vitae et indication du salaire actuel ou souhaité à M. GOZLAN, Direction Financière, CREUSOT-LOIRE, 15, rue Pasquier - 75008 PARIS.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

Société Française de Fabrication et de commercialisation de peintures, de *revêtements de sols et murs,* **embauche :**

son futur

Directeur Régional Parisien

- Vous avez une expérience de gestion et d'animation d'équipe de vente ainsi que la connaissance de nos produits, ou vous avez fait vos preuves sur le *terrain* en tant qu'*excellent vendeur*.
- Vous possédez un diplôme d'une école supérieure de commerce ou de gestion et des qualités affirmées de rigueur, de contact et de pragmatisme.
- Vous aimerez alors vous intégrer au sein d'une jeune équipe dirigeante.

son

Directeur d'Agence pour la Bretagne

- Vous êtes d'abord un vendeur, homme du concret avec cependant une formation commerciale ou de gestion.
- Vous aurez à diriger et à animer un centre de profit décentralisé.

un adjoint de Direction d'Agence en Région Parisienne

- Si vous êtes un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur, avec *une expérience concrète de la vente d'1 ou 2 ans*, voici une bonne opportunité pour faire vos preuves.

Merci d'envoyer votre C.V. en *précisant* le poste postulé avec lettre manus*crite, photo et prétentions sous réf. 4886/JN à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-*Serres - 75015 PARIS (qui transmettra)

Importante Société de Conception et Vente
de Logiciels Informatiques située en Région Parisienne

recherche

INGENIEURS
Grandes Ecoles

FONCTION : conception de logiciels et mise au point de nouvelles applications d'un système informatique à trois dimensions, commercialisé en Europe, aux U.S.A., au Japon.

PROFIL : X, Centrale, Sup. Aéro, Mines, Ponts - ENSI.
Motivés par la conception de fonction pour systèmes CAO et CFAO.
Débutants, Anglais exigé.

Adresser lettre manuscrite + photo récente + CV détaillé à
CONSILIA
Conseil en Ressources Humaines
5, rue Lincoln 75008 Paris (4è étage)

LEVI TOURNAY PUB

Compagnie d'Assurances en expansion, filiale d'un groupe étranger important, propose carrières intéressantes et évolutives.
Elle recherche dans cet esprit :

Jeune comptable

Le candidat s'intégrera dans un service comprenant comptabilité auxiliaire et contentieux *primes*.

Il participera à la mise au point d'un nouveau système de gestion comptable en télétraitement.

Il devra justifier d'un BTS ou DUT comptable, de connaissances juridiques, de l'outil informatique et de *Droit Commercial*.

Une expérience d'assurance serait appréciée, mais toutes les candidatures seront étudiées.

L'évolution du poste vers un statut cadre et sa rémunération seront motivantes pour candidat ambitieux.

Si vous êtes intéressé, nous vous proposons d'adresser lettre manuscrite et C.V. *sous réf.* 1993 à

ID IMPACT DEVELOPPEMENT
Monceau Commercial Building,
38, rue de Lisbonne, 75008 PARIS
qui assure la confidentialité de votre démarche.

CSNCR

Société d'étude et de développement de matériels faisant appel aux techniques les plus avancées dans les domaines nucléaire et spatial et dans celui des systèmes automatisés, la SODERN offre à de JEUNES INGENIEURS la possibilité de participer au renforcement de sa capacité d'innovation.



La SODERN recherche pour ses Services d'Etudes.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDE ÉCOLE

- Pour la conception de matériels embarqués sur satellites;
- Pour le développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs;
- Pour la mise en œuvre de composants optoélectroniques intégrés dans des équipements spatiaux.

Adresser C.V. manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL-BRÉVANNES.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son
Centre de Recherches du BOUCHET

UN INGENIEUR

Pour assister le Chef d'un Laboratoire.

Après des études en physique, mécanique fine et/ou fabrication mécanique, le candidat aura acquis une expérience industrielle.

Le fait d'avoir été chargé de l'industrialisation de produits nouveaux sera un atout.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à
SNPE - BP. 2 - 91710 Vert-le-Petit
Réf. à rappeler I - YR 33.

MEETING INTERNATIONAL

Recrutons en permanence pour conférences, séminaires, salons, cocktails, manifestations diverses.

TRADUCTEURS (TRICES) INTERPRÈTES

Toutes langues étrangères.
Tél. : 296-49-08.

Cours privé Paris recherche

2 PROFESSEURS POLYVALENTS

à plein temps
- Maths-Physique, Sciences naturelles.
- Allemand anglais, français, histoire géographie

C.V. + photo à
PH ACKERMANN, 18-20, rue *Paul-Bert, 94160 Saint-Mandé.*

OFFRES D'EMPLOIS

ÉRIN
recherche pour développement de logiciel informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

- Grandes Écoles, option informatique, automatique, électronique.
- Universitaires.

Débutants à 3 ans d'expérience.

Ecr. avec C.V. sslaréf. 9.886 à AXIAL Publ., 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute

PROGRAMMEUR
INFORMATIQUE DE GESTION SUR MATÉRIEL MINI 6 diplômé I.U.T. ou équivalent.

Adr. C.V. et prét. à C.S.T.B., 4, av. du Recteur-Poincaré, 75016 Paris.

L.T.P. SAINT-NICOLAS. recherche PROFESSEUR pour enseignement du dessin industriel ds les classes préparant au bac technique, diplôme souhaité : Ingénieur A. et M. Téléphonez au 222-83-60.

ÉTUDIANTS
DERNIÈRE ANNÉE I.U.T. INFORMATIQUE

Préparez dès maintenant votre INSERT. PROFESSIONNELLE

Nous proposons d'ici à septembre 1982, des postes d'

ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour notre Informatique de Gestion à « Paris-la Défense » (très grand système, 1500 terminaux)

Env. C.V. à M. CHARPENTIER, B.P. 97. — 92405 Courbevoie. Cedex

---

IMPORTANTES SOCIÉTÉS

INGÉNIEURS INFORMATICIENS ou ÉLECTRONICIENS
EXPÉRIENCE 5 ANS A 12 ANS
Temps réel Assembleur
Chefs de projets/Service

SALAIRES MOTIVANTS
Tél. pour rendez-vous à INTER-COMPUTER au 806-50-00.

LABO C.N.R.S.-ORSAY offre BOURSE DOCT. INGÉNIEUR à ing. A.M., Centrale, P.C., etc., thème recherche sources d'ions, implantation des ions. Téléphonez au 941-52-86.

BANQUE INTERNATIONALE recherche

UN CORRESPONDANT STATISTIQUES

Chargé des relations avec le BANQUE DE FRANCE
- Expérience bancaire mini. de 2 ans.
- bon niveau d'anglais.
- bac G2 ou B.T.S. comptabilité ou B.P. banque requis.

Tél. au 723-90-19 (pte 287).

Nous offrons une opportunité à plusieurs techniciens aimant

INSTALLER ET MAINTENIR DES TERMINAUX

dans un environnement TELECOM/RÉSEAUX au sein d'une équipe de « mordus », vous pourrez vous épanouir grâce à une large autonomie et à des responsabilités d'interventions à partir de votre base parisienne, avec une possibilité de mutation ultérieure en province.
Merci d'adresser votre curric. vitae + photo + rémunération sous la référ. n° 28.224/M à

I.P.P.A.
57, rue d'Amsterdam, Paris-8°.

Société location véhicules Paris, banlieue Nord, Est recherche

J. H. AGENTS DE COMPTOIR
Notions comptabilité et commerciales, références exigées, permis conduire V.L. Libres de suite Dégagés des O.M.
Env. C.V., photo ss n° 41.546 M à BLEU, 17, rue Lebel. 94307 Vincennes cedex.

INGÉNIEURS LOGICIEL
suivi et maintenance de logiciel, élaboration de programmes de tests temps réel — téléphonie — transmission de données

D.U.T. ou INGÉNIEURS DÉBUTANTS

pour développer carte logique (C.I. micro, mémoire) et logiciel. Téléphonez au 293-61-47.

ÉCOLE SECOND. GARÇONS surtout INTERNAT Région parisienne NORD-OUEST offre à

JEUNES GENS
POSTE RESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE

Ecrire avec curriculum vitae, photo et si possible téléphone à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris, ss la réf. 30.573.

SOGEN
SOCIÉTÉ DE MAINTENANCE DE MATÉRIELS DE distribution d'hydrocarbures

recherche pour CHAVILLE 92 et ROUEN 76

AGENTS DE MAINTENANCE électroniciens
LES CANDIDATS auront un niv. BAC F2, B.T.S. ou D.U.T. et une première expérience réussie. Des connaissances en microprocesseurs seraient appréciées. ILS SERONT chargés, chacun, de l'animation de 3 réparateurs en labo et des dépannages électroniques, ainsi que du contact technique avec les clients, et du développement des nouveaux produits.
POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Adr. lettre man., C.V., photo, prét. à SOGEN, Direction du Personnel, 32, rue V.-Hugo, 92800 PUTEAUX.

Centre de formation et de recherche en travail social, recherche pour septembre 1982

UN CADRE PÉDAGOGIQUE
Titulaire du diplôme d'État et de formation complémentaire en service social
Expériences professionnelles et pédagogiques exigées dans le secteur sanitaire et social
Envoyer curriculum vitae au : 250, bd Raspail, 75014 Paris.

M.J.C. recrute

DEUX ANIMATEURS
Un poste dit de « relations »
Un poste « gestion-coordination activités »
RENTRÉE 1982
Adr. C.V. à CLUB DE CRÉTEIL, rue CHARPY, 94000 CRÉTEIL.

Cours privés, recherchent diplômés (es) enseignement supérieur en mathématiques, sciences-physiques, sciences-nat., Allemand, histoire-géo pour Paris, Savoie et Basse-Normandie.
Envoyer c.v. + photo : C.I.E., 25, rue Bergère 75009 Paris.

VILLE DE MONTREUIL (93) (100.000 habitants) recrute

1 INGÉNIEUR EN CHEF

pour la direction de sa division d'Architecte (bâtiments, espaces verts). Sérieuses références et exp. professionnelle exigées.

CONDITIONS D'ACCÈS : sur titres selon le statut du personnel des Collectivités locales.

Pour tous renseignements. tél. : 858-91-49 p. 621.
Candidatures manuscrites avec c.v. à adresser à Monsieur le Maire Hôtel de Ville, 93105 Montreuil.
Salaire selon ancienneté.

Laboratoire C.N.R.S Région ORSAY recherche

PHYSICIEN (NE)
Titulaire D.E.A. pour la préparation d'une thèse de 3e cycle ou Dr ingénieur. 4.000 F mensuel net.

Ecrire sous le n° 228.371 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE DE BATIMENT et T.P. proche métro ÉTOILE recherche

J.F. STANDARDISTE HOTESSE D'ACCUEIL

- Véritable professionnelle.
- Très bonne présentation et références exigées.
- Agée de 26 ans minimum.
- Justifiera d'une bonne culture générale et parlera l'anglais.

Une formation d'hôtesse serait appréciée.

Adresser C.V. manuscrit avec photo récente à n° 2.190 PUBLICITÉS RÉUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Editeur technique recherche

CORRECTRICE SCIENTIFIQUE EXPÉRIMENTÉE
Licenciée ou Bac C pour épreuves imprimerie.
Envoyer C.V. manuscrit à Techniques de l'Ingénieur 21, rue Cassette, 75006 Paris.

Société Editions Officielles recherche pour région parisienne, Est, Sud-Ouest

ATTACHÉS COMMERCIAUX (H. ou F.) haut niveau, ayant qualité de vendeurs, standing personnel, volonté de réussir. Nous offrons situation stable, accès à responsabilité, Salaire important, si candidat répond à profil recherché.
Envoyer C.V. à C.G.E.O., 3, boulevard Jean-Jaurès, 13100 AIX-EN-PROVENCE. ou tél. (42) 23-06-68.

Ville d'Aulnay-sous-Bois (93600) recrute

ANIMATEURS (TRICES)
diplômés (ées) pour secteur troisième âge. Travail à partir d'équipement, capacité à s'intégrer dans programme d'action municipale.
Tél. pour contact au 869-92-10
Envoyer candidature et C.V. à Monsieur le Maire, Service du Personnel.

Cabinet expertise comptable Paris rech. COLLABORATEUR responsable secteur « tenues de comptabilité ». Libre rapidement.
Ecrire sous le n° 6.364 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

RETRAITÉ
cherche poste conseil non rémunéré auprès banque, groupe industriel, groupe de P.M.E., etc.

Ex-Ingénieur Etat, ex-pilote d'essais.
A fait passer en moins de 15 ans une P.M.E. au rang des Sociétés d'Equipements, par ses orientations.

Spécialités :
- Informatique avancée. Reconnaissance de la parole par les ordinateurs.
- Equipements aéronautiques de bord : militaires et civils.
- Equipements spatiaux : engins et satellites.
- Océanologie. Armements terrestres.
- Administrations civiles : R.A.T.P., P. et T., etc.
- Assez bonnes connaissances en physique moderne.

Membre d'ECTI.

Ecrire sous n° 8.564 *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Rech. DIRECTION P.M.E. grde exp., esprit d'adaptation Ecrire sous le n° T 034.161 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traducteur technique, anglais, allemand, recherche poste. Tél. : 347-28-26, Gabowiez, 22, rue Sergent-Beauchat, 75012 Paris.

Trouvez vos cadres

INFORMATICIENS COMMERCIAUX COMPTABLES
rigoureusement sélectionnés. DISCRÉTION ASSURÉE.

AFPEC : 236-16-15.

Pars. 53, Psychanalyse en cours, orig. All. parl. Angl. 10 ans expér. documentation, cherche emploi.
Ecr. s/n° 8547 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. dans la trentaine exerçant des activités de gestion et d'animation au sein d'une organisation à vocation culturelle. Examinerait toutes propositions intéressantes. Y. ROSA, 60, av. Henri-Martin, 75016 Paris. Tél. : 504-07-12.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX ÉLECTRICITÉ 35 ans, recherche poste à responsabilités pour emploi FRANCE ou ÉTRANGER.
7 ans d'exp. de encadrement. Téléph. : (18-35) 60-34-43.

J.F., 27 ans, recherche emploi secrétaire de direction à ABIDJAN, formation secrétariat/tourisme, libre juillet.
Ecr. s/n° 2.767 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 45 ans, exp. achats, engineering, vente prospection, bonne présentation, ch. emploi. préf. gestion ou immobilier. Tél. : 257-42-31 de 9 h à 13 h.

Couple, ch. postes à respons. Afrique
Lui : français, ingénieur des ventes (export), exp. Afrique, anglais/allemand courants.
Elle : allemande, diplômée de commer., franc./anglais cour.
Ecrire sous le n° 228.460 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TUNISIEN 37 ANS

ORGANISATEUR INFORMATICIEN
Diplômé de l'Institut supérieur des techn. d'organis. C.N.A.M., Maîtrise d'informat. gestionnaire, disponible déplacements.
PAYS ARABE, AFRIQUE NOIRE
Étudie toutes propositions
Téléphone : 010-35-30.
Ecrire sous le n° T 034.036 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 33 ans 6 ans expérience. Études et recherches marketing. Notions dactylo, cherche situation sédentaire sur Paris. Tél. 806-95-41 Matin.

Maîtrise, DEA Droit.
H. 25 ans, lauréat université Paris-XII. Anglais courant, bonne dactylo, libre de suite. Étudie toutes propositions France et Etrang. 706-45-99.

J. F., maîtrise droit privé, assistante juridique. Cherche poste stable, service juridique, administratif ou personnel.
Mme PICARD. 24, rue Jules-Ferry 94600 CHOISY-le-ROI.

GENERAL MANAGER
35 ans, import/export, commerce en Fast Food. 2 années exp. aux U.S.A. et 2 ans en Amérique latine. Possédant la résidence aux U.S.A. rech. poste de RESPONSABILITÉS en France, aux U.S.A., ou en Amérique latine.
Ecrire sous le n° 34137 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 25 ans, DESS commerce internat., maîtrise droit des affaires. Anglais/Espagnol. Étudierait ttes propositions
Ecrire sous le n° 034136 M. RÉGIE-PRESSE 86 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

PLACE GAILLON (près) dans restauration de qualité, 2 pces, équipé et décoré, livraison immédiate. — 261-51-50.

3e arrdt

MARAIS IDÉAL PLACEMENT Immeuble rénové, petit
2 PIÈCES EN DUPLEX
tout confort, 250.000 F
STUDIO TT CONFORT
Poutres appar., 235.000 F. 6/place MERCREDI, JEUDI, VENDREDI 16 h à 19 h. 41, rue Chapon, 345-58-10.

MARAIS Dans imm. en rénovation, superbe dble liv., 2 chbres, refait neuf, 66 m², balc., plein soleil., 900.000 F. Tél. 278-29-20.

MARAIS Charmant 70 m² sous combles. A aménager - 272-40-19.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Dans bel imm., 2 pces, entrée, cuis., s. de bns, w.-c., 45 m². Téléphonez au 500-54-00.

Superbe 2/3 p., 60 m² à rénover 6e ét., asc., vue Soleil 430.000 F. 551-88-83.

RUE DES LOMBARDS Très bel imm. studio, tt cft, parfait état, poutres, 4e ét., asc., 265.000 F - 278-28-20.

ILE SAINT-LOUIS appt de charme 90 m² 2e ét. 1.100.000 F. 833-47-23.

PARTICULIER 2/3 PIÈCES. Luxueux 80 m² + 2 parkings, prix sacrifié. Sur place : 14, quai des Célestins. De 16 à 18 h. T. 887-02-39.

5e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG
7, rue Royer-Collard LUXUEUX SÉJOUR, 2 CHAMBRES, CONFORT, IMPECCABLE, PLACARDS, CHEMINÉE, 70 m², ENV. S/JARDINETS. S/place mardi, mercredi, vendredi, samedi 14 h 30-17 h 30.

« CHARME PROVINCIAL » 70 m² PIÈCE UNIQUE CALME SOLEIL 544-26-30.

6e arrdt

VANEAU, récent sur jardin, original séjour + chbre, 68 m², parking. Tél. : au 742-99-09.

JACOB SEINE 7 P.
170 m² Verdure. 364-85-10.

ODÉON 329-85-06
vaste récept. + 2 chambres parfait état.

RUE DE SEINE 70 m², refait neuf, 4e ét. sans asc. Prop. 633-75-80.

THÉATRE DE L'ODÉON Belle restauration, ascenseur, séjour, chambre, livré neuf. 281-61-50 — Reste studio au même étage.

7e arrdt

ST-FRANÇOIS-XAVIER double living + chbre, 56 m² BEL IMMEUBLE 1930 GARBI — 567-22-88.

VUE S/CHAMP DE MARS important et luxeux appt. 7 P. + 4 BAINS EN PLEIN SOLEIL 544-26-30.

BOURDONNAIS SOLEIL
ancien, stand., très grand 6 P. + 2 services, cave + box. SAINT-PIERRE : 563-11-88.

8e arrdt

EUROPE BEL APPT 157 m² imm. pierre de T. chbre serv. Prix 1.250 000 F. GARBI — 567-22-88.

6, RUE DE LA NÉVA Part. vd de imm. p. de taille, prêt à habiter, superbe appt. 260 m² environ, 4e ét., asc., profession libérale possible. Agence s'abstenir. Prix : 2.650.000 F. Tél. : 267-44-41.

9e arrdt

790.000 F. 8 pces principales. Très bel immeuble d'angle en pierre de taille, balcon, exposition Sud et Ouest, tapis escalier. 2, r. Lentonnet, mardi 14/16h.

Grand studio, tt cft, cuis. équipée, 3e ét., bas prix, vue, urgence. Tél. 526-00-36.

11e arrdt

BD RICHARD LENOIR
vaste 5 p. bourgeois, imm. pierre de T., bal. 1.200.000
LERMS 355-58-88.

12e arrdt

ARNOLD NETTER 6 p., 100 m², tt cft, 8e, sur jardins, imm. 73. 980.000 F. Tél. : 343-06-46.

13e arrdt

Mo TOLBIAC 842-57-00 LOFT en cours réhabilitation STUDIOS, 2 P., DUPLEX.

GALAXIE. Studio, bns, cuisine, 30 m², 10e ét., vue dégagée, récent, 240.000 F - 622-22-56.

ARAGO Gd 2 pièces tout confort parfait état. Prix : 330.000 F - 325-97-16.

MÉTRO NATIONALE 5 P. terrasse, cuisine, 2 bains, parking. Téléph. : 272-40-19.

Proche 5e, superbe duplex, atelier, 4 chbres, 200 m² + 140 m² terrasses, rare. Téléphone : 326-73-14.

14e arrdt

SQUARE MONTSOURIS
Maison 330 m², 7 pces, atelier d'artiste, terrasse, garage, travaux. 265-58-01.

DENFERT
très bel immeuble 1900, vue dégagée, verdure, gd 6 pces, cft, 2 chbres de service, 1.800.000 F. Tél. 320-26-36. MARTINE IMMOBILIER.

ALÉSIA. Splendide 2 p., cuis., w.-c., bns, 55 m² à modern. Px et placem. except. 478-12-93.

15e arrdt

SUFFREN
110 m², grand séjour, 2 chbres tout conft, bel immeuble standing, 6e ét., vue panoramique. Téléphonez au 566-02-85.

XVe, PLACEMENT, 2 P.
tout cft, imm. pierre de taille, STANDING. Tél. : 566-02-85.

52, AV. MOTTE-PICQUET, beau, 5-6 pces 125 m² + chbre, mer. mer. 14 à 19 h.

MÉTRO ÉMILE-ZOLA 148, rue du Théâtre Petit imm. neuf, gd standing. studio au 5 pièces + terrasse, 2 pces à partir de 414.000 F. Livraison début 1984. MICHEL LAURENT S.A. 723-63-12.

MÉTRO PASTEUR
beau 5 P, tt cft + grde chbre serv. Imm. P. de T. 1.080.000. VERNEL 528-01-60.

CHARLES-MICHEL beau studio tt cft. 6e ét., asc., balc. 265.000 F. Tél. : 554-28-66.

16e arrdt

Hameau M.-ANGE : 605-10-08. VERDURE, CALME, SOLEIL. Bel récept. + 3 chbres, box.
Prix : 1.450.000 F.

VERNEUIL
bel appt 110 m², 4e ét., asc., soleil, charme. 705-61-91.

17, RUE JOUVENET beau studio refait neuf 30 m², balcon, 4e étage, sur place ce jour 13h/17h.

Mo PASSY
imm. Pierre de Taille, liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains PRIX INTÉRESSANT 11, rue Claude-Chahu mardi, mercredi 16/18 H.

VENTE PAR NOTAIRE
AUTEUIL imm. 1930, P. de T. vrai 3 P., 1 liv., 2 chbres, tt cft, sanitaire et cuis. à moderniser 71 m², 625.000, mardi 15 de 14 à 16 h : 1, rue Paul-Dupuis 2e ét. droit.

PLACE MEXICO (proche) séj. + chbre + chbre enf., cuis., w.-c. b. moderne, chauf. centr. Parfait état, 6e asc. Imm. P. de T., tapis escalier. Prix : 650.000 F. Voir propriétaire mercredi, jeudi 14 h à 16 h. 25, rue BELLES-FEUILLES.

16e près bois, A vendre direct. par pptaire APPT. 4 PCES, tt. cft., plein soleil, libre de suite. Tél. : 544-52-02, matin entre 8 h 30 et 11 h 30. Prix 995.000 F.

17e arrdt

VILLIERS très beau 2 P., 60 m² Etat Neuf, original Soleil 320.000 F. 551-88-83.

BOULEVARD PÉREIRE Imm. gd standing, étage élevé SOLEIL CALME Living 45 m² + 2 ch. chbre serv. 544-26-30.

GD STANDING
COURCELLES 6 P., état neuf + 2 chambres Serv. 160 m² à saisir 1.550.000 F. S.M.C.I. 742-40-89

18e arrdt

RUE DES SAULES imm. p. de t., beau, 3 pces tt cft. à débattre. 550.000 F. L'IMMOBILIA — 254-71-95.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT MAISON 6 p. tout cft avec gd jardin px 1.260.000 F. 297-52-73.

20e arrdt

RARE, PAV. PARIS
avec jard., gar. et atelier. living. 4 chbres, tt cft. 805-58-70.

Jolis 2 pces, tt équipés, neufs, 260.000 F. Bel imm. rénové, jardin, 75, rue PIXERECOURT, Mo Télégraphe. S/place tous les jours 15-16 h ou 590-96-06.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY grand stand. liv. dble + 1 chbre S/jard., gde entrée, cuis. équipée, balc., box 1.026.000 F. 222-06-16.

SCEAUX magnifique 136 m² vue imprenable. 1.260.000 F Tél. : 547-62-62.

MEUDON BELLEVUE
Imm. récent, séjour dble, 2 chbres, cuis. aménag., 2 sanitaires, ét. élevé, garage, vue splendide. Exceptionnel. 840.000 F. — 534-41-75.

VILLE-D'AVRAY
Part. vend à 5' à pied de la gare, 1 APPT. 126 m² au 1er ét. sur jard. d'une pte résid., composé de dble liv. + bureau 3 chbres + 2 bains + terrasse + 2 park. en s/sol + cave. calme, soleil. 1.150.000 F. Tél. : 709-04-95.

BOULOGNE. imm. récent séjour + 2 chbres, gde cuis. moderne 6e, asc. 516.000 F — 604-77-04.

Province

Vend studio Banyuls-sur-Mer (66), équipé, 100 m plage, prix intéressant. Tél. : (16) (61) 78-11-74.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces, Paris préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT, chez notaire. Tél. 873-23-55 même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

ST-BRICE. Accès très rapide par N. 1 de résid. Très agréable Pav. 5 p. cft (séj. s/petit jard.). 3.600 F + ch. Tél. matin SEGECO : 522-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

PARTICULIERS
Louez sans frais d'agence
CHBRES STUDIOS
2, 3, 4, 5 PIECES
Loc. à partir de 600 F.
TEL. 359-64-00

Pour notre clientèle recherchons : CHAMBRES, STUDIOS, 2-3-4 pièces sans frais.
254-62-30.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. clientèle assurée. Service gratuit. 770-88-65.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphonez au 296-58-10.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

Part. loue gd studio meublé 9e Prix 1.700 C.C. Tél. 285-42-84.

Région parisienne

10' RER BOISSY-SAINT-LÉGER dans domaine standing, avec centre commercial complet, piscine et tennis privés, lycée et C.E.S. proches, loue 5.000 F mensuel + ch. ou vends VILLA 6 p., séj. 54 m² avec cheminée, 6 chbres, 2 salles de bains, dche, gde cuis. équipée, gar. 2 voit., terr. 1100 m², libre 1re semaine septembre. Tél. : 386-08-18 av. 8 h 30 pr R.-V.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY - SERVICE
8, av. Messine, 75008 Paris, rech. pr clientèle étrangère et diplomates APPARTEMENTS, HOTEL, PARTIC. et VILLAS. PARIS ou Ouest résid. **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux apparts de standing, 4 p. et plus. Tél. 281-10-20.

bureaux

Ventes

8e, petit r-de-ch. + gde cave
130 m². 480.000 F.
Idéal réceptions etc... Tte ppté. Tél. : 261-83-48, 766-49-94.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
Téléphone 355-17-50.

Création d'entreprises
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

locaux commerciaux

(3e), local 675 m² tous comm. (monte-charge, parking), vente ou locat. TREVAL 277-62-23.

fonds de commerce

BRETAGNE, Brest. A votre agence immobilière, [illegible] F. de C. Tr. b. situés, fonctionnelle. Ecr. CHOQUET, 13, rue Borda, 29200 Brest.

boutiques

CONSOLIDEZ VOTRE ÉPARGNE achetez des murs de magasin à Paris. Nombreux avantages
Murinvest. 538-98-15.

(4e), 13, rue Vieille-du-Temple, à louer boutique ts commerces, 150 m² sur 2 niveaux (possibilité restaurant), droit au bail. TREVAL, téléph. : 277-62-23.

INVESTISSEUR
PRIX 800.000 F
Dépôt de garantie 48.000 F, loyer 92.000 F. Murs de [illegible] que près NATION dans imm. pierre de t. Locataire anc. de qualité. GÉRANT, 720-89-18.

hôtels particuliers

NEUILLY-SABLONS
Près bois, charmante maison 6 p., 2 bains, 250 m², garage. JARDIN CALME, SOLEIL SOGEVIM Tél. : 293-36-82.

villas

CRESPIERRES, près Saint-Nom ds domaine site exceptionnel, 7 pièces, 160 m² + dépend. Prix 1.100.000 F. 451-57-12.

TOULON (VAR) VUE FARON, très belle VILLA sur 2 niveaux, F 6 + F-4, terrain 1.250 m². Prix : 1.300.000 F. Téléphone : (16-94) 24-03-43 ou (16-94) 47-82-84.

maisons de campagne

SEINE-ET-MARNE
30 min. PORTE-DE-BERCY Maison 3 P., cft sur 850 m². Px : 420.000 F - 341-20-07.

fermettes

Limite Cher-Allier, indép. FERMETTE DE CARACTÈRE (300 m² au sol) à aménager, 2 pces, poutres appar., cheminées, ancienne boulangerie, greniers aménageables, grandes dépendances attenantes, le tout sur 1.500 m² TERRAIN. Eau-élect. à branc.
PRIX : 150.000 F.
possibilité crédit 100 %. PROGECO 107, rue Nationale 36400 LA CHATRE. Tél. : (16-54) 48-10-66.

Fermette jolim. aménag. salon, s. à m., 2 chbres, s. eau, cheminée, poutres, grenier aménageable, cave, petites dépend., beau terrain, 15 km N. Saumur. 400.000 F., SERRIÈRE, Saint-Hilaire - Saint-Florent 49400 SAUMUR. Téléph. 50-10-28.

terrains

SAINT-TROPEZ
A vendre à hôtelier ou investisseur, terrain centre de Saint-Tropez à 300 m environ, de la place « Des Lices » de 2.700 m². COS 0,25 surface constructible 730 m² avec permis de construire pour un hôtel ★★★★ de 20 chambres avec piscine et parking. Téléph. le matin au (94) 97-33-20.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e). tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrét., conseils.

LIBRE St-GEORGES
3 pces 48 m², cft. 120.000 F + 1.500/mois, 1 tête 64 ans. FONCIAL — 266-32-35.

16e, près rue Boileau, 2 p., tt cft. 120.000 F + 2.400 F occupé. Hme 73, F. CRUZ, 266-19-00.

Lib. 16e vaste 2 P. tt cft. 7e ét., asc., bel imm. 280.000 F + 4.200 F mens. CRUZ : 266-19-00.

Près av. de la Motte-Picquet, Beau 4 P. tt cft. 7e ét. sur jard. Prix : 450.000 F + 1.900 F. Occ. femme 71 a., 266-19-00

7e BRETEUIL Occupé, 70 m², 180.000 F + 3.300 F/mois - 268-05-44.

16e O.R.T.F., Libre 4 pces. Prix : 380.000 F + 3.500 F/mois - 268-05-44.

LIBRE Magnifique villa 6 pièces tt. cft dépendances. Gd jardin, proche banlieue Est près gare Bouquet + rente 5.650 F. LODEL : 355-00-44.

Viager occupé, une tête 75 ans, 8e, bd des Batignolles, bel imm. pierre de t., beau 4 p., tt cft. 112 m² + chambre de service, 275.000 F comptant, rente mensuelle 3.590 F.
NOTAIRE, 501-54-30
LE MATIN.

propriétés

Achèterais vaste PROPRIÉTÉ DE CHASSE EN SOLOGNE Ecr. Havas Orléans n° 201556.

Belle propriété à 20 kilomètres de BEAUVAIS 10 pièces sur 3 niveaux, parc 1 ha 6 ares + 2 pavillons de gardiens et 2 garages. 1.400.000 F. Tél. 503-21-21.

SOLOGNE (CERDON) à vendre EXCELLENT TERRITOIRE de chasse de 50 hectares avec bâtiments confortables. Ecr. Havas Orléans n° 201556.

Vend PROPRIÉTÉ de prestige 12 pièces 2 salles de bains, 3 cabinets de toilette, sauna, climatisation, 350 m² habitables sur parc boisé clos de 5.000 m², garage 2 voitures, ouverture portail automatique. Prix : 2.000.000 F. ROUSSEL Domaine des Lions, 83340 LE CANNET-DES-MAURES, LE LUC-EN-PROVENCE.

ST-OUEN Résidentiel maison part. proximité métro, 7 p. + s/sol aménagé + cour intérieure, poss. usage professionnel. Prix très intéressant. Tél. : H. B. : 786-32-64 ou D. : 257-46-51.

domaines domaines

MAISON DE LUXE dans domaine d'avocatiers en fleur. Magnif. domaine haut de colline à Ojai (Calif.), 2 300 avoc./570 a., près forêt nation. de Los Padres. Luxur. vallée d'Ojai, entre monts Topa-Topa, panorama spect. 4 chbres ref. à neuf, éblouiss., style contempor., miroirs et bois naturel. Spaciosité. Patio de 28 m. sur piscine miroitante, source minérale, sauna. Maison d'hôte attray. + main. de serv. Dist. Los Angeles 128 km.
Brochure : L.M. 715439. Prix : 1 450 000 dollars.

Previews inc.
"The First Name in Fine Real Estate"
5670 Wilshire Blvd - Los Angeles CA 90036 - Tel. (213) 937 07 03.

secrétaires

LEGRIS
DIVISION FRANCE recherche à l'occasion de son installation à
NOISY-LE-GRAND 93360
(Mont-d'Est, Les Arcades)
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
EXPÉRIMENTÉE.
- B.T.S. secrétariat de direction ou équivalent.
- sténodactylo.
- ordonnée, méthodique, discrète.
- 30 ans minimum.
- aptitudes commerciales et marketing.
- anglais apprécié mais pas indispensable.

Restaurant d'entreprise R.E.R. au pied des bureaux Poste à pourvoir dès que possible. Vacances assurées juillet et août.

Adresser curriculum vitae et prétentions ss la réf. 8.719, à P. LICHAU, S.A. B.P. 220 75063 Paris cedex 02, qui tr.

formation professionnelle

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
118, r. de Crimée, 75019 Paris.
Formations spécialisées
Juil. : PORTRAN; Août : MICRO. Sept. : ANALYSE ; Oct. : IBM 38.
205-24-63 - 241-83-83.
Placement - Crédit.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 15) Boîte Postale 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe), dem. une doc. sur notre revue spécialisée, MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Secrét. de direct., frappe tous textes et manusc., s/IBM 82 C. trav. soig. Tél. : 051-44-49.

travaux à façon

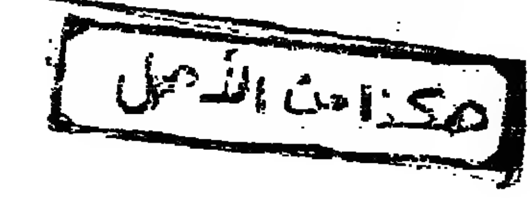
ENTREPRISE. Sérieuses référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décoration, coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre Autobianchi A 112 junior, bleue, modèle 1982, 8.000 km, 6 mois garantie. Prix neuve actuel : 31.000 F. à vendre : 26.000 F. Téléph. 882-13-33 h-bureau.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

COTONS ITALIENS

La mode italienne d'été est fraîche. Elle propose, taillées en beau coton, des panoplies élégantes et raffinées qui correspondent aux exigences de la vie quotidienne. C'est là le secret de leur succès, comme on le voit dans plusieurs boutiques parisiennes.

Giorgio Armani (31, rue du Four) a affirmé le maître de ce style avec ses blousons-gilets non structurés, aux épaules froncées, actuellement en solde, en fin lainage ou coton (2 100 F). Ils sont à coordonner avec un pantalon au-dessus de la cheville, un bermuda ou une jupetta d'été (600 F). Les rouges sont doux, le marine classique, et le brun a des tonalités de café. Les chemisiers-blousons en soie vive se calent sur les hanches comme les ceintures de cuir nacré qui sont la signature du créateur. Les tailles vont du 36 au 44, la règle générale du haut de gamme italien.

Agnona (9, rue du 4-Septembre) est la boutique du naturel avec des chemisiers de soie (à partir de 900 F), des ensembles unis ou rayés à coordonner dans les tons doux des cachemires, d'alpaga, de mohair ou de laine.

Laura Biagiotti (29, rue Cambon) joue le lin blanc pour ses robes à découpes en réeille géante au dos ou sur la jupe de modèles confortables pour la canicule (à partir de 1 800 F), et le coton imprimé à pastilles géantes, rouge vif et blanc, pour ensemble à saharienne et jupe-culotte.

Gianfranco Ferre (26, rue Cambon) plaque la couleur en grands accords asymétriques sur les robes pull de tricot, les fourreaux à bustier pailleté, les pantalons et les cuirs. Ses ceintures habillent d'un boudin ou d'un corselet de belles robes en crêpe de soie rouge à plis creux aux manches.

Gianni Versace (53, rue Bonaparte) coupe en forme de bulle de petits bouts de robe à volants verticaux en coton damassé, violet, cyclamen ou vert émeraude, avec une large ceinture tressée. Des robes-culottes sont décolletées pour le soir, tandis que les chemisiers en lin sans manches sont gansés de satin de coton.

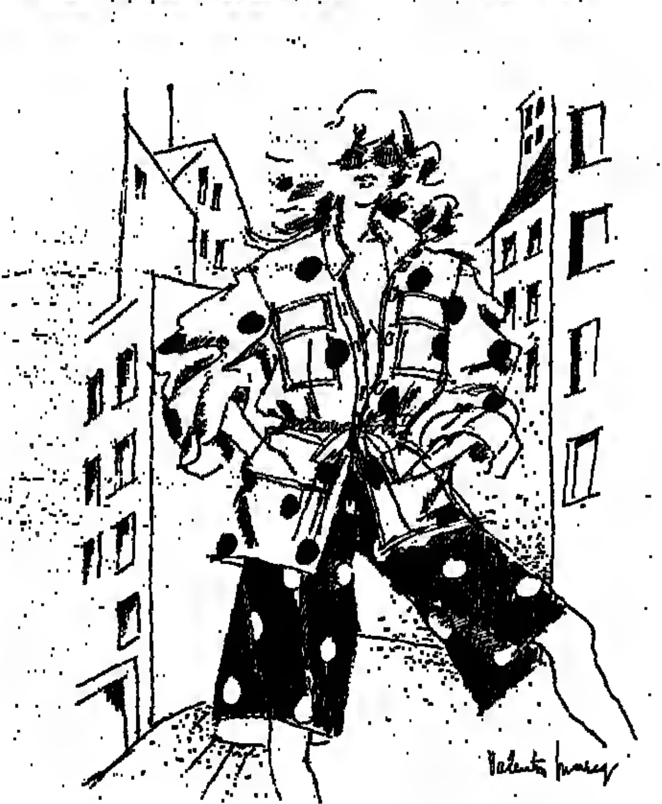
Des madras de lin et soie et l'éponge de coton sont proposés par *Missoni (43, rue du Bac)*, en ensemble culotte ou short de tons primaires, merveilleusement accordés. Les jupes-culottes commencent à 1 150 F, les chemisiers à 1 285 F.

Valentino (19, avenue Montaigne) accole une superbe boutique de cadeaux à celle de son précieux prêt-à-porter. On appréciera sa maestria dans le traitement des plissés et des broderies.

Aux *Galeries Lafayette*, les créateurs italiens ont leur public des hauts de gamme. *Umberto Ginochietti* en tenue habillée et *Mani* (sous-marque de Giorgio Armani) en coton sport pour la ville.

Au Printemps, on trouve l'Italie à tous les prix. *Fiorucci* éclate dans les petites pièces à la Boutique 20 ans. *Max Mara* et *l'Blues* se complètent dans les gammes moyennes, *Cerruti* et *Complice* (sous-marque de Gianni Versace) dans le luxe.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

LAURA BIAGIOTTI : ensemble en satin de coton rouge et blanc à saharienne coulissée sur bermuda élargi du bas, dans le même imprimé à pastilles géantes blanc sur rouge vif. 2 000 F, 29, rue Cambon.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3211

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									
IV				■			■		
V			■			■			
VI		■							
VII								■	■
VIII									
IX					■				
X					■			■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on donne à une sorte de grosse mouche. – II. Cherchée par ceux qui aiment les affaires. Peuvent accompagner les jeux. – III. Des gens très capables d'enlever le morceau. – IV. Une grosse tranche. Qui est donc bien rentré. Brillait en Egypte. – V. Adverbe. Lettres annonçant un supplément d'information. Opération postale. – VI. Qui ont donc trop attendu. – VII. Agir comme un homme prévenant. – VIII. Est toute rouge quand elle se fait assaisonner par le chef. – IX. Circule en Italie. Un bon fromage. – X. Prit son père pour un ballot. Au monde. – XI. N'est pas inutile. Honoré il y a bien longtemps.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut donc mettre avec les rossignols. – 2. Permet de faire de brillantes affaires. Se voit quand on a eu de la peine. – 3. Qu'on aurait tort de choisir. Prendre des mesures. – 4. Direction. Comme certaines ombres. – 5. Pour l'atteindre il suffit d'arriver. – 6. Dans l'alternative. Finissait en queue de poisson. – 7. Endroit où l'on peut saigner. Peuvent être assimilées à des tartines quand elles sont longues. – 8. Grimpe sur les murs. Convient. – 9. Expériences. Touchés.

Solution du problème n° 3210

Horizontalement

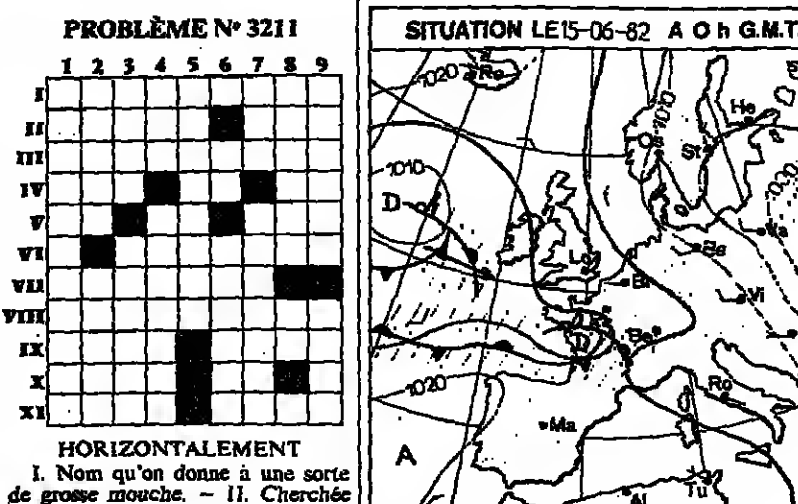
I. Camélias. – II. Onérosité. – III. Rareté. Et. – IV. Errer. – V. Emmure ; Pi. – VI. Epi ; Ile. – VII. Tue ; Eider. – VIII. Es ; Le. – IX. Union ; Ecu. – X. Relief ; On. – XI. Esse ; Gui.

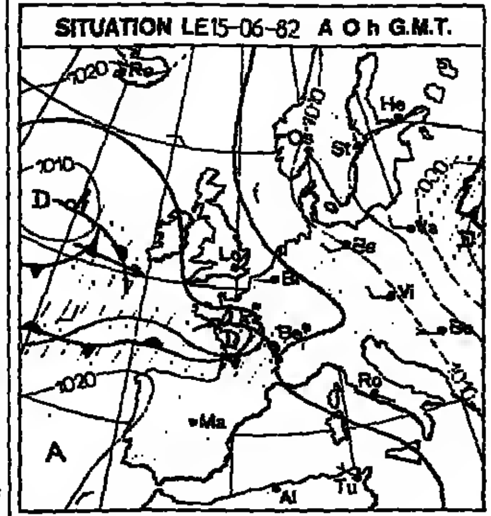
Verticalement

1. Correcteur. – 2. Ana ; Usnée. – 3. Mérimée ; Ils. – 4. Ere ; Up ; Pois. – 5. Loterie ; Née. – 6. Isère ; Il. – 7. Ai ; Idée. – 8. Steeple ; Cou. – 9. Etrier ; Uni.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





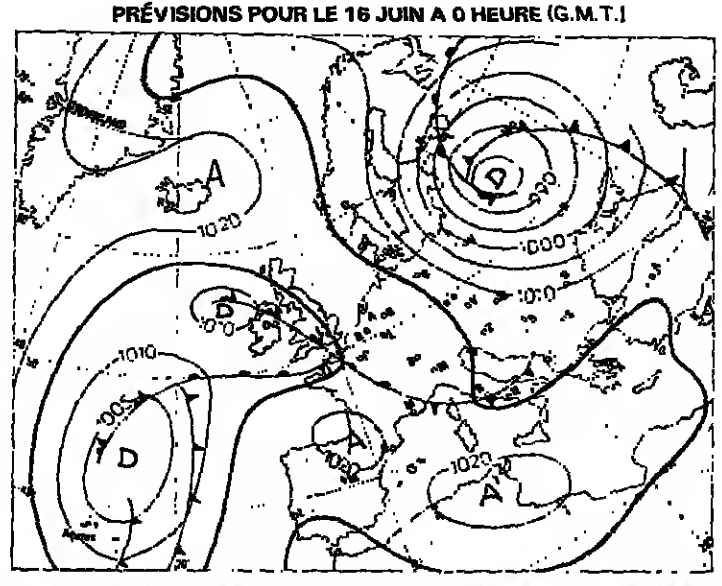
Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 juin à 0 heure et le mercredi 16 juin à 24 heures :

Un flux de nord-ouest, faiblement perturbé, recouvre la France, et une hausse du champ de pression sur le Sud-Ouest rejettera la partie active des perturbations vers les îles britanniques. Cependant, une ondulation peu active sera située le matin sur le nord du pays.

Mercredi, le ciel sera très nuageux à couvert le matin, au nord d'une ligne approximative, La Rochelle-nord des Alpes, et quelques faibles pluies se produiront sur les régions du Nord. Plus au sud, le ciel sera clair, et quelques bancs de brouillard se formeront sur l'Aquitaine. Dans la journée, le temps deviendra beau et les périodes ensoleillées seront prédominantes malgré des passages nuageux toujours fréquents sur le Nord et le Nord-Est. Dans la soirée, les nuages deviendront plus abondants près des côtes atlantiques. Les températures, voisines de 11 à 14 degrés au lever du jour, atteindront 19 à 23 degrés au nord de la Loire et 24 à 27 degrés plus au sud, où elles seront en hausse. Les vents, faibles, souffleront du secteur ouest dominant, mais ils seront irréguliers sur la moitié sud du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juin ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15 juin) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 19 et 16 ; Bourges, 19 et 12 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 11 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 17 et 5 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille-Marignane, 25 et 16 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 18 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 12 ; Pau, 21 et 16 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 17 et 11 ; Strasbourg, 16 et 9 ; Tours, 19 et 11 ; Toulouse, 22 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 15 et 8 ; Athènes, 30 et 17 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 16 et 6 ; Bruxelles, 16 et 6 ; Le Caire, 34 et 25 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 14 et 8 ; Dakar, 28 et 24 ; Djerba, 29 et 19 ; Genève, 18 et 11 ; Jérusalem, 28 et 20 ; Lisbonne, 26 et 13 ; Londres, 17 et 9 ; Luxembourg, 13 et 7 ; Madrid, 29 et 15 ; Moscou, 18 et 13 ; Nairobi, 26 et 18 ; New-York, 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 12 et 5 ; Tunis, 28 et 16 ; Tozeur, 35 et 20.



PRÉVISIONS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Jeudi 17 juin : Moitié nord, temps doux souvent nuageux avec des éclaircies dans l'est ; petites pluies dans l'ouest qui augmenteront en fin de journée. Moitié sud, temps chaud, hausse des températures maximales ; vents modérés de secteur sud.

Vendredi 18 juin : Aggravation pluvio-orageuse venant par l'ouest, qui épargnera l'Alsace, les Alpes et le littoral méditerranéen, où le temps restera très chaud avec des risques d'orages en fin de journée. Sur ces régions, le vent, de secteur sud-ouest, sera modéré. Une amélioration surviendra le soir en Manche et près de l'Atlantique.

Samedi 19 juin : Sur le Midi méditerranéen, sur l'extrême Sud-Est et les Alpes, pluies et orages ; sur le reste du pays, amélioration rapide, le temps devenant bien ensoleillé avec de faibles vents d'ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 14 juin et mardi 15 juin 1982 :

DES DECRETS

● Relatif aux modalités des concours de l'internat en médecine pour l'année universitaire 1982-1983 et à certaines mesures provisoires.

● Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation, au 1er avril 1982, du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux règles générales d'attribution de l'aide instituée en faveur des artisans et des commerçants.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 16 JUIN

« L'Opéra présenté aux jeunes », 13 h 15, intérieur, vestibule, Mlle Brossais.

« Le Panthéon », 14 h 30, entrée, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Etrusques », 15 heures, Musée du Louvre, entrée principale, vestiaire de gauche (Approche de l'art).

« Collège des Bernardins », 15 heures, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Impressionnistes », 15 heures, Musée du Jeu de paume (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

JEUDI 17 JUIN

« Le château d'Ecouen », 13 h 30, place de la Concorde, face grille des Tuileries, Mlle Oswald.

« Les chinoiseries de M. d'Ennery », 14 h 30 et 15 h 30, 59, avenue Foch, Mme Bachelier.

« Hôtel de Marle », 15 heures, 11, rue Payenne, Mme Allaz.

« Parc Monceau », 15 heures, métro Monceau, Mme Bouquet des Chaux.

« Ecole des beaux-arts », 15 heures, 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Portraits italiens du dix-huitième siècle », 15 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-de-Charonne », 15 h 15, 4, place Saint-Blaise (Histoire et Archéologie).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« Le portrait en Italie au dix-huitième siècle », 16 heures, Petit Palais (Tourisme culturel).

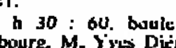
CONFÉRENCES

MERCREDI 16 JUIN

18 h 30 : Hôtel de Coulanges, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, Mme H. Ahrweiler : « Byzance, premier empire européen ».

19 heures : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Docteur J. Donnars : « Les conflits du troisième âge » (Université populaire de Paris).

20 h 30 : 26, rue Bergère, Mme G. Le Carvese : « Introduction à l'icône » (L'Homme et la Connaissance).



20 h 30 : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Entourage du malade mental. Problèmes de l'enfant » (Psycho-Santé).

JEUDI 17 JUIN

15 heures : 46, rue Barrault, amphithéâtre Estaunié, M. A. Méglin : « Les grandes lois naturelles » (Université populaire de Paris).

18 h 30 : 47 *bis*, avenue Bosquet, M. A. Rodriguez : « La peinture murale au Mexique ».

18 h 30 : Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Les voyageurs des seizième et dix-septième siècles ».

20 heures : salon Opéra, Grand Hôtel, 1, rue Auber, M. D. Dautresme : « Le développement et la protection de l'épargne » (dîner-débat du groupe « Assurances » des anciens Sciences-Po).

20 h 30 : 26, rue Bergère, Mme A.-M. Filliozat : « Pouvoir de la pensée et fonctionnement du corps » (Université populaire de Paris).

BREF

FESTIVALS

FILM MARITIME. – Du plongeur en apnée Jacques Mayol au commandant de Guillebon pilote du bathyscaphe français qui descendit dans la fosse des Kouriles en passant par ses homologues, américains et Jacques Piccard, les hommes « les plus profonds du monde » se sont rencontrés à Toulon pour le XIVe Festival international du film maritime et d'exploration. L'Ancre d'or du Festival a été attribuée, parmi soixante-dix films français et étrangers, à *l'Intrus*, de François Moreuil (TF 1). L'Ancre d'argent est allée à *Vallée de glace*, de Vander-Molen (Grande-Bretagne), et l'Ancre de bronze à *Mer apprivoisée*, de Christian Petron (14, rue Peiresc, 83000 Toulon).

FORMATION PERMANENTE

INFORMATIQUE. – Des stages de six jours de familiarisation avec l'informatique sont organisés à Bonas, dans le Gers, au début de juillet et durant la deuxième quinzaine d'août, par J.-C. Simon, auteur du rapport à la présidence de la République intitulé « L'éducation et l'informatisation de la société », sous le patronage de l'Agence pour l'informatique et de plusieurs chambres de commerce.

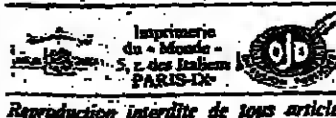
★ Château de Bonas, 32410 Castera-Verduzan. Téléphone : (62) 64-52-68.

SPÉCIALISTES

ASSISTANTES IMPORT-EXPORT. – Le Centre d'éducation permanente de l'université de Paris-I a formé une promotion de dix-huit stagiaires à la fonction « d'assistante Import-Export ». Le cycle suivi comportait neuf cents heures d'enseignement et un mois de stage d'application pratique en entreprise qui se terminent à la fin juin. Ces stagiaires, bilingues ou trilingues, souhaitent apporter leur collaboration à l'entreprise ayant une activité internationale.

★ *Ecrire à Mme Geneviève Bot-Gartner, Centre d'éducation permanente, Université Paris-I, 14, rue Cujas, 75005 Paris.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

LE RÉAJUSTEMENT AU SEIN DU

CHOMAGE, PROTECTION SOCIALE

A la recherche d'économies et de recettes nouvelles

La recherche des économies a commencé : à Matignon, au ministère du travail comme au ministère de la solidarité nationale, les services épluchent les idées, refont les comptes pour trouver les dizaines de milliards de francs nécessaires à l'équilibre de l'assurance chômage et de la sécurité sociale et présenter un plan de rigueur au conseil des ministres du 22 juin.

Dans l'entourage de M. Auroux, les hypothèses étaient déjà très avancées la semaine dernière. Il s'agit d'éviter un déficit de 37 milliards de francs d'ici à décembre 1983. Le seul appel à des majorations de cotisations est impensable : il faudrait les relever de 2 points 1/2.

Dès lors, trois pistes sont ouvertes. La première consiste à dégager des économies : 3 milliards de francs d'ici la fin de l'année, près d'une dizaine en dix-huit mois. Plusieurs solutions sont étudiées, aucune n'est encore retenue puisque, au préalable, un accord doit être au moins esquissé avec les syndicats et le patronat gestionnaires de l'UNEDIC. Entre autres mesures, qualifiées diplomatiquement de réaménagement des prestations, il pourrait s'agir de réduire les allocations versées aux chômeurs en stage de formation qui reçoivent parfois 110 % de leur salaire (gain : environ 500 millions de francs) ; d'interrompre le versement des indemnités à soixante-cinq ans et non plus à soixante-cinq ans et trois mois (gain : quelques centaines de millions de francs) ; de ne plus indexer ces indemnités sur le salaire mensuel moyen ; de calculer la garantie de ressources sur le salaire antérieur en prenant pour base les douze derniers mois au lieu de trois ; d'exiger pour l'ouverture des droits une durée minimale de travail supérieure à quatre-vingt-onze jours... Au total, 3 milliards de francs pourraient facilement être dégagés, davantage si l'on réduit le plafond des rémunérations très élevées sur lesquelles sont calculées les allocations de chômage.

La deuxième piste, bien tracée par M. Mitterrand, est celle de la solidarité : les fonctionnaires, mais aussi les agents publics, terme qui couvre un champ plus vaste de salariés (et sans doute certaines professions libérales) auront à verser non pas une « cotisation » qui donne droit à prestations mais une « contribution » de l'ordre de 6 à 7 milliards de francs. Enfin, troisième piste, un effort contributif supplémentaire des salariés et des employeurs du secteur privé sera inévitable d'ici la fin 1983. Il faudra sans doute majorer en une ou deux étapes les cotisations de 1 à 1,5 point (dans ce dernier cas 0,9 à la charge de l'entreprise et 0,6 à la charge des salariés).

D'autres suggestions avancées par les syndicats sont à l'étude et les premières mesures devront être prises d'ici la fin de juillet, même si un répit supplémentaire est donné pour un accord global.

Sécurité sociale : un déficit plus important que prévu

Autre gros morceau, la sécurité sociale ou plutôt le régime général des salariés. Contrairement aux déclarations de Mme Questiaux, l'année 1982 ne sera pas équilibrée si des mesures ne sont pas prises. Principale cause ? La relance trop faible de la croissance. Pour combler le déficit de 1981 évalué à 6,5 milliards de francs et celui de 1982, le plan Questiaux de novembre 1981 avait relevé les cotisations et prévu certaines économies. Résultat espéré : fin 1982, un excédent de 6,5 milliards de francs qui devait éponger le déficit de 1981... le compteur devait être mis à zéro. Las ! la situation s'est plutôt dégradée, l'évolution moins forte que prévu des salaires et des effectifs cotisants (manque à gagner 8 milliards de francs) et la faiblesse des économies prévues en novembre expliquent en partie les difficultés. Si le trou de 1981 n'a finalement été que de 6,5 milliards de francs, le bonus espéré pour 1982 ferait place à un trou de 4,5 milliards de francs d'où un besoin de financement de 10 milliards de francs environ. Il faut, en outre, prévoir un déficit plus important pour 1983 (estimation certes aléatoire) près de 24 milliards de francs. Mais l'addition, déjà lourde, n'est pas close : le gouvernement doit, en effet, recompter pour calculer le coût du blocage des salaires. Cette mesure efficace pour d'autres secteurs de l'économie ne l'est pas pour la sécurité sociale. Si le blocage des rémunérations est total d'ici fin octobre 1982, il provoquerait, cette année, une perte de recettes d'environ 4 milliards de francs (10 milliards d'ici à la fin 1983) compensée, en partie seulement, par le blocage (s'il est effectif) de certains produits ou services médicaux.

Face à cette très lourde addition (15 milliards finalement en 1982, 24 à 30 milliards en 1983) — si l'on ne fait rien — le ministère de la solidarité recherche, comme le ministère du travail des économies.

Côté vieillesse, il n'est pas question de toucher aux pensions cette année. En revanche, pour 1983, l'une des hypothèses pourrait consister à réaménager leur indexation sur les salaires.

L'assurance-maladie

Pour les prestations familiales, un des projets avancés est encore très discuté. Il s'agit, selon certains, de réduire de 14 à 6,2 % la majoration des allocations prévue cet été (économie de 3 milliards de francs cette année). Le président ayant annoncé le maintien du pouvoir d'achat de ces allocations, un compromis est recherché modulant les majorations de 8 à 14 %. Une autre solution est sérieusement envisagée. Il s'agirait, soit de retirer de l'ordre du jour à l'Assemblée nationale le projet de loi sur l'amélioration des allocations familiales, soit de retarder son application, s'il est voté, dans le courant 1983, voire même en 1984 (économie de 6 à 12 milliards de francs selon la décision retenue).

Quant à l'assurance-maladie, ses prestations ont augmenté ces derniers mois à un rythme accéléré (+ 19,6 % d'avril 1981 à avril 1982) ; elles pourraient être freinées par une série de mesures : une meilleure maîtrise de l'activité médicale par un engagement de modération des praticiens : le blocage temporaire des honoraires (économie de 1 milliard de francs) ; une sévérité accrue dans l'octroi de budgets supplémentaires aux hôpitaux, comme l'a déjà annoncé, dans le Monde du 9 juin, Mme Nicole Questiaux (économie de 1 à 2 milliards de francs) ; le blocage temporaire des prix des médicaments (économie de quelques centaines de millions de francs). Pour 1983, le ministre a clairement l'intention de réformer enfin le prix de journée des hôpitaux et de renforcer la responsabilité des collectivités locales. D'autres mesures sont à l'étude : report des réformes annoncées le 10 novembre 1981 sur le meilleur remboursement des lunettes, des prothèses dentaires, etc. Au total 13 à 15 milliards de francs d'économies ou de reports d'amélioration semblent possibles. L'année 1982 pourrait alors être bouclée. Un peu plus de temps serait ainsi donné à la réflexion pour assurer les besoins de financement de 1983. Révision de certaines prestations ou majoration de cotisations ? Rien ne pourra sans doute être écarté.

Faut-il en conclure que l'heure de l'austérité a sonné pour la gauche ? Ceux qui refusent une gestion socialiste de la crise ne devraient pas oublier que, en Espagne ou en Belgique, en R.F.A. ou en Grande-Bretagne, réduction de prestations et majoration de cotisations ou d'impôts se conjuguent déjà au présent quelle que soit la tendance du parti au pouvoir. L'austérité en 1982 n'est pas celle de la gauche, mais celle de l'Europe.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Les loyers aussi

Les loyers, constituant à la fois un prix pour les usagers et un revenu pour les propriétaires privés et publics, ne pouvaient échapper à un dispositif qui touche tous les prix et tous les revenus. C'est le langage que l'on tient au ministère de l'urbanisme et du logement et cela, même si le 10 juin le Parlement a voté un article de la loi Quilliot (article 36 bis de la commission mixte paritaire) : cet article limite le pouvoir d'intervention du gouvernement en cas de « circonstances économiques graves » à la fixation par décret d'un taux maximum d'évolution des loyers qui « ne pourra pas en tout état de cause être inférieur à 80 % de la variation de l'indice » dit la loi.

M. Quilliot n'a pas de chance. Comment fera-t-il entendre aux représentants des propriétaires qui se sont déchaînés contre lui et contre sa loi que la logique de l'opération « coup de poing » de MM. Mauroy et Delors est d'une autre nature que celle de la loi qui vient d'être votée ? Comment leur fera-t-il admettre sa bonne foi, lui qui leur garantissait, par cet article, un minimum intangible de revenus ? Le gouvernement n'aura pas attendu quatre jours pour revenir sur une décision législative. Certes, il le fait encore une fois par voie législative et non par décret, mais la proximité des deux événements est telle qu'il sera difficile de démontrer qu'en l'occurrence il s'agit bien plus que de « circonstances économiques graves » ?

Voilà qui est de mauvais augure pour la mise en route de cette loi qui avait bien besoin de calme pour prouver qu'elle était une loi d'équilibre.

Les loyers donc, cela veut dire tous les loyers : ceux qui sont encore soumis à la loi de 1948 (et dont la hausse au 1er juillet de chaque année est décidée par décret), les loyers H.L.M. dont la hausse au 1er juillet devait être de 7 % au maximum (et jusqu'à 11 % dans certains cas exceptionnels) à la suite de l'accord de modération.

Les autres loyers du secteur social (sociétés d'économie mixte, immeubles construits avec des prêts du Crédit foncier...) dont certains avaient fait l'objet également d'un accord de modération et, enfin, les loyers libres du secteur privé dont la révision tout comme le renouvellement interviennent à la date anniversaire d'entrée du locataire. Dans les vieux et dont l'évolution doit suivre en principe celle de l'indice trimestriel du coût de la construction calculé par l'INSEE (+ 10,32 %, dernier indice connu).

La difficulté sera de sortir, en novembre, de la période de blocage avec un maximum d'équité, mais durant quatre mois, auront été favorisés les propriétaires publics ou privés qui auront réussi à pratiquer dans le passé les loyers les plus élevés, ceux qui se seront montrés les moins raisonnables. Le moindre signe de libération attisera la tentation d'exagérer à nouveau. On se préoccupe déjà au ministère de l'urbanisme et du logement des moyens d'échapper, fin octobre, aux effets pervers de cette mécanique-là. — D.

● *Le Japon a accueilli avec satisfaction* l'accord de réajustement des monnaies européennes. Le ministère des finances japonais et la Banque du Japon ont salué ce réaménagement comme un pas significatif pour réaliser l'effort de stabilisation des monnaies décidé au sommet de Versailles. — *(A.F.P.)*

● *En Suisse : « Je ne crois pas beaucoup à l'efficacité des gels des prix et salaires »*, a déclaré, le 13 juin à Bâle, le président de la Banque nationale suisse, M. Leutwiler, en commentant les mesures d'accompagnement françaises. Le S.M.E. est devenu une institution *« beaucoup plus politique que monétaire »*, a dit en outre M. Leutwiler. — *(A.F.P.)*

● *Selon l'indice de la C.G.T.*, les prix de détail ont augmenté de 1,5 % en mai et de 15,7 % de mai 1981 à mai 1982. Depuis le début de l'année, précise la C.G.T., soit en cinq mois, la hausse est de 6,1 % en mai. Ce sont les postes de l'alimentation (+ 2,6 %) et du logement (+ 1,7 %) qui ont été les plus touchés par l'accroissement du coût de la vie. La hausse est plus modérée pour les autres catégories de dépenses.

M. DELORS LANCE UN APPEL À LA RESPONSABILITÉ AUX DIRIGEANTS PATRONAUX ET SYNDICAUX

Devant le congrès international des économistes d'entreprise réuni le 15 juin à Paris, M. Delors a déclaré que les responsables patronaux et syndicaux devaient être capables *« non seulement de tenir des discours, mais aussi de prendre leurs responsabilités devant leurs troupes »*. Évoquant la situation *« peu glorieuse »* des relations sociales en France, il a souligné qu'il fallait mettre fin à l'*« hypocrisie »* qui consiste à accueillir favorablement les propos d'un ministre dans son cabinet, puis à *« l'apostropher sur l'estrade »*.

Cependant, le 14 juin, sur Europe 1, M. Delors avait indiqué que la sortie du blocage des prix et des revenus ne se ferait pas *« brutalement, mais « en sifflet »*, grâce à *la négociation avec les industriels d'une part, entre le patronat, les syndicats et le gouvernement d'autre part »*. Le ministre considère que la pause dans l'augmentation nominale des revenus pendant deux ou trois mois est supportable, compte tenu de l'augmentation de 2,5 % du revenu des ménages qui avait été prévue pour cette année.

LES ARRÊTÉS DE BLOCAGE DES PRIX VONT ÊTRE PUBLIÉS

Le *Bulletin officiel des services des prix* doit publier seize textes dont trois arrêtés généraux bloquant les prix et dans certains cas les marges.

Le premier arrêté concerne les prix à la production et à la distribution, qui sont bloqués en valeur absolue à leur niveau du 11 juin et cela jusqu'à la fin d'octobre. Ce blocage s'entend hors T.V.A. Les marges des importateurs sont également bloquées.

Le deuxième arrêté général bloque — également en valeur absolue — les tarifs des services. Le troisième arrêté suspend toutes les clauses de révision et de variation des marchés privés et publics.

Les autres arrêtés — particuliers — couvrent les produits de la mer, les fruits et légumes (les grossistes voient leur marges bloquées en valeur relative et les détaillants se voient imposer un coefficient multiplicateur), le lait, le beurre, les œufs, la viande de bœuf et de veau, la charcuterie, le jambon, le poulet, les pommes de terre et le vin.

D'une façon générale, le blocage est très strict. Seuls y échappent les produits pétroliers, les produits régis par les règles de la CECA (acier, charbon), les produits frais de l'agriculture et de la pêche.

M. JEAN-MARCEL JEANNENEY RÉPOND À M. GISCARD D'ESTAING

M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre, a déclaré, lundi 14 juin, en présentant les premiers travaux de l'Observatoire français des conjonctures économiques (O.F.C.E.) qu'il préside : *« Je suis ahuri devant les déclarations de l'ancien chef de l'État qui présida à deux sorties du franc du serpent monétaire européen et procéda à la dévaluation de 1969, quand il était ministre de l'économie. »*

Selon M. Jeanneney, le début de la dérive monétaire remonte précisément à 1969 et, dès cette date, il est devenu plus difficile de défendre les positions de change. Aussi, tout en se déclarant *« partisan des monnaies fortes »*, il affirme que la dévaluation était devenue *« inévitable »*. Cette opération marquera peut-être un *« nouveau départ »* si tous les partenaires sociaux, et pas seulement le gouvernement, se saisissent de l'occasion pour procéder à un examen de conscience, a ajouté l'ancien ministre.

Les prix des produits pétroliers vont augmenter le 12 juillet

Les prix des produits pétroliers vont augmenter le 12 juillet. Le blocage des prix ne s'applique pas, en effet, aux produits énergétiques. En outre, M. Mauroy fera le point au cours de l'été sur la situation d'E.D.F. et de Gaz de France et décidera alors d'une éventuelle hausse des tarifs.

La formule de fixation automatique des prix des produits pétroliers a été introduite le 12 mai. Cette mise en vigueur était trop récente pour que le gouvernement puisse sérieusement en suspendre l'application. Sagement il a donc exclu les prix des produits pétroliers du blocage des prix. Compte tenu de la dévalorisation du franc et de l'augmentation annoncée d'un point de T.V.A. sur les produits, le renchérissement de l'essence, du super, du fuel domestique et du gazole risque d'être important.

Certes il faudra attendre le deuxième jour ouvrable du mois de juillet pour disposer de tous les éléments qui entrent en jeu (pour le dollar — calculé sur le cours moyen des trois premières semaines — le cours en sera connu dès le 21 juin). Mais des premiers calculs laissent supposer qu'une augmentation de 15 centimes serait nécessaire pour les carburants (hors T.V.A.) et de 10 à 11 centimes pour le fuel et le gazole.

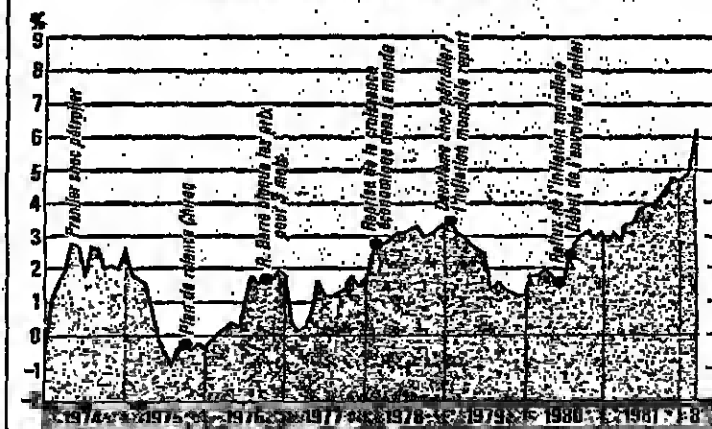
Compte tenu du fait de la mise en place progressive de la formule qui prévoit que la hausse sur chaque produit ne pourra dépasser 6 centimes en mai, juin et juillet, le relèvement devrait donc n'être que de 9 centimes pour le litre d'essence et celui de super (6 centimes au titre de la formule et 3 pour la T.V.A.) et de 8 centimes pour le fuel et le gazole (6 centimes au titre de la formule et 2 centimes de T.V.A.).

Il existe cependant dans certains ministères une interprétation divergente des dispositions transitoires qui permettrait une augmentation plus forte de ces produits (du moins pour l'essence et le super dont les mouvements de prix étaient très inférieurs à 6 centimes — l'essence ordinaire a même baissé — le mois dernier. L'augmentation se situerait alors autour de 15 centimes par litre. Un comité interministériel, réuni à Matignon, devrait trancher cette question avant la fin de la semaine.

Quelle que soit l'interprétation retenue, l'évolution du franc se fera pleinement ressentir le 11 août, lorsque la formule jouera sans restriction. D'autant que, si les marchés pétroliers ne réagissent guère jusqu'à présent aux événements du Moyen-Orient (mort du roi Khaled, invasion par Israël du Liban), les responsables énergétiques n'en demeurent pas moins très attentifs sur leurs conséquences à moyen terme.

En outre, devrait alors s'ajouter une hausse des tarifs de l'ordre de 4 % pour E.D.F. et de 7 % pour Gaz de France. C'est du moins l'ordre de grandeur qui était retenu avant la dévaluation. Auparavant — le 1er juillet — les tarifs du gaz et de l'électricité auront subi l'augmentation d'un point de la T.V.A. — B. D.

DEPUIS 1980 LE DIFFÉRENTIEL D'INFLATION S'EST CREUSÉ AU DÉTRIMENT DE LA FRANCE



Cette courbe retrace l'écart des taux d'inflation entre la France et les principaux pays industrialisés. Ce graphique doit être lu de la façon suivante : quand la courbe monte, l'écart se creuse, quand la courbe baisse, l'écart se réduit.

Source : INSEE. Tendances de la conjoncture.

Ce graphique — que l'INSEE met régulièrement à jour — représente la différence des rythmes d'inflation entre la France et ses principaux concurrents étrangers. On voit que depuis le début de 1980 — exception faite de deux courtes périodes — l'écart s'est creusé. Ce phénomène n'est donc pas le résultat de la gestion socialiste : il s'était déjà produit deux fois avec M. Barre, du printemps 1977 au début de 1979 puis à partir du deuxième trimestre 1980. Mais il est vrai que ce phénomène s'est très nettement accentué ces derniers mois.

L'expérience montre que, à chaque fois que l'inflation s'accélère dans le monde, l'écart diminue entre la France et ses concurrents. Cela est vrai pour les périodes qui suivent le premier (1975) et le deuxième choc pétrolier (1979). Ce n'est pas un mince paradoxe que de constater que, d'une certaine façon, nous ne nous comportons honorablement en matière de prix que quand l'inflation fait rage dans le monde. Une exception toutefois : au début de 1977 malgré l'accalmie mondiale, M. Barre avait réussi à resserrer les écarts (il avait notamment bloqué les prix pour trois mois, les tarifs publics pour six mois et réduit le taux de la T.V.A. au début de 1977).

En revanche, le fort accroissement du « différentiel d'inflation » sous la gestion de M. Chirac (1975-1976) comme — en partie — sous celle de M. Barre, montre que la France n'est presque jamais capable de profiter des mouvements de ralentissement quand ils se produisent dans le monde.

Les réactions dans les milieux sociaux-professionnels

LES ORGANISATIONS AGRICOLES RÉCLAMENT UNE DÉVALUATION DU « FRANC VERT » que refuse le gouvernement

A la suite du réajustement monétaire, les milieux agricoles français souhaitent que le gouvernement dévalue le « franc vert », unité théorique servant pour le calcul des prix agricoles. M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., est intervenu en ce sens. Cette démarche — à laquelle *s'associent les Jeunes agriculteurs* et l'ensemble des organisations agricoles — vise à éviter de recourir aux montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui jouent le rôle de taxe à l'exportation et de prime à l'importation.

***M. Delors a, par avance,* écarté l'hypothèse d'une dévaluation du « franc vert ». De son côté, Mme Cresson a lancé un appel aux agriculteurs pour qu'ils « s'associent à toutes les catégories sociales dans l'effort national de lutte contre l'inflation ». Le ministre, parlant à la veille de la conférence annuelle qui se tient ce mardi, a confirmé qu'« il ne serait pas raisonnable dans le contexte actuel de dévaluer le franc vert », cette mesure, a-t-elle précisé, ne pouvant qu'engendrer une hausse des prix agricoles.**

● M. EDMOND MAIRE : *« Des contreparties. »* — Le secrétaire général de la C.F.D.T. a estimé, lundi 14 juin que la plus grande majorité des salariés pouvaient comprendre les mesures gouvernementales accompagnant la dévaluation du franc, si ces dernières sont accompagnées de contreparties concernant l'emploi, les bas salaires et la relance économique. Reçu à déjeuner par M. Mauroy, il a précisé que les *« salariés peuvent comprendre les mesures sévères* [adoptées par le gouvernement] *sur les prix et le blocage des salaires si l'emploi en bénéficie, ce qui veut dire qu'il ne peut être question d'arrêter le mouvement vers les trente-cinq heures »*. Le blocage des salaires pendant quatre mois *« ne doit pas porter atteinte au pouvoir d'achat des plus bas salaires »*.

● LA C.F.T.C. : *« Un coup grave pour la politique contractuelle. »* — M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., estime que la suspension des contrats salariaux, annoncée dans le cadre des mesures d'accompagnement de la dévaluation, représente *« un coup grave pour la politique contractuelle »*.

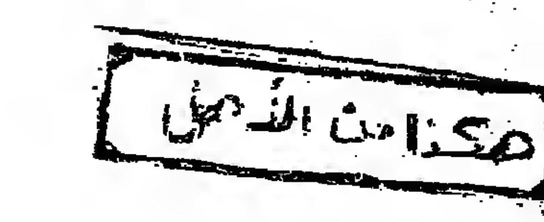
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,7060	6,7110	+ 9	+ 45	− 35	+ 40	− 110	+ 116
$ can.	5,2660	5,2730	− 125	− 65	− 230	− 150	− 325	− 335
Yen (100)	2,6650	2,6710	+ 179	+ 210	+ 340	+ 390	+1050	+1160
D.M.	2,7720	2,7763	+ 135	+ 165	+ 270	+ 310	+ 825	+ 935
Florin	2,5135	2,5160	+ 130	+ 160	+ 250	+ 285	+ 750	+ 850
F.B. (100)	14,5250	14,5475	− 210	− 20	− 420	− 155	−1050	− 435
F.S.	3,2160	3,2180	+ 275	+ 315	+ 550	+ 600	+1145	+1343
L. (1 000)	4,9265	4,9340	− 270	− 170	− 520	− 390	−1590	−1325
£	11,9170	11,9295	+ 220	+ 350	+ 440	+ 610	+1400	+1845

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 5/8	9	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8
$ E.-U.	14 1/2	15	14 7/8	15 1/8	15	15 3/8	15 3/8	15 3/4
Florin	8 5/8	8 7/8	8 1/8	9	8 1/2	9	8 1/2	9 1/4
F.B. (100)	13 1/2	15 1/2	15 1/2	17	16	17	16 1/8	17
F.S.	1 3/8	2 5/8	4 1/2	4 7/8	4 9/16	4 15/16	5 7/16	5 13/16
L. (1 000)	20	21	19 1/2	21 1/2	20	21 1/2	21 3/8	22 5/8
£	12 3/8	13 1/8	12 6/8	13 1/4	12 5/8	13 1/4	12 3/4	13 1/4
F français	N.C.		15 1/2	17	16	17	16 1/2	17 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

Les cours d'intervention au sein du S.M.E.

La Banque de France a communiqué les cours limites d'intervention sur les monnaies des pays participant au S.M.E. tels qu'ils résultent de la révision entrant en vigueur à compter du 14 juin :

	Acheteur	Vendeur
100 marks allemands	277,09	289,85
100 florins néerlandais	250,57	262,21
1 000 lires italiennes	4,6130	5,2010
100 francs belges	14,38	15,0420
100 couronnes danoises	78,535	82,15
1 livre irlandaise	9,3585	9,7890

Compte tenu des cours pivots des autres monnaies participant au mécanisme, les cours bilatéraux sont les suivants :

1 mark allemand	2,83396
1 florin néerlandais	2,56380
1 lire italienne	0,00489818
1 franc belge	0,147072
1 couronne danoise	0,803239
1 livre irlandaise	9,57129

Le rapport de la B.R.I. plaide en faveur d'une «action rapide et efficace pour maîtriser l'évolution des salaires»

La cinquante deuxième assemblée générale de la Banque des règlements internationaux s'est tenue à Bâle le 14 juin sous la présidence de son nouveau président, M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale suisse (il a succédé le 1er janvier à M. Zijlstra, ancien gouverneur de la Banque nationale des Pays-Bas). A cette occasion, M. Güntha Schleiminger, directeur général, a présenté le rapport annuel de la B.R.I. qui conclut : « *Les gouvernements des pays industriels n'ont simplement d'autre choix que de persévérer dans la poursuite de leurs politiques de lutte contre la hausse des prix. En présence d'anticipations inflationnistes qui n'ont pas encore désarmé, le relâchement de ces politiques raviverait très vite la hausse des prix et conduirait rapidement à la pire des situations : les sacrifices consentis dans la lutte contre l'inflation auraient été vains et les pays industriels devraient affronter à nouveau, après un bref répit, les mêmes problèmes, mais qui auraient pris une acuité accrue.*

» *Une action rapide et efficace pour maîtriser l'évolution des salaires apparaît comme une nécessité non seulement dans le but d'enrayer le développement du chômage, mais aussi en vue de préparer les bases d'une reprise durable. La hausse excessive des salaires réels dans la plupart des pays occidentaux, et récemment encore en Europe, porte une responsabilité majeure, dans l'effritement des marges bénéficiaires des entreprises et, partant, dans le recul des investissements. Aussi longtemps que cette tendance ne sera pas inversée, la formation de capital fixe ne reprendra pas et le flux limité d'investissements qui aura subsisté servira surtout à réaliser des économies de main-d'œuvre.*

» *Dans le cadre d'une politique globale de la maîtrise de la croissance du P.N.B. en valeur nominale, il y aurait place également pour une nette modification du rôle respectif des politiques monétaires et budgétaires. Cette remarque s'applique à la quasi-totalité des pays industriels, mais concerne les Etats-Unis un peu plus que les autres, eu égard au niveau particulièrement élevé des taux d'intérêt réels américains. Une politique budgétaire plus restrictive s'y impose pour deux raisons essentielles. D'une part, parce que le conflit entre les deux politiques est le plus marqué aux Etats-Unis ; de l'autre, parce que c'est là-bas que, sous l'influence des innovations financières et des anticipations des agents économiques, les choix ouverts aux autorités monétaires semblent des plus réduits.*

» *Le but à poursuivre est de mettre fin à une situation dans laquelle les taux d'intérêt réels excessifs se combinent avec la montée continue des salaires nominaux ou, dans certains cas, des salaires réels, car une telle situation engendre inévitablement des influences dépressives tant sur le niveau de l'emploi que sur celui des investissements.* »

Le rapport se prononce en outre en faveur de l'intervention sur le marché des changes, car « *la nervosité des cours de change... exerce des effets inhibitifs sur les décisions d'investissements* ».

Parmi les points relevés par le rapport, on note la disparition en 1981 de l'excédent global de l'OPEP qui était encore de 61 milliards de dollars en 1980. Cette disparition ne s'explique pas seulement par l'évolution du marché. Elle a aussi pour origine la forte augmentation des importations des pays pétroliers.

Les marchés financiers internationaux ont encore connu en 1981 une nouvelle expansion. Le total des créances extérieures des banques situées dans les pays membres du gronpe des Dix (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Suède, Belgique, Pays-Bas, Canada et Japon) en Suisse, en Autriche, au Danemark et en Irlande, ont progressé de 1 322 milliards à 1 542 milliards de dollars. La croissance a été de 16 %, un peu inférieure à celle des années précédentes. Les ressources nouvelles sont surtout provenues, après la disparition de l'excédent de l'OPEP, des banques des pays occidentaux (surtout des banques américaines dont les avoirs extérieurs ont été gonflés de 43 %).

Les principaux emprunteurs ont continué d'être les pays en voie de développement non pétroliers : les prêts consentis aux pays de l'Est se sont fortement contractés. Depuis la fin de 1991, les banques semblent se montrer dans l'ensemble plus réticentes pour acorder des crédits, note le rapport.

LOGEMENT

LES DISPOSITIONS DE LA LOI QUILLIOT

Après avoir analysé les rapports individuels entre propriétaires et locataires (*le Monde* du 15 juin), tels que définis par la loi Quilliot, nous abordons ici la partie la plus novatrice du texte de loi, celle qui concerne les rapports collectifs entre propriétaires et organisations de propriétaires d'une part et associations de locataires de l'autre. Il s'agit là d'un droit du logement assez comparable au droit du travail : on a pu parler en effet de *« conventions collectives de l'habitat »*. Il est certain que cette partie du texte – sauf cas exceptionnels – concernera essentiellement, dans un premier temps, les grands investisseurs que sont les banques, les compagnies d'assurances ou les logements H.L.M., même si la loi abaisse jusqu'aux immeubles de six logements son champ d'application.

Il faudra, sans aucun doute, très longtemps pour que la pratique de ces accords se généralise, non seulement dans le secteur H.L.M. (où elle a déjà commencé à entrer en vigueur), mais aussi *dans le secteur privé et, en particulier, dans la copropriété*. Certes, les locataires sont plus exigeants qu'autrefois, *mais c'est seulement dans* quelques années que l'on saura si le ferment de la vie associative, dont on parle tant, est aussi actif que l'on veut bien le dire. Enfin, on peut se demander si les associations représentatives – nationales comme départementales – seront assez musclées en hommes, en moyens, en compétence pour assumer tous azimuts leurs responsabilités dans le champ très large qui leur est offert. C'est sans doute là que réside la plus grande source de tranquillité pour les propriétaires inquiets de ce qu'ils ont appelé le *« collectivisme de l'habitat »*.

En matière *d'évolution des loyers*, le départ pris est loin d'être satisfaisant. Non seulement la loi, dès ses premières heures de vie, se trouve prise dans le dispositif beaucoup plus large du blocage des prix et des revenus, mais fondamentalement, dans son principe, elle offre une récompense aux propriétaires qui ont pratiqué les loyers les plus élevés. *Ce qui est de mauvais augure pour* freiner la tentation toujours vive de grimper la fameuse échelle de perroquet. Il est vrai que le gouvernement socialiste ne pouvait ni politiquement ni psychologiquement envisager l'établissement d'un *nouveau « loyer scientifique », qui a pour effet im*manquable, on l'a vu en France en 1948 et en Italie, actuellement, avec l'*equo canone*, de créer un marché noir du logement locatif.

Enfin, pour que la loi soit appliquée, il faut *qu'elle soit connue et des locataires et des propriétaires*. Quels moyens le gouvernement mettra-t-il au service de cette tâche ?

II. – *Accords collectifs : sur le modèle du droit du travail*

Accords collectifs, évolution des loyers, sont les deux autres grands thèmes de la loi Quilliot. Ces deux chapitres (avec celui de l'amélioration du patrimoine) sont indissociables, puisque c'est dans le cadre des nouvelles commissions, nationale et départementale, des rapports locatifs que devraient, dans l'avenir, être notamment préparés, discutés, conclus les accords de modération des hausses annuelles de loyers entre partenaires : les organisations de propriétaires et les associations de locataires.

Les accords et leurs instances

• Champ d'application.

Possibles dans les immeubles comportant au moins six appartements locatifs, les accords peuvent aussi concerner une partie ou la totalité du patrimoine immobilier d'un même bailleur personne morale (société, compagnie d'assurances, banque, etc.).

• Représentativité des associations.

Dans un bâtiment ou un ensemble de bâtiments, les associations déclarées regroupant des locataires et affiliés à une organisation siégeant à la Commission nationale des rapports locatifs (C.N.R.L.) constituent pour un propriétaire des interlocuteurs valables. Les associations non affiliées doivent regrouper chacune 10 % des locataires ; et pas moins de trois. Autrement dit, dans un immeuble de dix logements, deux locataires ne pourront à eux seuls préparer un accord.

Si aucune association ne répond à ces conditions, le bailleur peut, à la demande des locataires, procéder à des élections au suffrage universel direct pour la désignation de représentants élus pour un an.

• Validité des accords.

Pour qu'un accord soit conclu, il faut qu'il soit signé :

– dans un bâtiment, par les sept douzièmes des locataires regroupés ou *non* en associations (donc : sept locataires dans un immeuble de douze logements, six locataires dans un immeuble de dix logements, quatre-vingt quatorze locataires dans un immeuble de cent soixante logements, etc.) ;

– pour l'ensemble d'un patrimoine immobilier, un accord avec le bailleur n'est valable que signé par les sept douzièmes des associations *représentatives* (au moins deux associations) ou par une association regroupant 20 % des locataires concernés.

Ces accords, qui s'appliquent aux nouveaux locataires, lient l'ensemble des locataires et le bailleur.

• Durée des accords.

Leur durée, si elle est déterminée, est de trois ans au maximum. Si elle n'est pas déterminée, l'accord peut être dénoncé *par la volonté* du propriétaire ou des locataires. Mais les accords doivent prévoir dans quelles formes et à quelle date ils peuvent être dénoncés, renouvelés ou révisés.

• Objet des accords.

Ces accords locaux peuvent porter notamment sur la maîtrise de l'évolution des charges récupérables, sur l'amélioration et l'entretien des *parties communes*, sur les locaux résidentiels à usage commun, sur les *actions d'animation, sur l'élaboration* de clauses types.

• Les secteurs locatifs.

La loi en définit quatre : les H.L.M., les autres logements du secteur social (définis par décret, mais, notamment, les patrimoines appartenant aux sociétés d'économie mixte, à l'État, aux collectivités locales, etc.), les logements appartenant aux grands investisseurs (compagnies d'assurances, sociétés *immobilières d'investissement*, banques etc.), et les logements du secteur privé.

• Les C.D.R.L.

Les commissions départementales des rapports locatifs sont constituées auprès du préfet (ou du commissaire du gouvernement) et leur composition, le mode de désignation de leurs membres, leur fonctionnement, feront l'objet d'un décret. C'est en leur sein que pourra se conclure un accord départemental ou s'étendre un accord à l'ensemble d'un secteur locatif, ainsi que se discuter des accords de modération. Ces commissions sont dépositaires des accords collectifs conclus pour un bâtiment ou un ensemble d'immeubles ou pour l'ensemble d'un patrimoine immobilier, et *les représentants des locataires*, comme des propriétaires, peuvent y consulter ces textes.

De plus, au sein de ces commissions, une formation de conciliation (paritaire) donne son avis dans un délai de deux mois, et avant que la justice puisse être saisie, sur trois types de litiges :

Tout congé *signifié par son propriétaire* à un représentant statutaire d'association doit lui être soumis préalablement ; en cas de contestation sur l'application d'un accord de modération sur l'évolution des loyers ; un locataire qui conteste le caractère « légitime et sérieux » du congé qui lui a été signifié par son propriétaire peut en saisir la commission.

• La C.N.R.L.

Créée auprès du ministre chargé de la construction et de l'habitat (1), la Commission nationale des rapports locatifs aura pour mission d'améliorer les rapports entre bailleurs et locataires et comprendra des représentants des organisations représentatives de propriétaires-bailleurs, de gestionnaires et de locataires. Pour définir de façon précise sa composition, le mode de désignation de ses membres, son organisation et ses règles de fonctionnement, il faudra, bien sûr, un décret.

C'est au sein *de cette commission* que se négocient et se généralisent les accords nationaux dont les clauses peuvent être rendues obligatoires par décret (en matière de modération des loyers notamment).

• Hiérarchie des accords.

Les dispositions législatives sur le bail (*le Monde* du 15 juin) priment juridiquement sur les accords collectifs. Les accords collectifs locaux ne peuvent comporter de dispositions allant contre un accord collectif départemental, qui, lui-même, ne peut *contrevenir à un* accord national.

• Droits et devoirs des associations de locataires.

Elles doivent notifier au propriétaire-bailleur, au gestionnaire ou au *syndic* de copropriété, par lettre recommandée avec accusé de *réception*, la *liste de leurs représentants* statutaires. Le nombre de ceux-ci ne peut être inférieur à cinq dans les immeubles ou ensembles de plus de deux cents logements locatifs, et à trois dans les autres immeubles. Ces représentants doivent demander à être consultés sur la gestion et peuvent se faire assister par un représentant de leur association départementale ou nationale. Ils *peuvent utiliser le panneau* d'affichage mis à leur disposition pour les *communications « portant sur le logement et l'habitat »*. Ces représentants sont protégés pendant la durée de leur mandat et six mois au-delà ; le propriétaire ne peut leur donner congé sans avis de la commission départementale.

• Droits et devoirs des propriétaires.

Ils doivent reconnaître comme interlocuteurs les *représentants* des associations, les recevoir au moins une *fois* par trimestre, mettre à leur disposition les factures et contrats de fournitures et d'exploitation servant à la détermination des charges locatives.

Enfin, un panneau d'affichage doit être mis à la disposition des associations, dans chaque bâtiment et dans un lieu de passage.

• Locaux collectifs résidentiels.

Tous les immeubles de plus de cinquante logements construits à l'avenir devront comporter un « *local collectif résidentiel* » et les associations pourront y accéder gratuitement. C'est la généralisation d'une disposition qui n'existait jusqu'ici que dans le secteur social au sens large.

L'évolution des loyers

En dehors des périodes de blocage des prix et des revenus comme celle dans laquelle *s'engagent* les locataires et propriétaires – puisque le *loyer est à la fois un prix payé par* l'usager et un revenu pour le bailleur, – *l'évolution des loyers* est normalement soumise à la progression d'un *« indice national mesurant le coût de la construction, établi suivant des éléments de calcul fixés par décret et publié par l'INSEE »*. Cet indice est, pour l'instant, celui, trimestriel, de l'INSEE, mais la formulation du texte laisse penser que son mode de calcul pourrait changer. C'est cet indice, et le dernier connu, qui doit figurer *dans* le bail, révisable annuellement.

Au-delà de l'évolution de l'indice, on entre dans le champ des accords de modération, conclus chaque année au sein de la Commission nationale des rapports locatifs, pour un ou plusieurs secteurs...

L'accord de modération, outre le *taux d'évolution* des loyers, *peut prévoir* des majorations supplémentaires *si le propriétaire à réalisé* des travaux (confort, isolation thermique ou phonique...) dans la limite d'un coût déterminé par l'accord. Cet accord peut prévoir des modérations par zones géographiques.

Chaque année, un décret peut rendre *obligatoire les accords* de modération pour l'ensemble d'un secteur locatif donné.

Si, au 1er octobre de chaque année, dans un secteur donné, l'accord de modération n'est pas intervenu, un décret peut fixer ce taux d'évolution maximum dans le secteur concerné, ainsi que les majorations *supplémentaires, quinze jours après* avoir saisi pour avis la Commission nationale des rapports locatifs. Le taux ainsi fixé ne peut être inférieur aux quatre cinquièmes de l'évolution de l'indice du coût de la construction.

– En cas de *« circonstances économiques graves »*, un décret pris après avis de la Commission nationale des rapports locatifs peut fixer pour un an maximum le taux maximum d'évolution des loyers dans un secteur locatif donné et ce taux ne pourra être inférieur à 80 % de l'indice du coût de la construction.

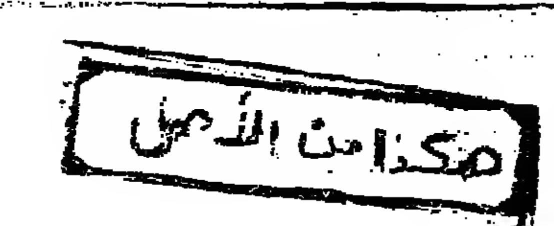
Le *gouvernement*, tout en garantissant un revenu minimum aux *propriétaires-bailleurs*, s'est ainsi donné, légalement, un moyen d'intervention. Le blocage des prix et des revenus vient de montrer qu'il en est d'autres, plus drastiques.

La non-application des décrets fixant l'évolution des loyers (accords *rendus obligatoires*, fixation d'un taux chaque année en l'absence d'accord ou en cas de *« circonstances économiques graves »*) constitue une *« pratique de prix illicites »* au sens de l'ordonnance du 30 juin 1945 et est punie d'une amende pénale de 1 000 à 50 000 francs.

Seuls *restent totalement* libres, en temps ordinaire, les loyers des logements vacants depuis plus de dix-huit mois ou ceux qui ont été rendus vacants par décision de justice à l'encontre du locataire.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Quel que soit le nom du ministère : il était naguère dit *« de l'environnement et du cadre de vie »* ; c'est aujourd'hui celui de *« l'urbanisme et du logement »*.



SOCIAL

DEUXIÈME VOLET DU PLAN GOUVERNEMENTAL

Les mesures en faveur de l'emploi sont renforcées

Au lendemain de l'annonce des mesures d'accompagnement du réajustement monétaire, M. Mauroy a réaffirmé que la lutte pour l'emploi reste la priorité pour le gouvernement et a annoncé quatre séries de mesures, devant les responsables régionaux du travail, de l'A.N.P.E., de l'AFPA et de la formation professionnelle, réunis le 14 juin. M. Auroux, ministre du travail, a ensuite commenté devant la presse les mesures envisagées.

Les contrats de solidarité devraient *être développés* : en particulier des mesures fiscales pourraient inciter les entreprises à recourir davantage à ceux entraînant une réduction du temps de travail.

Pour l'insertion professionnelle des jeunes de seize à dix-huit ans, le plan *de formation pour* cent mille jeunes a été confirmé : il sera lancé en septembre par les *ministères* du travail, de la formation professionnelle et de l'éducation.

Le dispositif d'aides à l'emploi va être remanié, rendu plus sélectif. *Certaines mesures des pactes* et du plan avenir-jeunes seront abandonnées. Ainsi en sera-t-il des stages pratiques et surtout des exonérations automatiques de charges sociales pour l'embauche des jeunes de seize à vingt-six ans et *autres primes automatiques* à l'emploi. En revanche, le nombre des stages de mise à niveau devrait tripler. Les *contrats* emploi-formation vont être développés : des fonds pour en créer cent mille seront prévus au prochain budget. *Les demandeurs* d'emploi de plus de vingt-six ans pourront en bénéficier, voire même des personnes âgées de cinquante ou cinquante-cinq ans.

La situation des chômeurs de longue durée — environ cinq cent mille inscrits à l'A.N.P.E. — sera *« examinée cas par cas »*. M. Auroux a annoncé que des *« sanctions »* seront prévues contre ceux qui *« s'installent dans cette situation »*.

Un nouveau type de contrat de solidarité est envisagé pour encourager les *chômeurs de longue* durée à rechercher un emploi : leurs indemnités seraient maintenues *pendant* les *premiers mois* de reprise du travail.

Pour les personnes de plus de soixante ans, M. Mauroy a annoncé qu'un dispositif provisoire sera mis en place du 1er juillet 1982 au 31 mars 1983, date de la mise *en place du système définitif* d'abaissement de l'âge de la retraite. Ce dernier système sera entre-temps *négocié* avec les partenaires sociaux dans le cadre de la réforme de l'UNEDIC, a encore précisé le premier ministre.

Enfin, M. Auroux a rappelé que l'objectif du gouvernement de réduire la durée du travail à trente-cinq heures par semaine en 1985 est *« clairement confirmé »*. — D. R.

LE QUARANTE ET UNIÈME CONGRÈS DE LA C.G.T.

Les délégués évitent de se prononcer sur le plan Mauroy

Lille. — Au terme d'une première journée de débats, le 14 juin, le *quarante et unième* congrès de la C.G.T. est aussi révélateur par le choix des thèmes *abordés que par ses* silences. Dans une large mesure, les délégués interviennent en gommant la crise interne qui secoue depuis plusieurs années la centrale et, au-delà des dénonciations globales de l'austérité, en faisant l'*impasse — ce qui est plus surprenant* — sur le plan gouvernemental d'accompagnement de la dévaluation du franc. *Un congrès hors du temps ?*

De nombreux militants se sont évertués à évoquer les luttes *qu'ils ont* menées dans leur entreprise — un thème souvent absent des autres congrès *syndicaux. D'autres se sont* interrogés, parfois avec scepticisme, sur la réalité du changement. Jugeant celui-ci insuffisant, M. Grancher de Renault-Sandouville a ainsi estimé qu'il faut *« être plus critique avec le gouvernement, non pas pour le combattre mais pour l'aider à faire mieux »*. S'inquiétant de l'annonce de *« coupes sombres »* dans le budget de l'Etat, M. Markun (mineur de fer de Lorraine) a souligné que *« ce qui demeure préoccupant dans la tête des travailleurs, c'est le chômage et le pouvoir d'achat »*. En revanche, M. Lanoue, au nom de la fédération des cheminots, s'est félicité de *« retrouver dans les orientations ministérielles en matière de*

De notre envoyé spécial

politique des transports ses propres revendications. Mais cela ne dispense pas de l'action syndicale ».

Le raidissement manifesté à l'égard des minoritaires qui s'opposent à la ligne *confédérale* a été illustré le 14 juin par un incident. Mme Jacqueline Lambert et M. René Buhl, qui avaient *donné leur démission* du bureau confédéral pour raisons personnelles en décembre 1980, ont quitté le congrès sans intervenir, après que le service d'ordre, obéissant selon eux à des consignes de l'union départementale du Nord, eut tenté de s'opposer à leur participation aux débats. M. René Lomet, secrétaire confédéral, a *qualifié cet incident de « tout à fait regrettable »*, l'attribuant à une *« initiative personnelle tout à fait malheureuse »*. M. Lomet a présenté les excuses du bureau confédéral à Mme Lambert et à M. Buhl.

Des signes d'intolérance

M. Duteil, pour la fédération de l'énergie, a pour sa part mis en cause M. Moynot, ancien membre du bureau confédéral, appelant à *« plus de modestie ceux qui se veulent les détenteurs exclusifs de la démocratie au nom de leur désaccord avec le bureau confédéral »*. Ces signes d'intolérance, même s'ils outrepassent les souhaits de la direction de la C.G.T., pèsent sur le congrès. Ils s'ajoutent à une certaine crispation à l'encontre de la presse. M. Henri Sarian, secrétaire général de l'union départementale des Bouches-du-Rhône, n'a pas hésité à recourir, dans un communiqué, à l'outrance en qualifiant de *« forfaiture »* l'estimation donnée par *le Monde* (12 juin) de l'évolution des adhérents de son département (1). M. Krasucki a renoncé à participer à une émission d'Antenne 2 parce que, au même programme, était prévue une séquence sur l'*affaire du journal Antoinette*.

M. Jean-Louis Moynot, un des contestataires, membre de la commission exécutive sortante, a quitté, le 15 juin au matin, le congrès au milieu de manifestations violentes de réprobation.

A Grenoble, en 1978, M. Séguy avait invité sa centrale à l'introspection en n'hésitant pas à bousculer dans son intervention d'ouverture quelques tabous. Une telle volonté, absente du discours de M. Krasucki, ne se retrouve pas dans les débats de Lille. M. Yves Kernes, de l'arsenal de Brest, a *été le seul* à s'interroger sur la baisse d'influence de la C.G.T. dans son entreprise, en la mettant sur le compte d'une action trop longtemps subordonnée à l'unité avec la C.F.D.T., *« ce qui a édulcoré nos positions »*. Depuis que son organisation *« a décidé de retrouver son autonomie »* dans l'action, a-t-il souligné, elle a enregistré une légère remontée de son audience.

Pour sa part, Mme Danuta Halys, une travailleuse polonaise de Rhône-Poulenc Vitry, a soulevé l'adhésion du congrès en prononçant un très vigoureux réquisitoire contre Solidarité, dénonçant pêle-mêle la *« responsabilité considérable de l'Eglise polonaise, avant-garde de l'Occident »*, le pape, M. Girek, les dirigeants de Solidarité, n'épargnant au passage ni l'absentéisme ni l'alcoolisme des travailleurs polonais ; elle a interrogé les congressistes : *« Camarades, nous faudra-t-il entendre des cantiques au lieu de l'Internationale ? Etes-vous prêts à troquer les drapeaux rouges de la classe ouvrière en lutte contre ceux du Vatican ? »* Cette intervention si applaudie résonnait étrangement au lendemain du souhait exprimé par M. Krasucki d'une libération des syndicalistes emprisonnés.

Tout autre était l'accueil réservé à M. Alain Chenu, *minoritaire*, secrétaire du syndicat des officiers de la marine marchande. *« Le pluralisme, s'il est réel,* déclarait-il d'emblée, *signifie que l'appartenance à un courant de pensée ne doit être ni un handicap ni un avantage. Que se passe-t-il dans les faits ? 90 %, pour ne pas dire 99 %, des membres du comité confédéral appartiennent au même courant de pensée, voire au même parti. Je ne nie pas le dévouement des militants communistes, « mais qu'un courant pense détenir un quasi-monopole pose problème. »* Devant les sifflets qui accueillirent ses propos, M. Chenu se contenta d'ajouter : *« La preuve. »*

L'orateur a provoqué de nouvelles huées en affirmant : *« On n'abuse pas l'immense majorité des travailleurs pour qui la C.G.T. n'est plus indépendante, que ce soit sur l'Afghanistan, l'élection présidentielle ou la Pologne (...). Il n'est pas facile d'être minoritaire dans la C.G.T.* (sifflets). *La preuve »*. M. Heller (syndicat INSEE), récusant les qualificatifs d'isolés, de marginaux et de professionnels de l'*opposition* attribués aux militants de son syndicat, a souligné habilement sa contribution aux luttes revendicatives et aux combats de la C.G.T. sans rien gommer de ses divergences.

M. Heller a été un des seuls orateurs à faire allusion en des termes représentatifs de la sensibilité très minoritaire d'extrême gauche aux décisions gouvernementales du 13 juin : *« Ces mesures d'austérité nous mettent tous au pied du mur. Cela ressemble curieusement à l'austérité de gauche que nous avons toujours voulu combattre »*. A quelques exceptions près, tout se passe comme si le premier ministre n'avait jamais annoncé le blocage des salaires.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Dans son communiqué, M. Sarian indique que l'article du *Monde* fait état de 770 000 cotisations en 1979 pour les Bouches-du-Rhône et de 350 000 en 1981 alors que nous n'avons parlé que de 770 000 timbres pour 1979 et 350 000 pour 1981, ce qui n'a pas la même signification. Sur cette base sa contre-démonstration perd beaucoup de crédibilité. Il avance les chiffres de 410 988 cotisations pour 1979, 381 604 pour 1980 et 376 374 pour 1981. En recourant à l'injure sans rien vouloir prouver (au regard du nombre moyen de timbres par carte, par exemple), M. Sarian déconsidère son « argumentation ».

1 571 045 CHOMEURS INDEMNISÉS PAR L'UNEDIC A LA FIN MAI

— 1,23 % en un mois

Selon les statistiques provisoires publiées le 14 juin par l'UNEDIC, le nombre des chômeurs indemnisés s'est élevé à 1 571 045 fin mai, au lieu de 1 590 551 fin avril, enregistrant donc une baisse de 1,23 % qui *fait suite* à celle du mois précédent (de fin mars à fin avril).

Parmi les indemnisés en mai, 711 184 personnes ont perçu l'allocation de base (après démission ou licenciement non économique), 169 385 ont reçu l'allocation spéciale (pour licenciement économique), 145 181 l'allocation forfaitaire (c'est le cas des jeunes à la recherche d'un premier emploi) et 136 801 l'allocation de fin de droit.

Enfin le nombre de bénéficiaires de la *garantie* de ressources s'est élevé à 349 183, en augmentation par rapport au mois précédent. De même, celui des bénéficiaires d'allocations conventionnelles — 34 715 — et celui des chômeurs percevant des allocations diverses — 23 808 — sont en hausse.

RECTIFICATIF. — Dans l'article « Le pari de Michel Albert » (*le Monde* du 12 juin, page 39, 3e col.) une faute d'impression a rendu une phrase incompréhensible. A propos de la *« prime aux volontaires du travail à temps réduit »* (P.V.T.R.), nous aurions dû écrire : *« Pour que ce dispositif soit efficace, il faut qu'il entraîne une adhésion massive, car cette formule pourrait dégager de nouveaux... demandeurs d'emploi. »*

Le conflit de Poissy

M. SAINJON (C.G.T.) SOUHAITE QUE LE GOUVERNEMENT NOMME UN MÉDIATEUR CHEZ TALBOT

M. Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., a déclaré mardi 15 juin, *en marge du congrès de Lille*, que les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités dans le conflit Talbot et désigner un médiateur, comme ils l'ont fait pour Citroën.

En effet, la négociation s'est à nouveau bloquée le 14 juin, au lendemain des mesures d'austérité prises par le premier ministre. La direction a en effet demandé un report de la réunion initialement prévue ce 14 juin, pour réfléchir, a-t-elle dit en substance, aux conséquences des mesures gouvernementales de blocage des prix et des salaires.

Autre pomme de discorde : les libertés syndicales. La direction refuse d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la négociation.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé le 14 juin de participer à une réunion qui, dans ces conditions, serait *« un simulacre de négociation »*. Dans un communiqué commun, les deux syndicats ont déclaré le 14 juin qu'ils jugeraient *« inacceptable que les mesures économiques et monétaires prises par le gouvernement soient prétexte pour refuser la nécessaire revalorisation chez Talbot »*. Ils demandent désormais *« une augmentation des bas salaires sur la base de 400 francs »*.

Un nouveau rendez-vous a cependant été fixé le 15 juin, à 16 heures.

DÉCENTRALISATION

TRANSFERT DE POUVOIRS DANS LES ARDENNES

Le président et le commissaire

Charleville-Mézières. — *Un nouveau président du conseil général des Ardennes depuis les élections de mars, M. Jacques Sourdille (R.P.R.), ancien ministre de M. Giscard d'Estaing ; un commissaire de la République, M. Jean-Paul Marty, arrivé à Charleville-Mézières il y a quelques semaines à peine, et c'est son premier poste de préfet ; une salle des séances remise à neuf très récemment dont le plafonnier, résolument moderne, a, paraît-il, coûté une petite fortune ; enfin, une loi qui a trois mois d'existence — la loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés des régions, départements et communes — et à laquelle il faut donner un contenu concret.*

Voilà pour le décor, le sujet, et les acteurs. Des acteurs, élus et fonctionnaires, qui regardent les deux héros de la pièce, hommes de caractère assurément l'un et l'autre, se tancer, se mesurer, s'affirmer, voire se heurter dans une courtoise, mais intraitable fermeté. L'enjeu ? Rien moins que les attributs et l'exercice du pouvoir dans le département.

De notre envoyé spécial

La dernière session du conseil général des Ardennes, les 7, 8 et 9 juin, au-delà d'un ordre du jour relativement banal — l'octroi d'une multitude de subventions au budget supplémentaire, — a fourni plusieurs occasions à MM. Sourdille et Marty de bien montrer *urbi et orbi* à leurs troupes respectives qu'ils étaient des patrons et qu'il fallait que les tâches — comme le vocabulaire — soient claires. *« Vous m'avez convié à suivre les travaux de votre assemblée. J'y suis donc votre invité,* a déclaré le commissaire de la République. *Mais pour respecter l'esprit de la loi du 2 mars 1982, vous remarquerez que je ne prends la parole qu'après que vous avez voté, car le représentant de l'Etat ne doit pas influencer vos débats. »* Mais il ajoute, le précis de droit public sous la main : *« Attention au vocabulaire, messieurs, madame les conseillers généraux. Ne parlez pas d'autonomie départementale, ce qui conduirait au fédéralisme. De même, il ne faut pas utiliser le terme « souveraineté » imprudemment, car ce mot a un sens très précis. Parlez de liberté... »*

Le commissaire de la République — qui connaît bien toutes les subtilités juridiques de la réforme puisqu'il a été conseiller de tribunal *administratif* et puisqu'il a, l'automne dernier, en tant que vice-président de l'association du corps préfectoral, rédigé un rapport sur la décentralisation — tient tout de suite, dans ses nouvelles fonctions, à mettre les choses au point. La réforme, en accroissant les prérogatives des collectivités locales, n'a pas eu pour effet d'amoindrir le rôle de l'Etat dont il assure, lui, avec une certaine *« magistrature morale et un sens de l'intérêt général »* la permanence.

Le pouvoir a simplement changé de nature puisque les conseils généraux sont devenus des assemblées politiques. De même faut-il bien savoir, lorsqu'on parle du personnel et de l'affectation des locaux, qui fera quoi, et où. *« Ce qui est juridiquement distinct doit être physiquement séparé »*, lance M. Marty en déployant un vaste plan de la préfecture. Ce qui est en bleu revient au conseil général, ce qui est en rouge au préfet.

Dirigeant les débats sans tolérer ni désordre ni mise en cause soupçonneuse d'un élu par un autre, M. Jacques Sourdille, qui dispose d'une confortable majorité (et qui a réussi l'« exploit » de faire déjeuner ensemble les collègues, toutes étiquettes confondues), n'admettra pas non plus que le préfet sorte de son rôle et outrepasse ses droits.

Voilà en effet qu'au terme d'un débat intéressant, grave, sur le sort inquiétant de l'usine métallurgique de Vireux (neuf cent onze salariés), M. Marty prend la parole pour souhaiter qu'aux préoccupations sociales et économiques actuelles sur ce dossier ne s'en ajoute pas une autre, à savoir la *« discordance des voix »* dans l'assemblée départementale, la rancune et la rancœur. Deux mots qui déclencheront l'ire de M. Sourdille. *« Le préfet n'a pas à tenir de tels propos, à faire des insinuations de la sorte, avant même que nous ayons engagé notre débat sur la politique économique du département et notamment la création d'un fonds pour l'emploi. »* Et il ajoutera devant les caméras de FR 3 : *« S'il survient un conflit entre le préfet et moi, je ferai appel à l'opinion publique et aux moyens d'information. »*

Mais ces petites passes d'armes, inévitables et naturelles, n'ont pas jusqu'à ce jour provoqué de crise ouverte entre les deux hommes et les deux légitimités qu'ils incarnent. L'application et l'interprétation quotidienne de la loi des décrets et des circulaires sont choses difficiles. La convention prévue par la loi a d'ailleurs été signée entre M. Marty et M. Sourdille. Ce dernier devrait disposer au total de cent quarante-deux agents, et les élus ont adopté à l'unanimité le recrutement d'urgence de treize agents nouveaux. Le préfet n'a rien eu à dire.

Les lois du protocole

De même, M. Sourdille a fait adopter par le conseil général un règlement intérieur qui, s'il en était besoin, montre bien sa volonté d'être le patron. *« Le président représente de façon permanente l'assemblée dépositaire des intérêts du département... Il dispose pour exercer sa fonction, au titre d'exécutif du département, de moyens équivalents à ceux du représentant de l'Etat, à la mesure de ses compétences légales. »*

M. Sourdille sait toutefois résister à toute spirale boulimique. Sa résidence à la préfecture sera moins belle que celle du préfet ? Pas grave et d'ailleurs sa si charmante demeure aux portes de Sedan, ombragée par un tulipier de Virginie, vaut tous les lambris officiels. Il n'a qu'une voiture ? *« Ce n'est pas moi qui en souffre, mais mon chauffeur. »*

Il n'empêche que parfois les questions de protocole soulèvent des difficultés, et il vaut mieux d'entrée fixer le cadre des relations. C'est ce que M. Marty vient de faire à propos d'une invitation qui lui avait été adressée par le président de l'association des maires des Ardennes (1). *« Venez prendre part à nos travaux et participez au déjeuner qui suivra »*, avait écrit M. Michel Colinet, maire de Bouzicourt. *« Je suis très sensible,* commente M. Marty, *mais je ne pourrai accepter dès lors que cette réunion serait placée sous la présidence d'honneur de M. Sourdille, président du conseil général. »*

« L'Etat, ai-je écrit à M. Colinet, est la collectivité territoriale principale ; par conséquent, et le représentant de l'Etat dans le département est évidemment le premier pour tout ce qui concerne les manifestations, rencontres et cérémonies de caractère officiel ;

» Ou bien je participe à des cérémonies publiques organisées par des élus et je les préside, sauf bien sûr, si elles le sont par le président de la République ou un membre du gouvernement ;

» Ou bien elles sont présidées par d'autres personnalités et je n'y participe pas ; ne peuvent alors y participer non plus les hauts fonctionnaires placés sous mon autorité, qu'il s'agisse de MM. les sous-préfets ou de MM. les chefs des services extérieurs de l'Etat puisqu'ils tiennent leur capacité juridique à engager l'Etat de ma propre délégation de pouvoir ou de signature.

» Et afin de bien établir que je prends cette position en toute loyauté, ce qui est constant dans ma manière de faire, j'ai adressé copie de cette lettre, d'une part, à M. le président du conseil général et MM. les parlementaires pour leur complète information et, d'autre part, à mes collaborateurs concernés pour valoir instruction générale. »

Mais une session du conseil général n'est pas seulement, bien que l'occasion fût propice, un banc d'essai pour le nouveau cours que prend la décentralisation. A Charleville-Mézières on a aussi beaucoup parlé emploi, industrie, économie, relance. A partir de vœux présentés par les groupes socialiste et communiste, le conseil général, à l'unanimité, a adopté une motion pour exprimer *« son opposition déterminée à la fermeture de l'usine des aciers spéciaux de la Chiers à Vireux et à toute notion d'échange contre l'implantation de la centrale nucléaire de Chooz. Si Chooz est nécessaire, Vireux doit rester et vivre »*. Le conseil général *« attend du gouvernement qu'il prenne une décision* (pour cette usine) *qui ne peut se trouver qu'à son niveau en raison des implications nationales et européennes du plan de restructuration et de modernisation de la sidérurgie »*.

Après quoi, les élus ont voté la création d'une agence départementale économique et la constitution d'un fonds d'intervention (1,6 million de francs jusqu'à la fin de l'année), [illegible] — la gauche n'a pas manqué d'en faire la critique — aux deux chambres de commerce et pas assez aux élus ou aux services de l'Etat.

Mais des élus légitimes ne sont pas nécessairement de bons économistes, et les fonctionnaires ne remplaceront jamais des industriels audacieux et confiants. Au pays-roi de la fonderie, [illegible].

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La lettre avait été adressée au prédécesseur de M. Marty (M. Lavigne), mais c'est lui qui a voulu y répondre pour que « sa manière de voir » soit clairement connue.

ÉTRANGER

La C.E.E. accepterait un certain relèvement des crédits à l'exportation

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La Commission européenne, qui négocie au nom de la C.E.E., va soumettre aux Etats-Unis et au Japon de nouvelles propositions pour parvenir à un compromis *sur les conditions d'octroi de crédits* à long terme par les pays industrialisés. Les ministres des finances des Dix ou leurs représentants (la délégation française était conduite par M. Camdessus, le directeur du Trésor), réunis le 14 juin, à Luxembourg, lui ont confié un nouveau mandat à cette fin. La France n'a cependant *donné* son *accord qu'ad referendum* : il doit encore être confirmé par le gouvernement.

La Communauté accepterait un certain relèvement des taux par rapport à ceux appliqués actuellement *dans le « consensus »* — ainsi appelle-t-on l'arrangement sur les crédits à long terme bénéficiant de subventions publiques, qui a été conclu au sein de l'O.C.D.E., — mais qui serait inférieur à celui réclamé comme un minimum par les Américains. Les crédits appliqués aux pays de la catégorie 1 (les pays industrialisés) seraient relevés de 1 % : ceux de la catégorie 2 (les pays intermédiaires, notamment les pays de l'Est) seraient relevés de 0,25 % à 0,50 % selon la durée ; en revanche, ceux de la catégorie 3 (les pays peu développés) seraient réduits de 0,5 %.

Ensuite, la C.E.E. confirme son accord pour opérer un double reclassement : quelques pays de la catégorie 2, dont l'U.R.S.S., la R.D.A. et Israël, passeraient en catégorie 1 et seraient donc assujettis à des crédits plus chers.

De même, plusieurs pays en voie de développement, considérés comme relativement privilégiés, tels le Brésil, le Chili, le Mexique, la Malaisie et le Maroc, seraient promus de la catégorie 3 à la catégorie 2. Toutefois, dans ce dernier cas, la Communauté demande que le relèvement des taux se fasse en deux étapes. Enfin, la C.E.E. demande aux Japonais, qui pratiquent des taux de marché particulièrement bas, que leurs crédits à l'exportation soient supérieurs de 0,4 % à 0,5 % à ce taux.

Le 15 juin avait été fixé comme date limite pour parvenir à un nouvel arrangement sur les crédits à l'exportation. Les partenaires de l'O.C.D.E. peuvent très bien réagir immédiatement par télex aux nouvelles propositions des Dix (dans l'hypothèse où la France aura levé sa réserve) ou bien, il est possible d'imaginer que l'échéance du 15 juin sera reportée *de facto* dans quelques jours.

Cependant, une controverse oppose M. Delors aux Américains à propos des engagements que ceux-ci, selon le ministre, ont acceptés à Versailles et sur lesquels ils sont revenus. C'est notamment en se référant à cette attitude que M. Delors a parlé samedi 12 juin à Bruxelles de *« l'extraordinaire cynisme manifesté par les Etats-Unis »*. Selon le ministre, les Américains avaient accepté que les taux du consensus demeurent inchangés au moins jusqu'à la réunion de l'assemblée générale du F.M.I. à Toronto en septembre, afin de voir comment évolueront les taux d'intérêt sur le marché.

L'idée était qu'il serait peu raisonnable de relever les taux des crédits à l'exportation au moment où s'amorcerait une réelle détente sur les taux d'intérêt. Rappelons que le consensus concerne exclusivement les crédits bénéficiant de subventions des pouvoirs publics. A Versailles, M. Delors avait demandé aux Américains si les crédits privés seraient alignés sur les disciplines du consensus. Il leur reproche de ne lui avoir donné aucune réponse sur ce point.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

LE CONGRÈS DES « JEUNES PATRONS » DE DEAUVILLE

Un langage qui change

Deauville. — Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.), réuni en congrès à Deauville (Calvados) du jeudi 10 au samedi 12 juin a eu, de la bouche de M. Delors, la primeur de l'annonce de la dévaluation du franc. C'était samedi à la fin de la matinée.

Cet événement et les commentaires qui en ont été faits ont éclipsé le résultat des travaux du congrès dont le thème était « *Tant qu'il y aura des entrepreneurs* ». Un thème « économique », inhabituel pour les « jeunes patrons » qui, jusqu'à présent, donnaient aux relations sociales dans l'entreprise la priorité dans leurs réflexions. A Deauville ils ont discuté et voté une « charte du bien entreprendre » en dix-huit points.

Un texte qui certes fait bonne place aux hommes qui vivent dans les *firmes*, un *texte* aussi

De notre envoyé spécial

qui est un hymne à ce que devrait être *l'entreprise* de demain : moderne, efficace et dure! Est-ce pudeur ou crainte ? On n'y évoque pas en clair ces « cercles de qualité » qui nous viennent du Japon et où ils ont été testés avec succès, mais l'idée y est en filigrane *dans la charte et* aussi celle, plus classique, de l'innovation.

Que disent les trois points principaux de la charte votée par les huit cents congressistes ?

— L'entreprise de demain réunira autour d'un dirigeant reconnu des partenaires engagés sur un projet négocié, accepté et en mouvement ;

— Le dirigeant reconnu saura mobiliser les énergies de tous, mettre *en scène et réaliser* le projet commun mais aussi être influent dans son environnement, donc présent ou représenté là où se décide tout ce qui concerne l'entreprise ;

— Le projet de l'entreprise sera anticipateur et assurera ainsi son propre avenir. Il créera des richesses *dont* la *répatition* entre tous les partenaires sera le fait d'une règle du jeu connue, négociée et acceptée par tous.

Le C.J.D. pourrait avoir pris quelque distance avec le pouvoir en place. Lors de son dernier congrès à Bordeaux, il y a deux ans ; les « jeunes patrons » avaient accueilli de nombreux représentants du parti socialiste alors dans l'opposition. Cette année, point de représentants du parti majoritaire à l'Assemblée, à l'exception de M. Delors — un compagnon de route pour le C.J.D. — et d'un membre du cabinet de M. Mitterrand. Le président, il est vrai, n'avait pu venir à Deauville, comme dans un premier temps il en avait eu l'intention, et a demandé qu'on l'excuse.

Point davantage de représentants de l'opposition. Mis à part M. Michel d'Ornano sur les terres duquel le congrès s'est tenu : M. d'Ornano est président du *conseil général du Calvados*.

Le langage et le jugement du C.J.D. ont changé depuis deux ans semble-t-il. Les jeunes patrons deviennent plus réactionnaires. Ainsi, M. Yvon Gattaz a été très applaudi lorsqu'il dénonça une fois de plus avec une ironie excessive ces « *professeurs barbus qui ne connaissent rien à l'entreprise* ».

Ainsi M. Delors avait été applaudi lorsque, évoquant les syndicats ouvriers, il avait écarté ceux dont l'action dépend d'un parti politique. Applaudissements encore lorsque le ministre avait affirmé le maintien de la hiérarchie dans l'entreprise de demain.

En revanche, M. Delors a été quelque peu chahuté à deux reprises. D'abord lorsqu'il a déclaré que la France compterait deux millions et demi de chômeurs si un gouvernement de gauche n'était pas venu aux affaires. Ensuite, lorsqu'il a souligné qu'au cours de ces derniers mois, certains industriels et commerçants — ceux du meuble notamment — n'avaient pas joué le jeu du marché national, préférant servir d'intermédiaires aux importations, contrairement aux promesses faites.

Des critiques à l'encontre de certaines décisions ou projets du gouvernement ne manquaient pas dans le discours de clôture de M. Philippe Nocturne. Le nouveau président du C.J.D. a regretté, notamment, la modification du régime fiscal de la participation, le passage « *au pas militaire* » de la durée du travail de quarante à trente-neuf heures, « *ce qui a eu le double inconvénient de ne pas créer d'emplois et d'augmenter la charge des entreprises* ». « *A quoi bon rechercher une solution si le gouvernement l'impose ?* », a dit M. Nocturne.

ALPHONSE THÉLIER.

Avis financiers des sociétés



L'Assemblée générale du Crédit Foncier de France, réunie le 9 juin 1982, sous la présidence de M. Max Laxan, Gouverneur, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Les activités

Le total du bilan avec 115,9 milliards de F a enregistré en un an une progression de 17,3 %, en raison d'une activité soutenue, notamment dans le secteur des prêts aidés par l'État.

Les prêts aidés par l'État

En 1981, le Crédit Foncier de France a autorisé 22,9 milliards de F de prêts à la construction contre 16 milliards en 1980. Le nombre de logements ainsi financés est passé de 75.412 à 94.511, soit une augmentation de 25 %. Cette progression est principalement due à l'affectation au circuit Crédit Foncier des 40.000 PAP supplémentaires inscrits au collectif budgétaire.

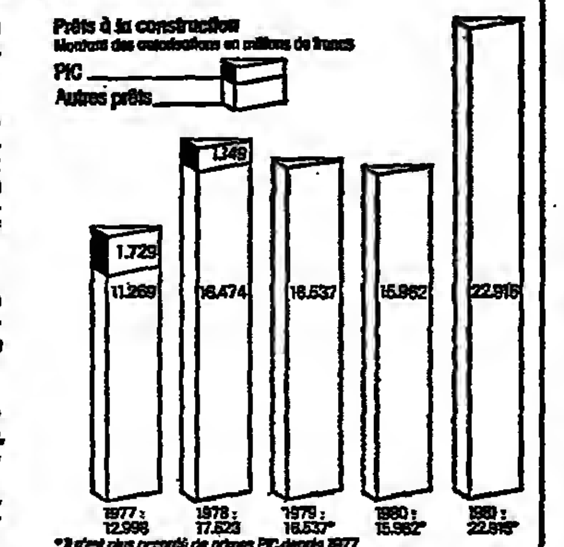
Les prêts du secteur privé

Le volume des autorisations de prêts a été ramené de 2,3 milliards de F à un peu plus de 2 milliards, en raison essentiellement des relèvements de taux imposés par la vive *hausse du loyer de l'argent.*

Le financement de ces prêts

Après la forte augmentation enregistrée en 1980, le volume global des capitaux collectés par le Crédit Foncier de France, en 1981, a encore progressé *de 16 milliards à près de 18 milliards* de F.

1981 a été caractérisé par l'importance des appels aux marchés extérieurs sur lesquels les emprunts du Crédit Foncier ont rencontré un vif succès.



Les chiffres-clés

Résultats globaux (en millions de F)	1980	1981
Produit brut d'exploitation	1.262	1.620
Bénéfice net	105	119
Revenu par action (en F)		
Bénéfice net	34,84	39,16
Dividende	28,00	31,50*
Impôt déjà payé au Trésor	14,00	15,75
Revenu global de l'action	42,00	47,25

*Mise en paiement du dividende dès le 17 juin 1982.

Prêts (en millions de F)	1980	1981
Autorisations de l'année	18.368	25.066
Encours au 31 décembre	86.143	99.523
Emprunts et avances (en millions de F)		
Emissions d'emprunts et de bons dans l'année	16.098	17.881
Encours des emprunts et des bons au 31 décembre	66.772	80.898
Encours des autres dettes	12.726	13.182



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 31 mars 1982 s'élève à *509 milliards 648 millions*.

Au passif, la rubrique « Banques, Organismes et Etablissements financiers » figure pour 17 397,5 millions (comptes à vue) et 152 773,9 millions (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 42 872,6 millions (comptes à vue) et 37 200,2 millions (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent 32 349,3 millions (comptes à vue), 14 029,9 millions (comptes à échéance) et 42 186,7 millions (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 33 369,9 *millions*.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 203 008,7 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 192 657,5 millions, répartis *comme suit* : 36 610,5 millions de créances commerciales, 48 226,4 millions d'autres crédits à *court* terme, 63 668,7 millions de crédits à moyen terme, 44 151,9 millions de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 21 137,5 millions.

Les Banques, Organismes et Etablissements financiers figurent pour 9 714,5 millions (*comptes à vue*) et 164 862,1 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du Groupe, à la date du 31 *mars* 1982, s'établit à 578 milliards 244 millions.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. - Obligations 11 % 1977

Les intérêts courus du 20 juin 1981 au 19 juin 1982 seront payables à partir du 20 juin 1982 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 5 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, Recettes des finances, et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T. — 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e) —, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, Société générale, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet, *Banque de Paris* et des Pays-Bas, Banque de l'Union européenne, Banque Rothschild, Caisse centrale des banques populaires, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Crédit du Nord, Lazard Frères et Cie, Société centrale de banque, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Caisse des dépôts et consignations, Crédit agricole.

Il est rappelé :

— d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés ;

— *enfin*, que les titres appartenant aux séries F et D sont, respectivement, remboursables depuis le 20 juin 1978 et le 20 juin 1981.

LOUIS VUITTON S.A.

La maison Vuitton, premier fabricant mondial d'articles de voyage de luxe, a connu au cours de ces dernières années un développement remarquable qui s'est notamment traduit par une augmentation de son chiffre d'affaires (35 % de croissance moyenne annuelle durant les trois derniers exercices). En 1982, il devrait dépasser 500 millions de francs au niveau de la vente au détail, répartis environ par tiers entre l'Europe, les Etats-Unis et l'Extrême-Orient.

Cette croissance de l'activité est allée de pair avec l'extension du réseau des implantations de vente au détail dans le monde entier, l'augmentation des capacités de production et la recherche de nouveaux produits. Au cours de l'année 1981, la maison a ouvert dix magasins contrôlés par elle (Genève, Zurich, Miami, Honolulu, Tokyo-Ginza, Yokohama, Kyoto...) et prévoit d'en ouvrir treize en 1982 (Londres, *Chicago*, Houston, Dallas, Beverly Hills, San Francisco, Nagasaki, Melbourne...).

Le continuation de cette politique, qui a entraîné la progression à un rythme soutenu des résultats consolidés de la maison, permet d'envisager de très bonnes perspectives de croissance pour les années à venir.

Soucieux de favoriser la poursuite de ce développement et de préparer l'introduction en Bourse ultérieure, *les actionnaires familiaux* de la maison Vuitton ont décidé unanimement d'ouvrir le capital à un nombre restreint de partenaires financiers qui viennent d'acquérir une *participation minoritaire limitée*. Cette opération, réalisée sous l'égide de Paribas, s'accompagne d'une simplification des structures juridiques et financières. Les dirigeants actuels poursuivent leurs *fonctions*, les conseils de surveillance et les directoires des sociétés étant élargis par l'entrée de personnalités nouvelles.

LA REDOUTE

Dans sa lettre aux actionnaires, M. Joseph Pollet, président du directoire, présente les résultats financiers de l'exercice 1981/1982.

Le fait marquant de l'exercice a été la transformation de l'ancienne « Redoute à Roubaix » en quatre sociétés : La Redoute (holding), La Redoute - Catalogue, Photo-ciné-son Redoute et Maison de La Redoute. En outre, deux sociétés ont été créées, La Redoute-voyages et La Redoute-assurances.

LA REDOUTE S.A.

La société a enregistré en 1981/1982 des produits *d'exploitation* pour 164 millions de francs et des charges d'exploitation pour 140 millions de francs, laissant apparaître un bénéfice d'exploitation de 24 millions de francs.

Le compte de pertes et profits enregistre principalement une plus-value nette comptable de 134 millions de *francs* provenant des apports partiels d'actifs. Le bénéfice net ressort à 167 millions de francs.

Le directoire proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 40 F par action, contre 28 F l'an dernier (+42,8 %).

GROUPE REDOUTE

La Redoute-Catalogue a réalisé un chiffre d'affaires T.T.C. de 4 843 millions de francs et un bénéfice net de 63 millions de *francs*. Pour sa part, le groupe Prémaman a accru son chiffre d'affaires T.T.C. de 16,5 % et son bénéfice net est passé de 9,5 millions de francs à 20,3 millions de francs. FINAREF a encaissé pour 173 millions de francs de produits financiers et son bénéfice net s'est *établi à 20,8 millions* de francs.

Le groupe Rombaldi a accru son chiffre d'affaires de 25 % et réalisé un bénéfice net de 1,2 million de francs contre une perte de 2,3 millions de francs l'an dernier.

La SNER a réduit fortement ses pertes, les ramenant de 3 millions de francs à 1 million.

Pour la Maison de la Redoute et Photo-ciné-son Redoute, le directoire a proposé au conseil de la société de se désengager de ces activités.

En Italie, Vestro réalise un bénéfice net de 891 millions de lires (23 millions de lires en 1980-1981).

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 6 258 millions de francs (+ 17,7 %), le bénéfice d'exploitation atteignant 245 millions de francs (+ 41,3 %).

La marge brute d'autofinancement s'établit à 157 millions de francs (+ 33 %).

Le bénéfice net du groupe atteint 88 millions de francs (+ 44,1 %) après 12 millions de francs de pertes diverses, 97 millions de francs de provisions pour impôts sur les sociétés et 18 millions de francs de participation des salariés aux fruits de l'expansion.

MAISONS PHENIX

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie, le 11 juin 1982, sous la présidence de M. J.-C. Romain. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 2,7 milliards de francs et correspond à la facturation *de plus de 13 000 maisons. Le chiffre* d'affaires est en recul de - 8,7 %, pour une baisse d'activité en volume de 19 %. Pour la deuxième année consécutive, le secteur de la maison individuelle a enregistré un fléchissement de son activité.

Le bénéfice net consolidé du groupe s'est élevé à 28,9 millions de francs. Le résultat consolidé de 1981 comprend, à hauteur d'environ 10 millions de francs (contre 35 millions de francs en 1980), l'incidence *de la consolidation par mise en* équivalence de la participation de Maison Phénix dans U.S. Home.

Pour la société mère, le résultat d'exploitation a atteint 78 millions de francs contre 119 millions de francs en 1980. Le bénéfice net s'est élevé à 25 millions de francs, la société ayant supporté, au cours de l'exercice, 80 millions de francs de pertes et provisions exceptionnelles diverses.

Tirant les conséquences de la baisse des résultats, l'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende unitaire de 14 francs. Ce dividende, assorti d'un avoir fiscal de 7 francs, soit un revenu global de 21 francs, sera mis en paiement à compter *du* 7 juillet contre remise du coupon n° 25.

Au cours de l'assemblée générale, le président a tenu à définir les actions entreprises par le groupe dans ce contexte difficile.

Il a par ailleurs apporté les précisions suivantes en ce qui concerne l'exercice au cours :

« Au cours du premier trimestre 1982, le gouvernement, prenant conscience que l'objectif de 410 000 mises en chantier serait difficile à atteindre, prenait tout un ensemble de dispositions visant à améliorer sensiblement le financement des acquéreurs. Dans l'environnement économique actuel, les conditions de taux offertes paraissent favorables. *Le* problème est d'en convaincre nos futurs acquéreurs. Les grands moyens d'information ont été utilisés par les pouvoirs publics et les professionnels dans ce but. La Société des Maisons Phénix a pris le parti d'affirmer le leadership de sa technologie par rapport aux techniques réputées traditionnelles. Cela s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans la politique actuelle de l'administration. La promulgation de la charte Phénix en cinq articles (dont le premier garantit la structure trente ans) doit se comprendre comme une conséquence des qualités propres de la technologie.

Notre clientèle a bien accueilli ces mesures et les résultats commerciaux des quatre premiers mois de l'année sont en amélioration sur ceux de la même période de 1981. »

F.I.P.E.C.

A la suite de l'assemblée générale tenue à Paris le jeudi 27 mai, le bureau de la Fédération des industries de peintures, vernis et couleurs (FIPEC) est ainsi constitué :

— Président : M. Gilbert Waysman (Manufacture Blancomme).

— Vice-Président : M. Roger de Bonneval (Peintures Astral) ;

— *Président adjoint* : M. Claude Guittet (Société française Duco).

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. - Obligations 10,60 % 1979

Les intérêts courus du 21 juin 1981 au 20 juin 1982 seront payables à partir du 21 juin 1982 à raison de 190,80 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon numéro 3 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement *d'impôt forfaitaire*, le complément du prélèvement libératoire sera de 31,78 F, soit un net de 159,02 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 115 364 à 131 141 sortis au tirage au sort du 3 mai 1982 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon numéro 4 au 21 juin 1983 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris 15e, ainsi qu'aux guichets *de la Banque de France et des* établissements désignés ci-après : Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Société générale, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'union européenne, Banque Rothschild, Banque Vernes et commerciale de Paris, Caisse centrale des banques populaires, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Crédit du Nord, Lazard frères *et Cie*, Société centrale de Banque, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Caisse des dépôts et consignations, Crédit agricole.

Il est rappelé :

— d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats *nominatifs sera effectué* également par la C.N.T. dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés ;

— enfin, que les titres compris *dans les séries de numéros* 370 369 à 383 957, 393 571 à 407 459 sont respectivement remboursables depuis le 21 juin 1980 et le 21 juin 1981.

C.G.P. PRIMAGAZ

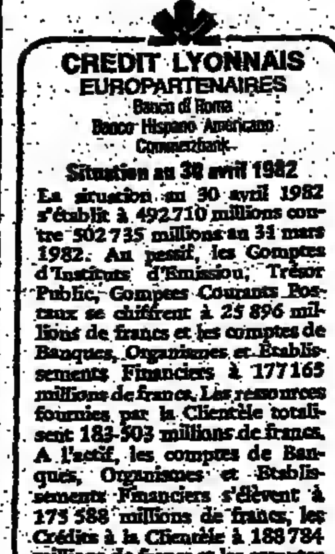
Le 10 juin 1982, l'assemblée générale ordinaire de la C.G.P. Primagaz s'est réunie sous la présidence de M. J.-Ch. Inglessi.

La société, malgré la baisse de 3,16 % de ses ventes, a amélioré, dans tous les compartiments, sa part de marché, qui est passé de 14,60 % à 14,82 %.

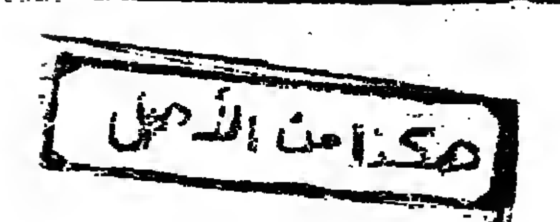
Au niveau consolidé, la hausse des profits nets a été de 37,9 % et la marge brute d'autofinancement du groupe s'est élevée de 100 à 119,3 millions de francs.

Après quelques indications sur les tendances du début de 1982, le président a souligné les nouvelles inflexions de la politique commerciale consécutives à la libération des prix de vente, ainsi que l'intérêt pour l'entreprise de sa prise de participation dans le capital de la société A.D.G. (Camping-Gaz).

L'assemblée, à l'unanimité, a approuvé les résolutions proposées : coupon global de 14,25 F (1981 : 12,75 F), ratification des cooptations, d'une part, de M. Jean-Maxime Lévêque, d'autre part, de la Société Liquigas Holdings Jersey, renouvellement du mandat d'administrateur de M. René de Lestrade, et nomination de la Société belge Ripodama.









MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 JUIN

Nouvelle baisse

La Bourse de Paris avait, mardi encore, assez triste figure. Déclenché la veille par les mesures de blocage des prix et des salaires, le mouvement de baisse s'y est poursuivi. A un rythme certes un peu ralenti, mais encore assez rapide, puisque, à la clôture, l'indicateur instantané accusait une perte supérieure derechef à 1 % (1,1 %).

Le secteur de la « distribution » a été de nouveau passablement malmené (Darty, Galeries Lafayette, Euromarché, Comptoirs modernes, Carrefour, Guyenne) de même que nombre de valeurs d'entreprises exportant peu ou n'ayant guère de chances de tirer quelques profits d'une relance des ventes à l'étranger liée à la dévaluation du franc.

Autour de la corbeille, les opérateurs ne savaient trop que penser, ni quelle attitude prendre, beaucoup attendant des éclaircissements sur la nouvelle politique et surtout des explications sur le gel des dividendes.

La confirmation par la Banque de France de la stabilisation de la production industrielle en mai, soit pour le deuxième mois consécutif, n'était pas de nature, évidemment, à rassurer les milieux boursiers rendus déjà suffisamment inquiets par le plan d'austérité et une situation encore aggravée par un dollar dont la hausse semble incontrôlable ou incontrôlée avec la nouvelle tension des taux enregistrée outre-Atlantique.

La devise-titre n'a pas suivi la devise américaine dans sa montée et s'est traitée entre 8,03 F et 8,07 F contre 8,10 F-8,21 F la veille.

Sur les indications venues des États-Unis et de Grande-Bretagne, l'or a baissé à Paris avec le lingot à 67 400 F (après 67 350 F) contre 68 600 F. Outre-Manche, l'once de métal précieux s'était traitée à 315 dollars contre 320,75 dollars la veille au soir. Le napoléon a encore gagné 1 F à 601 F.

NEW-YORK

Rechute

La reprise enregistrée vendredi à Wall Street aura été de courte durée. Dès le début de la semaine, les cours ont rechuté, et, en fin de séance, le nombre de baisses (1 064) était deux fois et demie plus élevé que celui des hausses (423) sur un total de 1 866 valeurs traitées. L'indice des industrielles a, pour sa part, reperdu 7,89 points à 801,84, ne conservant ainsi que 3,14 points de son gain du 11 juin.

Une fois encore les craintes soulevées par un renchérissement des taux d'intérêt ont été à l'origine de cette baisse. Des craintes fondées, puisqu'elles ont été déclenchées par l'accroissement de la masse monétaire plus important que prévu (1,5 milliard de dollars) pour la semaine du 2 juin, mais aussi par la décision de la Citibank de relever de 16 % à 16 1/2 % son taux de base. De l'avis des nombreux spécialistes, le Fed va se trouver dans l'impossibilité d'assouplir sa politique monétaire et le loyer de l'argent est appelé à demeurer pour un temps assez long encore à des niveaux élevés. Du coup, le cessez-le-feu intervenu aux Malouines n'a eu aucun effet sur le marché.

Notons quand même que la rechute de Wall Street s'est faite avec relativement peu d'affaires, 40,1 millions de titres seulement ont changé de mains contre 68,6 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 11 juin	Cours du 14 juin
Alcoa	23 7/8	24 1/8
A.T.T.	52	52 1/8
Boeing	18 1/4	16 1/4
Chase Manhattan Bank	41 5/8	42 1/4
Du Pont de Nemours	32 5/8	32 1/2
Eastman Kodak	70 3/4	70 1/2
Exxon	28	27 3/4
Ford	22 3/8	22 1/8
General Electric	62	61 1/4
General Foods	38 1/4	36 1/6
General Motors	46 1/4	46 1/4
Goodyear	24	23 1/4
I.B.M.	59 3/4	59 1/4
I.T.T.	23	22 7/8
Mobil Oil	24 3/8	23 3/4
Pfizer	55 1/2	54 1/2
Schlumberger	40 7/8	40 1/8
Texaco	28 1/4	28 3/4
U.A.L. Inc.	17 5/8	17 1/8
Union Carbide	42	41 3/4
U.S. Steel	18 7/8	18 3/4
Westinghouse	25 1/8	24 3/8
Xerox Corp.	32 3/4	32 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

J. BOREL : NOVOTEL CONTRE-ATTAQUE. — Pour faire échec aux manœuvres engagées par les deux nouveaux gros actionnaires de J. Borel (Sodexho et Codec-Una) en vue de faire échouer le projet de fusion avec Novotel, le groupe hôtelier, anticipant l'assemblée générale de l'entreprise de restauration, fixée au 28 juin, a décidé de contre-attaquer. Afin d'acquérir le contrôle de J. Borel, il vient de lancer une O.P.E. sur 50 % du capital de cette affaire. Si elle réussit, l'opération de rapprochement se fera donc en sens contraire de celle prévue initialement, c'est-à-dire que Novotel prendra le contrôle de J. Borel, alors qu'il avait été entendu, pour des raisons pratiques, que J. Borel devait absorber Novotel.

Sur un plan financier, les mêmes conditions sont offertes, mais également à l'envers. Les nouveaux actionnaires se verront offrir trois actions Novotel pour vingt-trois actions J. Borel (au lieu de vingt-trois J. Borel pour trois Novotel). Qui plus est, les porteurs d'actions J. Borel auront la faculté, si la première solution ne les satisfait pas, d'opter pour des obligations à émettre d'une valeur nominale unitaire de 180 F (une obligation convertible pour une action J. Borel). Ces obligations seront convertibles à tout moment six mois environ après l'émission, à raison de trois actions Novotel pour vingt-trois obligations. Cette offre s'adresse également aux détenteurs d'obligations convertibles J. Borel (onze obligations convertibles Novotel pour dix obligations convertibles J. Borel).

Tous les actionnaires de J. Borel représentés au conseil, à l'exception de Codec-Una, ont déjà décidé d'accepter l'offre de Novotel. Ils regroupent 27 % du capital. Cette précision laisse à penser que Sodexho, qui possède 10 % des actions, a jeté l'éponge. Rappelons que Codec-Una détient pour sa part 27 % du capital de J. Borel. En attendant, la cotation de J. Borel a été suspendue le 14 juin. Elle reprendra le 17 juin.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	10 juin	11 juin
Valeurs françaises	109	109,7
Valeurs étrangères	104,7	106,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 juin	14 juin
Indice général	107,9	106,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 juin .... 16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 juin	15 juin
1 dollar (en yens)	250,15	251

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 JUIN

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Brasseries	40 10	41 70
Union Habit.	185	....
Un. Imm. France	168	167
Un. Ind. Crédit	214	214
Union Ind. Ouest	308	307
Unipol	160	....
Vincey Bourget (Ny)	10 85	....
Virax	55	50 50 o
Waterman S.A.	173	173
Brass. du Maroc	180	180
Brass. Ouest-Afr.	18 90	20

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	140	....
Cellulose du Pin	22 80	....
Coparex	360	350
F.B.M. (Li)	70	27 o
Iena Industries	13	....
La Mure	80	....
M.M.B	150	150
Océanic	45	....
Petrofigaz	336 10	336 10
Pronuptia	156	144 o
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d

SICAV

	Émission Frais incl.	Rachat net
Sogintèr	688 79	657 59
Soleil Investiss.	328 09	313 21
U.A.P. Investiss.	226 76	216 48
Unifrance	182 14	173 88
Unifoncier	457 93	437 16
Unigestion	403 15	384 87
Uni-Japon	625 02	596 88
Unirente	1393 12	1347 31
Univar	11101 76	11101 76
Valorem	281	249 18
Valreal	106615	106509
Worms Investiss.	456 56	445 40

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1851	4,5 % 1973	1739	1730	1731	1721
3040	C.N.E. 3 %	3085	3098 90	3108	3108
495	Air Liquide	483	480	488	493 90
1250	Fichet-Bauche	1140	1128	1128	1122
168	Financel	145 50	148 50	146 80	[illegible]
149	Fives-Lille	146 20	142 50	142 50	[illegible]
65	Fonderie (Gén.)	62	80	81	[illegible]
102	— (obl.)	103 80	103 80	103 80	103 10
151	U.T.A.	151	152	152	155
230	Valéo	204	200	199 50	204
375	— (obl. conv.)	380	383	383	381
197	Vallourec	133	129	129	122 20
1120	V. Clicquot-P.	1095	1100	1100	1100
870	Viniprix	780	755	765	741
405	Hoechst Akt.	357	368	367	368
45	Imp. Chemical	46	47	47	47 95
61	Inco. Limited	73 50	72	72	72
485	IBM	478	474	474	469 50
28	Ito-Yokado	27 85	27 70	27 70	27 80
200	ITT	190	188 80	188 80	188
38	Matsushita	35	33 65	33 50	....
109	Gencor	100	95 20	96 10	95 20
187	Gén. Belgique	196	192 50	192 50	192
490	Gén. Electr.	507	499	499	505
345	Gen. Motors	355	366	366	372 50
52	Goldfields	47 70	46 80	46 80	46 50
77	Harmony	70 80	65 90	66 90	85 80
22	Hitachi	21 90	21 30	21 40	21 30
390	Vaal Reefs	360	350	350	354
183	West Deep	155 20	151 50	151 50	153 50
280	West Hold.	214	209	209	207 80
275	Xerox Corp.	262	263	263 80	259
2 32	Zambia Corp.	1 96	1 91	1 80	1 95

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 703	6 725	6 520	6 870
Allemagne (100 DM)	277 780	277 450	268	283
Belgique (100 F)	14 560	14 523	12 700	13 800
Pays Bas (100 fl.)	251 820	250 690	244	256
Danemark (100 krd)	80 470	80 300	77	83
Norvège (100 k)	108 880	108 930	107	113
Grande-Bretagne (£ 1)	11 837	11 845	11 450	12 150
Grèce (100 drachmes)	8 890	9 892	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 935	4 931	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	325 300	324 150	317	335
Suède (100 krs)	111 900	112 020	107	114
Autriche (100 sch)	39 420	39 320	28 300	40
Espagne (100 pes.)	6 141	6 150	0 600	6 450
Portugal (100 esc.)	9 050	9 100	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5 295	5 280	5 150	5 410
Japon (100 yens)	2 681	2 973	2 590	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/6
Or fin (kilo en barre)	69100	67500
Or fin (en lingot)	68600	67400
Pièce française (20 fr)	600	601
Pièce française (10 fr)	465	.....
Pièce suisse (20 fr)	523	548
Pièce latine (20 fr)	482	479
Souverain	582	582
Pièce de 20 dollars	2700	2700
Pièce de 10 dollars	1352 50	1352 50
Pièce de 5 dollars	705	.....
Pièce de 50 pesos	2995	2980
Pièce de 10 florins	506	509

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 juin 1982 a été tiré à 594 388 exemplaires.

A B C D E F G

Les autorités monétaires américaines sont intervenues pour freiner la hausse du dollar

Le dollar était ferme sur toutes les places ce mardi matin 15 juin. Après être monté jusqu'à 6,7350 à Paris, il cotait en fin de matinée 6,71 francs. A Francfort, il valait 2,4175 deutschemarks (après avoir atteint en début de matinée 2,431). A Paris on échangeait le deutschemark à un cours plus bas que la veille à 2,7750 francs, le nouveau plancher s'établissant désormais à 2,7709. Le taux du marché monétaire parisien a été abaissé d'un quart de point à 16 %.

La hausse du dollar était due à la fermeté des taux d'intérêt (+ 1/8e de point sur les principales échéances de l'eurodollar). En raison de la tension des taux à court terme, la Citibank a rétabli à 16,5 % son taux de base (qu'elle avait été seule à abaisser à 16 %). Fait notable, la Banque fédérale de New-York est intervenue sur le marché pour freiner la hausse du dollar, autrement dit pour soutenir les cours des devises européennes et notamment du franc. M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, a confirmé ces interventions, qui s'inspirent de l'esprit de Versailles.

A Bâle, où était réunie l'assemblée générale de la B.R.I. (voir page 43), plusieurs gouverneurs de banques centrales ont exprimé leurs préoccupations après le réalignement des parités au sein du S.M.E. M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale suisse, qui est aussi le président de la BRI, a notamment déclaré que le S.M.E. pourrait être mis en danger par de trop fréquents changements de parité. Un système de flottement pourrait être préférable, a-t-il précisé, à plusieurs changements annuels des cours pivots.

Quant au président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, il a déclaré que le réajustement avait été nécessaire à la fois pour des raisons politiques et pour permettre au S.M.E. de continuer à fonctionner. M. Wim Duisenberg, président de la Banque centrale des Pays-Bas, s'est interrogé lui aussi sur la capacité du S.M.E. à maintenir la stabilité, mais il a ajouté qu'il espérait que les mesures d'austérité annoncées par la France contribueraient à la convergence des politiques économiques de la France et de la R.F.A.

LA SIGNATURE DU DEUXIÈME PROTOCOLE FINANCIER ENTRE LA C.E.E. ET ISRAEL EST AJOURNÉE

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les instances communautaires ont ajourné la signature, prévue pour le 14 juin, du protocole portant sur l'aide financière des Dix à Israël au cours de la période 1982-1986. Au titre de l'accord de coopération de 1976 avec Jérusalem, la Communauté doit ouvrir une ligne de crédit de 40 millions d'ECU (1 ECU = 6,6 francs) aux investisseurs israéliens, sous la forme de prêts de la Banque européenne d'investissements (B.E.I.), consentis aux conditions du marché. Pour les cinq années précédentes, le montant de l'aide avait été fixé à 30 millions d'ECU.

On ne fait aucun commentaire à Bruxelles sur le report de la signature du deuxième protocole financier. Il n'est de toute façon pas question pour l'instant de suspendre les relations de coopération avec Israël. Outre l'aide financière, la C.E.E. accorde aux exportateurs de ce pays des réductions tarifaires pour leurs ventes de produits agricoles et industriels dans le Marché commun. — M. S.

UN AVERTISSEMENT SOLENNEL AU GOUVERNEMENT

Le C.N.P.F. : aucun pays n'a réussi à vaincre l'inflation par des procédés de contrôle et de blocage

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) a tenu une assemblée générale extraordinaire ce mardi 15 juin à Paris. M. Yvon Gattaz, élu président du C.N.P.F. le 15 décembre 1981, y a fait le bilan de six mois de gestion, rappelant qu'il avait décidé de faire de 1982 l'« année de l'entreprise » (avec notamment les « états généraux des entreprises » qui se tiendront le 15 décembre). Mais les circonstances font que M. Gattaz a dû modifier considérablement la teneur du discours qu'il a prononcé devant les cinq cents délégués réunis à Paris.

« L'entreprise française est en péril », a-t-il affirmé, en résumant les travaux de l'assemblée générale extraordinaire.

« La seconde dévaluation du franc qui vient d'intervenir, a-t-il ajouté, *sonne comme un signal d'alarme. Elle révèle et sanctionne l'extrême faiblesse de notre économie et des entreprises. Elle ne règle rien. Elle montre que nos craintes étaient fondées. »*

Constatant que les entreprises sont à la fois victimes de la stagnation économique et de l'augmentation durable et brutale des charges, M. Gattaz fait remarquer que l'écart se creuse entre les prix français et étrangers : *« En effet, de mars 1981 à mars 1982, les prix ont progressé de 14,1 % en France et de 8,5 % en moyenne dans les pays de l'O.C.D.E., soit un écart de 5,6 points, deux fois plus qu'en 1981. L'inflation est en passe d'être maîtrisée dans les pays de l'O.C.D.E. En France les prix progressent à un rythme supérieur à 1 % par mois. »*

De ce fait, affirme-t-il, les ressources financières des entreprises « *sont laminées* » et le chômage s'accroît.

Invitant les pouvoirs publics à se méfier des faux remèdes, le président du C.N.P.F. déclare : *« La seconde dévaluation du franc témoigne qu'aucun pays développé ne peut aller, sans dommage, à contre-courant des politiques menées actuellement dans le monde pour lutter contre l'inflation.*

» Cela aboutit, immanquablement et rapidement, à l'échec, c'est-à-dire à des dévaluations en série et à l'édification de barrières protectionnistes.

» Mais ces réflexes de défense et d'isolement se retournent contre ceux qui les prennent. Ils suscitent des réactions en chaîne dont les entreprises et les salariés seraient les premières victimes.

» Nous n'avons pas le choix, nous n'avons pas d'illusions à nous faire : nous devons affronter la concurrence internationale, donc, être compétitifs sur tous les marchés. C'est une loi d'airain dont nous ne devons pas chercher à nous affranchir, mais dont nous devons tirer profit. »

« Aucun pays, souligne-t-il encore, *n'a réussi à vaincre l'inflation par des procédés de contrôle et de blocage. Toute l'histoire économique en témoigne. Les expériences françaises également. On parvient à ruiner les entreprises, à bureaucratiser l'économie, mais jamais à juguler l'inflation. »*

Se prononçant pour une grande liberté de gestion, M. Gattaz rappelle l'hostilité du patronat aux lois Auroux : *« Nous continuerons à proclamer notre hostilité profonde sur cette syndicalisation forcée des entreprises »*, avant de lancer un appel à la solidarité entre les entreprises.

Le communiqué officiel

Voici le texte du communiqué qui a été publié après l'assemblée générale :

« A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du C.N.P.F. du 15 juin 1982, Yvon Gattaz a adressé un avertissement solennel au gouvernement : « La dévaluation révèle la gravité de la situation économique que le C.N.P.F. dénonce depuis des mois. Il faut un changement profond de la politique économique et sociale.

» Une politique sociale n'est durable que si elle repose sur une économie saine et des entreprises compétitives.

» 1. Une économie saine suppose :

» Un arrêt de certaines dépenses de l'État et, en particulier, de transferts sociaux trop coûteux.

» Une politique rigoureuse d'économie du budget de l'État, qui ne peut continuer à vivre au-dessus de ses moyens.

» 2. La compétitivité des entreprise exige :

» — L'arrêt total des charges que supportent les entreprises. Il faut, notamment, suspendre l'application des lois Auroux, qui contiennent des mesures paralysantes et coûteuses ;

» — La liberté de gestion : un blocage des prix est inacceptable dans une économie moderne et intolérable pour les entreprises françaises déjà gravement affaiblies ;

» 3. Ces conditions sont indispensables pour lutter contre l'inflation, stimuler l'investissement et développer l'emploi.

» Si elles sont réunies, le C.N.P.F. sait qu'il peut faire appel au patriotisme économique des entreprises. »

LE TROISIÈME BULLETIN DE SANTÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : « PARFAITE NORMALITÉ »

Le troisième bulletin de santé de M. François Mitterrand a été publié, ce mardi 15 juin dans la matinée, par le service de presse de l'Élysée. Le docteur Claude Gubler, médecin personnel du chef de l'État, y indique notamment que *« l'examen clinique et les examens biologiques pratiqués dans les domaines les plus usuels et selon le protocole antérieurement établi ont confirmé, par leurs résultats, la parfaite normalité précédemment enregistrée de l'état de santé du président de la République.*

Le premier bulletin de santé (*le Monde* daté 24-25 mai 1981) faisait état *« d'un bilan clinique et paraclinique normal »*. Le second (*le Monde* du 16 décembre 1981), s'il aboutissait aux mêmes conclusions, révélait néanmoins qu'au cours du premier semestre de son septennat, M. Mitterrand avait présenté *« une cruralgie droite importante »*, qui avait permis de mettre en évidence des lésions de type arthrosique siégeant au niveau de la colonne vertébrale.

A l'Assemblée nationale

LE GROUPE R.P.R. DÉCIDE DE DÉPOSER UNE MOTION DE CENSURE

Le groupe R.P.R. réuni mardi 15 juin en journée de réflexion à Marnes-la-Coquette, a décidé de déposer une motion de censure qui sera défendue à l'Assemblée nationale par M. Chirac. M. Labbé, président du groupe R.P.R., a déclaré que cette motion de censure, déposée en accord avec le groupe U.D.F., ne visait pas seulement à *« censurer divers aspects de la politique du gouvernement et de son action, mais à prendre date et à obliger le pouvoir socialo-communiste à prendre toutes ses responsabilités, comme nous avons décidé aujourd'hui de prendre les nôtres »*.

Il a ajouté *« qu'au-delà de la récente dévaluation, ce n'était pas seulement notre monnaie qui était dégradée, mais l'ensemble de la situation économique et sociale de la France, et la position de la France elle-même qui est mise en cause »*.

M. Chirac assistait à la réunion du groupe R.P.R.

● *M. Charles de Cuttoli*, sénateur représentant les Français de l'étranger, vient de quitter le groupe de la Gauche démocratique pour s'inscrire à celui du R.P.R. Un autre sénateur, M. Jean Chamant (Yonne), a récemment quitté le groupe des Républicains indépendants pour rejoindre également le R.P.R. (*le Monde* du 20 mai).

